



Contribution à une sociologie politique des mouvements étudiants au Burkina Faso : l'ANEB et la FESCI-BF entre autonomisation et instrumentalisation politique

Jérémie Pogorowa

► To cite this version:

Jérémie Pogorowa. Contribution à une sociologie politique des mouvements étudiants au Burkina Faso : l'ANEB et la FESCI-BF entre autonomisation et instrumentalisation politique. Science politique. 2015. dumas-01293477

HAL Id: dumas-01293477

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01293477>

Submitted on 24 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS 1- PANTHEON SORBONNE

UFR 11- Science politique

MASTER 2 Recherche

Etudes africaines

Jérémie POGOROWA

**Contribution à une sociologie politique des mouvements étudiants
au Burkina Faso: l'ANEB et la FESCI-BF entre autonomisation et
instrumentalisation politique**

Sous la direction de :

Madame Johanna Siméant

Membre du jury :

Année universitaire 2014-2015

SOMMAIRE

Introduction générale.....	3
Première Partie : Devenirs militants et stratégies d’extraversion des syndicats étudiants.....	26
I. Processus d’adhésion, dispositifs de recrutement et de fidélisation.....	26
II. Clivages syndicaux et stratégies d’extraversion.....	47
Deuxième Partie : Agir « pour les étudiants », parler « au nom des étudiants »	68
I. Jeux de représentations comme moyen d’exister syndicalement	68
II. Luites de positionnements et enjeux identitaires	85
Conclusion générale.....	108
Bibliographie.....	114
Annexes.....	121
Tables des matières.....	170

Liste des acronymes utilisés

AEBF : Association des Étudiants Burkinabè en France
 AEVF : Association des Étudiants Voltaïques en France
 AEVO : Association des Étudiants Voltaïques de Ouagadougou
 AMIE : Amicale des Étudiants
 ANEB : Association Nationale des Étudiants Burkinabè
 AOF : Afrique Occidentale Française
 ASV : Association des Scolaires Voltaïques
 CDP : Congrès pour la Démocratie et le Progrès
 CDR : Comité de Défense de la Révolution
 CNR : Comité National de la Révolution
 CODE : Collectif des Organisations Démocratiques Étudiantes
 CODESRIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
 CODMPP : Collectif des Organisations Démocratiques de Masses et de Partis Politiques
 CR : Comité Révolutionnaire
 F. CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
 FEANF : Fédération des étudiants d'Afrique noire en France
 FESBU : Fédération des Étudiants et des Scolaires Burkinabè
 FES-BF : Fédération Estudiantine et Scolaire du Burkina Faso
 FESCI : Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire
 FESCI-BF : Fédération Estudiantine et Scolaire pour l'Intégrité au Burkina Faso
 FP : Front Populaire
 FMI : Fond Monétaire International
 FONER : Fond National pour l'Éducation et la Recherche
 INSD : Institut National de Statistique et de Démographie
 IRD : Institut de Recherche pour le Développement
 ISN-IDR : Institut des Sciences de la Nature et de Développement Rural
 JEC : Jeunesse Étudiante Catholique
 JHEA/RESA : Journal of Higher Education in Africa/Revue de l'enseignement supérieur en Afrique
 MBDHP : Mouvement Burkinabè des Droits de l'Hommes et du Peuple
 MEFA : Mouvement des Étudiants du Faso
 MLN : Mouvement de Libération Nationale de l'Afrique
 MONENB : Mouvement des Étudiants Non-Boursiers
 ONG : Organisation Non Gouvernementale
 OSC : Organisations de la Société Civile
 PAI : Parti Africain de l'Indépendance
 PAS : Plan d'Ajustement Structurel
 PCRV : Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque
 PDP : Parti pour la Démocratie et le Progrès
 RENBO : Rassemblement des Étudiants Non-Boursiers
 RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
 SMB : Syndicat des Magistrats Burkinabè
 SYNTER : Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation et de la Recherche
 SYNTSHA : Syndicat National des Travailleurs de la Santé Humaine et Animale
 UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine)

INTRODUCTION GENERALE

Il n'est pas rare d'entendre ou de lire dans les médias burkinabè la thèse commode de l'instrumentalisation politique des mouvements étudiants. Ainsi le quotidien *Le Pays* du 11 mai 2005, sur la crise au campus de Ouagadougou, commente :

Tapis dans l'ombre, ces pêcheurs en eaux troubles ont encouragé la création de multiples syndicats ou clubs d'étudiants financés à coup de millions de F CFA pour occuper le terrain. Du coup, les politiciens (du pouvoir comme de l'opposition) ont développé chacun une antenne, prenant ainsi en otage l'université. Cette situation constitue assurément le terreau de la violence dans les cités et au campus [...]. Mais, autant les ingérences des politiciens doivent être dénoncées, autant il faut stigmatiser le manque de clairvoyance des étudiants.

Cette réflexion laisse croire que la classe politique est la cause des violences au campus et que les étudiants sont « manipulés » par les politiciens. L'hebdomadaire le *Journal du Jeudi* du 28 mai 2007 abonde dans le même sens en titrant à sa Une : « Université de Ouagadougou : Quand le virus politique paralyse les amphithéâtres » ! Cette thèse de l'instrumentalisation est relayée jusque dans les institutions de l'Etat. Ainsi, dans son rapport final présenté au premier ministre en septembre 2012, le « Comité ad hoc » de réflexion sur l'université au Burkina Faso (mis en place par le premier ministre) fait les recommandations suivantes :

On constate de plus en plus dans les IES (Instituts d'enseignement supérieur) l'existence de constellations politiques qui contribuent à troubler l'évolution normale des années universitaires. Il est donc nécessaire de dépolitiser les campus afin de les consacrer entièrement à leurs missions premières : l'enseignement, la formation et la recherche. [...] Il faudra [...] éradiquer, dans les campus tout comportement dissimulé, coloré de politique partisane aux multiples facettes. Pour cela, il faut [...] parvenir à extirper de l'espace universitaire les faits et gestes politiques¹.

Il s'agit là d'un ensemble d'expressions et de formes de discours qui trouvent dans l'action politique au campus, l'origine des mobilisations étudiantes. Cette perception normative

¹ Comité Ad hoc de réflexion sur l'université du Burkina Faso, *L'enseignement supérieur au Burkina Faso : diagnostic, défis et normalisation de ses institutions*, septembre 2012, p. 178 ; http://www.univ-ouaga.bf/img/pdf/_car_rapport_general_final_24102012_1152_.pdf.

renforce l'opinion selon laquelle les mobilisations étudiantes seraient guidées par une espèce de « main invisible ». Cette lecture n'est pas seulement le fait d'éléments extérieurs au campus. En effet, les syndicats étudiants eux-mêmes ont des rapports marqués par la même idée selon laquelle l'un serait une invention du pouvoir pour combattre l'autre. Ces perceptions relayées dans la presse burkinabè entretiennent une sorte d'ambiguïté sur la nature et le rôle des mouvements étudiants burkinabè, présentés comme une catégorie à la limite sans autonomie (politique ou idéologique). L'expression politique des mobilisations étudiantes constituerait en soi un phénomène étranger à l'institution universitaire et importé au campus à la fois par le pouvoir en place, l'opposition et certaines organisations syndicales. Se pose ainsi le rapport des mouvements étudiants au politique ? S'agit-il d'une question nouvelle ? Certes, l'histoire des mouvements étudiants en Afrique en général et au Burkina Faso en particulier montre des situations où les étudiants ont été considérés par les acteurs politiques à la fois comme « objets d'influence et de domination », comme « espace et milieu à gagner et à manipuler » (D'Almeida-Topor Hélène et *alii*, 1992, p. 9). En même temps, il est souligné que l'action politique protestataire de la Feanf (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France) et de ses sections territoriales a joué un rôle majeur dans l'évolution sociopolitique des pays africains (Traoré, 1985).

Prenant en compte cette complexité, notre démarche vise à nuancer ces propos normatifs et à poser la problématique de la politisation des mouvements étudiants à partir de leurs pratiques protestataires. En effet, les entreprises de mobilisations étudiantes peuvent nous renseigner sur la politisation (processus par lequel des pratiques se trouvent dotées d'une signification politique) des mouvements étudiants.

1. Un environnement historiquement contestataire

L'étude des mouvements étudiants burkinabè n'est pas sans lien avec l'évolution sociopolitique du pays. Les syndicats étudiants, notamment l'Aneb, sont des lieux de socialisation politique. Cette politisation du syndicalisme étudiant s'est construite pendant plusieurs décennies sous des régimes politiques divers.

1. 1. Sur la ligne idéologique et politique de la FEANF

En 1950, est créée la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (Feanf) de même que ses différentes sections territoriales dont l'association des étudiants voltaïques en

France (Aevf), première organisation d'étudiants voltaïques. Le premier président de l'Aevf est Joseph Ki- Zerbo², leader politique et intellectuel burkinabè, qui articule militantisme dans la Feanf et coordination de l'Association des étudiants catholiques africains, antillais et malgaches en France (Sanwidi, 1981, p. 278 ; Pajot, 2007, p. 39). Le modèle organisationnel de la Feanf sera repris par l'Union générale des étudiants voltaïques (Ugev) créée le 27 juillet 1960 de l'union entre l'Aevf et l'association des stagiaires voltaïques de Dakar (Asv) (Sissao in D'Almeida-Topor & al, 1992, p. 185).

Le mouvement étudiant voltaïque est ainsi né dans la période de lutte des peuples africains pour l'indépendance. Influencé dès son naissance par la Feanf, il en adopte à la fois les analyses et les mots d'ordre. Ainsi, en 1958, alors que dans la plupart des colonies françaises les hommes politiques font campagne en faveur de l'adhésion à la Communauté française, les étudiants voltaïques appellent à voter « non », prônant une « lutte révolutionnaire des masses populaires africaines » (Bonneval, 2011, p. 160). Après l'indépendance, le mouvement étudiant voltaïque continue à se positionner aux côtés de la Feanf, en se montrant très critique vis-à-vis des nouvelles autorités au pouvoir qu'il estime être au service des intérêts de l'ancienne puissance coloniale. Des documents d'archives consultés par Bonneval montrent le rapport conflictuel entre l'organisation étudiante et le pouvoir en place dès les années 1960. La réponse du président Maurice Yaméogo à l'Aevf au sujet d'un congrès qui devait se tenir à Ouagadougou en est une illustration :

Bien entendu, j'attendais votre demande, puisqu'elle devait constituer un des premiers actes de l'exécution de la tentative de complot mis en place par l'Association des Étudiants Voltaïques en France (A.E.V.F.) faisant fonction de bureau de l'Union Générale des Étudiants Voltaïques (U.G.E.V.). [...] Vous n'êtes que des gamins pour vous imaginer pouvoir garder le secret de votre grotesque mascarade ; mais il n'en reste pas moins que vous constituez une bande dangereuse qu'il est indispensable de mettre hors d'état de nuire. [...] Par conséquent, un certain nombre de carrières universitaires doivent être considérées d'ores et déjà comme terminées. [...] Comme vous prétendez qu'en Haute-Volta règne « l'insécurité intérieure » (arrestations, régime policier, mutations arbitraires et menaces de toutes sortes), je vous promets que vous trouverez tout cela pour vos vacances. [...] Je vous promets de faire le nécessaire pour qu'il y ait du monde aux fenêtres lorsque viendra le moment de vous corriger. Oui, messieurs les petits-

² Historien et homme politique burkinabè, Joseph Ki-Zerbo est né le 21 juin 1922 à Toma (Haute-Volta) et décédé le 4 décembre 2006 à Ouagadougou. Sa contribution au développement des études historiques sur l'Afrique est précieuse. Opposant politique, il est contraint à l'exil pendant la révolution burkinabè. De retour au pays en 1992, il fonde en 1993 le Parti pour la Démocratie et le Progrès (PDP), premier parti d'opposition au Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP) de Blaise Compaoré.

prétentieux, il y aura des journalistes et des ambassadeurs pour vous regarder gigoter ; car, faites-moi confiance, ce n'est pas « le sang des autres » qui coulera³.

Comme on peut le constater, ce ne sont pas les conditions de vie et d'étude qui sont au centre des revendications, mais des questions relevant de la politique, ce qui place les syndicats étudiants dans un rapport conflictuel direct avec le pouvoir en place. C'est dans ce contexte que des partis politiques, le Parti Africain de l'Indépendance (PAI) et le Mouvement de Libération Nationale de l'Afrique (MLN), rivalisent au campus pour le contrôle de l'Union générale des étudiants voltaïques. Cependant, fait remarquer Bonneval, « à la différence de nombreux pays africains, à l'époque, le mouvement syndical voltaïque était indépendant du pouvoir en place » (2011, p. 160).

1. 2. Lutter sous un régime monopartisan

Au début des années 1970, le mouvement étudiant voltaïque amorce un processus de radicalisation qui prend forme en 1973, lors de son 6^{ème} congrès, où le mot d'ordre « d'intégration des masses » pour mener une « révolution nationale démocratique et populaire » est adopté, conformément aux orientations de la Feanf⁴. Le mouvement étudiant voltaïque joue le rôle d'avant-garde de la lutte révolutionnaire et il dérange les gouvernements en place dans la sous-région. Dans le paysage politique voltaïque, on assiste à la création du Parti communiste révolutionnaire voltaïque (Pcrv) (né en 1978 et demeuré tel dans la clandestinité) auquel resta attachée l'Union générale des étudiants voltaïques (Bonneval, 2011, p. 164).

La radicalisation politique des étudiants au début de la décennie 70 s'opère dans un contexte de tentative d'instauration du parti unique, qui constitue une entrave aux libertés syndicales. L'Union générale des étudiants voltaïques s'oppose au Général Lamizana dans sa tentative d'instaurer un régime monopartisan en 1974 et 1975 (Sissao in D'Almeida-Topor & alii, 1992, p. 188). L. Proteau fait remarquer à ce sujet que, dans un régime à parti unique, la question étudiante est avant tout une question politique (2005). Puisque la question politique ne

³ Cité par BONNEVAL (de) Emilie, (2011), *Contribution à une sociologie politique de la jeunesse. Jeunes, ordre politique et contestation au Burkina Faso*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Bordeaux IV, p. 161.

⁴ DIALLO Hamidou, « Le rôle du mouvement étudiant dans l'évolution politique du Burkina Faso de 1960 à 1983 », in D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (eds), *Les Jeunes en Afrique : la politique et la ville*, tome 2, Paris, l'Harmattan, p. 316 ; SISSAO Claude, « L'Association des Etudiants Burkinabè en France (1950-1990) », in D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (eds), *op. cit.*, p. 187 ; BIANCHINI Pascal et KORBEOGO Gabin, (2008) « Le syndicalisme étudiant, des origines à nos jours : un acteur permanent dans l'évolution socio-politique du Burkina Faso », *JHEA/RESA*, vol. 6, n° 2-3, p. 38.

peut pas émerger du pluralisme démocratique, alors elle se construit à partir du milieu étudiant. Cette hypothèse s'est vérifiée en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Bénin, etc. Ce qui n'implique pas qu'en pluralisme démocratique, la question politique soit absente du campus.

A cette même période, les étudiants voltaïques qui poursuivent leurs études à l'étranger (le pays ne disposant pas encore d'université) sont considérés comme des « fauteurs de trouble ». Dans les universités africaines, « les étudiants voltaïques apparaissent [...] aux yeux des régimes pro-occidentaux de l'Afrique de l'Ouest comme des champions d'une politisation subversive dont il s'agit d'éviter la contagion » (Bianchini et Korbéogo, 2008, p. 38). Il s'ensuit alors une série d'exclusions d'étudiants voltaïques en Côte d'Ivoire, au Niger, au Bénin, au Togo et même au Zaïre. L'expulsion en novembre 1970 de 200 étudiants voltaïques à l'université d'Abidjan a eu pour origine une manifestation qu'ils ont organisée contre la tentative de renversement du régime guinéen⁵. En réaction à cette mesure, le président Houphouët-Boigny à Ouagadougou en mai 1971, sera pris à partie par une protestation d'étudiants et d'élèves (Touré, 2001, p. 51). Cette série d'expulsions d'étudiants voltaïques des universités de la sous-région ouest-africaine aura aussi pour conséquence d'accélérer la transformation de l'école d'enseignement supérieur en une véritable université en 1974 (Sanou, 1981, p. 201). Sous les régimes d'exceptions des années 80, le pouvoir va tenter de neutraliser l'action syndicale des étudiants dans le campus de Ouagadougou.

1. 3. Reconquérir la liberté d'expression syndicale

Sous les régimes d'exception des années 80, notamment sous la révolution d'août 1983, la situation au campus semble échapper au contrôle de l'association des étudiants voltaïques (Aevo née en 1965). Le capitaine Sankara gagne en popularité au sein de la jeunesse scolarisée. Sa démission en direct à la télévision, le 12 avril 1982, de son poste de ministre de l'Information galvanise cette jeunesse. Après sa nomination comme premier ministre, le 7 novembre 1982, il est mis aux arrêts le 17 mai 1983. Les 20 et 21 mai, on assiste à des manifestations pour sa libération, conduites par cette jeunesse scolarisée. Les autorités cède devant la pression de la rue et libère Sankara. C'est à partir de cette période que des tracts sankaristes commencent à circuler au campus. Malgré cette popularité de Sankara, l'association des étudiants voltaïques

⁵ L'agression du 22 novembre 1970 contre la Guinée s'était déroulée pendant la « guerre froide » entre les Etats-Unis et l'ex-Union Soviétique. La même période était caractérisée par une instabilité politique des jeunes Etats africains qui avait graduellement cultivé une hantise chez les « pères des indépendances ». Ce fait avait engendré des régimes plus ou moins dictatoriaux dans les pays africains, en particulier la Guinée de Sékou Touré. On attribue cette tentative de renversement à des mercenaires portugais.

(l'Aevo) refuse de s'associer à la mobilisation (Bianchini et Korbéogo, 2008, p. 43). La révolution d'août 1983 conduite par Sankara aura pour conséquence la création au campus des Comités de défense de la révolution (Cdr). Ces structures révolutionnaires mettent fin aux libertés syndicales et cherchent à faire disparaître l'Aevo, seul syndicat étudiant au campus. En 1984, avec le changement de nom du pays (la Haute-Volta devient le « Burkina Faso »), l'Aevo devient l'association nationale des étudiants burkinabés (Aneb). Désormais les dirigeants de l'Aneb évoluent presque dans la clandestinité devant l'hégémonie de la révolution sankariste.

Sous le régime du Front populaire de Blaise Compaoré, au pouvoir le 15 Octobre 1987, à l'université de Ouagadougou, on lutte pour le contrôle du campus. Les Comités révolutionnaires (CR) (mis en place par le Front populaire) semblent perdre le contrôle du campus au profit de l'Aneb. En 1989, les CR font paraître leur journal *Combat* où ils exigent que « le CR soit un passage obligé pour l'organisation de toute activité dans le campus, que la carte du CR soit un passeport obligé pour résider en cité universitaire et pour obtenir les prestations sociales, etc. »⁶. Ceci apparaît aux yeux de l'Aneb comme une confiscation totale des libertés syndicales au campus.

En 1999-2000, une longue grève des étudiants se situant dans le cadre de la crise sociopolitique consécutive à l'assassinat du journaliste N. Zongo le 13 décembre 1998, conduit à la refondation de l'université de Ouagadougou en octobre 2000. Les autorités en profitent pour instaurer l'interdiction des activités syndicales sur le campus à travers une relecture des « franchises universitaires »⁷. Dès lors, l'autorisation préalable du président de l'université est requise pour toute activité syndicale. Ce dernier a le droit d'interdire les activités syndicales. Malgré cette nouvelle mesure coercitive selon l'Aneb, l'association étudiante tente, en janvier 2002, par des meetings au campus, de « reconquérir cette liberté d'expression » dans l'espace universitaire (Bianchini et Korbéogo, 2008, p. 43 ; Sory, 2012).

En 2008, les autorités créent le Service de sécurité des universités (SSU), c'est-à-dire un stationnement permanent des « forces de l'ordre » sur le campus. Deux cents policiers sont déployés pour « sécuriser » l'université de Ouagadougou, avec pour objectif « d'appréhender toute personne qui empêche ou contribue à empêcher le bon fonctionnement, la bonne administration, l'ordre dans les établissements universitaires ou la réalisation des activités académiques et pédagogiques » (Sory, 2012, p. 182). La présence de ce dispositif, perçu comme une entrave aux libertés syndicales, constituera un des motifs des mobilisations étudiantes jusqu'à sa suppression en 2013.

⁶ *L'Étudiant burkinabè*, n. 38, Spécial 19 mai 2005, p. 3.

⁷ Décret n° 2000 560/PRES/PM/MESSRS/MEF/SECU du 12 décembre 2000.

1. 4. D'une génération à l'autre : évolution des motifs des luttes étudiantes

Les motifs des revendications étudiantes ont évolué d'une génération étudiante à l'autre depuis les indépendances. Pour les générations étudiantes des années 60, les luttes étaient menées pour la liberté des peuples africains, pour le multipartisme et la démocratie. A partir des années 90, les étudiants luttent essentiellement pour l'amélioration des conditions de vie et d'étude et pour leur intégration dans les hiérarchies sociales. Ainsi se dégage une évolution dans les thématiques des luttes, avec des questions récurrentes comme l'exigence démocratique (Bonneval, 2011, p. 121). Les mobilisations étudiantes depuis le processus de démocratisation des années 90 correspondent « à une éclosion d'organisations syndicales et une effervescence cyclique de la contestation étudiante et scolaire face au pouvoir politique » (Bianchini et Korbeogo, 2008, p. 45). Ces mobilisations étudiantes sont en faveur de la démocratisation du système politique et contre les plans d'ajustement structurel qui remettaient en cause la situation « privilégiée » des étudiants.

Toutefois, il existe une sorte d'invariant que l'on retrouve d'une génération à l'autre : les rapports de subordination sociale organisés sur des règles de séniorité favorisent la reproduction du système politique hérité de la colonisation (Bayart, 1989) tout en maintenant les « cadets sociaux » dans une position de marginalisation, ce qui limite leur mobilité sociale et l'accès aux positions de pouvoir. Les jeunes sont des « cadets sociaux » (Balandier, 1982 ; Bayart, 1985) et constituent aux yeux du pouvoir une « classe dangereuse », par la force même du nombre et des aspirations contestataires qu'il leur prête. Ainsi les étudiants constituent une catégorie sociale dominée par opposition à leurs « aînés sociaux » qui ont l'autorité liée à leur âge et à la possession de ressources symboliques et matérielles.

Dans ces conditions, les étudiants burkinabè se considèrent comme des acteurs marginalisés, ignorés et négligés par les autorités (Mazzocchetti, 2009, p. 103-133). Le régime Compaoré, pendant 27 ans au pouvoir, pensait avoir réussi à maîtriser ce « fossé politique des générations, les jeunes semblant évoluer à quelques exceptions près entre résignation, démobilisation et dépolitisation » (Havard, 2009, p. 316 ; Toulabor, 1985, p. 446-458). En pratique, cette construction hégémonique du régime au pouvoir s'est accompagnée de mesures spécifiques d'encadrement de la jeunesse en général, avec la mise en place de stratégies d'encadrement visant à unifier les mouvements de jeunesse sous la coupe du parti hégémonique, l'enjeu étant ainsi de « subsumer la jeunesse », et donc les mouvements étudiants, sous une même « identité collective » et de mieux la contrôler au nom de l'unité nationale. Cette stratégie « d'intégration des mouvements de jeunesse » ou de création des mouvements étudiants

concurrents à l'Aneb, s'est toujours heurtée à des résistances notamment du côté du premier syndicat étudiant burkinabè. Les prises de position de l'Aneb ont fait d'elle une cible des différents régimes qui se sont succédés au pouvoir (Loada, 1999), les autorités étant convaincues que ses revendications sont avant tout politiques.

L'histoire des luttes étudiantes burkinabè depuis les années 1950 à nos jours, nous plonge aux origines de l'Aneb dans une tradition faite de constructions et de déconstructions, de ruptures et de continuités. Il s'agit aussi d'une histoire africaine des mouvements étudiants qu'une revue de littérature contribue à mettre en lumière.

2. Revue de la littérature sur les mouvements étudiants en Afrique⁸

La complexité de l'élaboration d'une revue de la littérature sur les mouvements étudiants africains tient en partie au manque d'ouvrages de synthèse analysant les luttes étudiantes selon leur nature propre et examinant le rôle des étudiants dans l'évolution sociopolitique de chaque pays africain, de chaque région de l'Afrique et du continent tout entier. Malgré les limites de la méthode chronologique, nous tenterons, à partir de trois grands axes, de relever quelques traits majeurs de cette littérature : les années 60 sont marquées par la lutte anticolonialiste ; de l'après-indépendance aux années 80 éclatent des crises sociales et universitaires ; les décennies 80-90 sont marquées par les luttes étudiantes contre les mesures des plans d'ajustement structurel (PAS).

2. 1. Emergence des mouvements étudiants et luttes anticolonialistes

Avant 1935, on note une quasi-inexistence des mouvements étudiants en Afrique subsaharienne (sauf l'Ethiopie) et l'Afrique du Nord. La plupart des associations naissantes sont en métropole (France, Grande Bretagne). De 1935 à 1960, émergent des mouvements étudiants africains marqués par une transformation radicale aux plans numérique, territorial, et idéologique : on doit souligner surtout l'action et l'influence en Afrique de la Wasu (West African Students' Union) créée en 1925 (Adu Boahen, 1993; Asiwaju, 1993), et de la Feanf (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France) créée en 1950. Cette période constitue l'âge d'or des mouvements étudiants anticolonialistes (Benoist, 1993). Avec la Feanf et la Wasu

⁸ Revue de littérature faite et présentée dans en janvier 2015 comme « Note de synthèse » dans le cadre du Séminaire « Extraversion du gouvernement en Afrique ».

s'amorce un processus de radicalisation politique marquée, entre autres, par la revendication de l'indépendance des territoires colonisés (Kotchy, 1993). L'émergence des mouvements étudiants anglophones (Ake, 1993) semble antérieure à ceux de l'Afrique francophone, notamment avec la politique nationaliste et anticoloniale de la Wasu (Gariuki, 1953; Hanna, 1971; Amoa, 1979 ; Olusanya, 1982). Du côté de l'Afrique francophone, les premières publications sur les mouvements étudiants africains sont l'œuvre d'anciens de la Feanf (Traoré, 1973, 1985, 1989; Diane, 1990). Les années 90 voient se développer une littérature consacrée aux mouvements étudiants africains (Guimont, 1997). Dans l'ensemble, cette littérature traite de la Feanf du point de vue de son histoire, de sa ligne idéologique et de sa tendance politique (Dieng 2003, 2009, 2011). De façon globale et constante, on retrouve dans la Feanf trois axes idéologiques: l'indépendance réelle, l'anti-colonialisme et/ou l'anti-impérialisme, et l'unité africaine (Blum, 2012). Du côté de l'Afrique du Nord, des mouvements étudiants comme l'Ugema (Union générale des étudiants musulmans Algériens), l'Uget (Union générale des Etudiants Tunisiens) partagent avec la Feanf le même combat pour la libération des pays colonisés (Mouffok, 1999; Abrous, 2002; Bancel, 2003; Habib, 2004; Mohamed, 2004).

Avant les indépendances, l'action des mouvements étudiants est coordonnée à partir de la métropole dans le cadre de la lutte pour la libération des pays colonisés.

2. 2. Déplacement des luttes étudiantes de la métropole vers les Etats indépendants

Les années qui suivirent les indépendances sont caractérisées par l'émergence d'autres mouvements d'étudiants africains dans les territoires des Etats indépendants. L'influence de la Feanf, de la Wasu et des mouvements d'étudiants nord-africains va s'étendre aux différentes sections territoriales, de sorte que l'activité contestataire des étudiants africains va se déplacer progressivement vers les universités africaines. Les années 68-70 voient de nouvelles vagues de mobilisations. C'est une période qui voit l'autonomisation des mouvements étudiants africains confrontés à la dualité d'un engagement syndical et partisan. Le colloque de l'IMAF (Institut des Mondes Africains), du 3 au 5 juillet 2014 à Paris, consacré aux mouvements étudiants en Afrique francophone des indépendances à nos jours, décrit les années 60 à 80 comme le « temps des révolutions » (Bathily, 1992; Gueye, 2014; Blum, 2012, p. 153-154).

2. 3. Luites étudiantes entre plans d'ajustement structurel et transitions démocratiques

Cette période a suscité un intérêt pour les chercheurs, car elle est marquée par des luites contre l'ajustement structurel et le monopartisme. A partir de la seconde moitié des années 80, les mesures d'ajustement structurel affectent les universités africaines et la condition étudiante. Ces mesures touchent l'institution universitaire et suscitent un peu partout en Afrique des mobilisations étudiantes. L. Zeilig et M. Dawson ont analysé le syndicalisme étudiant en montrant comment il a subi les effets des mesures des PAS, qui ont provoqué l'effondrement du statut de groupe « privilégié » que constituaient les étudiants. Sont également analysés le rôle des étudiants, la nature de leur protestation et leur rapport à d'autres organisations syndicales ou associatives dans le processus de démocratisation en Afrique (2008).

A ces luites contre les conséquences des PAS, s'ajoutent les protestations contre des régimes autoritaires et monopartisans, qu'ils soient des régimes pro-Occidentaux (le Cameroun de P. Bya, la Côte d'Ivoire de F. Houphouet Boigny) ou qu'ils se réclament « révolutionnaires » (le Bénin de M. Kérékou). L. Zeilig indique que cette étape est cruciale pour comprendre l'évolution des mouvements étudiants en Afrique subsaharienne, notamment dans le processus de luitte pour la démocratie et le changement en Afrique (2007, 2009).

De façon générale, cette littérature africaine des mouvements étudiants a eu tendance à isoler la question étudiante de l'ensemble de la jeunesse africaine, en focalisant l'attention sur le rapport étudiants/Etat, parfois en dehors du contexte social. Elle a manqué d'inscrire la problématique des luites étudiantes dans le contexte global d'une catégorie sociale donnée que constituent les jeunes. Ainsi, on ne risque pas d'appréhender l'effondrement de la condition étudiante uniquement comme une conséquence directe des mesures des PAS. En effet, les luites étudiantes tirent aussi leurs origines de contextes socio-anthropologiques parfois complexes (Mazzocchetti J., 2006, 2009, 2010). Les luites étudiantes ne sont pas isolées de la représentation sociale en termes de « cadets sociaux », où les jeunes sont désignés comme une catégorie sociale dominée par opposition à leurs « aînés sociaux » qui ont l'autorité liée à leur âge, à leur position dans la lignée et à la possession de ressources diverses (Balandier 1982 ; Bayart, 1985 ; Havard, 2009 ; Cutolo et Banégas, 2012). Ainsi, l'analyse sociohistorique des mouvements étudiants demande à être complétée non seulement par la sociologie des mobilisations et des pratiques protestataires, mais aussi par l'anthropologie du changement social (Mazzocchetti, 2006).

La « permanence » historique de l'Aneb que nous avons décrite et cette revue de littérature demandent à être complétées par une caractéristique propre au jeune syndicat qu'est la Fescibf. L'enquête menée révèle que cette fédération n'a pas une trajectoire identique à celle de l'Aneb et qu'elle n'est pas sans lien avec l'histoire de la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire. Ce qui nous amène à faire un détour historique afin d'examiner dans quelles mesures nous pouvons être renseigné sur cette fédération estudiantine.

3. Mouvement de « retour » des étudiants burkinabè de la diaspora

L'immigration de la communauté burkinabè en Côte d'Ivoire date de la période coloniale où la population de la colonie de la Haute-Volta (qualifiée de « réservoir de main d'œuvre ») servait aux travaux des grands chantiers coloniaux de l'Afrique-occidentale française (AOF). En 1932, la colonie de Haute-Volta est répartie entre le Niger, le Soudan (actuel Mali) et la Côte d'Ivoire qui gagne 50% du territoire voltaïque. La reconstitution du pays en 1947 et son indépendance en 1960 n'ont pas freiné le mouvement migratoire vers la Côte d'Ivoire, qui s'est même amplifié. Le nombre des migrants a augmenté après les indépendances, de même que la durée du séjour s'est prolongée⁹. Jusqu'au milieu de la décennie 1980, la politique migratoire du pays d'accueil se montre libérale, eu égard à la contribution des migrants à l'essor de l'économie ivoirienne, (économie de plantation) (Zongo, 2003, p. 114-115).

M. Zongo a montré que les Burkinabè vivants en Côte d'Ivoire entretiennent avec leur pays d'origine un contact régulier (2003, p.119-120), même si les enfants nés dans le pays d'accueil reviennent peu dans le pays d'origine de leurs parents. Nombre de Burkinabè nés en Côte d'Ivoire ne connaissent pas le Burkina Faso. Cette rupture avec le pays d'origine ne concerne pas les enfants scolarisés, qui sont nombreux à rejoindre le Burkina pour poursuivre leurs études supérieures. Ce mouvement de « retour » sous forme de mobilité étudiante, a véritablement commencé au milieu des années 1980¹⁰ et s'est intensifié au début de la décennie 1990 à cause surtout des crises universitaires (les « années blanches »). Entre 1995 et 1999,

⁹ Le recensement prévu en 2008 n'a pu avoir lieu à cause de la décennie de crise politique qu'a traversée la Côte d'Ivoire. Les derniers chiffres sont ceux du Recensement général de la population et de l'habitat (RCPH) de 1998. Sur une population totale de 15 366 672 habitants, on comptait 3 954 550 étrangers, soit 25,75% de la population totale. Les ressortissants burkinabè étaient au nombre de 2 238 548, la plus importante communauté étrangère (56,6% des étrangers et 14,56% de la population totale ivoirienne) (Zongo, 2003, p. 114-115).

¹⁰ Ce mouvement concernait à la fois des élèves d'origine burkinabè et des Ivoiriens attirés par le faible coût de la scolarité au Burkina. L'instauration du Bac probatoire dans les classes de première en Côte d'Ivoire dans les années 1980 explique également l'arrivée de nombreux élèves ivoiriens au Burkina (Batenga, 2003)

avant le début de la crise sociopolitique ivoirienne, les étudiants burkinabè arrivant de Côte d'Ivoire représentent en moyenne selon les années, entre 18 et 20% de l'ensemble des étudiants inscrits dans les universités burkinabè (Batenga, 2003). Certains ont été scolarisés en Côte d'Ivoire jusqu'au baccalauréat, d'autres ont alterné leur scolarité entre les deux pays. L'affluence des étudiants burkinabè nés en Côte d'Ivoire vers leur pays d'origine s'expliquait en partie par l'instauration des « frais d'inscription prohibitifs à l'endroit des étudiants étrangers »¹¹ et « l'application de la politique d'ivoirisation » qui ne favorisait plus l'accès à la fonction publique de diplômés burkinabè (Marcella dir., 2009, p. 366). Selon le ministère burkinabè de l'enseignement secondaire supérieur et de la recherche scientifique, sur l'année scolaire 2002-2003, moment fort de la crise entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, 781 étudiants ont rejoint l'université de Ouagadougou (Marcella dir. 2009, p. 366 ; Zongo, 2005).

C'est surtout après le baccalauréat que beaucoup « rentrent » et découvrent pour la première fois leur pays d'origine. C'est la situation des 16 « fescistes » (militants de la Fescibf) que nous avons rencontrés. Très « actifs » dans les milieux scolaires et surtout universitaires, ces étudiants burkinabè nés en Côte d'Ivoire sont désignés au Burkina par le terme de « diaspos », c'est-à-dire des Burkinabè issus de la diaspora (Bianchini et Korbeogo, 2008).

Au campus de Ouagadougou, des associations ont été créées par les « diaspos » sur la base de leur lieu de provenance. Ce sont des cadres d'échange et d'accueil des nouveaux en vue de faciliter leur intégration. Parmi ces associations, on peut citer le CAS (Club amitié solidarité), la Naba (Nouvelle alliance pour les Burkinabè de l'Agnéby), et l'Asebe (Association des scolaires et étudiants burkinabè de l'extérieur) (Zongo, 2003, p. 120).

Bianchini P. et Korbeogo G. ont aussi noté que « les étudiants burkinabés, nés en Côte d'Ivoire, ont souvent donné l'image d'une certaine radicalité dans les modes d'action » :

« L'éloignement du milieu d'origine, accentué par les difficultés d'adaptation au nouveau contexte social les placent en situation d' 'anomie' relative. Ils peuvent rechercher des réponses à cette situation anémique à travers l'engagement syndical. Le stock d'expériences reçues au cours des luttes scolaires à l'étranger génère aussi des dispositions pratiques militantes » (2008, p. 53).

C'est ce que soutient un responsable syndical, un « diaspo » :

¹¹ 350 000 fcfa pour les étrangers contre 6 000 fcfa pour les nationaux (pour estimation, 1£ = environ 656 fcfa).

« Ils ont une appréhension beaucoup plus âpre pour la lutte. Ils sont prêts effectivement à des actions spectaculaires. Cela est dû simplement au fait que la Côte d'Ivoire en particulier a connu ces dernières années-là une grande intensité de la lutte estudiantine et scolaire. Beaucoup d'élèves ont participé à des hautes luttes là-bas. Et lorsque les gens viennent effectivement, on constate que l'esprit d'éveil est assez important par rapport à ici » (Ibid).

Avant même la crise ivoirienne de la décennie 2000, il a été reproché aux « diaspos » d'être à l'origine de la violence des mouvements d'étudiants au campus de Ouaga¹². Or des recherches ont montré qu'ils avaient été davantage des « boucs émissaires » que des « meneurs de troubles » (Mandé, 1998 ; Batenga, 2003). Aujourd'hui, malgré la persistance de ce clivage, des « diaspos » militent dans des syndicats étudiants burkinabè comme l'Aneb et il existe des syndicats étudiants créés par des « dispos » comme la Fescibf. Quant aux mobilisations étudiantes de la décennie 1990, elles n'ont pas été spécifiques à l'université de Ouagadougou ; elles se sont développées un peu partout dans les campus de Cotonou, de Niamey, d'Abidjan, de Dakar et de Nairobi, dans un climat de contestation des effets des plans d'ajustement structurel. En outre, ces luttes étudiantes traduisaient « un malaise persistant de la jeunesse africaine, son rejet pour un système universitaire pervers, inégalitaire, porteur de désillusions » (Marcella, dir., 2009, p. 367).

De ce qui précède, il ressort que la Fédération estudiantine et scolaire pour l'intégrité au Burkina Faso (Fescibf) est le résultat d'un processus de constructions et de déconstructions syndicales. D'après son secrétaire général, cette fédération est née à la suite de plusieurs essais.

« On a créé le syndicat national des élèves et étudiants, par la suite on a créé la Fesaf (fédération estudiantine et scolaire pour l'action au Faso), et c'est après maintenant que nous avons créé le grand bloc qui est la fédération estudiantine et scolaire pour l'intégrité au Burkina Faso, en abrégé la Fescibf ».

Derrière, ce « on », il est possible de voir les membres fondateurs de la fédération, ou le leader syndical lui-même au regard de l'expérience acquise à la Fesci ivoirienne. La Fescibf a été créée officiellement le 30 avril 2013 et elle regroupe la Fédération estudiantine et scolaire pour l'action au Faso (Fesaf) et le Syndicat national des élèves et étudiants du Burkina Faso (Sneebf).

¹² Il est vrai que l'Association des scolaires et étudiants burkinabè de l'étranger (ASEBE) a été fondée par les membres d'un groupuscule « les guerriers » ou la « guérilla », qui se seraient illustrés à la fin des années 1990, par des violences sur le campus universitaire de Ouagadougou. Depuis, ce groupe a disparu.

Il serait incomplet de passer sous silence le contexte universitaire dans lequel s'exerce le syndicalisme étudiant au campus de Ouagadougou.

4. Situation de l'université de Ouagadougou

La population burkinabè est estimée en 2015 à environ 18 millions d'habitants, avec un taux de croissance démographique de 3,1% en moyenne par an. Avec ce rythme de croissance démographique, le Burkina Faso enregistre en moyenne 500 000 habitants supplémentaires par an. Le pays pourrait ainsi atteindre plus de 22 millions d'habitants en 2021 (INSD 2008). A l'instar de nombre de pays africains, cette population est très jeune avec 57% ayant moins de 20 ans. Ce qui explique la forte demande éducative du pays. Le taux de scolarisation est de 72% au primaire, 22 % au secondaire et 4 à 6 % au supérieur. Cela correspond à 289 étudiants pour 100.000 habitants, soit 0,289 %, taux nettement inférieur à la norme de l'Unesco qui est de 2 % de la population. Si cette norme était respectée on devrait compter environ 340.000 étudiants en 2012. Mais le pays est loin de la norme avec 86.022 étudiants, soit 23,30 % des effectifs en 2012¹³. Malgré cette faiblesse, le nombre d'étudiants pose problème, car chaque année, l'effectif des étudiants augmente avec un taux de croissance de 10 à 15 % par an¹⁴. La première université, celle de Ouagadougou, ayant dépassé ses capacités d'accueil, l'Etat a créé dans les années 2000 trois autres universités, trois centres universitaires et des instituts supérieurs publics¹⁵.

L'université de Ouagadougou comptait en 2012-2013 environ 40000 étudiants pour environ 500 enseignants tous grades confondus¹⁶. On peut noter une inadéquation entre les effectifs des enseignants et l'accroissement du nombre des étudiants. L'analyse des effectifs d'étudiants de l'université de Ouagadougou montre un taux d'accroissement moyen annuel de 18,30 %. Cette « massification » est souvent avancée par les autorités comme l'explication des multiples grèves au campus¹⁷.

¹³ Comité *Ad hoc* de réflexion sur l'université du Burkina Faso, *L'enseignement supérieur au Burkina Faso : diagnostic, défis et normalisation de ses institutions*, septembre 2012, p. 125 http://www.univ-ouaga.bf/img/pdf/_car_rapport_general_final_24102012_1152_.pdf

¹⁴ *Ibid.*, pp. 22-23.

¹⁵ L'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso en 1997, l'Université de Koudougou en 2005, celle de Ouaga II en 2007, puis les Centres Universitaires Polytechniques de Fada N'Gourma, de Ouahigouya, de Dédougou en 2010. Outre l'enseignement supérieur public, il faut noter que l'enseignement supérieur privé est en pleine expansion au Burkina Faso. Il s'appuie aujourd'hui sur quelque 5 universités privées et une soixantaine d'écoles ou d'instituts supérieurs

¹⁶ Comité *Ad hoc* de réflexion sur l'université du Burkina Faso, *op.cit.*, p. 60.

¹⁷ *Ibid.*, p. 62.

Tableau : Evolution des effectifs d'étudiants de 2012 à 2017 au campus de Ouagadougou

2012	2013	2014	2015	2016	2017
35.100	40.365	46.420	53.383	61.390	70.599

Il est important de noter que, à partir des observations des périodes 2006/2011 et projections 2012/2017, la population estudiantine du Burkina Faso double tous les 5 ans¹⁸.

L'histoire de l'université de Ouagadougou commence avec l'Institut supérieur de formation pédagogique (Isfp), créé en 1965. C'est le début de l'enseignement supérieur en Haute-Volta. En son sein, se trouve le Centre de préparation aux enseignements secondaires (Cpes) avec pour vocation de former des professeurs du premier cycle de l'enseignement secondaire. En 1969, l'évolution du Cpes va conduire à la création du Centre d'enseignement supérieur de Ouagadougou (Cesup), regroupant alors toutes les structures d'enseignement supérieur et de recherche du pays¹⁹. En 1974, le Cesup est transformé en université (l'université de Ouagadougou). En 1985, une première restructuration aboutit à la multiplication des instituts (8) et des écoles (4)²⁰. En 1991, une deuxième restructuration regroupe la majorité de ses instituts et écoles en facultés²¹. En 2000, suite à l'invalidation de l'année universitaire 1999-2000, consécutive à une longue crise sociopolitique et universitaire, l'université connaît une refondation et se réorganise en unités de formation et de recherche (Ufr) et en instituts : les Ufr en langues, arts et communication (Ufr/lac), en sciences de la santé (Ufr/sds), en sciences exactes et appliquées (Ufr/sea), en sciences économiques et de gestion (Ufr/seg), en sciences humaines (Ufr/sh), en sciences juridiques et politiques (Ufr/sjp), en sciences de la vie et de la terre (Ufr/svt) et l'Institut burkinabè des arts et métiers (Ibam), l'Institut supérieur des sciences de la population (Issp) et l'Institut panafricain d'étude et de recherche sur les médias, l'information et la communication (Ipermic).

¹⁸ *Ibid.*, p. 127.

¹⁹ Le Collège littéraire universitaire (CLU); l'Institut universitaire pédagogique (IUP) ; l'Institut universitaire de technologie (IUT) ; le Centre voltaïque de la recherche scientifique (CVRS) qui donnera naissance au CNRST ; le Centre de documentation et de perfectionnement pédagogique (CDPP).

²⁰ IUT, Institut des sciences humaines et sociales (INSHUS), Institut supérieur des lettres, des langues et des arts (INSULLA), Institut de mathématique et de physique (IMP), Institut national de chimie (INC), Institut des sciences naturelles (ISN), Institut du développement rural (IDR), Institut des sciences de l'éducation (INSE), Institut national de formation et des études cinématographiques (INAFEC), Ecole supérieure de droit (ESD), Ecole supérieure des sciences de la santé (ESSSA), Ecole supérieure des sciences économiques (ESSEC), Ecole supérieure d'informatique (ESI)

²¹ Faculté des langues, des lettres, des arts, des sciences humaines et sociales (FLASHS), Faculté des sciences et techniques (FAST), Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG), Faculté des sciences de la santé (FSS), Faculté de droit et de sciences politiques (FDSP).

5. Postulats de la recherche

Il s'agit d'énoncer quelques préalables théoriques à même de faire émerger la problématique de notre recherche.

5. 1. Les mouvements sociaux comme objet d'étude

Notre démarche voudrait interroger ici les modalités par lesquelles il est possible de saisir les mouvements étudiants comme mouvements sociaux. Olivier Fillieule en énonce trois à savoir, l'approche par le changement, par les acteurs et par leur *modus operandi*, c'est-à-dire l'action protestataire (Fillieule, 2009, p. 20).

Appréhender les mouvements étudiants par leur orientation vers le changement et la cible qu'ils identifient, c'est-à-dire l'Etat, suppose que l'on parte de l'idée que les mouvements sociaux défendent une cause. Ce qui est signifié ici, c'est le rapport à l'Etat et au changement (Siméant, 2013, p. 128). Une des limites de cette approche est de penser le mouvement social comme une catégorie globalement homogène que l'on oppose au pouvoir. Ce qui réduit à une conception binaire de la contestation. Les mouvements sociaux ne visent pas seulement à «changer» la société, mais éventuellement à préserver l'« autonomie du groupe », même s'il « semble difficile d'échapper à la fois à l'ombre de l'Etat et à celle du changement » (Ibid., p. 129). La focalisation sur le changement peut empêcher la prise en compte de l'hétérogénéité des acteurs qui, quoique réunis autour d'un projet commun, ne partagent pas forcément les mêmes objectifs.

La compréhension des mouvements sociaux peut se faire à travers les acteurs, c'est-à-dire les entrepreneurs des mouvements sociaux et les acteurs auxquels ceux-ci s'opposent. En distinguant la notion « d'entreprise de mouvement social » de celle de « mouvement social », on admet que celle-là permet de penser ensemble la multiplicité des orientations vers le changement, en rendant compte de la diversité des acteurs en lutte, sans réduire la contestation à l'opposition à l'Etat (Fillieule, 2009, p. 25). En effet, si la notion de mouvement social laisse penser à un groupe défini par avance, celle d'« entreprise » de mobilisation, plus dynamique, permet de raisonner en termes de « configurations d'alliances changeantes toujours susceptibles d'évoluer au cours de l'action et ne trouvant leur forme que dans l'actualisation des conflits » (Ibid., p. 27). Ainsi, les entreprises de mouvement social sont des entités fluides. Raisonner en termes d'entreprise de mobilisation permet aussi de mieux comprendre la place des individus au sein des mobilisations, dans le sens où les mobilisations n'ont pas de « membres », mais des

« participants ». En effet, la participation à une mobilisation ne passe pas forcément, comme dans le cas d'un syndicat, par une adhésion ou par un processus de recrutement. Elle « passe plus largement par le sentiment d'appartenir à un collectif plus ou moins défini » (Ibid.). Les raisons de la participation à une mobilisation sont variées. Si tous les participants à une mobilisation ne partagent pas les mêmes objectifs, les « entrepreneurs » de mobilisations, par leurs discours, tendent généralement à en unifier les revendications.

Enfin, l'approche des mouvements sociaux par le *modus operandi* consiste à explorer les modes d'action utilisés par les entrepreneurs de mobilisation. On privilégie ici le recours à l'action protestataire, c'est-à-dire « les formes d'action à la fois collectives, visibles » et visant « les acteurs désignés comme responsables du problème » (Ibid., p. 29-30). Une première objection à cette approche est que la focalisation sur les mobilisations empêche de s'intéresser aux devenir des anciens militants, aux possibles « reconversions » de leurs ressources acquises. Une seconde objection est que la définition des entreprises de mobilisation par le recours à l'action protestataire ne permet pas d'explorer les éventuels moyens déployés par l'État pour influencer directement sur une manifestation (Ibid., p. 32).

C'est pourquoi, en recourant à la catégorie d'entreprise de mouvement social pour l'étude des mouvements étudiants au Burkina Faso, il nous revient d'être attentif aux pratiques protestataires qui définissent le rapport à l'État et au changement, qui mettent en scène les entrepreneurs des mobilisations ainsi que les participants lors des manifestations (Siméant, 2013).

Notre questionnement sera donc le suivant : dans quelles mesures les pratiques protestataires sont-elles à même de nous renseigner sur la politisation des mouvements étudiants burkinabè et l'expression du politique dans ce pays ?

Notre hypothèse principale est que les entreprises de mouvements étudiants constituent un cadre d'analyse du politique au Burkina Faso et plus particulièrement un lieu d'expression du politique.

5. 2. Reconnecter entreprises de mobilisations étudiantes et ordre politique

Sans forcément surcharger les entreprises de mobilisations étudiantes de sens politique, on peut essayer de comprendre les processus émergents de politisation au sein de ces dernières. Des pratiques protestataires qui ne sont pas données comme politiques a priori sont cependant « orientées vers des cibles plus ou moins politiques ou renvoyant à l'État » (Siméant, 2013, p. 140-141). Le militantisme étudiant burkinabè a contribué à élargir l'espace démocratique

national au début des années 1990 en prenant part à l'appel au multipartisme. En témoigne la présence de l'Aneb à l'assemblée constituante de 1991. Plus récemment, au sujet de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, les syndicats étudiants tels que l'Aneb et la Fescibf, ont publié chacun une déclaration contre la mise en place du sénat au Burkina Faso et contre le projet de modification de l'article 37 relatif au mandat présidentiel. Il s'agit là d'un acte politique porté par des structures syndicales. La publication d'une déclaration est une prise de parole publique au nom d'un syndicat pour exprimer une position politique. Cette prise de parole publique se veut autonome, et peut être comprise comme une forme de « discours politique ». Dès lors, un « discours politique », à cause de son côté interactif apparaît comme une parole qui donne à voir un clivage et des camps, situant ainsi les syndicats étudiants du côté de l'opposition politique burkinabè contre le parti au pouvoir. En participant au débat politique autour des questions sur la situation nationale comme ils le font souvent, les deux syndicats étudiants contribuent à influencer et à forger une certaine opinion publique.

Dans l'analyse du rapport entre le syndicalisme étudiant et le fait politique, il convient de noter que la lutte des étudiants aux côtés de leurs alliés des syndicats des travailleurs a toujours généré des leaders d'opinion et des hommes politiques. M. Diawara a montré que « les crises politiques au Burkina Faso ont souvent été précédées ou sont la conséquence plus ou moins directe d'actions syndicales qui ont trouvé leur dénouement dans un changement de gouvernement ou de régime » (1996, p. 229). Le mouvement du 3 janvier 1966, qui a eu raison du régime du président Maurice Yaméogo, était bel et bien dirigé par les syndicalistes aux rangs des quels les mouvements étudiants. K. Sandwidi voit en cela « la première victoire du syndicalisme » qui désormais se considère comme « incontournable » (1996, p. 333). L'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 qui a eu raison du régime Compaoré a connu la participation des mouvements étudiants qui ont pris position dans le débat public contre le projet du président Compaoré et qui ont participé aux différentes mobilisations. Ainsi, « les syndicats ont toujours occupé une place centrale dans le système politique burkinabè, et l'action syndicale s'est souvent inscrite dans une stratégie de lutte politique » (Diawara, 1996, p. 229). D'où la problématique de l'autonomie politique des mouvements étudiants.

5. 3. Entre autonomisation et instrumentalisation politique

Dans certaines mobilisations étudiantes, il n'est pas toujours aisé de distinguer la ligne de démarcation entre le fait politique et le syndicalisme. Lors des manifestations estudiantines, en fonction du caractère politisant de l'événement, le risque est toujours grand que des tracts et

des déclarations de partis politiques circulent parmi les manifestants. Le quotidien *Sidwaya* n° 6880 du 14 mars 2011 révèle, au sujet d'une « marche » organisée par l'Aneb pour protester contre la mort de l'élève Justin Zongo, la circulation dans les rangs de manifestants, « de déclarations de soutien émanant de formations politiques ». La réaction des entrepreneurs de la mobilisation a été de faire détruire ces papiers distribués, revendiquant ainsi leur autonomie politique. Cette prise de distance affichée par rapport aux partis politiques suppose une connaissance des mécanismes de communication ou d'approches politiques.

A travers les discours des militants, il apparaît que sur les entreprises de mobilisations étudiantes plane la hantise de la récupération politique qui pourrait les décrédibiliser (Pommerolle, 2007, p. 166). La cristallisation observée autour de l'instrumentalisation politique des mouvements étudiants burkinabè peut s'expliquer par l'idée selon laquelle c'est le « discours politique » qui leur est refusé, et que les étudiants eux-mêmes revendiquent. Pourtant il est courant de lire dans la presse privée ou d'entendre dans les conversations ordinaires, des « discours politiques » tendant à remettre en cause le pouvoir. L'expression « discours politique » s'entend ici dans un sens large dans la mesure où l'on peut admettre qu'un syndicat (et même chaque citoyen) puisse tenir des propos « politiques » ou à caractère politisant.

Dans une étude sur le devenir social des militants Aneb, H. Cleaver utilise le concept d'autonomie pour décrire leur capacité à définir et à adopter des structures et des solutions indépendamment des structures sociales et politiques dominantes. Le militantisme de l'Aneb est centré, d'après l'auteure, sur le concept de « lutte » (2014). Ce concept se réfère à des efforts fournis pour défendre une cause et véhiculer un caractère « conflictuel » notamment dans le rapport du syndicat étudiant avec l'Etat. C'est au travers des luttes que ces jeunes négocient collectivement des espaces et des pratiques autonomes, dans la mesure où l'autonomisation peut s'entendre comme un processus large et permanent qui participe de la définition de soi. Envisager la question de l'autonomisation politique des luttes étudiantes ne suppose pas de croire qu'elles impliquent toutes les situations de confrontation au pouvoir. On est invité « à porter le regard en dehors des sites les plus évidents d'observation du politique » (Banegas, 2010, p. 3). En effet, les pratiques protestataires, loin d'être « neutres », permettent aux syndicats étudiants d'affirmer leur légitimité à protester dans un environnement qu'ils créent.

5. 4. Les pratiques protestataires comme analyseur du politique

Le choix des mouvements étudiants burkinabè comme objet d'étude nous oblige à aborder le politique en tant que processus (ou dynamique) et non la politique en sa dimension

institutionnelle (partis politiques). Le politique constitue un univers en construction, fait de pratiques, de rapports variables entre une pluralité d'acteurs. Notre approche du politique à travers le syndicalisme étudiant burkinabè déborde, sans les ignorer, les aspects institutionnels pour englober les rapports de force qui se nouent dans l'interaction entre des acteurs ou groupes d'acteurs ayant des représentations, des valeurs, des stratégies et des intérêts différents. Une telle démarche nous conduit à déplacer le regard que l'on porte sur l'objet politique, en privilégiant une lecture qui parte des pratiques protestataires des syndicats étudiants, à une approche centrée sur les institutions. Il ne s'agit pourtant pas de construire une opposition entre la sphère institutionnelle du politique (partis politiques, pouvoir, etc.) et l'espace de production politique par les syndicats étudiants, mais de souligner que le politique peut aussi s'appréhender à partir de l'étude de ces modalités d'expression (Traïni et Siméant, 2009 ; Mayrargue et Toulabor, 2009). L'étude se focalisera sur la construction sociale du politique dans le syndicalisme étudiant, c'est-à-dire sur les processus d'expression des dynamiques politiques lisibles dans les entreprises et les entrepreneurs des mobilisations étudiantes. Cela revient à analyser les lieux, les acteurs, les stratégies, les rapports dans les réseaux militants et donc à mettre en perspective les processus de politisation (Bonneval, 2011).

De façon concrète, cette étude vise à appréhender les processus par lesquelles des pratiques protestataires de deux syndicats rivaux, l'Aneb (Association des élèves et étudiants burkinabè) et la Fescibf (Fédération estudiantine et scolaire pour l'intégrité au Burkina Faso), peuvent être dotées de signification politique. Cela suppose que l'on réponde à la question du « comment » l'on proteste, en restituant « les dilemmes pratiques auxquels sont confrontés les acteurs dans le cours de la protestation (Siméant, 2005, p. 2).

Ce travail de repérage de la politisation des pratiques protestataires est une quête est complexe, dans la mesure où le politique ne se laisse pas appréhender de manière évidente et transparente. Toutefois, ce qui nous intéresse, n'est pas tant de savoir ce qui est politique, mais plutôt ce qui peut avoir une signification politique (Bayart, 1992 ; Mayrargue et Toulabor, 2009, p. 104-105). L'étude des mouvements étudiants burkinabè peut fournir une grille de lecture pour saisir la façon dont le politique est vécu, appréhendé, construit au Burkina Faso.

6. Choix méthodologiques

Nous voulons ici expliquer les choix de nos méthodes de recherche.

6. 1. Méthodes d'enquête

Deux étapes ont marqué notre démarche méthodologique dans le cadre de l'enquête.

La recherche documentaire : le travail documentaire s'est déroulé en France et au Burkina Faso. Il s'agissait pour nous de trouver l'angle d'approche du sujet en relisant certains ouvrages et articles scientifiques traitant des mouvements étudiants en Afrique et en participant au Séminaire « Lutter dans les Afriques ». Nous avons complété cette recherche par des archives de presse (médias locaux, journal de l'Aneb : *L'Etudiant burkinabè*) consultées sur le terrain au Burkina Faso. En effet, la presse burkinabè constitue un outil révélateur des rapports de force entre les associations étudiantes et les réseaux militants d'une part, et, d'autre part, entre les mobilisations étudiantes et l'Etat. C'est ainsi que nous avons opté progressivement de recentrer nos recherches autour de la thématique de la politisation des mouvements étudiants burkinabè. Cette orientation théorique est le résultat conjoint de nos recherches documentaires et de terrain.

L'enquête de terrain : Diverses formes d'investigation issues de différentes disciplines en sciences sociales ont été mobilisées pour cette recherche. Nous avons eu recours à des formes d'investigation empirique empruntées à l'histoire, à la sociologie et à l'anthropologie. Au cours de nos recherches de terrain, nous avons également cherché à récolter des données plus générales pour avoir une connaissance approfondie des milieux étudiés. Pour la collecte des données, les sources suivantes ont été mobilisées : entretiens au campus et en cités universitaires avec des membres de l'Aneb et de la Fescibf, articles de presse, article de revues, rapports d'organisations internationales, les rapports d'études sur l'enseignement supérieur au Burkina.

Le travail d'enquête sur le terrain a été décomposé en deux séjours : août 2014 et mars 2015. Les méthodes utilisées sont essentiellement qualitatives : nous avons réalisé vingt-six entretiens semi-directifs auprès de militants (trois jeunes femmes et vingt-trois jeunes hommes) des deux syndicats étudiants (dix militants et anciens militants Aneb et seize fescistes) et nous avons eu des rencontres informelles avec d'autres personnes (étudiants non syndicaux, journaliste). La durée des entretiens varie de 15 minutes à 1h 45, la durée moyenne étant de 30 minutes environ.

Notre connaissance du terrain constitue un atout. L'objet d'étude porte sur les mouvements étudiants de notre pays. Bien que n'ayant pas étudié au campus de Ouagadougou, nous connaissons bien ce cadre et la condition des étudiants pour y avoir été avec des camarades quand nous étions au pays. Nous sommes solidaire de certaines luttes étudiantes. Il en découle que nous assumons à la fois un rôle d'observateur et de co-acteur. Cette double posture qui nous permet d'analyser du « dehors » tout en étant concerné par l'objet d'étude, peut inversement comporter des risques d'interférences de notre jugement sur les résultats de l'analyse, comme

de l'interprétation. Tout dépendra de notre capacité à objectiver l'analyse. Nous sommes conscient que l'approche d'un sujet « politisé » comme le nôtre n'est pas toujours totalement « libre de valeur » malgré la volonté de respecter l'exigence wébérienne de « neutralité axiologique » afin de permettre au lecteur d'évaluer en toute connaissance de cause les conclusions formulées.

6. 2. Méthodes d'analyse des données du corpus

D'abord, l'approche thématique a permis de repérer les thèmes récurrents qui émergent des discours de militants : processus d'adhésion, dispositifs de fidélisation syndicale, etc. Ensuite, en nous inspirant de l'ouvrage collectif d'Anne Piret et *alii* sur l'analyse structurale²², nous avons, à travers l'analyse sémantique, cherché à comprendre le sens du discours des militants syndicaux tels qu'ils s'expriment, c'est-à-dire attribuer à ce que dit le locuteur le sens qu'il met effectivement. L'analyse structurale a permis de saisir les associations qui relient les thèmes d'un discours. Ce qui nous a amené à être attentif aux couples d'opposition s'exprimant dans les discours, aux choses dites et non-dites. Par exemple, le discours des militants fescistes tend à insister sur ce qu'ils perçoivent comme étant leur différence avec la Fesci ivoirienne ; cette focalisation sur le « différentiel » nous amène à explorer à l'opposé, les non-dits, les pratiques banales à même de suggérer des éléments de ressemblances entre les deux syndicats. Enfin, l'analyse linguistique nous a permis d'être attentif au style des récits, leur forme extérieure qui laisse percevoir le positionnement du locuteur par rapport à ce qu'il dit. L'usage de ces pronoms possessifs (« nous », « notre ») traduit une implication du locuteur dans ce qu'il dit, tout comme il peut établir une frontière entre « nous » et « eux ». Tandis que, lorsqu'on parle de « leur », comme réalité propre à « eux », le locuteur se situe en dehors d'une catégorie qu'il décrit. Nous avons aussi pu analyser les façons de nommer les événements et les lieux avec les représentations qu'elles véhiculent.

6. 3. Justification de la démarche méthodologique

Le recours à une démarche qualitative se justifie par le fait que nous sommes dans une approche compréhensive d'un phénomène social et politique que sont les mouvements

²² PIRET, NIZET, BOURGEOIS, *L'analyse structurale: Une méthode d'analyse de contenu pour les sciences humaines*, De Boeck Université, 2005.

étudiants. Le choix de l'approche qualitative se justifie par le fait qu'il s'agit d'appréhender des pratiques protestataires d'une catégorie sociale à laquelle on attribue collectivement une représentation. Jean- Claude Kaufmann fait remarquer que « la démarche compréhensive s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur par le biais du système de valeurs des individus » (Kaufmann, 2001, p. 23). Notre démarche vise à saisir la politisation des entreprises de mobilisations étudiantes. Il s'agit aussi de voir comment les acteurs syndicaux sont « façonnés » ou se laissent « façonner » dans leurs représentations syndicales (Sawicki et Siméant, 2009).

Notre travail comprend deux grandes parties.

La première partie s'interroge sur les devenir militants des syndicats étudiants. Nous avançons ici l'hypothèse d'un enchevêtrement des configurations (socialisation antérieure, situation de mécontentement, etc.) qui constituent des foyers potentiels d'engagement syndical. L'adhésion suppose l'existence d'entrepreneurs de recrutement dans la construction de « ce qui fait problème » et dans la constitution en groupe victime en vue du « passage à l'acte ». Il s'agit aussi d'explorer la nature et la portée réelle des formes d'inscription des mobilisations étudiantes dans l'espace public. Les syndicats étudiants ne sont pas dans un rapport de force unilatéral face au pouvoir. Ils sont « multipositionnés » à travers des « jeux d'alliances » avec des syndicats de travailleurs et autres organisations de la « société civile » où l'on retrouve souvent d'anciennes figures du mouvement étudiant. Ces multiples connexions constituent des espaces de transfert de savoirs faire et de reconversions de carrières militantes.

La deuxième partie s'intéresse aux luttes de positionnement et de représentations syndicales : Nous avançons l'hypothèse que les luttes de représentations syndicales constituent un descripteur de clivages. Le pluralisme syndical amorcé dans les années 90 reste dominé par une monopolisation de la représentation syndicale par l'Aneb, ce qui interroge le positionnement des autres syndicats comme la Fescibf. Le problème de la représentation syndicale, notion aux contours flous, soulève la question du rapport entre militants syndicaux et l'ensemble des étudiants.

PREMIERE PARTIE

DEVENIRS MILITANTS ET STRATEGIES D'EXTRAVERSION DES SYNDICATS ETUDIANTS

Par quels canaux entre-t-on en contact avec un syndicat étudiant ? L'adhésion syndicale passe-t-elle par l'insertion dans des réseaux sociaux structurés dans et/ou hors du campus (la socialisation dans des organisations de jeunesse ou dans le domaine associatif, etc.) et, si oui, lesquels ? Faire la sociologie des adhérents implique une prise en compte de leurs trajectoires. Du côté des organisations syndicales on doit s'interroger, d'une part, sur les modalités de recrutement des nouveaux militants et, d'autre part, sur le dispositif organisationnel mis en place pour la construction du sujet militant et sa fidélisation syndicale. Il faudra aussi montrer comment les syndicats étudiants mettent à profit leurs connexions multiples pour étendre leur influence, assurer le recrutement et les reconversions de carrières militantes.

I. Processus d'adhésion, dispositifs de recrutement et de fidélisation

Il s'agit de questionner les mécanismes d'adhésion et de mobilisations syndicales. En partant du discours des militants, nous tenterons d'examiner le « pourquoi » et le « comment » de leur engagement syndical : qu'est-ce qui amène les gens à militer ou, au contraire, à faire défection ? Y a-t-il des configurations favorables à l'engagement syndical ? Telles sont les interrogations auxquelles on s'efforcera d'apporter un début de réponse. Nous avançons l'hypothèse d'un chevauchement des processus (socialisation antérieure, mécontentements nés des difficiles conditions de vie et d'études, etc.) par lesquels s'opère l'engagement syndical des étudiants.

1. Des configurations favorisant l'engagement syndical

Il s'agit ici de repérer les dispositifs ou mécanismes qui fournissent l'occasion aux « recruteurs » d'entrer en contact avec les étudiants.

1. 1. Des foyers de mécontentements comme ressources potentielles à l'engagement

L'entrée dans le syndicalisme étudiant peut être le corollaire de la découverte des formes de dysfonctionnement dans les conditions de vie et d'études au campus. Ce contexte peut susciter une révolte individuelle et/ou collective (née d'une forte perception de l'absence de respect dans les dispositifs pédagogiques ou d'une impression de cafouillage dans la tenue effective des devoirs programmés, etc.) qui débouche sur l'engagement syndical. L'expérience de Tiendrébéogo (Aneb) et d'« Emi la Légende » (Fescibf) éclaire cette piste. Leur décision de militer est née d'un événement déclencheur lié à la question des devoirs.

Dans le cas du militant Aneb, en 3^{ème} de licence, le devoir programmé a eu effectivement lieu, mais le problème est né du retard accusé par l'administration dans la publication des notes :

« On a attendu pratiquement pendant 3 mois sans avoir nos résultats. Et on s'est levé, d'un mouvement spontané, on est venu, on a même cassé le jour-là les vitres du bureau du directeur, et, séance tenante, ils ont fait sortir les résultats. Et quand ils ont fait sortir les résultats, plus de 60% des étudiants n'avaient aucune note [c'est-à-dire 0] [...] Des étudiants ont été obligés de reprendre parce qu'ils n'ont pas pu retrouver leur copie pour réclamer. Et ça bon, vous voyez que c'est pas facile » (Tiendrébéogo).

De l'attente des résultats est née la révolte qui a provoqué un « mouvement spontané » de revendication (avec casses) mené par des individus ayant pour intérêt commun d'attendre les notes. A quoi l'étudiant fait-il référence en parlant de « mouvement spontané » ? S'agit-il d'un phénomène qui se produit sans avoir été provoqué par qui que ce soit, ou bien pense-t-il à une action qui se déclenche sans une organisation préalable ou sans s'inscrire dans un cadre institutionnel, syndical par exemple ? Le caractère « spontané » d'une action collective, dans le sens où elle se déclenche sans avoir été organisée en amont par des « entrepreneurs » de mobilisation qui donnent le signal mettant en route le processus de revendication, demeure problématique. On ne saurait minimiser le rôle de ces « entrepreneurs » qui, sans agir directement au nom d'un syndicat, utilisent cependant leur savoir-faire acquis dans le cadre d'une expérience syndicale ou associative antérieure. Dans le cas de Tiendrébéogo et ses camarades, cette première action revendicative dite « spontanée » qui, si on l'admet, n'est pas conduite par une organisation syndicale, a mis la « pression » sur la direction de l'Unité de formation et de recherche qui a publié les résultats. Si le motif premier du mouvement dit

« spontané » était d'avoir les notes du devoir, on observe que le mécontentement s'est intensifié pour deux raisons : au regard d'abord du sentiment d'échec général (plus de 60% ont eu 0), ensuite de l'absence de « copies » pour procéder à la réclamation. La corporation Aneb de l'Unité de formation et de recherche concernée va saisir cette occasion (une situation de mécontentement et de révolte touchant les conditions d'étude) comme cadre potentiel de recrutement. Il s'agit pour l'association étudiante de persuader quelques-uns des étudiants mécontents de la nécessité de formuler leurs mécontentements dans un cadre institutionnel, c'est-à-dire syndical, pour être écoutés. En effet, seuls les syndicats reconnus comme « représentatifs » (et non les individualités) des étudiants par l'administration universitaire peuvent avoir une parole publique et être écoutés. L'enrôlement syndical de Tiendrébéogo a été motivé par ce contexte.

Pour « Emi la Légende » (Fescibf), c'est un devoir programmé en 2^{ème} année de Lettres Modernes et boycotté deux fois par l'Aneb, qui a mis en route son engagement syndical : *« On avait un devoir de Semestre 3 qui était programmé, et on est venu, y a la structure Aneb qui a boycotté le devoir ; ils ont programmé le devoir encore à une date ultérieure, on est venu encore pour composer et, l'Aneb est venue encore boycotter le devoir »*. Les motifs du boycott sont liés au fait que la direction de l'Ufr/lac (Langues, arts et communication) refusait de prendre en compte une liste d'étudiants censés reprendre certaines matières non-validées. Cette revendication a fait l'objet d'un dialogue préalable entre la corporation Aneb et la direction de l'Ufr concernée. L'échec du dialogue a conduit à une radicalisation du mouvement étudiant qui s'est traduite par le boycott répété du devoir programmé. Ce boycott a consisté, pour des militants Aneb, non seulement à refuser de participer au devoir, mais aussi à empêcher que cette évaluation ait lieu (empêcher professeur et étudiants concernés d'accéder à la salle où devait avoir lieu le devoir en bloquant la porte d'entrée). C'est dans ce contexte que l'étudiante, frustrée de n'avoir pas été écoutée par les militants de Aneb, a été contactée par la Fescibf, un syndicat concurrent à l'Aneb. La fédération étudiante va chercher à définir avec la jeune femme « le malaise » et identifier l'adversaire (l'Aneb), l'objectif étant de donner une dimension syndicale à cette lutte en adhérant à la Fescibf. C'est de là qu'a commencé le processus d'engagement syndical d' « Emi la Légende ».

Ces deux situations de mécontentements qui ont provoqué la révolte chez des étudiants, ont été des ressources potentielles à l'engagement syndical et donc au recrutement par les syndicats. Le décisif dans l'engagement syndical est le sentiment que quelque chose doit être entrepris pour sortir d'une situation jugée inacceptable. Dans ce contexte de mécontentements, on peut penser que, les « entrepreneurs » de recrutement devraient pouvoir mobiliser tous les

étudiants qui subissent les mêmes inconvénients (boycott de devoir, retard des notes et « copies » non restituées), mais cela n'a pas été le cas. Dans les deux situations évoquées, d'autres étudiants concernés par la même situation se sont abstenus de participer à l'enrôlement syndical; en revanche, la démarche des agents « recruteurs » a pu peut-être susciter des comportements de solidarité de la part de ces étudiants sans que cela débouche sur un engagement syndical. Ce double phénomène montre la complexité du lien entre insatisfaction et engagement syndical, tout mécontentement ne débouchant pas sur une adhésion syndicale (Braud, 2011, p. 371).

Selon un autre registre, pour le fesciste Ibala arrivant nouvellement au campus de Ouagadougou, en provenance de la Côte d'Ivoire, l'événement déclencheur a été son expulsion du domicile de son oncle qui l'hébergeait. Le climat de plus en plus tendu entre l'étudiant et son oncle était lié à ses rentrées tardives le soir ainsi qu'à ces absences de la maison. En effet, pour avoir une place assise à l'amphi, l'étudiant devait partir de chez lui à 4h du matin, à vélo (l'itinéraire de chez lui au campus n'étant pas desservi par le bus) pour être au campus dès 5h. En outre, les cours finissant parfois à 21h, il rentrait à la maison quand tout le monde est endormi. Son oncle (qui n'est pas allé à l'école), ne comprenait pas ce rythme d'étude et pensait plutôt que son neveu avait d'autres rendez-vous que l'école. L'étudiant a été expulsé du domicile par son oncle, un soir, alors qu'il rentrait vers 22h. Dans ce cas de figure, il s'agit d'une situation *a priori* extérieure au campus mais qui joue directement sur l'étudiant dans la mesure où il est question de son logement. S'en suivent pour lui révolte et colère. Dans cette situation où il se perçoit comme victime, l'étudiant bénéficie de la solidarité des membres de la Fescibf, qui l'hébergent avant qu'une chambre lui soit attribuée en cité universitaire. Dans ce contexte de révolte où l'étudiant et les « recruteurs » se constituent en groupe victime, le réseau de solidarité étudiante activé a été le canal par lequel s'est opéré son engagement syndical au sein de la Fescibf.

Les « recruteurs » syndicaux jouent sur les situations de mécontentement et/ou de révolte où ils tentent de persuader leurs camarades de la nécessité d'une lutte organisée dans un cadre syndical pour l'amélioration de leurs conditions de vie et d'étude. Il convient de noter ici l'importance du travail de persuasion opéré par les « recruteurs » syndicaux, dans la construction sociale des perceptions de « ce qui fait problème » pour le monde étudiant. Le renforcement de ces perceptions contribue à la victimisation des étudiants qui subissent en commun « un même problème ». Le processus d'engagement syndical est présenté comme pouvant permettre d'identifier les obstacles et de dégager les objectifs communs en vue d'une

lutte organisée. (Braud, 2011, p. 373). Pour d'autres étudiants, le processus d'adhésion syndicale résulte d'expériences acquises avant l'entrée au campus.

1. 2. Socialisation associative et/ou syndicale antérieure au campus

Parmi les réseaux préalables à l'engagement syndical, il convient d'en distinguer ceux découlant de l'appartenance à des organisations, associatives et/ou syndicales, fruit d'une sociabilité formelle, de ceux qui sont caractéristiques d'une sociabilité informelle, familiale, ou amicale. Ces différentes relations, comme le montrent les entretiens réalisés, se superposent fréquemment.

Pour certains étudiants, la décision de militer découle d'une expérience syndicale antérieure au campus, c'est-à-dire au collège ou au lycée où ils ont acquis une expérience de la revendication par les grèves. Cette expérience peut être diversifiée car le jeune militant peut appartenir à plusieurs groupes à la fois : le « fesciste » Ibala, alors qu'il était lycéen, a été délégué de classe, « chairman » du club d'anglais, et membre de l'organisation du club Unesco. Sur son adhésion à la Fescibf, l'étudiant explique :

« Maintenant pour ce qui concerne la Fescibf, j'ai été contacté par des amis qui faisaient la même classe que moi ; chaque fois ils me parlaient de ce sujet, de venir que c'est beau. [...] j'avais cette idée-là de militer mais je ne savais pas au fait dans quelle structure entrer [...]. Et c'est là, après un bon moment de réflexion, je me suis engagé au sein de la Fescibf ».

On peut relever ici « l'influence » des pairs dans l'engagement syndical d'Ibala. C'est une socialisation à la lutte syndicale par les pairs à travers une « campagne de proximité » (*j'ai été contacté par des amis qui faisaient la même classe que moi*) où chaque militant parle de l'intérêt de la lutte syndicale à son entourage. On a là une sociologie de base du recrutement militant : l'insertion dans des réseaux informels déjà là et utilisés par des « entrepreneurs » de mobilisation. Mais on ne doit pas non plus ignorer l'expérience acquise par Ibala au lycée. Son engagement antérieur dans le milieu associatif a pu être capitalisé et reconverti dans le militantisme syndical. L'existence de dispositions préalables a été confortée par « l'influence » des pairs.

Thiombiano quant à lui, a commencé son militantisme dès le collège au sein de la Jeunesse étudiante catholique (JEC), un mouvement à caractère religieux regroupant des étudiants et des élèves, et dont le lieu principal d'action est le milieu scolaire et universitaire.

Ce mouvement d'action catholique est arrivé au Burkina Faso en 1947 et existe dans la plupart des lycées et collèges du pays. C'est au sein de cette structure religieuse qu'il a accumulé des savoirs faire et une expérience militante. Suite à l'assassinat du journaliste N. Zongo, le 13 décembre 1998, alors que Thiombiano était en classe de 1^{ère}, la Coordination des élèves et étudiants du Burkina a été mise en place sous le leadership de l'Aneb, avec des représentations dans les provinces du pays. C'est à cette époque que s'opère pour Thiombiano le passage du mouvement catholique à cette coordination des élèves et étudiants dont il devient un des leaders dans sa province du Gourma. L'objectif de cette coordination était d'exiger du pouvoir en place la vérité et la justice pour le journaliste N. Zongo. Par ce biais, l'élève va participer à des rencontres nationales en tant que délégué des élèves au niveau de sa province. Ces rencontres nationales deviennent des réseaux où il fait la connaissance non seulement de leaders lycéens qu'il retrouvera plus tard au campus, mais aussi de responsables de l'Aneb qui le coopteront dès son arrivée au campus (dès sa première année au campus, il est le candidat présenté par l'Aneb et élu comme délégué général de l'Ufr/sjp (sciences juridiques et politiques). C'est la preuve que l'entrée en contact avec un syndicat étudiant peut se faire hors du campus et devenir un relais de recrutement dans le long terme. De plus, la trajectoire de Thiombiano révèle que la socialisation antérieure peut s'élaborer à partir d'une pluralité d'appartenances plus ou moins structurantes dans le devenir syndical.

Tout comme Thiombiano, Zoeyinga et Bangou, alors lycéens, ont été militants de la Jeunesse étudiante catholique, avant de reconvertir leurs expériences à caractère religieux en engagement syndical au sein de l'Aneb. Ces procédures de socialisation religieuse ont conduit Bianchini P. et Korbeogo G. à relever la spécificité syndicale des étudiants chrétiens très activistes dans les organisations syndicales étudiantes. Les deux auteurs ont vu dans les mouvements chrétiens au Burkina Faso, tels que les « Coeurs Vaillants et Ames Vaillantes », la Jeunesse étudiante catholique, le scoutisme, « des milieux propices permettant à l'enfant et au jeune d'acquérir des expériences culturelles convertibles dans l'espace syndical étudiant ». Toutefois, selon une nuance apportée par les deux auteurs, « l'influence religieuse sur les représentations et les pratiques syndicales diverge selon l'ancrage social et le niveau de pratique des religions » (2008, p. 51-52).

D'autres profils de militants syndicaux témoignent d'une socialisation antérieure dans le cadre de la vie associative en milieu scolaire : Coulibaly (Aneb) a milité dans l'association des scolaires de la Comoé (ASC). Le fesciste « Mysterio » a été président d'un « club santé » tout en sympathisant avec les militants de la Fesci ivoirienne. Le fesciste « le Cerveau » a évolué dans une association des élèves burkinabè en Côte d'Ivoire. Chercher à connaître la

provenance des militants peut amener à découvrir leurs profils diversifiés : certains ont eu une expérience syndicale et/ou associative avant leur arrivée au campus tandis que d'autres n'en ont pas eu. Konombo, aujourd'hui militant Aneb, a acquis son expérience syndicale dans la Fesci ivoirienne ainsi qu'au sein d'autres organisations associatives des élèves. L'observation participante réalisée au campus de Ouagadougou a permis de constater que certains étudiants qui ont eu une expérience syndicale avant le campus n'adhèrent pas à une structure syndicale dès leur arrivée au campus. Tandis que d'autres qui arrivent au campus sans expérience syndicale ni associative, adhèrent à une structure syndicale selon qu'une situation de mécontentement a pu déclencher leur engagement syndical. Pour d'autres militants syndicaux, le processus d'adhésion s'inscrit dans le passage d'un syndicat étudiant à un autre.

1. 3. La migration syndicale comme modalité de réengagement

La migration syndicale consiste au passage d'un syndicat étudiant à un autre au sein du campus de Ouagadougou. Nos données ont révélé un mouvement à sens unique à savoir le passage de l'Aneb à la Fescibf sans que nous ayons pu vérifier l'existence du sens inverse ou en direction d'autres syndicats. Les fescistes « l'empereur Mansa kankan » et Ouattara ont tous deux appartenus à la Fesci ivoirienne. A leur arrivée au campus de Ouagadougou en 2012 (alors que la Fescibf n'était pas encore née), ces deux étudiants ont d'abord milité dans l'Aneb avant de rejoindre la Fescibf dès sa création en 2013. Il en est de même pour « Besco le Silencieux » dont la carrière militante a commencé en Côte d'Ivoire alors qu'il était en classe 4^{ème}. C'est donc là-bas qu'il s'est forgé une carapace de militant syndical avant son arrivée au campus de Ouagadougou. L'entrée dans la vie universitaire, dans un nouvel environnement, est suivie d'un temps d'observation et d'adaptation avant d'entrer en contact avec l'Aneb. C'est finalement à l'invitation des « camarades » qu'il rejoindra la Fescibf.

Pour ces trois étudiants, si leur adhésion au premier syndicat étudiant burkinabè découle d'une volonté de poursuivre la lutte syndicale en raison de leur expérience antérieurement acquise, le passage de l'Aneb à la Fescibf les place en situation de « mobilité syndicale », entre un sentiment de déception vis-à-vis du syndicat de départ et une impression de nouveauté dans les modes d'action impulsés par le syndicat d'accueil. Dans ces cas de figure, l'engagement à la Fescibf s'est fait par cooptation (en raison de leur expérience syndicale acquise à la Fesci ivoirienne) de sorte que l'on doit se demander quand s'est opérée la rupture avec l'Aneb : avant ou après la rencontre avec la fédération estudiantine ? Il apparaît, au regard du discours des militants concernés, que c'est l'adhésion à la Fescibf qui a provoqué la rupture avec l'Aneb, ce

qui n'exclut pas le fait que le processus de rupture avec l'Aneb ait été antérieur à l'adhésion à la Fescibf. On peut se demander ce qui a pu amener ces militants à passer d'un syndicat à l'autre. Comment ce passage est-il perçu par les deux structures syndicales : le syndicat de départ et celui d'accueil ? Ces exemples montrent que les trajectoires des militants ne sont pas toujours linéaires mais qu'elles sont faites aussi de constructions militantes (engagement dans l'Aneb), de reconstructions (nouvelle adhésion à la Fescibf) et de déconstructions (abandon de l'Aneb). Ces défections enregistrées par l'association étudiante au profit de la jeune fédération estudiantine constituent un terrain de matérialisation de l'opposition et de la concurrence entre les deux syndicats que nous mettrons en lumière dans ce travail.

Il en découle l'existence de configurations propices à l'engagement syndical, qui se caractérisent souvent par un enchevêtrement de liens de divers ordres (amicaux, syndicaux, associatifs, ou religieux). Ce modèle d'interprétation permet de relativiser, sans la nier, l'importance souvent donnée aux dimensions idéologique et cognitive de l'engagement syndical ; en effet, comme l'ont souligné Duriez et Sawicki, « la conformation idéologique » apparaît comme « coproduite par les réseaux sociaux et par l'institution » (2003, p. 18).

Il faut aussi préciser les liens qui conduisent à rejoindre un syndicat étudiant ou une mobilisation étudiante et ceux qui conduisent à y demeurer investi. Les indicateurs utilisés pour mesurer la sociabilité antérieure à l'adhésion syndicale n'en fournissent qu'une approximation : Les termes utilisés « ami », « camarade » sont flous et recouvrent des relations au contenu fort variable, tout comme celui d'« influence » par les pairs. Les entretiens que nous avons menés montrent clairement l'entrecroisement des logiques et des influences qui conduisent à un moment et dans un contexte donnés une personne à « s'engager » syndicalement.

L'idée, souvent exprimée, que ceux qui s'engagent dans un syndicat étudiant sont ceux qui sont préalablement les plus insérés dans des réseaux syndicaux n'est que partiellement confirmée dans la mesure où d'autres militants sans insertion préalable dans un réseau formel, en fonction des situations de mécontentements enregistrés au campus, décident de s'engager.

1. 4. Réseaux informels de sociabilité et entrée(s) en syndicalisme

Notre enquête confirme l'existence d'une différence dans les conditions et les motivations de l'adhésion à un syndicat étudiant. L'illustration en est donnée dans les réponses à la question sur les circonstances de l'adhésion syndicale. L'adhésion syndicale obéit bien évidemment à d'autres logiques, individuelles (dispositions biographiques) et collectives. Elle n'en est pas moins facilitée lorsque l'individu trouve parmi ses proches des personnes qui

comprennent ou soutiennent sa démarche, voire exercent d'amicales pressions pour qu'il adhère. Au titre des sociabilités familiales et /ou informelles, Dramane a été « sensibilisé » par son « petit tonton » membre de l'Aneb, arrivé au campus trois ans avant lui. Coulibaly tout en militant dans les organisations associatives des élèves de sa province, a été « sensibilisé » par un ami membre de l'Aneb, arrivé au campus quelques années avant lui. Il faut souligner que lorsque Bandé arrive pour la première fois au campus, il a été guidé par deux militants Aneb pour retrouver l'amphi où devait avoir lieu la réunion de rentrée. C'est au travers de cette rencontre que les deux militants lui ont parlé du syndicat étudiant et des luttes menées au campus. Bandé dit avoir adhéré aussitôt. Faut-il y voir un acte de reconnaissance pour ces étudiants qui l'ont aidé à se repérer ? Où est-ce, pour le nouvel arrivant au campus, un début de construction d'un réseau dans un univers où il semble perdu (il vient d'une province éloignée de la capitale) ? L'étudiant justifie son adhésion presque immédiate par la force de persuasion des agents « recruteurs ». Pour ces derniers, cela relève d'une stratégie de recrutement.

En amont de l'engagement et au titre des réseaux informels, la famille (qui peut faciliter ou dissuader), les amis, les camarades d'école, etc. apparaissent non seulement comme des instances de socialisation, mais comme les vecteurs de la prise de contact avec les organisations syndicales scolaires et étudiantes. Les relations et les informations qu'ils procurent et la persuasion qu'ils exercent, facilitent ou au contraire freinent l'engagement militant. En ce sens, il est possible d'avancer avec Duriez et Sawicki que « ces interactions sociales [...] servent de passerelle pour relier les structures à l'intention de l'acteur » (2003, p. 17), pour connecter les syndicats étudiants et le militant potentiel.

On doit évoquer la sous-représentation des jeunes femmes au sein de ce militantisme syndical. Si, au niveau de la Fescibf, nous avons pu réaliser trois entretiens avec des jeunes femmes, du côté de l'Aneb, cela n'a pas été possible. Pourtant nous avons rencontré des déléguées Aneb jeunes femmes au campus, qui ont refusé de nous parler sans l'autorisation de leur responsable. Cette autorisation n'a jamais été obtenue jusqu'à notre départ malgré le contact constant que nous avons maintenu avec le président de l'Aneb Ouaga. Si les jeunes hommes ont la possibilité de se prêter à nos entretiens sans recourir à leurs responsables, les jeunes femmes doivent au préalable obtenir l'autorisation de parler de l'Aneb à une personne extérieure. Est-ce un manque d'assurance supposé chez les jeunes femmes ou est-ce le poids de la hiérarchie masculine ? L'argument commode de la peur des jeunes femmes face à la lutte syndicale et des effets de l'autorité familiale, demande à être dépassé. L'existence d'une cellule féminine dans l'Aneb est censée permettre aux jeunes femmes de se parler librement entre elles à l'intérieur du groupe syndical mais la prise de parole en direction de l'extérieur est soumise à

contrôle. Plusieurs contraintes (extérieures mais aussi intérieures) sont à l'origine des limites dans l'expression syndicale des militantes.

L'engagement syndical peut être aussi marqué par l'origine sociale.

1. 5. Origines sociales et engagement syndical

Bianchini et Korbeogo ont évoqué la question des origines sociales des militants Aneb. Parler de l'origine sociale des étudiants, c'est faire référence au positionnement de ces derniers au regard de la stratification sociale. C'est dans ce sens que les deux auteurs ont montré que « les étudiants sont d'autant plus enclins à s'engager dans l'action syndicale qu'ils sont d'origine rurale et modeste ». Cette affirmation se vérifie au regard des profils des militants que nous avons rencontrés, qu'ils soient de l'Aneb ou de la Fescibf. Cette origine sociale populaire se caractérise par la faiblesse des revenus dont les conséquences s'exercent sur les conditions de vie des étudiants. A travers des formules propres à leur milieu, les étudiants expriment ces clivages sociaux : ainsi en est-il de l'usage métaphorique du terme de « gâteaux » (avec un sens péjoratif) pour désigner les étudiants issus de milieux favorisés ou supposés proches du régime au pouvoir, « peu enclins à s'engager dans des actions revendicatives ou à adhérer à un syndicat ». On peut parler ici « d'effets mobilisateurs de la précarité » (Bianchini et Korbeogo, 2008, p. 51-52) pour montrer l'influence des catégories sociales défavorisées sur l'engagement syndical des étudiants.

Sous ce registre des origines sociales, mais dans un sens plus large, il convient de prendre en compte la socialisation antérieure issue de la provenance géographique des étudiants. Au campus de Ouagadougou, on peut distinguer trois groupes de provenance : les étudiants de la diaspora burkinabé, les « ruraux » et les citadins (Ibid.).

D'abord, les « citadins » qui sont généralement issus de milieux sociaux favorisés, et qui ont des avantages sociaux, intellectuels et/ou économiques. On peut invoquer ici, avec P. Bourdieu, les notions du « capital social » (ensemble des ressources relationnelles dont disposent les agents sociaux), du « capital économique » (revenus, patrimoine) et du « capital culturel » (connaissances des codes, maîtrise de certains savoirs) (1986). Les étudiants dits « citadins » bénéficient d'un réseau de relations durables (carnet d'adresses, relations sur lesquelles s'appuyer, amis, connaissances). L'appartenance à ces positions sociales aisées explique la désaffection de beaucoup de citadins pour le syndicalisme étudiant.

Ensuite, les « ruraux » ou « provinciaux » constituent les étudiants provenant de milieux populaires, et qui sont confrontés à un nouvel environnement citadin. Dans cette catégorie, on

peut affecter tous les militants Aneb que nous avons rencontrés (issus de milieu rural, venant des provinces éloignées par rapport à la capitale Ouagadougou). Ces étudiants le font sentir à la question de savoir ce que leurs parents pensent de leur engagement syndical, comme le montre Bandé : *« Ils (ses parents) sont en province, et honnêtement je ne leur ai pas dit que je milite ; puisque pour leur dire même, pour qu'ils comprennent, c'est un peu difficile, parce que c'est des paysans, donc pour leur faire comprendre certaines choses c'est difficile »*. L'étudiant pointe ici le manque du « capital culturel », c'est-à-dire la connaissance des codes pour comprendre ; ce qui n'implique pas la faiblesse du « capital économique ».

Enfin, les étudiants de la diaspora burkinabè constitués surtout de Burkinabè nés en Côte d'Ivoire. Pour nombre d'entre eux, leur premier contact avec leur pays d'origine s'est fait avec leur arrivée au campus. Ces étudiants vivent des ruptures tout en faisant face à un nouvel environnement où ils doivent chercher leurs repères. Tout comme les « ruraux », en plus des « désavantages sociaux », les étudiants burkinabè de la diaspora sont « victimes de déséquilibres dans l'attribution des bourses et dans l'orientation dans les filières les moins prestigieuses socialement » (Bianchini et Korbeogo, 2008, p. 53). Ce déséquilibre est également perceptible dans l'attribution des chambres dans les cités universitaires. Le Centre national des œuvres universitaires (Cenou), structure chargée de la gestion du logement et de la restauration des étudiants, a logé en 2012, environ 4100 étudiants sur une demande de 12000, soit à peu près 34% des requêtes)²³. Cette demande est plus forte du côté des étudiants venant des « provinces » et de ceux issus de la diaspora. A titre d'illustration, la cité universitaire de Kossodo est l'expression de la difficile condition étudiante que partagent ces deux dernières catégories : les « ruraux » et les étudiants burkinabè de la diaspora. En effet, ouverte en 2008, cette résidence étudiante, non desservie par le transport urbain, est la plus éloignée de la ville (et du campus : environ 1h à vélo) et la plus importante en termes de capacité d'accueil : sur les 7 cités que compte le campus de Ouagadougou, la cité de Kossodo aurait, selon les prévisions, une capacité d'accueil de 1500 lits. Dans les critères d'attribution des chambres, cette cité donne la priorité aux étudiants des « provinces » les plus éloignées de la capitale, ceux qu'on appelle les « provinciaux » et les étudiants burkinabè de la diaspora qui souvent « ne savent vraiment pas où aller », leur parents étant en Côte d'Ivoire. Dans cette cité où nous avons réalisé quelques entretiens, se dégage l'impression d'une catégorie étudiante « à part ». Si le discours des

²³ Comité *Ad hoc* de réflexion sur l'université du Burkina Faso, *L'enseignement supérieur au Burkina Faso : diagnostic, défis et normalisation de ses institutions*, septembre 2012, p. 84 http://www.univ-ouaga.bf/img/pdf/_car_rapport_general_final_24102012_1152_.pdf.

résidents de la cité laisse voir ce sentiment d'abandon, ces derniers manifestent toutefois un élan de solidarité entre eux.

Au processus d'adhésion syndicale s'ensuit souvent celui de la désaffection syndicale.

1. 6. Contextes de défection et motifs de désengagement

Si certains militants adhèrent plus ou moins durablement à un syndicat étudiant, il est à noter que d'autres abandonnent la lutte syndicale. Qu'est-ce qui peut expliquer ces défections ? Les relations nouées au sein des syndicats étudiants sont souvent analysées comme des éléments forts du maintien de l'engagement, la fidélisation au syndicat s'étant construite sur la base de dispositifs organisationnels et fonctionnels (lieux et rythme des rencontres). Ainsi l'attachement à l'organisation syndicale a pu être expliqué par la force des liens au sein du groupe militant (Duriez et Sawicki, 2003, p. 17). Peut-on soutenir à l'inverse, que la désaffection est liée à la faiblesse des liens au sein du syndicat ? Nous allons tenter d'abord d'examiner dans quelles mesures des militants peuvent être amenés à la défection. On peut recourir aux catégories *Exit, Voice and Loyalty* (défection, prise de parole, et loyauté) élaborées par A. Hirschman²⁴ comme des possibilités ouvertes à un individu qui souhaite réagir face à une situation insatisfaisante dans une organisation syndicale par exemple. La défection (*exit*) peut se traduire par le fait d'abandonner une organisation syndicale. La prise de parole (*voice*) est l'expression du mécontentement lors d'une action protestataire, dans le cadre d'une structure à caractère revendicatif. La loyauté (*loyalty*) peut conduire à garder le silence en cherchant à se conformer à l'institution malgré l'insatisfaction. Elle peut s'expliquer par l'attachement à l'égard de l'organisation ou la crainte d'autres conséquences dommageables pour l'individu. Les trois comportements sont donc interdépendants. Nous nous emploierons ici à l'examen de la posture de défection (*Exit*). Quelles sont les causes liées à l'abandon de l'engagement syndical ?

Il peut s'agir de difficultés organisationnelles du temps au regard des exigences pédagogiques (études, devoirs), de l'engagement syndical (réunions diverses, action sur le terrain), et les contraintes familiales pour quelques-uns, etc. L'engagement syndical implique un investissement additionnel (en termes de disponibilité) aux exigences ordinaires liées aux études dans l'organisation du rythme de vie et d'étude. Des militants Aneb insistent sur la

²⁴HIRSCHMAN O. A. 1970, *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Harvard University Press, 1970,162p.

dimension contraignante de l'engagement syndical, dans laquelle ils trouvent une explication à certaines défections. A ces difficultés organisationnelles liées à la gestion du temps, s'ajoutent d'autres difficultés en rapport avec les conditions de vie et d'étude (problèmes liés au logement, au transport, à la restauration) :

« Y a d'autres également, sur le campus on connaît des difficultés, les conditions de vie et d'études sont tellement difficiles que beaucoup n'arrivent pas à tenir. Voilà, ça fait que, ils sont rares au campus, et une fois que tu es rare au campus tout le militantisme là ça régresse. Donc c'est des difficultés entre autres qui peuvent faire que le militant peut commencer avec assez de volonté mais entre-temps baisser la garde » (Bandé).

Nous avons montré précédemment comment les difficiles conditions de vie et d'étude pouvaient être une source de mécontentement à même de provoquer l'engagement syndical. Ces mêmes conditions peuvent produire un effet inverse, à savoir, la défection vis-à-vis de l'association étudiante et même du campus.

D'autres causes d'abandon sont des difficultés liées à la méfiance ou au refus de certains parents qui estiment que le militantisme peut être préjudiciable aux études. On a affaire ici à des perceptions normatives qui assimilent luttes syndicales et actes de vandalisme ou qui voient dans les contestations étudiantes une forme d'opposition au pouvoir en place :

« Il y a des difficultés, non seulement sur certaines questions notamment des questions liées à la famille ; parce que y a certains parents qui ne tolèrent pas, si tu dis que tu es venu au campus et que tu es en train de militer, ils vont dire que non, c'est vous les grévistes là, faut pas aller là-bas ; donc il vont t'intimider, souvent même c'est pas facile hein, ils tentent même de couper le minimum d'aide que tu peux avoir » (Bandé).

Dans cette explication de Bandé, certains parents ne se contentent pas de s'opposer verbalement à l'engagement syndical des étudiants, ils exercent même une pression supplémentaire (suspension des frais alloués à l'étude par les parents) afin de pousser le militant vers l'abandon de la lutte syndicale.

Ces paramètres pouvant constituer des causes potentielles de défection, affectent différemment les militants syndicaux, selon qu'on est nouveau ou ancien dans le syndicat étudiant, selon qu'on est militant de base ou inséré dans les instances dirigeantes du syndicat, ou encore selon qu'on y entre avec ou sans le biais d'un réseau militant.

2. Modalités de recrutement et fidélisation syndicale

Il ne suffit pas de chercher à comprendre ce qui amène les gens à militer ou à faire défection, il faut aussi chercher à comprendre les différentes modalités de recrutement des militants et à savoir comment se construit la fidélisation du sujet militant à l'intérieur du groupe syndical.

2. 1. Les « passages » comme canaux de recrutement

Comment s'y prennent les « entrepreneurs » de recrutement ? Dans l'Aneb, il existe une pratique appelée « passages ». Les « passages », comme son nom l'indique, consistent à « passer » dans les différentes salles de classe et amphis (pendant les cours où les étudiants sont là) dès la rentrée pour présenter le syndicat étudiant et inviter les étudiants à y adhérer. Ces « passages » sont organisés au sein de chaque Ufr où se trouve une représentation syndicale ; ce mouvement se décompose en deux temps pour ce qui est de l'Aneb :

D'abord, un premier « passage » est fait dans les promotions pour présenter le syndicat étudiant. Cette étape a pour but d'informer et de persuader les étudiants de l'intérêt de l'engagement syndical. Cette présentation porte aussi sur la construction sociale de « ce qui fait problème » au campus et des acquis des luttes étudiantes conduites par l'Aneb. Ces premiers « passages » peuvent être présentés comme des « *dispositifs de sensibilisation* (Traïni et Siméant, 2009, p. 13). Par dispositifs de sensibilisation, il faut entendre, l'ensemble des arguments mobilisés, des mises en scène, que les militants Aneb déploient afin de susciter l'attention qui prédispose ceux qui les écoutent et les regardent à s'engager ou à soutenir la cause défendue. C'est lors d'un deuxième « passage » qu'a lieu « l'installation » des nouveaux militants. Entre le premier et le second « passage », un temps est donné pour discerner et prendre la décision de l'engagement syndical ou non.

« Nous passons en fait dans toutes les salles où les étudiants doivent se retrouver pour de cours pour faire des « passages » en fait, d'installation de délégués. Et le passage d'installation de délégués, c'est-à-dire que on vient dans la salle, on essaie de discuter avec les étudiants tout en présentant la structure en montrant en fait ce que la structure fait comme activités sur le terrain, en montrant les insuffisances des activités que la structure a eu à mener sur le terrain, en montrant ce qui reste aussi à faire, et en essayant aussi d'interpeller les uns et les autres sur leur part de contribution pour la réussite de ces différents points de revendications (Tiendrebéogo).

Le deuxième « passage » consiste à établir une liste des nouveaux adhérents qui se voient dès lors attribués le titre de « délégué Aneb » à l'instar de tous les autres membres de l'association étudiante. L'« installation » constitue en soi un acte rituel à valeur symbolique dans la mesure où, le nouvel adhérent, en inscrivant son nom sur la liste signifie par là son engagement syndical. Il y a dans l'acte d'« installation » une dimension de don de soi. On invite les adhérents à faire un pas de plus dans la connaissance du mouvement. La valeur symbolique de l'installation réside aussi dans le nom donné aux adhérents. Ils sont désormais appelés « délégués Aneb » comme tous les autres membres de l'association, qu'ils soient militants de base ou membres du Comité exécutif (CE), l'instance dirigeante de l'Aneb-Ouaga. Que veut signifier ce nom commun attribué à tous les militants sans distinction ? Est-ce une forme de « reconnaissance » de l'engagement syndical du nouvel adhérent ?

Rappelons que dans l'univers syndical, un « délégué syndical » a pour fonction de représenter son organisation dans les différentes étapes de l'action revendicative. On perçoit ici que le délégué syndical est le résultat d'une élection par ses pairs. Or, dans le cas de l'association étudiante, le titre de « délégué Aneb » est donné dès le début du processus d'adhésion. On pourrait voir derrière cette attribution du nom une forme d'incorporation, c'est-à-dire le fait de faire rentrer de nouveaux éléments dans cet ensemble que constitue l'association étudiante. En adhérant on devient membre à part entière de l'association étudiante. On pourrait aussi y voir une façon de dire aux nouveaux adhérents qu'ils sont appelés désormais à « représenter » l'association étudiante, c'est-à-dire à en être le symbole, l'expression, dans le campus. Il s'agit de faire exister la structure syndicale en incarnant ses valeurs, en en portant la marque. C'est un appel à la responsabilité qui se trouve assignée aux nouveaux adhérents. Si l'étape de l'installation paraît rituellement moins expressive dans la forme, elle fait toutefois sens symboliquement dans le double mouvement du nouvel adhérent qui donne son nom (inscription du nom sur la liste établi par l'association étudiante) et qui reçoit le titre de « délégué Aneb », l'autorisant à intégrer l'association étudiante à travers sa « corporation » (structure de base de l'association étudiante présente dans chaque Ufr).

Un autre mode de recrutement est la « campagne de proximité » menée par chaque délégué Aneb auprès de son entourage (camarades de classe, résidents en cités, ou même hors du campus à l'endroit des lycéens par exemple, etc.) pour tenter de susciter l'intérêt d'un engagement syndical. On retrouve là une des fonctions du « délégué Aneb » qui consiste à faire entrer de nouveaux adhérents dans l'association. Cette méthode qui se dissimule dans les relations interpersonnelles de camaraderie, de parenté, s'inscrit dans un processus plus ou moins

long pouvant aboutir à l'adhésion, au refus ou à l'indifférence. Parmi les militants que nous avons rencontrés, l'adhésion de Dramane et de Coulibaly résulte de ce processus préalable. Dès le lycée, ils ont été « sensibilisés » à l'Aneb respectivement par un parent et un ami, de sorte que dès leur arrivée au campus, ils ont rejoint l'association étudiante. Faut-il voir dans l'extension du syndicalisme étudiant en milieu scolaire une stratégie de recrutement ?

2. 2. Extension du syndicalisme étudiant en milieu scolaire : quelles stratégies ?

Ce questionnement se base sur un constat : l'Aneb à travers sa structure principale l'Ugeb, a créé la Ceeb (Coordination des élèves et étudiants burkinabè) mise en place dans le cadre de la crise sociopolitique qu'a connu le pays suite à l'assassinat du journaliste N. Zongo. Le but était de rassembler élèves et étudiants au sein d'une même coordination. La direction de cet organe est assurée par le président de l'Ugeb. Nous avançons l'hypothèse que cette coordination sert de canal de mobilisation pour l'Aneb lors des manifestations publiques, et constitue un relais de recrutement pour l'association étudiante. En effet, en fonction des motifs de protestation (lors de la mort suspecte de l'élève Justin Zongo le 22 février 2011), les élèves manifestent aux côtés des étudiants. Ainsi, la Coordination des élèves et étudiants du Burkina apparaît pour l'Aneb comme un canal de mobilisation afin de réussir une manifestation par le nombre de manifestants. Toutefois, dans le long terme, on peut dire que cette coordination représente pour l'Aneb un cadre de repérage (et donc de recrutement) de futurs leaders syndicaux au campus. L'expérience de Thiombiano qui est passé par ce réseau en est une illustration. Presque tous les délégués Aneb que nous avons rencontrés avaient entendu parler de l'association étudiante à travers ce réseau et /ou par l'écho que font les médias des différentes mobilisations étudiantes.

A travers ces mobilisations mêlant élèves et étudiants sur le même terrain, l'Aneb peut diffuser ses idées à la base du système éducatif, préparer et former dès la base de futurs militants syndicaux acquis à sa cause. Par ce canal, l'Aneb dispose d'un terrain d'action au-delà du campus universitaire. Ces stratégies d'encadrement visent à unifier la jeunesse scolarisée sous la coupe d'un syndicat unique, l'enjeu étant de rassembler la jeunesse sous une même identité collective et de mieux la contrôler au nom de l'unité nationale.

Du côté de la Fescibf, comme son nom l'indique, il s'agit « d'unir » les élèves et les étudiants. La prise en compte des élèves a été l'un des principaux critères du choix du nom de la fédération. C'est une fédération « estudiantine » et « scolaire », c'est-à-dire qui a des « bases » assurant sa représentation dans les lycées et collèges du Burkina. Si l'objectif vise à impliquer

les élèves dans les mobilisations estudiantines, il consiste aussi à « former » de futurs leaders syndicaux pour la fédération. Comme pour l'Aneb, on peut y voir une volonté d'encadrement et de contrôle.

D'autres canaux de recrutement existent pour la fédération étudiante. Ils s'expriment sous un registre transnational : les militants « fescistes » du campus de Ouagadougou sont en contact avec les futurs étudiants en provenance de la Côte d'Ivoire. La fédération estudiantine dispose d'un organe qui aide les nouveaux arrivants à trouver des logements et à effectuer les différentes démarches administratives. Derrière cet élan de solidarité se dissimule une stratégie de recrutement. En effet, pour les nouveaux étudiants burkinabè de la diaspora, l'entrée à l'université met en jeu une série de changements touchant les différents domaines de la vie étudiante. L'arrivée au campus implique une rencontre avec un nouvel espace urbain, un nouveau pays dans lequel il faut apprendre à se repérer, en transformant progressivement le lycéen en étudiant. S'opère alors une sorte de déstructuration des cadres de vie et d'étude. C'est au regard de ce contexte que la Fescibf a établi un service de liaison avec la Côte d'Ivoire afin d'assurer l'accompagnement ou le guide dont l'intérêt pour la fédération consiste à maximiser l'enrôlement syndical. En échange des services rendus, tout en respectant la liberté syndicale, ces nouveaux arrivants constituent des adhérents potentiels à la fédération. Ces modalités de recrutement renseignent sur le lien de la fédération burkinabè non seulement avec la fédération ivoirienne mais aussi avec les réseaux d'élèves burkinabè résidant en Côte d'Ivoire. Ces réseaux constituent des ressources potentielles de recrutement.

Une fois l'adhésion faite, comment les adhérents vivent-ils ce nouveau statut, cette nouvelle identité syndicale ? Comment les syndicats étudiants parviennent-ils à « fidéliser » les militants ?

2. 3. Dispositifs organisationnels de fidélisation syndicale

Il s'agit ici de repérer les mécanismes mis en place par les syndicats étudiants en vue de construire chez les militants l'appartenance syndicale et identitaire.

2. 3. 1. La « permanence » : cadre d'appartenance syndicale et marqueur identitaire

Former et fidéliser des militants constitue une tâche de tout syndicat. L'accomplissement de cette tâche requiert des dispositifs. La « permanence » constitue le lieu de rencontre des militants Aneb au sein de chaque Unité de formation et de recherche. La

« permanence » constitue le siège de la représentation de l'Aneb dans l'UFR, une sorte de « QG ». En toute hypothèse, nous avançons que l'usage de l'appellation « permanence » est révélateur de représentations et de repères sociaux propres. L'expression n'est pas « neutre ». Nous allons tenter d'appréhender ce mot en l'analysant sous un double registre : le registre du temps et celui du lieu.

L'idée de « permanence » renvoie à une réalité qui fonctionne de façon régulière. De l'observation participante que nous avons faite sur le campus et que les discours des militants confirment, lorsque les membres de l'Aneb ne sont pas en classe, ils sont à la « permanence ». Il y a l'idée d'une présence constante et continue dans cet espace : *« tous les jours, on est à la permanence, et les camarades viennent, ils font le point de ce qui se passe dans leur promotion »* (Tiendrébéogo). Derrière cette expression « tous les jours », on veut signifier que tant que le campus est ouvert, la « permanence » fonctionne. « Tous les jours, on est à la permanence ». Ce « on » peut vouloir désigner ici les responsables de la corporation, à qui les militants viennent dire ce qui se passe dans leur promotion. Le cadre n'étant pas fermé ni interdit aux autres étudiants, on peut envisager le passage ou la présence d'autres étudiants à la « permanence ». La plupart des entretiens que nous avons eus avec les membres de l'Aneb ont eu lieu à la « permanence » en présence d'autres étudiants « délégués Aneb » ou non. Dans ce cadre, l'association étudiante ne vit pas en vase clos, renfermée sur elle-même, mais ouverte sur le campus.

Relevons aussi que cette appellation « permanence » peut être révélatrice de la manière dont l'association étudiante se situe par rapport aux autres syndicats. En effet, en tant que premier syndicat étudiant, l'Aneb a traversé les péripéties de l'histoire tumultueuse de l'évolution sociopolitique du pays. En 2013, avec les autres sections à l'intérieur et hors du pays, l'Aneb, unie à sa structure-mère l'Ugeb, a tenu son 27^{ème} congrès, soit un congrès tous les deux ans depuis sa naissance en 1960 ; ce qui est révélateur de la constance et de la « permanence » du syndicat dans le paysage universitaire burkinabè. La vie d'un syndicat étudiant ne se réduit pas à l'action revendicative. Une grande part de son activité « ordinaire » est faite de rencontres et réunions. Pour mener certaines de ces réunions, celles propres à chaque corporation ou encore faire des « permanences » (c'est-à-dire s'ouvrir sur l'extérieur, être facilement contacté par n'importe qui, être en face à face), il est plus que pratique d'avoir un lieu accessible et visible par tous. D'où la perception de la « permanence » comme un lieu à soi.

Selon le registre spatial, la « permanence » est un lieu où se rencontrent les membres d'une association. Il s'agit pour les militants d'occuper un espace qui devient leur territoire. Ripoll F. a mis en lumière l'importance pour ces groupes d'avoir un lieu à soi :

C'est donc pouvoir s'en servir de façon relativement autonome, c'est-à-dire de la façon que l'on veut, avec qui on veut, mais aussi au moment où l'on veut. C'est ne pas être obligé de demander une autorisation avant chaque usage, ou de réserver plus ou moins longtemps à l'avance [...] Avoir ses propres lieux, c'est avoir une certaine maîtrise de son rythme d'usage et donc de son propre temps. D'un point de vue symbolique, c'est aussi exister de façon à la fois plus matérielle et légitime, c'est se faire sa place dans un espace social. Et l'on sait que la place occupée donne souvent une idée de la position dans les hiérarchies sociales (2005, p. 48).

Pour le syndicat étudiant, il s'agit d'avoir un lieu à soi comme ressource pour la contestation. La particularité de chaque « permanence » est qu'elle est un espace non pas fermé (jamais une salle) mais ouvert. Chaque « permanence » offre une vue d'ensemble sur les autres « permanences ». La spatialité symbolique fait sens ici dans la dimension horizontale, dans la mesure où il s'agit pour un mouvement syndical d'aller de l'avant, de faire face à la vie des étudiants. L'analyse du discours des délégués Aneb révèle ainsi que l'objet de la lutte syndicale est devant, en face, dans le campus. Ces dispositifs communicationnels apparaissent comme l'expression d'une volonté de contrôler le campus (voir ce qui s'y passe et entendre ce qui s'y dit). Ces dispositifs sont pour l'Aneb des lieux d'observation et de rencontres. Ce sont les militants Aneb de chaque corporation qui décide du lieu à « occuper ». L'expérience de l'Ufr/sea montre que le choix du lieu de la permanence n'est pas le résultat d'une action concertée entre les militants Aneb et la direction de l'Ufr concernée. En effet, la permanence de l'Ufr/sea est un arbre sous lequel les étudiants déposent leurs bancs. Ce lieu stratégique pour la corporation est cependant plus proche du bâtiment de la direction de l'Ufr que des salles de classe. Plusieurs fois, l'administration de l'Ufr a fait tailler les branches de cet arbre et disparaître les bancs des militants Aneb, en vue de dissuader la corporation Aneb d'occuper ce lieu. Dans cette « permanence » où nous avons réalisé un entretien, des étudiants nous ont confirmé la lutte entre l'Aneb et l'administration pour l'occupation de ce lieu. Pour cette corporation, la permanence devient une forme de résistance face à l'administration.

Par ces dispositifs, l'Aneb entend invertir le campus et en avoir le contrôle. Ces « permanences » dont l'emplacement de certaines est contesté par la direction des Ufr, confortent l'image hégémonique de l'association étudiante dans la revendication de son

territoire. On peut avancer alors que, pour l'Aneb, la présence des militants à la « permanence » manifeste une identité syndicale par opposition à ceux qui lui sont extérieurs. Dès lors, pour un militant Aneb, « s'engager, ce n'est pas seulement épouser une cause et y consacrer une partie de son temps, c'est aussi endosser un rôle et une identité sociale, s'inscrire dans un système d'échanges et d'obligations réciproques, bref prendre des engagements à l'égard des autres » (Duriez et Sawicki, 2003, p. 17).

2. 3. 2. « Corporations » ou « bases » comme modes de contrôle du campus

Les « corporations » ou les « bases » constituent deux appellations différentes pour désigner deux réalités similaires : du côté de l'Aneb, la « corporation » regroupe les militants d'une même Ufr. Il y a autant d'Ufr que de « corporations ». Chaque « corporation » tient une rencontre hebdomadaire pour évaluer les conditions de vie et d'étude au sein de son Ufr. La notion « corporatisme » suppose une organisation de groupe basée que la profession ou autre intérêt (Nay, dir., 2011, p. 105) en dehors de toute affiliation aux partis politiques. Les corporations étudiantes désignent les associations étudiantes selon les filières dans les établissements d'enseignement supérieur (médecine, droit, sciences). Les « corpos » sont présentes dans les instances de l'université pour représenter les étudiants de leurs filières. Cet usage du modèle de la « corpo » par l'Aneb invite à retrouver une pratique classique dans le syndicalisme étudiant où la question du « corporatisme » apparaît comme une façon de ne pas se positionner trop politiquement et d'être présente à l'animation de la vie étudiante au campus.

Pour l'association étudiante, la « corpo » est d'abord une question de représentation syndicale et de contrôle, partout dans le paysage universitaire. C'est pourquoi, en plus des « corpos » de chaque Ufr, l'Aneb a aussi travaillé à assurer sa représentation dans les cités universitaires. L'éloignement des cités universitaires par rapport au campus a conduit le syndicat étudiant à procéder à la création de ses structures représentatives dans les cités depuis 2003. Pour l'Aneb, la nécessité de la création des « corpos » dans les cités universitaires trouve sa justification dans le fait que les résidents des cités « vivent des problèmes spécifiques qui méritent qu'il y ait des structures syndicales pour leur permettre de se défendre » (Sory, 2012, p. 189). Ensuite, les corporations se présentent comme « des relais pour informer les étudiants dans les cités, sur la position de l'Aneb par rapport aux problèmes des étudiants » (*Ibid*). Les premières tentatives d'installation de ces corporations en cités ont montré l'enjeu que représente le contrôle des cités. Selon le Décret sur les franchises et libertés universitaires, l'exercice des activités syndicales est autorisé dans les cités universitaires. Ainsi le Centre national des œuvres

universitaires (Cenou) accepte que les syndicats y organisent leurs activités à condition qu'il y ait une demande d'autorisation préalable. Par contre, l'installation d'une représentation de syndicat s'est heurtée à l'opposition de la direction du « Cenou » qui estime que les cités sont dirigées par les délégués de cité élus par les résidents. Toutefois, aujourd'hui, l'Aneb a installé des corporations dans les différentes cités. Les délégués élus de cités sont généralement les militants Aneb désignés comme candidats par la structure syndicale. Cette construction hégémonique par laquelle l'Aneb investit le campus, y compris les cités, contribue à exclure les autres syndicats étudiants de l'espace universitaire. On peut voir dans ces corporations des dispositifs d'encadrement des étudiants (corporations dans les Ufr et cités) et de contrôle de l'espace universitaire.

Du côté de la Fescibf, la « base » regroupe les militants d'une même Ufr ; ce qui suggère que la « base » est à la Fescibf ce que la « corporation » est à l'Aneb. Toutefois si les corporations fonctionnent aussi bien dans les Ufr que dans les cités universitaires, pour la jeune fédération estudiantine, les « bases » n'existent pas encore comme structures représentatives dans les cités universitaires. Ses représentations dans les Ufr sont toutes installées. Ces structurations visent à rapprocher le syndicat des étudiants, c'est-à-dire être plus proche du terrain : lieu de mobilisation, de recrutement. Disposer d'une « base » c'est se rendre visible dans les Ufr mais c'est aussi chercher à en assurer le contrôle. Ces dispositifs de représentations syndicales renseignent sur la volonté de la fédération étudiante d'investir le campus. Les « corporations » (ou les « bases ») apparaissent comme des moyens de fidélisation et des lieux de formation des militants à travers les rencontres, l'objectif étant de définir les lignes d'orientation et d'action du mouvement.

En guise d'évaluation à cette partie, il faut souligner que nous avons tenté de mettre en lumière l'enchevêtrement de causes de l'engagement syndical. Si le dispositif des « passages » en vue du recrutement semble mettre en relief la perception du syndicat étudiant comme un collectif à construire, soulignant ainsi l'importance des dimensions idéologique et cognitive de l'engagement syndical, il convient de souligner que le fait de se conformer à l'orientation idéologique et politique d'une organisation syndicale est un processus de coproduction par des réseaux de socialisations et des foyers de mécontentements auxquels l'étudiant est confronté. La définition de « ce qui fait problème » et la constitution en groupe victime participent de la décision d'adhérer à un syndicat étudiant dont l'objectif est de sortir d'une situation jugée inacceptable.

« Corporations » et « bases » apparaissent comme des dispositifs organisationnels pour la construction du sujet militant et sa fidélisation syndicale. La structure organisationnelle et le fonctionnement hiérarchique des deux syndicats imposent la discipline et presque une parole unique, celle du syndicat. Cette hiérarchisation des mouvements étudiants est révélatrice d'une volonté de contrôle (par le sommet), avec cependant une incitation à l'autonomie des « corpos » (ou « bases ») qui organisent leurs propres actions. L'élaboration des textes fondamentaux (statuts et règlement intérieur) qui définissent les lignes d'orientation de la structuration syndicale semble aller à l'encontre de l'idée d'une jeunesse indomptable et dissipée, une jeunesse « submergé par le pouvoir » ; en effet, cette structuration des deux syndicats témoigne plutôt de jeunes, « combattants, activistes et entrepreneurs » (De Boeck filip et *alii*, 2000, p. 5). La hiérarchisation des mouvements syndicaux ne semble pas laisser de place pour les expressions individuelles dissidentes : la discipline et le discours pondérés sont de mise. Cette discipline participe de la construction du militant qui s'inscrit dans un processus large de subjectivation politique (Cutolo et Banégas, 2012, p. 23), c'est-à-dire une dynamique d'émancipation et d'appropriation (et de réappropriation) par le militant de son rôle syndical.

II. Clivages syndicaux et stratégies d'extraversion

On voudrait examiner ici les clivages syndicaux et les réseaux militants des deux syndicats étudiants. L'intérêt du concept de réseau est de mettre en lumière les jeux d'interactions, les mécanismes d'alliances, notamment les « reconversions » d'acteurs, les ressources qui y sont échangées, les jeux de concurrence et la consolidation des systèmes de monopole et de contrôle.

1. Rivalités et oppositions dans le paysage syndical universitaire

La coexistence de plusieurs syndicats étudiants au campus de Ouagadougou ne peut que provoquer des luttes et des clivages dans l'occupation de la scène.

1. 1. Monopolisation de l'Aneb dans un contexte de pluralisme syndical

« Que les mouvements se multiplient sur le campus s'il le faut, nous n'avons absolument aucun problème par rapport à ça, mais c'est sur le terrain qu'on saura la vérité : qui travaille

pour quoi, on le saura », témoigne un ancien militant Aneb. Ceci est un message qui a été repris par des militants que nous avons rencontrés : pas d'opposition de principe à la création d'un syndicat concurrent. L'Aneb demeure la plus permanente des organisations syndicales estudiantines au campus de Ouagadougou, avec un effectif estimé à plus d'un millier de membres répartis dans toutes les universités et centres universitaires du Burkina Faso. Ce monopole a été quelque peu menacé sous les différents régimes d'exception des années 80 lorsque les libertés syndicales furent confisquées. A la faveur de l'ouverture démocratique en 1991, émergent des syndicats d'étudiants dont les rapports avec l'Aneb varient entre compromis, concurrences et oppositions. Dans ce rapport complexe, l'Aneb lutte pour conserver son leadership et le contrôle du campus (Bianchini et Korbéogo, 2008).

On assiste à partir de la décennie 1990 à une remise en cause du monopole syndical de l'Aneb. Mais cette concurrence demeure relativement limitée. Des organisations apparaissent au campus dont il est parfois difficile de mesurer la représentativité ; ainsi en est-il du Mouvement des étudiants non-boursiers (Monenb), du Rassemblement des étudiants non boursiers (Renbo), de l'Amicale des étudiants (Amie), de l'Union nationale pour la renaissance estudiantine et scolaire (Unares), du Mouvement des étudiants du Faso (Mefa) et l'Union des scolaires et étudiants du Burkina (Useb). En novembre 1991, pour s'opposer aux mesures d'ajustement, et plus particulièrement, au contingentement des bourses imposés par les PAS, l'Aneb signe une plate-forme revendicative commune avec six autres mouvements étudiants. Cet acte marque la naissance du Collectif des organisations démocratiques étudiantes (Code). Ce collectif est doté d'un siège (situé hors du campus) où toutes les associations étudiantes signataires de la plateforme étaient représentées. En 1992-93, le Collectif tente de mener des actions sur le terrain pour s'opposer aux mesures des PAS qui ont provoqué l'effondrement du statut de groupe « privilégié » que constituaient les étudiants. Avant l'ajustement structurel, tout bachelier de moins de 23 ans avait droit à une bourse. En 1992-1993, est instaurée la clause de mérite avec une réduction du montant de la bourse. Le nombre de bourses par an est contingenté à 500 (1 000 depuis 2007). Ce qui donne les résultats suivants : pour l'année 1988-1989, on avait 98 % des étudiants boursiers ; 72 % en 1993 ; 35 % en 1995-1996 ; 19 % en 1999 ; 14, 2% en 2000-2001. Cette régression prouve que le nombre de nouvelles bourses octroyées a continué de diminuer depuis les années 90²⁵. Les rivalités internes ont vite pris le dessus sur l'objectif commun contenu dans la plateforme.

²⁵ CHOULI Lila, « Le néolibéralisme dans l'enseignement supérieur burkinabé », *Savoir/Agir* n° 10, décembre 2009, p. 121-122, <http://www.savoir-agir.org/IMG/pdf/SA10PolitChouli.pdf>

En plus des divergences dans les méthodes de lutte, l'opposition entre l'Aneb et les autres organisations se cristallise également sur la question du prêt octroyé aux étudiants, le Foner (somme accordée aux étudiants, remboursable un an après l'obtention du premier emploi) : *« lorsqu'il fallait supprimer la bourse, et puis donner le Foner aux gens nous avons dit non, il faut trouver autre chose que le Foner parce qu'on ne peut pas endetter les étudiants pour pouvoir, pour qu'ils puissent faire chemin[...] Le citoyen a besoin du soutien de l'Etat »* (Benao). Le Fond national pour l'éducation et la recherche (Foner) a été créé en 1994 avec pour mission l'octroi de prêts et d'aides à des étudiants pour des fins d'études et de formation et le financement de projets d'éducation et de recherche. En 2006-2007, 67 % des étudiants bénéficient d'un soutien financier public (dont 11 % de bourses, 60,1 % d'aides et 29,3 % de prêt)²⁶. Parallèlement sont instaurés, depuis les années 1990, des droits d'inscription²⁷. En 2007, suite aux importantes manifestations étudiantes qui ont débouché sur la fermeture du campus ouagalais, les étudiants obtiennent quelques acquis : l'aide a été élargie à la troisième année et le prêt maintenu pour la quatrième année. L'aide est passée à 150.000 F. CFA. Le prêt aussi a été augmenté en passant à 200.000 F. CFA. En effet, l'Aneb s'est toujours opposée au principe des prêts délivrés par le Foner tandis que les autres organisations rivales ont toujours été favorables à cette mesure. C'est ainsi que l'expérience du « Code » a tourné court. Quant au siège, il est occupé principalement par l'Aneb, avec la présence discrète de quelques deux organisations syndicales, l'Unef et le Mefa. L'Aneb décide alors d'agir seule malgré les tentatives d'affaiblissement de la part du pouvoir. Suite à l'échec du « Code », une nouvelle organisation, la Fédération des étudiants et des scolaires burkinabés (Fesbu) voit le jour avec pour objectif de rivaliser avec l'Aneb (Bianchini et Korbéogo, 2008, p. 46)

Une grève de sept semaines en 1997, qui a nécessité l'intervention du médiateur du Faso, aboutit à la défection de certains militants de base de l'Aneb. En effet, la revendication principale de l'Aneb dans cette lutte était l'abandon du système de prêt et l'octroi d'une aide de 160 000 F CFA par an pour les étudiants non boursiers. Le compromis issu de cette grève n'a pas été accepté par certains militants de base de l'Aneb qui ont créé l'Union nationale des étudiants du Faso (Unef), devenue l'une des organisations rivales de l'Aneb (lors des élections des représentants de facultés, en 1998, les résultats ont donné 73,70% à l'Aneb, 16,50% à l'Unef, et le reste aux autres candidats). Malgré ces fractions, l'Aneb demeure « la plus visible

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Pour les Nationaux, on distingue les "boursiers" (15.000) FCFA, les "non boursier" (15.000 FCFA) et les "Travailleurs" (50.000 FCFA). Pour les Etrangers on distingue ceux qui sont hors de la Zone UEMOA (250.000 FCFA) et ceux qui appartiennent à la Zone UEMOA: Étudiants (15.000 FCFA); Travailleurs (50.000 FCFA) ; Réfugiés (15.000 FCFA). Pour les estimations en euros, 1€ = environ 656FCFA.

et celle qui compte le plus d'étudiants dans ses rangs » (Bonneval, 2011, p. 172). Malgré la concurrence suscitée par le pluralisme syndical, « l'Aneb demeure toujours l'organisation la plus populaire auprès des étudiants, ce qui s'explique par son expérience acquise au fil des générations militantes, sa régularité sur les fronts revendicatifs et aussi par sa structuration rigoureuse » (Bianchini et Korbéogo, 2008, p. 47). « L'intensification de la concurrence syndicale transforme souvent les rapports de forces symboliques en des rapports de forces physiques » (*Ibid*). Ainsi, en janvier 2001 on a assisté à des disputes armées entre militants de l'Aneb et de l'Unef. Le 12 mars 2012 ont lieu des affrontements musclés (qui ont fait des blessés) entre l'Aneb et l'Unef au campus de Koudougou au sujet de l'occupation du Code. Une agression entre des militants de l'Aneb et des fescistes a eu lieu le 22 octobre 2013 au campus de Ouaga.

1. 2. Construction des clivages syndicaux

Aujourd'hui, si l'Aneb dit ne s'être jamais opposée à la création d'un syndicat au campus : « *vous ne verrez pas que l'Aneb s'oppose à la création d'une structure sur le campus* ». Elle se montre toutefois distante et même méfiante par rapport aux autres structures syndicales existant aux campus. Ces structures syndicales dont les plus visibles aujourd'hui sont le Mefa, l'Unef et la Fes/bf et la Fescibf, sont perçues par l'Aneb comme des structures concurrentes, voire opposées dans la mesure où « *elles luttent contre l'Aneb* » (Tiendrébéogo). La coexistence avec le Mefa et l'Unef au même siège du « Code » ne semble pas affecter le monopole de l'Aneb qui s'est taillée la grosse part. C'est là que se tient tous les mardis les rencontres du comité exécutif de l'Aneb pour analyser la situation au campus et dans le pays.

Depuis l'échec de l'expérience du Collectif des syndicats étudiants, l'Aneb a opté de faire cavalier seule presque à l'exclusion des autres structures syndicales. Pour ces activités, elle n'informe ni n'associe aucun syndicat étudiant. Elle ne dialogue avec aucun syndicat étudiant dans le cadre d'une plateforme revendicative. Par contre, des syndicats étudiants disent avoir approché l'Aneb pour une lutte commune (ce que l'Aneb atteste) mais l'association étudiante a toujours pris ses distances suspectant ces organisations d'être instrumentalisées par le pouvoir.

« Tout dernièrement il y a eu les états généraux des enseignement supérieurs ; alors y a eu un certain nombre de perspectives qui ont été proposées par l'autorité qui était entre autres l'augmentation des frais d'inscription de 15 000 à 50 000fcfa, et de l'augmentation du prix de la carte CENOU de 100 fcfa à 100 000fcfa, l'augmentation du prix du ticket du RU 100 à 250

fcfa. Alors il y a des structures d'étudiants qui étaient d'accord pour cela. Alors l'Aneb s'est opposée à cela. Bien, au sortir de ces instances, ces mêmes structures là se sont rapprochées de l'Aneb, pour qu'on aille en lutte ensemble ; d'ores et déjà on n'a pas besoin d'aller loin pour comprendre que c'est pas possible. Nous on lutte pour qu'on baisse les prix des frais d'inscription, et eux ils luttent pour qu'on augmente les prix des frais d'inscription. D'office vous voyez qu'il y a une contradiction flagrante qui fait que sur le terrain on ne peut pas lutter ensemble » (Tiendrébéogo)

Les autres associations étudiantes, le Mefa et l'Unef ont parfois mené des luttes ensemble. Ainsi, lors de crise d'août 2013 ayant conduit à l'arrestation et au jugement d'une cinquantaine d'étudiants, l'Union nationale des étudiants du Faso (Unef), le Mouvement des étudiants du Faso (Mefa), l'Unares et d'autres syndicats se sont réunis au sein d'une coalition pour demander une médiation de l'Etat dans la crise universitaire, au moment où, selon l'Aneb et la Fescibf, l'Etat était le principal responsable de la crise. A ce sujet, la Fescibf et la Fes-bf (fédération estudiantine et scolaire du Burkina Faso) ont animé ensemble une conférence de presse et fait des déclarations communes pour « exiger » la libération des étudiants. Mais l'Aneb a agi seule dans cette situation et elle est restée distante par rapport aux autres syndicats étudiants. Ce sont des rapports faits de distanciation, de refus de collaborer, de refus de se parler et de parler de l'autre, comme cela est ressorti dans les entretiens.

Ce monopole du premier syndicat étudiant burkinabè transparait dans le discours des militants que nous avons rencontrés. Dans le paysage syndical du campus, le récit des délégués Aneb paraît « exclusif » au regard des autres associations étudiantes. Cela apparaît dans la question « quels types des rapports avez-vous avec les autres syndicats étudiants, et lesquels ? ». L'Aneb est décrite par les militants comme « la structure » (non pas une structure parmi d'autres), ce qui signifie une affirmation de soi presque à l'exclusion des autres. C'est une forme de perception de soi : l'Aneb est perçue comme « la structure », différente des autres syndicats, existant avant les autres syndicats. La récurrence de cette formule « la structure » dans le discours des militants Aneb renseigne sur la représentation de soi que les militants ont de leur syndicat au campus. Sur la place de l'Aneb dans l'univers syndical du campus, les militants rencontrés laissent percevoir dans leur discours un clivage entre « eux » et « nous » : « *sur le terrain lorsqu'on mène des actions, ces structures-là se mettent de de côté et disent que non, elles ne sont pas concernées, que c'est des revendications de l'Aneb* » (Bandé). « Eux », c'est-à-dire les autres organisations syndicales pour lesquelles le militant Aneb Bandé semble remettre en cause la visibilité sur le terrain : « *nous on ne sait pas s'ils ne mènent pas des*

activités ou bien s'ils mènent » même s'il reconnaît leur existence au campus : « *on les vu dans leur différents coins, ils sont assis* ». Ce qui laisse entendre qu'ils ne sont pas sur le terrain.

1. 3. La crise universitaire d'août 2013 comme révélateur du clivage Aneb/Fescibf

La Fescibf, depuis sa création, affiche une distanciation par rapport aux autres syndicats étudiants notamment l'Aneb. L'opposition entre l'Aneb et la Fescibf s'est beaucoup publicisée et médiatisée lors de crise universitaire d'août 2013, suite à la décision du gouvernement de fermer les cités et les restaurants universitaires pendant le mois d'août. La lutte contre cette décision, conduite par la Fescibf s'est cristallisée à la cité universitaire de Kossodo. En rappel, cette cité accueille surtout les étudiants burkinabè nés en Côte d'Ivoire et les « provinciaux » c'est-à-dire ceux qui viennent des provinces les plus éloignées de la capitale Ouaga. La décision d'expulser les étudiants du campus frappait en premier cette frange de la population étudiante qui s'est retrouvée dans les rues de Ouaga.

Dans l'après-midi du 1^{er} août 2013, sommés de libérer les locaux, les étudiants résidents de la cité de Kossodo opposent un refus catégorique. La veille, plusieurs dizaines de véhicules de l'Etat avaient été retirés par les étudiants en signe de protestation, dont une dizaine seront brûlés au cours du rapport de force avec les forces de l'ordre. Lors de la conférence de presse tenue le 2 août 2013, les délégués de la Fescibf disent avoir été obligés de passer à la méthode forte pour se faire entendre, au regard de l'échec du dialogue avec les autorités universitaires. Sur les véhicules incendiés, les fescistes s'expliquent :

« Nous avons dit aux policiers qu'à chaque tir de gaz lacrymogène, nous brulerions une voiture et nous avons pu en brûler 12 du côté de Kossodo. Nous voulions restés dans une position de dialogue mais la police n'a pas voulu. [...] Nous avons donc utilisé les véhicules comme moyen de pression » (un manifestant).

Pour ce mouvement révolutionnaire de gauche, l'action est associée aux discours qui lui donnent une signification (Lamizet, 2011, p. 106).

La journée chaude du 1^{er} août s'est achevée par l'arrestation d'une cinquantaine d'étudiants. La fescibf a multiplié les déclarations et conférences de presses demandant la libération des étudiants (dont la plupart seraient militants ou sympathisants de la fédération étudiante). La fescibf a toujours revendiqué cette lutte même si elle n'assume pas les destructions de biens liées à cette action. Sa première action publique en tant que syndicat

reconnu (son récépissé datant du 30 avril 2013) fut cet événement d'août 2013. Au sujet de cette action, elle a toujours condamné l'absence de l'Aneb et dénoncé sa tentative de récupération de la lutte :

« Et puis notre première action même sur le campus c'est le 31 juillet 2013 où le gouvernement a jugé bon de déguerpir les étudiants de la cité universitaire, voilà c'est en ce moment que nous aussi nous avons compris qu'il était temps de sortir au moment où certains syndicats se trouvaient entre quatre murs pour échanger, nous avons décidé que situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle ! Donc il était nécessaire que nous sortions sur le terrain pour revendiquer, pour montrer à l'opinion publique qu'ils sont en train de nous faire la force » (le Maréchal).

La formule « à situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle » sonne comme une justification de l'action collective violente conduite par la Fescibf lors de cette crise. Tandis que le Comité exécutif de l'Aneb était en concertation pour trouver l'attitude à adopter face à la décision du gouvernement de fermer les cités et les restaurants universitaires, la Fescibf était déjà à l'offensive. La réactivité dont la fédération estudiantine a fait montre l'a mise au-devant de la lutte. « A situation exception, mesure exceptionnelle » signifie que selon que la situation l'exige, l'action à mener s'impose. Si l'Aneb s'interdit de lancer un mot d'ordre de grève sans préavis, la Fescibf quant à elle estime que, si la situation l'exige, on peut outrepasser ce préalable. La formule veut dire que face à certaines situations, lorsqu'« *qu'ils sont en train de nous faire la force* », il ne reste plus qu'à descendre sur le terrain pour répondre directement à l'Etat « par la force ». Derrière cette attitude des deux syndicats, il y a une lutte pour le monopole de la revendication : Etre le premier à parler, à sortir, à défendre les étudiants, tel est l'enjeu.

Le 13 août 2013, lors du procès des étudiants arrêtés, l'Aneb et la Fescibf qui tentent chacune de s'approprier la lutte pour la libération de leurs camarades, sont présentes au palais de justice de Ouagadougou. Chacune est positionnée dans un endroit stratégique du palais de justice : pendant que l'Aneb chante à l'intérieur de la cour, la Fesci-bf, qui se fait entendre à l'entrée du palais, a déroulé sa banderole, comme pour bien marquer son territoire et signifier sa présence non seulement vis-à-vis de ceux qui sont au palais de justice mais aussi à l'égard des passants. Entre les deux syndicats, il s'agit bien d'une concurrence dans la lutte syndicale où chacun cherche à supplanter son rival et accaparer le monopole de la lutte.

On peut émettre avec L. Proteau l'hypothèse que, s'ils s'affrontent, c'est que ces deux syndicats ont des objectifs en commun (2005) : ils ont en commun de vouloir occuper le devant de scène et de s'approprier la lutte syndicale. Ils ont en commun de vouloir montrer aux étudiants qu'ils se battent réellement pour leur cause et qu'ils travaillent à faire libérer leurs camarades emprisonnés. Ils ont en commun de s'opposer l'un à l'autre exactement sur le même mode, en se basant sur des affiliations supposées avec les partis politiques. Dans leurs luttes revendicatives, les deux syndicats ont en commun la même cible : l'administration universitaire, l'Etat. Pourtant leurs rapports aux autorités universitaires paraissent divergents. L'Aneb tient un discours radical et ferme pour décrire la façon dont elle pense être perçue par les autorités universitaires : « *mépris* », « *indifférence* », « *haine* » ; pour le syndicat étudiant, les autorités universitaires constituent une reproduction du régime au pouvoir de sorte que la présidence de l'université « *n'est qu'une caisse à résonance du pouvoir* » (Bandé). Les militants Aneb estiment que les autorités universitaires (notamment le président nommé en conseil de ministres), ne sont pas indépendantes par rapport au pouvoir. Combattre l'administration universitaire, c'est s'attaquer au pouvoir en place. D'où un rapport de force constant entre l'Aneb et les autorités universitaires.

Quant à la Fescibf, les propos pour décrire ce type de rapport sont nuancés. Pour la fédération estudiantine, ses rapports avec les autorités universitaires sont faits d'oppositions mais aussi de considération mutuelle (contrairement à la radicalité de l'Aneb). Les responsables de la Fescibf disent qu'ils se sentent parfois pris en considération par l'administration universitaire (possibilité de rencontrer le président de l'université sans rendez-vous préalable, sentiment d'être pris au sérieux dans la lutte). Ils justifient cette attitude par la « pression forte » qu'ils ont su maintenir vis-à-vis des autorités universitaires depuis la création du syndicat.

Si les rapports entre syndicats étudiants semblent marqués de tensions, ceux-ci utilisent des stratégies d'extraversion dans leurs rapports extra-universitaires.

2. « Jeux d'alliances » et stratégies de « reconversions » militantes

La diversité des connexions établies par les deux syndicats hors du campus témoigne que la lutte étudiante ne vise pas seulement l'amélioration des conditions de vie et d'étude mais qu'elle a aussi un intérêt social plus large ainsi que des enjeux politiques. On noue des relations en fonction des champs d'action qu'on active selon que la situation l'exige.

2. 1. Canaux de reconversions militantes et d'extension de l'action syndicale

Les multiples connexions des syndicats étudiants se sont construites progressivement en fonction de la situation sociopolitique et des groupes d'acteurs sur le terrain. Ces réseaux militants sont utilisés à des fins multiples.

2. 1. 1. L'Aneb historiquement positionnée du côté des organisations syndicales

C'est de l'Union générale des étudiants burkinabè (1960), structure-mère de l'Aneb, que la plupart des organisations syndicales burkinabè sont issues. Historiquement, L'Aneb revendique son appartenance à la « classe ouvrière » ; ce faisant le syndicat étudiant affirme sa position marxiste dans la lutte pour « l'émancipation des classes ouvrières ». Selon Hanna Cleaver, de nombreux délégués de cette association étudiante se déclarent partisans du marxisme²⁸. D'après eux, l'idéologie marxiste pourrait montrer la voie à une véritable démocratie, en se concentrant sur les besoins du peuple : « les étudiants se rangent consciemment dans le camp du peuple » (*Statuts*, 7). Dans sa plateforme d'union de 1979, le mouvement étudiant déclare « soutenir les masses populaires » pour être soutenu en retour. Sa proximité avec des organisations syndicales de travailleurs et de mouvements des droits humains suscite un soutien mutuel dans les luttes de ces différentes composantes. L'Aneb s'inscrit dans une attitude contre-hégémonique, caractérisée par une alliance avec des syndicats de travailleurs, et autres organisations, où l'on retrouve souvent d'anciennes figures du mouvement étudiant.

Selon une première vague qui correspond à l'entrée dans le paysage syndicale de la génération étudiante, on doit mentionner d'abord le Syndicat des travailleurs de la santé humaine et animale (Syntsha né en 1965), le Syndicat unique voltaïque de l'enseignement secondaire et supérieur (Suvers né en 1972), puis la Confédération syndicale voltaïque (Csv). Ces premiers syndicats constituent un lieu de reconversion des carrières militantes de la première génération des mouvements étudiants burkinabè.

La seconde vague est marquée par une nouvelle dynamique syndicale. Il s'agit du Syndicat des travailleurs de l'enseignement et de la recherche (Synter né en 1981). Au campus coexistent deux syndicats d'enseignants : la F. Synter et le Synadec (syndicat autonome des

²⁸ Cf. Hanna CLEAVER, (2014), « 'Becoming a true activist' student activism in Burkina Faso », in *Mouvements étudiants en Afrique francophone des indépendances à nos jours. Pré-Actes du Colloque international*- Paris du 3 au 5 juillet 2014, pp. 167-183. <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr>

enseignants-chercheurs). L'Aneb affiche sa « collaboration étroite » avec la F-Synter, qui constitue un espace de reconversions militantes pour les anciens militants Aneb. Ce syndicat soutient actuellement l'Aneb dans la lutte pour la suspension du « Lmd » (Licence-master-doctorat). En revanche, le syndicat étudiant s'estime « combattu » par le Synadec, syndicat rival à la F. Synter.

Ensuite, en opposition à la révolution d'août 1983, un Front syndical s'est constitué autour de la Confédération générale du travail du Burkina (Cgt-b) dont l'objectif est de s'opposer à la confiscation des libertés syndicales par le pouvoir en place. Dans les années 90, c'est cette dernière qui, avec la figure de Tolé Sagnon, s'oppose à l'ajustement structurel et au monopole politique du Front populaire de Blaise Compaoré.

Soulignons qu'au cours de cette même décennie 90, la création du Mouvement burkinabé des droits de l'Homme et des peuples (Mbdhp) apparaît comme un autre terrain de reconversions militantes pour les anciens militants de l'Aneb (Bianchini et Korbeogo, 2008, p. 56). Le Mbdhp est créé le 19 février 1989 au moment où le Burkina Faso vivait encore sous le régime d'exception du Front populaire du capitaine Compaoré où les libertés syndicales furent confisquées au campus. L'ouverture du militantisme étudiant au domaine des droits de l'homme a constitué un nouveau débouché pour les syndicalistes étudiants, un cadre d'action contre-hégémonique extérieure au champ politique (Bonneval, 2011, p. 176-177). En 1995, l'association étudiante participe officiellement à la création du Comité pour le règlement des affaires pendantes en matière de droits humains (Cradh) avec le Mbdhp et la Cgt-b.

Ces stratégies de reconversions militantes peuvent trouver des éléments d'explication dans l'expérience de Thiombiano :

« Juste après l'Aneb, moi je suis allé au niveau du Mbdhp (Mouvement burkinabé des droits de l'Homme et des peuples). J'ai fait deux mandats de trois ans donc j'y ai passé six ans, de 2007 à 2013. Aujourd'hui je suis dans le syndicat des magistrats, le SBM (syndicat burkinabé des magistrats) parce que y a trois syndicats dans la magistrature. On continue de faire ce qu'on peut. Mais de façon générale ce que je retiens, bon, c'est que ça a quand même formé ma personnalité. [...] Et puis vraiment le combat quoi. Et surtout moi je dis ça a forgé en moi un certain nombre de valeurs : surtout les questions d'injustice, d'impunité, surtout dans le contexte comme le nôtre. Il y a un certain nombre de choses à dénoncer. On ne doit pas se taire sur l'impunité au prix le plus fort ».

L'insertion dans une organisation des droits de l'homme puis dans une structure syndicale après le campus, constitue pour Thiombiano une continuité dans la lutte syndicale. « *Du point de vue militantisme, je dirais que plus de 90%* [de ses anciens camarades qui militaient dans l'Aneb au campus] *sont dans les structures de combats* », c'est-à-dire les syndicats et des organisations comme le mouvement des droit de l'homme. Ces espaces de reconversions militantes sont perçues parfois presque à l'exclusion des partis politiques, comme le montre Thiombiano.

« Mais il y en a aussi [ses anciens camarades] qui sont allés dans les partis politiques, mais je voudrais vous dire une chose : quand on fait vraiment l'Ugeb ou l'Aneb, avec conviction, et que ces convictions n'ont pas encore varié, ça va être difficile de faire la politique politicienne telle qu'on constate ici. Pour peu qu'on se respecte, ça ne passe pas. Aujourd'hui les structures de la société civile ont encore plus d'idéal, ils se battent pour de petits changements qui sont là, mais qui vont nous permettre après de faire vraiment de la politique dans intérêt général, même si c'est toujours relatif, mais au moins, la politique morale, la politique pour défendre l'intérêt général, de sorte que avant ce combat, il va être difficile pour un bon et vrai militant de l'Ugeb d'aller dans les partis politiques ».

L'orientation vers ce que Thiombiano qualifie de « structures de combats » est souvent préparée en amont par la construction de réseaux militants où les militants Aneb entretiennent des liens avec ces organisations.

2. 1. 2. L'assassinat de N. Zongo, un tournant dans la lutte syndicale de l'Aneb

L'assassinat du journaliste Norbert Zongo, le 13 décembre 1998 a été l'événement déclencheur d'un mouvement de contestation généralisée, le Collectif des organisations démocratiques de masse et de partis politiques (Codmpp) créé en 1999 par une cinquantaine d'organisations pour revendiquer vérité et justice pour N. Zongo. Ce journaliste était le directeur de *L'Indépendant*, un journal d'investigation. C'est en enquêtant sur la mort de David Ouédraogo, employé de François Compaoré, frère du président Compaoré, qu'il a trouvé la mort. L'action du Collectif a permis qu'une commission d'enquête indépendante confirme la thèse de l'assassinat mettant en cause la Garde présidentielle. La publication du rapport de la commission d'enquête a suscité chez les étudiants des attitudes violentes à l'égard des représentants de l'État. En rappel, l'enlèvement et la mort du militant Aneb, Dabo Boukary le 19 mai 1990 avaient été attribués à la Garde présidentielle. On doit souligner que le Collectif contre l'impunité s'est constitué à partir de la manifestation des étudiants. À l'appel d'un groupe

d'étudiants, le 15 décembre, une « marche » est partie du campus et s'est déployée jusqu'au siège du parti au pouvoir. Cette manifestation violente, la première après l'assassinat du journaliste, illustre le rôle joué par le mouvement étudiant et sa radicalisation sur la scène politique (Bianchini et Korbeogo, 2008, p. 48). La cible de cette marche (siège du parti au pouvoir) montre que le mouvement étudiant considère le pouvoir comme responsable de cet assassinat. La notoriété de N. Zongo s'exerçait sur les mouvements sociaux, en particulier étudiants. En 1997, la grève des étudiants a eu une large place dans les colonnes de *L'Indépendant*. Face à la thèse d'instrumentalisation des étudiants par l'opposition, N. Zongo défend la légitimité de leurs luttes qu'il replace dans l'évolution du mouvement étudiant dont il a fait lui-même partie :

« Étudiant était synonyme d'avenir, de réussite sociale. Etudiant était un titre qui s'apparentait à chevalier de la connaissance mais surtout haut cadre et grand homme politique en herbe. Aujourd'hui les choses sont très loin de celles qu'elles furent à cette époque. Il y a un grand manipulateur des étudiants : la Misère »²⁹.

Malgré ce positionnement en faveur de la cause des étudiants, souligne P. Bianchini, le journaliste se montre relativement critique vis-à-vis du mouvement étudiant dans son rapport de force avec le gouvernement (2003, p. 191). Suite à cet assassinat, et cela pendant deux ans, le pays va connaître une crise sociopolitique importante où se mêlent des luttes de différentes catégories de la société burkinabè. Le Collectif né après l'assassinat proteste contre l'impunité, les crimes économiques, le programme d'ajustement structurel. Tout en assumant ces revendications du Collectif qu'ils ont contribué à fonder, les militants Aneb mobilisent les étudiants pour des revendications corporatistes liées à leurs conditions de vie et d'étude (Sory, 2012, p. 177). De même, ces structures partenaires intègrent les problèmes estudiantins dans leurs revendications : il faut soutenir les autres pour être soutenu par eux.

Ainsi en est-il de la marche des femmes du Collectif contre l'impunité en direction de l'Assemblée Nationale, en octobre 2000, pour exiger la libération des responsables de l'Aneb de Ouagadougou. Ensuite, sur le campus de Ouagadougou, dès la rentrée, le 13 septembre 2002, de nouvelles mesures sont prises : le doublement des frais d'inscription et la création de tarifications (paiement pour le retrait des attestations définitives des diplômes, etc.). Cela déclenche une manifestation qui aboutit à l'arrestation des militants de l'Aneb dont son

²⁹ *L'Indépendant* du 24 décembre 1996.

président, Bertrand Meda. En soutien à l'Aneb, l'Assemblée Générale du Collectif des organisations, le 13 décembre 2002, est consacrée en grande partie à la situation de l'université de Ouagadougou, pour demander le « départ du Président de l'université pour incompétence notoire » et exiger la libération des militants Aneb dont son président. Fin décembre, Bertrand Meda et trois autres militants de l'Aneb sont condamnés à un mois de prison et à une amende.

A chaque crise universitaire, le Collectif contre l'impunité fait une déclaration en faveur des étudiants et pour s'attaquer au pouvoir : ainsi en est-il de la crise de 2008, 2011, 2013 au campus de Ouagadougou. Le 13 août 2013, lors du jugement des étudiants arrêtés le 1^{er} août, le Mouvement des droits de l'homme a non seulement fournit les avocats mais a aussi mis un bus à la disposition de l'Aneb pour conduire les étudiants libérés au siège de l'association étudiante.

Les leaders de l'Aneb ne se contentent pas de nouer des alliances avec des structures existantes (syndicats et mouvement des droits de l'homme) ou qu'ils ont contribué à créer (Collectif contre l'impunité). L'association étudiante passe à l'offensive, dans la diffusion de ses idées et la création de structures de jeunesse (hors du campus) qui lui sont affiliées, comme en témoigne Tiendrébéogo.

« En fait l'Odj [organisation démocratique de la jeunesse] est née en 2001 et c'était en fait autour de la lutte pour qu'il y ait vérité, justice et réconciliation après l'assassinat de N. Zongo. Puisque au sein du Collectif-là, on a constaté que les jeunes étaient présents, même les jeunes étaient en fait à tout moment au-devant même de cette lutte, mais que les jeunes n'étaient pas regroupés au sein d'une organisation. Parce qu'il y avait la Cgt-b, les partis politiques, y avait l'Aneb, mais l'Aneb n'était pas étendue à l'ensemble des jeunes. Et c'est en observant ce manque-là de cadre d'organisation des jeunes sur le terrain que l'idée est venue de créer une structure qui va regrouper tous les jeunes en fait ; et l'Odj en fait est née pour cela ».

L'association étudiante décide ainsi de créer une structure de jeunesse selon son orientation idéologique et politique. D'après le militant Bande, cette organisation vise à rassembler la jeunesse burkinabè dans toutes ses composantes hors du campus et dans le campus :

« Au niveau de l'Odj, c'est encore plus large, vous vous retrouvez, y a des étudiants, y a des élèves, y a des jeunes ouvriers, y a des jeunes paysans. Donc à ce niveau c'est encore plus large et ça te permet d'avoir encore plus d'expérience. A fait que tu te frottes aux autres couches de la jeunesse là, ça te permet encore d'acquérir plus d'expérience ».

Les leaders actuels de l'Odj, notamment son président, André Tibiri, sont d'anciens militants Aneb.

Nos enquêtés indiquent que la plupart des militants Aneb sont également militants de l'Odj parce que ces deux structures ont la même vision : « *quand vous regardez l'Odj à ouaga, vous avez l'impression en fait que c'est l'Aneb [...]. Pratiquement ce sont les camarades qui sont à l'Odj et qui sont à l'Aneb ici. [...] Là où y a pas l'Aneb, l'Odj est là* » (Tiendrébéogo). Ces propos qui insistent sur la similitude des deux structures confortent la thèse selon laquelle l'Odj serait une excroissance de l'Aneb, c'est-à-dire une organisation à travers laquelle l'Aneb existe et agit au-delà du campus. Bande soutient que cette organisation constitue une sorte de prolongement de l'action de l'association étudiante lui permettant ainsi d'atteindre les autres composantes de la jeunesse burkinabè qui existe hors du campus. Dramane confirme cette thèse au sujet de la position de l'Aneb après l'insurrection populaire. D'après ce militant Aneb, le syndicat étudiant se positionne à travers l'organisation démocratique de la jeunesse qu'elle a créée.

« Bon, la structure en tant que telle ne s'affiche pas, ne fait pas ce genre de déclaration. Mais l'Odj par exemple, arrive à le faire. Puisque bon, on est parti du fait que d'abord même, l'Ugeb, on dit bon, elle est là pour défendre les intérêts matériels et moraux des étudiants ; c'est vrai ! Mais en même temps on dit qu'on est placé aux côtés du peuple. On soutient la lutte du peuple. Donc généralement quand y a un truc comme cela, on ne donne pas une position, on ne fait pas de déclaration par rapport à ça en tant que Ugeb. Mais en tout cas on continue toujours à collaborer avec nos structures sœurs bien avant et après les 30 et 31 octobre. On continue à collaborer et puis nous restons sur la même ligne, toujours la même vision des choses » (Dramane).

Ainsi on peut soutenir que le syndicat étudiant se retrouve dans l'organisation démocratique de la jeunesse, de sorte que des militants appartiennent à la fois à l'Aneb et à l'Odj ; ce qui entraîne un transfert de savoirs faire entre les deux structures. D'après le président de cette organisation, André Tibiri :

« L'Odj s'adresse à toute la jeunesse du Burkina Faso. Elle n'est donc pas seulement une affaire des anciens militants de l'Ugeb, ni une excroissance, même si ceux-ci y jouent actuellement un rôle important. [...] De par sa nature et sa composition donc, l'Odj n'est pas une Ugeb bis. Ceci étant, je ne contredirai pas le fait que l'Ugeb soit une antichambre du militantisme ».

Le fait que cette organisation de jeunesse ait été créée par l'association étudiante et qu'elle soit constituée aussi de militants et d'anciens membres de l'Aneb, indique que cet espace sert à la fois de prolongement de l'action du syndicat étudiant et un lieu de reconversions militantes. Cette organisation sert de canal de diffusion des idées de l'Aneb hors du campus en même temps qu'elle permet au mouvement étudiant d'exister dans et à travers la jeunesse diversifiée. Les anciens militants qui opèrent une conversion de leur militantisme en passant de l'association étudiante à l'Organisation démocratique de la jeunesse constituent des leaders de l'organisation grâce à l'expérience acquise au campus. Considérer l'association étudiante comme « l'antichambre » de l'Organisation démocratique de la jeunesse laisse entendre que l'Odj repose sur l'association étudiante qui en est l'élément moteur. Avec cette nouvelle organisation dont elle assume le rôle fondateur, l'Aneb, en lien ses partenaires existants, se retrouve au centre d'une nouvelle coalition dont l'Etat constitue la principale cible.

Avec les émeutes de la faim, en janvier et février 2008, l'Aneb participe à la création de la Coalition nationale de lutte contre la vie chère, la corruption, la fraude, l'impunité et pour les libertés (Ccvc). Les 20 et 21 février, trois villes du Burkina Faso (Bobo-Dioulasso, Ouahigouya et Banfora) ont été le théâtre de violentes émeutes motivées par le prix élevé des aliments et la volonté des pouvoirs publics de taxer les petits commerçants. Une semaine plus tard, le 28 février, plusieurs quartiers pauvres de Ouagadougou ont connu une flambée de violence lors d'une grève contre la vie chère. D'autres pays africains comme le Cameroun, le Sénégal, la Côte d'Ivoire etc, connaîtront des manifestations contre la vie chère au cours de la même période.

Le président de cette Coalition contre la vie chère est l'actuel secrétaire général de la Cgt-b (Tolé Sagnon) et son vice-président est le président du Mbdhp (Chrysogone Zougmore). La Coalition contre la vie chère intègre la totalité des points de revendication du Collectif contre l'impunité. Ce qui fait dire à Halidou Ouédraogo, ancien président du Mbdhp, que l'Aneb est « le bras droit » du Collectif contre l'impunité et de la Coalition contre la vie chère lors des différentes manifestations (Sory, 2012, p. 184). Ainsi le mouvement étudiant burkinabè se place à nouveau au-devant de la scène politique, pour peu que l'on conçoive une coalition comme désignant une alliance d'ordre politique. *L'Eveil-Education* n° 203 du 5 au 19 juin 2012, souligne la forte mobilisation des étudiants dans la « marche contre la vie chère du 26 mai 2012 et trouve dans cette mobilisation la justification de la difficile condition étudiante.

Pour l'association étudiante, être aux côtés des grandes organisations syndicales et des grands mouvements de la « société civile » burkinabè peut constituer un prestige. L'Aneb mobilise les étudiants lors des manifestations ; elle mobilise les élèves à travers la Coordination

des élèves et étudiants du Burkina ; elle mobilise les autres jeunes grâce à l'Organisation démocratique de la jeunesse ; elle bénéficie en retour de l'expertise variée et des compétences de ces structures pour la formation de ses militants. Le parcours de Thiombiano peut servir d'exemple. Après sa sortie du campus, il intègre d'abord le mouvement des droits de l'homme où il fait partie de l'équipe dirigeante pendant six ans. Tout en restant membre du mouvement des droits de l'homme, il participe aux activités du Collectif contre l'impunité (circuit où il était inséré déjà depuis le lycée), de la Coalition contre la vie chère, aux côtés des structures partenaires. Tout en conservant ces multiples connexions, il intègre l'équipe dirigeante du syndicat burkinabè des magistrats (SBM).

Face à cette « multipositionnalité » de l'Aneb, comment se positionne la Fescibf dans sa dynamique d'ancrage au campus et dans le pays ?

2. 2. La Fescibf : un réseau militant en construction

La Fescibf est née officiellement le 30 avril 2013. Elle ne s'est pas limitée à œuvrer pour se positionner syndicalement dans le campus, elle s'est aussi engagée dans la construction de réseaux militants en initiant des contacts avec des organisations hors du campus. La Fescibf est notamment en rapport avec le *Tocsin*, une association qui oeuvre sur la scène nationale et sous régionale pour la défense des Burkinabè de l'extérieur. Dirigée par un universitaire et disposant d'un organe d'information (*Les Échos du Tocsin*, un trimestriel), cette association, créée en 1997 est très médiatisée pour sa gestion des problèmes de la diaspora, notamment la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire. Le *Tocsin* se définit comme « apolitique » et se veut partisan de l'intégration sous-régionale. Non seulement il est engagé dans le domaine scolaire (collecte et distribution de fournitures sont faites chaque année à l'endroit des enfants des rapatriés) et universitaire (« médiation qui a permis de différer le paiement des frais d'inscription des étudiants burkinabè de la diaspora »), mais le *Tocsin* a été aussi actif dans la lutte pour « la reconnaissance du droit de vote aux Burkinabè de l'extérieur » (Zongo, 2003, p. 121-122). Ce profil du *Tocsin* et le fait que la diaspora burkinabè soit la cause de sa lutte suffisent à expliquer sa proximité avec la Fescibf. On peut alors avancer que si la Fescibf rejette l'étiquette de « diaspo », ses « jeux d'alliances » avec le *Tocsin* semblent la situer sur un espace où le motif de connexion est la question « diasporique ». Le *Tocsin* a défendu la cause de certains militants fescistes sur la base de leur appartenance à la diaspora burkinabè. Ceci nous amène à supposer que, le rejet de l'étiquette de « diaspo » n'implique pas une négation de la condition réelle des étudiants burkinabè issus de la diaspora. Le partenariat entre la Fescibf et le *Tocsin* indique que

non seulement la fédération étudiante se reconnaît en partie composée d'étudiants « diaspos » mais surtout qu'elle exploite ce registre (condition de la diaspora) en fonction des centres d'intérêt. Il y a comme un double jeu dans le rapport de la Fescibf à la catégorie « diasporique ».

Un autre type de connexion existe entre la Fescibf et le mouvement Balai citoyen. Officiellement, c'est le 29 juin 2013 que le Balai citoyen s'est présenté en public à la « Place de la Révolution » lors de la « marche » contre le sénat. Mouvement de la « société civile », le Balai citoyen crée des clubs « cibals » à travers le pays, qui organisent régulièrement des actions dans les quartiers. Les « citoyens balayeurs » se nomment « cibals » ou « cibelles ». Le balai local qui leur sert de mascotte (tiges liées) symbolise leur slogan « Notre nombre est notre force » souvent accompagné du cri de ralliement « Kouwiiii ! ». Un balai est un ustensile de nettoyage des sols. Sa fonction consiste à rendre propre les lieux sales. Fer de lance du mouvement insurrectionnel de la jeunesse contre le régime de Blaise Compaoré, le Balai Citoyen s'est donné comme objectif de lutter contre la mauvaise gouvernance, quel que soit la formation politique au pouvoir. Ce mouvement, fortement médiatisé, a pris une part active en amont comme en aval, dans l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2015.

Le secrétaire général de la Fescibf parle d'une « étroite collaboration » avec le mouvement Balai citoyen. Cette collaboration s'est surtout renforcée lors de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. Un moment fort de la période insurrectionnelle a été la caravane du Balai Citoyen sillonnant les quartiers populaires de Ouagadougou pour mobiliser les jeunes la veille de la révolte du 30 octobre : « *Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le mouvement Balai citoyen. [...] Y a des activités où nous leur avons prêté main forte ; y a eu même une caravane, [...], où nous avons prêté main forte, et nos éléments ont participé beaucoup à cette caravane, à la réussite d'ailleurs même de cette caravane* » (Brico). La caravane avait pour but de se déplacer en moto à la rencontre des gens, partout où il y a du monde, et de prendre la parole, pour les mobiliser en vue de la manifestation (devenue insurrectionnelle) du 30 octobre.

Quelque chose de commun émerge des deux mouvements : la revendication d'être une « génération Sankara ». En effet, tout comme la Fescibf, le Balai citoyen considère Sankara comme « le cibal suprême » (cibal= citoyen balayeur), c'est-à-dire le citoyen « modèle » et « idéal » dont il se réapproprie la lutte. Tous deux ont recours au personnage mythifié qu'est Thomas Sankara, perçu comme « héros » national. Ils partagent ensemble l'idéal panafricaniste autour des mêmes figures emblématiques (Nkrumah, Lumumba, etc.). Enfin, le profil des deux membres fondateurs du Balai citoyen mérite d'être souligné. Smokey est issu de la diaspora burkinabè en France et a ensuite rejoint le pays. Sam's Ka le Jah est né en Côte d'Ivoire avant

de rejoindre le Burkina Faso pour poursuivre ses études au moment où Sankara prenait le pouvoir. Tous deux ont vécu la révolution sankariste. Dès leur création au cours de 2013 (le 30 avril pour la Fescibf et le 29 juin pour le Balai citoyen), ils se mettent nettement en position de rupture avec le régime Compaoré.

La collaboration avec le Balai citoyen permet à la Fescibf d'exister « autrement » syndicalement hors du campus. On peut relever une sorte de fierté pour la fédération estudiantine d'avoir pris place aux côtés d'un mouvement devenu un acteur politique très médiatisé et à l'avant-garde de la scène politique burkinabè.

2. 3. Participer à l'insurrection populaire comme citoyen et non comme militant syndical

Au sujet de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, on observe, dans le discours des militants des deux syndicats, une distinction entre s'engager dans la lutte en tant que citoyen et s'y engager en tant que militant syndical. En tant que syndicats, l'Aneb et la Fescibf ont « *condamné fermement les velléités de modification de l'article 37 dès le début* » (Brico). Ils ont pris position contre le régime Compaoré, seuls mais aussi aux côtés des organisations partenaires. La Fescibf s'est prononcée, en février 2014, lors d'un point de presse à l'université de Ouagadougou, sur cette crise sociopolitique. Elle s'est déclarée opposée à la révision constitutionnelle qui devait permettre au président Blaise Compaoré de briguer un nouveau mandat estimant que les fonds publics devraient profiter prioritairement à l'institution universitaire. Si les deux syndicats étudiants ont été unanimes dans la condamnation du projet du président Compaoré, il faut noter qu'ils disent n'avoir pas pris part à « l'insurrection populaire » en tant que syndicats auprès des partis politiques et d'autres organisations de la « société civile ». Ce sont les militants des deux syndicats qui, de façon individuelle et en tant que citoyens ont pris part à « l'insurrection » « aux côtés du peuple » : « *en tant que citoyens ils ont pris part à ces activités mais non en tant que militant Aneb* » (Tiendrebeogo). Et Dramane de préciser « *En tout cas nos militants, personnellement j'ai croisé plein de nos militants. Ça va m'étonner qu'un de nos militants soit resté à la maison ... C'est pas en tant que structure, c'était une lutte du peuple, alors qu'on est aux côtés du peuple* ».

Comment comprendre cette distinction entre le militant et le citoyen dans la participation à cet événement insurrectionnel ? Comment démêler la complexité entre la réalité, c'est-à-dire la participation effective à l'insurrection, et la rhétorique justificative ? Dans quelle mesure peut-on distinguer un manifestant en tant que citoyen et un manifestant en tant que militant syndical dans une action populaire ? La réponse pourrait se trouver dans le caractère

« politique » de l'évènement : en effet, l'appel à l'insurrection a été lancé et le mouvement a été conduit par des partis politiques et des organisations de la « société civile ». D'après les enquêtes, l'Aneb et la Fescibf affichent leur distance vis-à-vis des partis politiques. Participer à l'insurrection en tant que syndicats pouvait laisser penser que les deux structures syndicales ont répondu à l'appel des partis politiques, ce qu'ils rejettent. D'où le discours ambivalent selon lequel ce sont les militants qui, en tant que citoyens, ont participé aux différentes « marches » aux côtés du peuple burkinabè parce qu'il s'agit de l'avenir de la nation.

Avec l'Aneb et la Fescibf, on a affaire à deux syndicats qui revendiquent leur « caractère révolutionnaire ». L'histoire du « syndicalisme révolutionnaire » remonte au mouvement syndical de la fin du 19^{ème} siècle pour qui la question de la relation aux partis politiques se pose. Selon les pays, la question est réglée différemment. Par exemple en Grande-Bretagne, le parti travailliste issu du mouvement syndical montre que le lien est fort entre syndicats et partis politiques. Par contre en France, la séparation parti/syndicat (la Charte d'Amiens en 1906) est établie de sorte que la tradition du syndicalisme révolutionnaire consiste à prôner son indépendance à l'égard des forces politiques (Nay dir., 2011, p. 546). L'Aneb et la Fescibf, en tant que syndicats à caractère révolutionnaire s'inscrivent dans cette dynamique. Pourtant, on peut émettre l'hypothèse que ces syndicats entretiennent un rapport ambivalent à l'État, au regard de leur engagement constant et public dans des stratégies de protestation contre les choix politiques (modification de l'article 37 de la constitution portant sur le mandat présidentiel, la mise en place du sénat). Dans le Collectif mis en place en 1999 pour lutter contre l'impunité, l'Aneb, en tant que membre fondateur de cette structure, a participé à ce combat aux côtés des partis politiques de l'opposition et d'autres organisations de la « société civile ». L'ambivalence du rapport de ces syndicats à l'Etat apparaît dans le fait que leur « représentativité syndicale », c'est-à-dire leur statut officiel de syndicat (le récépissé d'association) est conféré par l'Etat. C'est donc l'Etat qui, d'une certaine manière, contribue à légitimer les organisations syndicales. Avec les droits particuliers liés à cette légitimité conférée par l'Etat, l'Aneb et la Fescibf sont devenues des interlocuteurs privilégiés du pouvoir. On peut soutenir paradoxalement qu'une telle prise de distance affirmée par rapport aux partis politiques suppose une connaissance des mécanismes de communication ou d'approches politiques. Ceci apparaît clairement dans le discours des militants Aneb lorsqu'ils énumèrent les trois principaux axes de la formation du militant : une formation politique pour analyser la situation sociopolitique nationale, une formation humaine pour être socialement utile, et une formation technique pour être intellectuellement compétent.

2. 4. L'apolitisme syndical, une neutralité absolue ?

L'Aneb indique qu'elle « n'adhère organiquement à aucune formation politique » (*Statuts*, 4), c'est-à-dire qu'elle n'est affiliée à aucun parti politique. Le syndicat étudiant vise à marquer sa distanciation vis-à-vis des partis politiques ; mais l'adverbe « organiquement » qui figure dans l'affirmation pose question. Ne pas adhérer « organiquement » laisse entendre que l'on peut adhérer « autrement ». Ne pas adhérer « organiquement » à un parti politique peut signifier ne pas être une composante du point de vue de la structuration profonde d'un parti, c'est-à-dire ne pas être un membre constitutif de cet ensemble organique. Toutefois, et cela autrement, l'association étudiante pourrait émettre une opinion politique qui reflète celle d'un parti politique auquel elle n'est pourtant pas « organiquement » liée. C'est dans cet esprit que l'Aneb revendique le droit de « prendre position sur les événements d'ordre politique, économique et social ayant une incidence quelconque sur ses intérêts, ceux de notre peuple et des peuples du monde » (*Statuts*, 4). C'est la revendication d'une autonomie politique, c'est-à-dire la liberté d'émettre ses propres opinions en fonction des événements et de ses intérêts. C'est ce que révèle le militant Bangou au cours de l'entretien que nous avons eu : « *L'Aneb n'est pas un parti politique mais une association d'obédience politique* », c'est à dire un mouvement syndical qui obéit à une ligne politique donnée. Un parti politique existe pour la conquête du pouvoir d'Etat ; ce qui n'est pas le cas de l'Aneb.

« Sûrement, on a toujours pris position, puisque bon, on ne peut pas être apolitique en tout cas. Le syndicalisme et la politique déjà c'est des choses difficiles à dissocier. En tout cas, on prend position clairement, mais à côté du peuple burkinabè. On n'a jamais, quand on dit qu'on a pris position, ce n'est jamais avec les partis électoralistes ; aucun de ces partis politiques ne peut vraiment oser dire que il a la main mise sur nous. Ça jamais, jamais. Mais à la limite quand on dit politique, c'est au côté du peuple burkinabè. Donc quand les autorités prennent des mesures antisociales seulement, on essaie de faire barrage à ces mesures-là. Quand on dit politique en réalité, c'est pas que y a un parti politique que vous connaissez et qui a une main mise sur la structure ; ça non ! Mais on est conscient qu'on ne peut pas être apolitique. Ça au moins c'est clair » (Dramane).

La Fescibf quant à elle se définit comme un « mouvement syndical » « purement apolitique » qui « n'adhère à aucun groupement politique » (*Texte*, 2). Essayons de démêler les contours de cette notion d'« apolitisme » que revendiquent souvent les mouvements syndicaux pour marquer la distance avec les partis politiques. L'apolitisme peut s'entendre comme « le

refus ou l'incapacité à juger des choses politiques et, plus largement, le fait de ne pas se reconnaître dans une lecture politisée de la société et de ses clivages » (Nay dir., 2011, p. 19). Cette définition est complétée par la distinction de deux formes principales d'apolitisme : la première forme est passive et se traduit par l'indifférence à l'égard des questions politiques, soit par manque de compétence politique, soit à travers le repli sur soi en fonction du contexte politique (sous un régime autoritaire par exemple). La seconde forme d'apolitisme renvoie à une conception active de la société et s'exprime « dans les attitudes et les discours de tous ceux qui entendent faire l'économie de certains clivages politiques (notamment partisans) » (*Ibid.*), par exemple au nom des intérêts syndicalistes. Si ces deux approches ne s'excluent pas nécessairement, on peut toutefois avancer que la Fescibf et l'Aneb s'inscrivent visiblement davantage dans la seconde forme d'apolitisme au regard de la relative distance qu'elles entendent établir avec les partis politiques. Comme l'Aneb, la Fescibf indique qu'« elle se réserve cependant le droit de prendre position sur tout évènement ayant une incidence sur l'école ou sur l'université » (*Texte*, 4). Elle revendique ici le droit de tenir un « discours politique », non pas dans le sens strict de quelqu'un qui « fait un discours » avec, en face de lui, un auditoire, mais dans un sens large : par exemple, la Fescibf ou l'Aneb qui publie dans les colonnes d'un journal, une déclaration contre la mise en place du Sénat au Burkina Faso ou contre le projet de modification de l'article 37 relatif au mandat présidentiel, peut être compris comme une forme de « discours politique ». Dès lors, un « discours politique », à cause de son côté interactif apparaît comme une parole qui donne à voir un clivage et des camps. En participant au débat politique autour des questions sur l'actualité nationale burkinabè, les syndicats étudiants contribuent aussi à influencer et à forger une certaine opinion publique.

DEUXIEME PARTIE

AGIR « POUR LES ETUDIANTS », PARLER « AU NOM DES ETUDIANTS »

Le pluralisme syndical existe au campus de Ouaga et chaque organisation syndicale, à des degrés divers, se dit représentative, auprès des autorités universitaires et étatiques comme auprès des étudiants. Si nous entendons la représentativité comme le fait pour une personne ou un groupe d'être qualifié pour parler ou agir au nom d'une autre personne ou d'un groupe social, il devient alors important de s'intéresser à l'analyse à ces formes de discours comme « agir pour les étudiants », « parler au nom des étudiants », « défendre les intérêts des étudiants », où on a l'impression que toute action syndicale est une entreprise portée par toute la communauté étudiante de façon unanime. La représentation elle-même est un terme polysémique et la réalité désignée est encore plus complexe. Dans son analyse de la représentation politique, Bourdieu indique qu'elle est une délégation, c'est à dire « l'acte par lequel un groupe va se constituer de façon stable et doté d'un organe permanent de représentation qui soit capable de se substituer (parler pour, c'est parler à la place) à un ensemble d'individus ne pouvant agir et parler que pour eux-mêmes » (1984, p. 49).

I. Jeux de représentations comme moyen d'exister syndicalement

Comment se joue la représentativité dans le rapport des syndicats étudiants à l'administration universitaire ? Comment se négocie la représentation syndicale entre organisations concurrentes ? Dans quelles mesures les étudiants donnent-ils mandat à des syndicats de parler en leur nom et d'agir pour eux ?

1. Luttres pour le contrôle des instances universitaires

Il s'agit d'examiner ici les stratégies de luttres mises en place par l'Aneb pour s'accaparer des postes de représentation des étudiants dans les instances universitaires.

1. 1. Stratégies de contrôle du système de représentation

Il faut souligner d'abord que depuis la création de l'université de Ouaga en 1974, l'Aneb, en tant que première et seule structure syndicale, représentait les étudiants dans toutes les instances de décisions de la vie universitaire: commission d'attribution des bourses, conseil sur la formation et la vie universitaire (Cfvu), le conseil d'administration, le conseil de discipline, etc. Mais, sous le Conseil national de la révolution (1983-1987), les étudiants étaient représentés aux instances de décisions par les membres des Comités de défense de la révolution (Cdr) installés à l'université. Le Front Populaire issu du coup d'Etat de 1987 va remplacer les Cdr par les Comités révolutionnaires (CR). C'est avec l'ouverture démocratique que des structures syndicales voient le jour et se réunissent avec l'Aneb en novembre 1991 au sein d'un Collectif des organisations démocratiques d'étudiants (Code). C'est ce « Code » qui, entre 1991 et 1993 va siéger au nom des étudiants dans toutes les instances de la vie universitaire. En 1993, le Collectif éclate et les autorités universitaires en profitent pour redéfinir le profil et le rôle des représentants des étudiants aux instances universitaires. L'éclatement du « Code » est un prétexte pour instaurer le système d'élection des délégués généraux élus (Dge) par les « Ufr » pour représenter les étudiants dans les activités de la vie universitaire. Le critère principal d'élection des « Dge » repose sur la base d'une candidature indépendante, c'est-à-dire sans couleur syndicale (ce qui n'exclut pas de la compétition tout militant syndical). Derrière cette mesure, se profile une volonté de réduire sinon en finir avec l'influence syndicale dans les instances de décision.

Comment appréhender ce changement de système de représentation des étudiants ? Pour l'Aneb cette mesure est une stratégie qui vise à l'exclure des instances de décision. Certes l'éclatement du « Code » a entraîné la disparition de certains syndicats de l'époque et l'Aneb en a profité pour reprendre son monopole, de sorte que l'administration universitaire craignait de n'avoir que l'Aneb comme seul interlocuteur représentant les étudiants dans les instances de la vie universitaire. L'association étudiante va travailler alors à « contourner » le système mis en place, pour non seulement contrôler les élections mais surtout assurer sa présence effective dans toutes les instances de décision. L'Aneb développe des stratégies de conformation au système pour ensuite le détourner à son profit. Ceci a été possible grâce aussi au flou du critère des candidatures indépendantes.

1. 2. Des candidatures indépendantes : une catégorie aux contours flous

En lieu et place des délégués syndicaux qui étaient chargés de représenter les étudiants dans les instances de la vie universitaire, les autorités universitaires décident de passer désormais aux délégués généraux élus. L'élection du délégué général de l'« Ufr » suppose une candidature indépendante. Mais qu'entend-t-on par « candidature indépendante » ? Fait-on référence à un candidat qui n'est pas affilié à un syndicat ou bien s'agit-il du profil de quelqu'un qui agit de sa seule initiative sans l'influence d'une association étudiante ? Ainsi l'idée des candidatures indépendantes suggère une cible supposée, l'Aneb, avec ses revendications intempestives. Dans le fond, le critère d'indépendance vise aussi bien le syndicat étudiant en tant que groupe social que le militant syndical chargé de représenter l'association étudiante. Cependant le critère d'indépendance émis par l'administration demeure flou. En instaurant cette mesure, l'administration universitaire voulait réduire l'influence des syndicats étudiants dans les instances de la vie universitaire.

La candidature indépendante signifiait une candidature qui n'est pas faite au nom d'un syndicat mais par la seule initiative du candidat non affilié à un syndicat. Dans le même temps, il n'est pas formellement dit – ce qui serait antidémocratique – que les militants syndicaux n'ont pas le droit d'être candidats indépendants, c'est-à-dire de leur seule initiative, et non officiellement soutenu par leur syndicat. L'Aneb va saisir cette ambiguïté et travailler à « positionner » ses candidats pour la compétition électorale. Ainsi, officiellement, les candidatures sont indépendantes mais dans le fond, ce sont des candidats préparés par l'Aneb qui s'attend à pouvoir influencer ces instances par ses représentants comme le montre Thiombiano : « *Quand il s'agit de la représentation dans les instances, c'est l'Ugeb (structure mère de l'Aneb) qui vous réunit pour vous donner les instructions ; et là vous partez défendre les choses selon la vision de l'Ugeb* » ; et Dramane d'ajouter : « *A travers ces délégués-là, on arrive à passer les messages des étudiants.[...] Donc nos camarades qui sont là-bas ils arrivent à faire passer le message que nous voulons* ». Toutes ces formules, « défendre les choses selon la vision de l'Aneb », « faire passer le message des étudiants », « faire passer le message que nous voulons » ne disent pas la même chose selon qu'on est simple étudiant ou militant Aneb. Elles posent le problème de la représentation syndicale. Intéressons-nous de savoir comment l'Aneb s'y prend pour faire « passer » ses militants et ainsi « faire passer son message » ?

1. 3. Se conformer au système pour ensuite le détourner

Il convient de s'interroger sur la stratégie mise en place par l'Aneb pour contourner le nouveau système d'élection et surtout parvenir à s'accaparer de tous les postes de représentants des étudiants. La stratégie développée par l'Aneb a consisté à « parrainer » les candidatures dites indépendantes que l'association étudiante s'engage à soutenir pour l'élection. En réalité le « parrainage » dissimule une pratique dont l'objectif est de faire élire uniquement des militants Aneb comme délégués dans toutes les « Ufr ». Pour ce faire l'Aneb, tirant leçon des premières années de mise en œuvre du système, se conforme officiellement à la démarche préconisée. L'exemple de Thiombiano, militant Aneb et délégué général élu de l'Ufr/sjp (sciences juridiques et politiques), illustre cette stratégie :

« Le constat est que tant que tu n'es pas parrainé par un syndicat, par l'Aneb parce que l'Aneb a toujours remporté, tu ne peux pas être élu [...]. Au fait officiellement tout le monde part déposer sa candidature au niveau de la présidence de l'université ; mais on sait que y a des structures syndicales derrière [...]. Ça c'est de la realpolitik. Et quand vous êtes élus, c'est clair, les étudiants ne s'attendent même pas à ce que le délégué élu s'écarte de la position de la corporation. La symbiose est telle que l'esprit militant prime ».

Cet ancien délégué élu et militant Aneb fait une distinction entre la conformation à la démarche officielle exigée par l'administration (chaque candidat est supposé être indépendant et il va déposer sa candidature à la présidence de l'université), et ce qui se passe dans l'antichambre, c'est-à-dire les dessous du système. En amont, l'Aneb prépare ses candidats au sein de chaque corporation. Ces corporations sont des structures chargées de représenter l'association étudiante dans chaque « Ufr » et cités universitaires.

L'association étudiante tente donc de se conformer à la nouvelle mesure d'élection pour ensuite la détourner à son avantage. C'est aussi une forme de résistance face aux autorités universitaires qui tentent de contrôler les élections et donc les représentants des étudiants dans les instances de la vie universitaire.

En réalité, assure Thiombiano, tous les candidats qui sont effectivement élus sont des militants Aneb, choisis par elle pour être délégués généraux élus. Autrement dit, un candidat ne vient pas hors du syndicat étudiant pour se faire « parrainer », il est issu de l'association étudiante, choisi par elle pour ce poste avec une mission précise. Ce qui permet à l'Aneb de contrôler, en tant que seul syndicat à l'exclusion des autres, tous les secteurs de la vie

universitaire, notamment la gestion des bourses intérieures (au pays), ainsi que des prêts et aides, des restaurants universitaires et des cités, etc.

Ce succès tient d'abord à la popularité de l'Aneb, popularité qu'elle doit à son ancienneté et à sa permanence renforcée par une visibilité accrue. Etre militant syndical de l'Aneb confère une popularité : on est connu des camarades et des autres étudiants lors de activités sur le terrain et à travers les « passages » dans les promotions. On est connu même en dehors du campus à travers la médiatisation des événements. Plus on est connu des étudiants et plus on a des chances d'être élu par rapport à celui qui sort de l'anonymat sous prétexte d'une candidature indépendante.

Ensuite le candidat Aneb est soutenu dans la « campagne électorale » par la corporation de l' « Ufr ». Une équipe de campagne soutient le candidat et appelle les étudiants à voter pour lui : *« On travaille en tout cas, on bat la campagne, on soutient un candidat, et chaque année ce sont nos militants, nos camarades qui remportent »* (Dramane). Ce type de ressources (corporations), une candidature « indépendante » n'en dispose pas pour mobiliser efficacement l'électorat. Les candidats dits « indépendants » peuvent être moins connus et disposer de moins de ressources (humaines et stratégiques) en vue de la mobilisation. Ils ne sont pas insérés dans une structure habituée aux négociations. Pour les candidats de l'Aneb, la pratique de la campagne de proximité est mise en valeur : car chaque militant Aneb mène la campagne de proximité dans son entourage.

L'Aneb veille à ce que le candidat soit un militant actif, qu'il reçoive une délégation syndicale, c'est-à-dire l'acte par lequel l'association étudiante va mandater quelques-uns de ses membres pour être candidats au poste de délégué général élu pour « agir en son nom ». Par cet acte, l'Aneb délègue un militant syndical pour « agir à sa place » dans les instances de la vie universitaire. Ce mandataire est une partie du groupe syndical et il peut fonctionner en tant que « représentant à la place » de la totalité du groupe. Il faut souligner que c'est progressivement que l'Aneb est parvenue à détourner à son avantage le système d'élection des délégués des « Ufr », non sans faire face aux manœuvres de l'administration universitaire.

La nouvelle mesure visant à mettre en place des délégués généraux élus en lieu et place des délégués syndicaux apparaît aux yeux de l'Aneb comme une façon de briser le monopole des syndicats dont la présence et les revendications dérangent l'administration universitaire. C'est en 1994 qu'ont eu lieu les premières élections qui ont connu deux catégories de listes : les listes de candidats appartenant à l'Aneb (mais officiellement considérés comme des candidatures indépendantes) et les autres listes de candidats considérés aussi comme indépendants (l'Unef y avait ses candidats). Jusqu'en 1998, l'Aneb ne remporte pas toutes les

élections et elle doit composer avec les autres candidatures parallèles. Les manœuvres des autorités universitaires se font sous forme de soutien aux candidatures dites « indépendantes » à travers des « moyens financiers et matériels pour leur campagne » (Bendré 22 juin 2003). Toutefois, les élections de l'année universitaire 1998-1999 sont remportées en totalité par l'Aneb qui conforte son hégémonie en répétant chaque année cette victoire écrasante au détriment des « indépendants » et des autres syndicats étudiants. Ainsi assurée d'avoir le monopole de toute la gestion des « affaires », l'Aneb « procède alors à la redéfinition de la mission du délégué élu qui passe de “la représentation des intérêts de l'administration auprès des étudiants” – comme le voulaient les autorités avec les indépendants – à “la représentation des intérêts des étudiants auprès de l'administration” ; ainsi si les autorités universitaires pensaient se servir du « délégué général élu » pour « écarter les organisations syndicales des instances de décision », il s'avère que ce « poste de délégué élu d'étudiants a été transformé, par l'Aneb, en “un poste de combat” » (Sory, 2012, p. 178). La victoire remportée à ces élections permet à l'Aneb d'évaluer son ancrage au campus. Cette redéfinition du rôle des représentants des étudiants montre l'ambivalence de la notion même de représentation. L'Aneb, dans sa dynamique illustre une monopolisation de la représentation syndicale. Dans ce contexte, comment la Fescibf se positionne-t-elle face à l'hégémonie du premier syndicat étudiant au campus de Ouaga ?

1. 4. Revendiquer son refus de participer aux instances : un acte malgré soi ?

La position de la Fescibf sur la représentation syndicale dans les instances universitaires semble tout à fait opposée à celle de l'Aneb, notamment sur la gestion des bourses, des cités, et du restaurant universitaire. La Fescibf dit maintenir une distance par rapport à ces instances, tout en se justifiant : *« la plupart des structures qui ont été créées avaient l'onction du régime en place. Mais nous sommes arrivés, nous disons que nous ne voulons pas l'inféodation avec les partis politiques. Parce que notre autonomie est la seule chose la plus chère que nous revendiquons »* (Brico). Pour ce jeune syndicat (2 ans), dans la gestion des cités, des bourses et du restaurant universitaire, il y a risque de « compromission avec l'administration ». C'est un discours qui fait un peu de nécessité vertu justement du fait qu'ils ne gèrent pas les choses ! En effet pour y parvenir, il lui faudra d'abord briser le monopole de l'Aneb dans la représentation des étudiants à ces instances. Ainsi, refuser de chercher à s'insérer dans le système de gestion conforte la différence et fait exister syndicalement la Fescibf dans l'opposition. Revendiquer de ne pas participer, c'est dénoncer l'Aneb et son affiliation supposée aux partis politiques.

Mais inversement, le refus de participer conforte l'Aneb dans ses assises en termes de représentations syndicales à ces instances.

La Fescibf justifie son option par une quête d'autonomie par rapport aux partis politiques :

« Si tu as déjà les mains sales quelque part, tu ne peux plus revendiquer quoi que ce soit. Nous nous sommes positionnés par rapport à ces questions pour dire que si nous voulons mettre la pression, être un mouvement d'éveil de conscience, un mouvement de pression, il va falloir que nous restions à un moment donné en distance avec l'administration. Chacun a son rôle [...] nous ne voulons pas nous tromper de combat, nous ne voulons pas nous salir les mains au risque de nous détourner de notre mission ».

La fédération estudiantine pointe ici la politisation de l'administration dans la gestion des bourses, du restaurant universitaire et des cités, tout en affichant sa quête d'autonomie par rapport à ce qu'elle perçoit comme des « instruments politiques ». Elle inclut dans la même catégorie politisée, l'Aneb dont elle n'ignore pas la présence dans ces instances. C'est en réaction à cela que la Fescibf, suite à la découverte des « produits périmés » au restaurant universitaire (instances dans laquelle l'Aneb joue le rôle de représentant des étudiants), a organisé ses propres manifestations (grève sans préavis du lundi 16 mars 2015) pour procéder à l'étalage visible de la force qu'elle représente dans sa volonté d'assainissement du campus. A ce sujet, l'Aneb n'a fait aucune déclaration. Ce silence peut-il être « neutre » ? Les entretiens réalisés avant ou après cette manifestation liée à la découverte des « produits périmés » montrent que le conflit entre les deux syndicats porte moins sur la nature précise et conjoncturelle des revendications — tous réclament par exemple l'hygiène et la qualité des repas servis — que sur le monopole de représentation de l'ensemble de la communauté étudiante.

La Fescibf justifie sa prise de distance par une quête d'autonomie vis-à-vis de l'administration qu'elle perçoit comme un instrument du pouvoir en place. On retrouve ici la récurrence du discours qui affiche ses distances vis-à-vis des partis politiques. L'argument politique devient une excuse au fait qu'il ne gère pas. Ce rapport ambivalent aux partis politiques refait surface constamment dans les discours des militants des deux associations étudiantes.

Le problème de la représentation syndicale se révèle une question politique, au carrefour du rapport entre syndicats étudiants, administration universitaire représentant l'Etat et communauté étudiante.

2. Représentation syndicale et rôle des étudiants dans le processus de revendication

Qu'entend-t-on par représentation syndicale et comment s'acquiert-elle ? Dans quelle mesure la représentation syndicale est-elle une coproduction du rapport à l'Etat, aux étudiants et aux syndicats eux-mêmes ? Nous voulons maintenant analyser les étapes de la revendication étudiante en partant d'un cas observé pour tenter de voir comment se joue la représentation syndicale. Il s'agit des luttes estudiantines menées au cours de cette année 2014-2015 pour la suspension du système « Lmd », entré en application en 2008, au sein de l'espace « Uemoa » (union économique et monétaire ouest africaine) dont le Burkina Faso est membre.

2. 1. De la construction sociale de « ce qui fait problème » à l'amorce de dialogue

L'objet de la revendication suppose une définition de « ce qui fait problème » par les entrepreneurs de mobilisation.

2. 1. 1. Définir le « malaise »

Nous avons relevé dans la première partie de notre travail des situations de mécontentements pouvant constituer des lieux potentiels d'engagement syndical et d'action collective. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit des difficultés liées à la mise en œuvre du système « Lmd ». Selon le rapport du Comité *Ad hoc* de réflexion sur la situation de l'université burkinabè, paru en septembre 2012, les étudiants « considèrent qu'il y a du bricolage et du cafouillage pédagogiques avec le « Lmd », sans mesures d'accompagnement dans la mise en oeuvre de ce nouveau système »³⁰. L'explication qu'en donne le délégué Aneb Coulibaly est formelle : « *Oui nous avons demandé la suspension du système « Lmd » jusqu'à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement, les mesures de son application réelle* ». La stratégie mise en œuvre par l'Aneb consiste à mettre en relief, voire amplifier les différentes failles du système. Par exemple, la première promotion (en géologie) ayant suivi le système « Lmd » a obtenu la licence au bout de 6 ans (2008-2014), soit un semestre pour un an. Dans les conditions normales d'études, une licence se fait en 3 ans. Le doublement du temps normal requis pour la licence traduit le caractère inadapté du « Lmd » à la réalité du campus de Ouaga. L'étudiant en

³⁰ Comité *Ad hoc* de réflexion sur l'université du Burkina Faso, *L'enseignement supérieur au Burkina Faso : diagnostic, défis et normalisation de ses institutions*, septembre 2012, p. 108, http://www.univ-ouaga.bf/img/pdf/_car_rapport_general_final_24102012_1152_.pdf

7^{ème} année de médecine en conclut que, pour des études de médecine qui durent 8 ans, il faudra en compter 16 désormais, ce qui représente pour lui « un calvaire ».

La construction de « ce qui fait problème » consiste à analyser la question (ses causes et ses conséquences) parfois de façon exclusive, en isolant le problème. En effet, dans le même campus, l'application du système connaît un succès à l'Institut burkinabè des arts et métiers (Ibam), avec certes des effectifs beaucoup plus petits que les effectifs pléthoriques des Unités de formation et de recherche (plus d'un millier dans un amphi). L'argument de l'échec élevé est aussi invoqué pour la définition du « malaise » : selon l'Aneb, l'année universitaire 2013-2014 (dont les résultats ne sont sortis que dans le courant du mois d'avril 2015), en Sciences de la vie et de la terre, pour le semestre 1, il y a eu 46 admis sur 2629 étudiants, soit un taux de 1,75% ; en Sciences exactes et appliquées, pour le semestre 1, il y a eu 39 admis sur 1249 étudiants. Au cours de l'année académique 2012-2013, seuls 36 étudiants sur 1886 ont été admis au premier semestre (Licence1) en Sciences de la vie et de la terre³¹.

La construction de l'objet de la revendication porte moins sur les éventuelles propositions de solution que sur « ce qui fait problème » et qui exige la suspension du « Lmd ». Il en découle que le problème n'est pas un fait isolé mais entraîne une série d'autres problèmes : par exemple, la demande de suspension du « Lmd » comporte avec elle, les problèmes de manque de salles de classe et d'amphis, l'insuffisance d'enseignants, les effectifs pléthoriques des étudiants, le sous-équipement des laboratoires, le manque de documentation en bibliothèque et de wifi au campus pour des recherches via internet, etc. Tous ces problèmes antérieurs à la mise en œuvre du « Lmd », refont surface et constituent les « *mesures d'accompagnement du Lmd* ». Derrière le slogan « *suspension Lmd* », c'est toute une gamme de revendications auxquelles il faudrait satisfaire.

La construction sociale de « ce qui fait problème » par les « entrepreneurs » de mobilisation se nourrit clairement d'une comparaison de leur condition, jugée défavorable, avec celle d'autres groupes sociaux de référence (l'application du « Lmd » semble marcher mieux dans les instituts d'enseignement supérieur privé), voire avec des pays étrangers (en s'informant auprès de leurs camarades burkinabè en mobilité étudiante dans les pays européens notamment). La circulation de l'information permet aux étudiants les plus ouverts à l'international d'établir des comparaisons défavorables à leur système éducatif. Les écarts entre ce qui se passe ailleurs (perçu comme une référence) et le contexte difficile du campus de Ouagadougou, alimentent le mécontentement qui constitue un puissant potentiel d'action

³¹ <http://www.lefaso.net/spip.php?article64502>

collective. Ce phénomène de construction des attentes se fait tout en repérant la cible à affronter, c'est-à-dire l'Etat en commençant par l'administration universitaire.

Dans cette production sociale du problème, la politisation des mécontentements est accentuée par la représentation du rôle de l'État. Aujourd'hui, pour l'Aneb et pour les étudiants en général, il est inconcevable que l'Etat n'intervienne pas pour créer les « *mesures d'accompagnement du Lmd* ». D'où la demande de suspension de ce système par certains.

2. 1. 2. Le « mandat » de l'assemblée générale des étudiants pour le « passage à l'acte »

La construction sociale du problème conduit à la convocation d'une assemblée générale des étudiants pour adopter une plateforme revendicative et décider de l'action à mener. Cette étape du processus montre l'association étudiante en dialogue avec les autres étudiants. Le syndicat est en quête de « mandat » pour « agir au nom des étudiants », pour « parler pour les étudiants ». L'assemblée générale apparaît comme le cadre qui habilite le syndicat dans le « passage à l'acte ». A partir de là, on peut agir comme représentant des étudiants dans la mesure où l'assemblée est pensée comme représentative de l'ensemble des étudiants. Pourtant l'Aneb exclut ici toute démarche particulière d'information ou de consultation auprès des autres syndicats étudiants concurrents, une façon de garder le monopole de la lutte syndicale. Ces derniers s'écartent aussi des actions entreprises par l'Aneb : « *ces structures-là se mettent de côté et disent que non, elles ne sont pas concernées, que c'est des revendications de l'Aneb* » (Bande).

L'assemblée générale déborde ici la réunion des membres du syndicat étudiant, pour englober l'ensemble de la communauté étudiante. La plateforme revendicative sur le « Lmd » a été adoptée en assemblée générale, le jeudi 22 janvier 2015, à l'issue de laquelle l'Aneb a été reçue à deux reprises par les autorités universitaires sans solution. Les échanges avec le ministre lui-même, le 12 février et le 21 avril 2015, ont également été infructueux. Un atelier s'est tenu à Koudougou du 14 au 16 avril 2015 sur le système « Lmd » pour, d'après le ministère concerné, tenter de recadrer cette réforme. L'échec des négociations a entraîné une radicalisation du mouvement étudiant qui, entre février et avril a connu trois grèves. Ceci conforte l'hypothèse selon laquelle la propension à protester est influencée par plusieurs facteurs et s'exprime en un rapport de force entre l'État et les étudiants.

2. 2. La grève, une radicalisation de l'action revendicative

Le premier mot d'ordre de grève de février 2015 est dite grève « simple » dans le sens où elle vise à interpeller l'administration universitaire sur l'urgence et l'importance d'accorder une attention à la plateforme revendicative. L'action revendicative est circonscrite au campus. La grève est une forme de protestation collective qui consiste en l'interruption des activités pédagogiques. Au même titre que les manifestations, « la grève appartient aux formes symboliques de visibilité de l'action revendicative » (Lamizet, 2011, p. 169). Pour l'Aneb, cette grève marque le début de la publicisation de l'action revendicative. La grève suspend l'activité des étudiants, qui expriment, ainsi leur refus d'aller en classe, ce qui définit le caractère politique de la grève. En montrant que les étudiants ont le pouvoir de paralyser le rythme des activités pédagogiques, la grève fait des activités pédagogiques ou de l'arrêt des cours un instrument de communication. La grève est un moment symbolique du fait politique, car elle donne aux études une dimension symbolique. « La grève est indissociable du contexte politique mais son degré de politisation dépend de l'histoire syndicale locale » (Mayrargue et Toulabor, 2009, p. 113-114).

2. 2. 1. « Piquets de grève », une mesure coercitive

La grève est assurée au moyen de « piquets de grève » dont l'objectif est de faire respecter le mot d'ordre de grève par tous les enseignants et les étudiants qui ont cours. Le « piquet de grève » consiste pour des militants Aneb à se réunir à l'entrée d'une salle de classe ou d'un amphi pour empêcher toutes entrées. Le but pour les étudiants grévistes est de bloquer le fonctionnement des cours, ce qui implique généralement de dissuader, voire d'empêcher les étudiants non-grévistes d'aller en classe. Pour les grévistes, le fait de franchir le piquet pour aller suivre les cours est perçu comme une tentative de « briser la grève ». Le piquet de grève vise à faire pression contre l'administration universitaire pour qu'elle accepte les revendications. Assurer les piquets de grève, c'est s'exposer à des résistances mais également à des attaques, voire des insultes. En décourageant ou en empêchant les étudiants non-grévistes d'entrer en classe, l'Aneb mesure sa capacité à faire respecter le mot d'ordre de grève au campus et à généraliser le mécontentement. Cet état de fait pose le problème de l'unilatéralisme de l'Aneb face aux autres syndicats universitaires.

2. 2. 2. Le *Sit-in*, moyen de pression directe

Le second mot d'ordre de grève, celui des 12 et 13 mars fut accompagné d'un meeting sur le « terrain Dabo Boukary » et d'un *sit-in* à la présidence de l'université. Le *sit-in* en tant que mode de protestation collective consiste, pour les manifestants à s'asseoir, à occuper toute la cour de la présidence de l'université et à y rester le plus longtemps possible (une matinée en général). Ce qu'il faut souligner ici c'est que le décisif dans cette attitude est moins la position assise que le caractère immobile de la manifestation. Les étudiants occupent la cour de la présidence en chantant et en lançant des slogans de protestation. C'est une méthode d'action directe qui provoque la réaction de l'administration universitaire qui, séance tenante, entre en dialogue direct avec les étudiants mobilisés. L'objectif du *sit-in* est d'interpeller l'opinion et les pouvoirs publics sur ce qui fait problème au campus. Le *sit-in* à la présidence de l'université est une façon d'affronter l'autorité de face et de mettre la pression. En effet, les étudiants ont été reçus par l'administration universitaire. Cette technique protestataire vise à mobiliser aussi l'attention des médias. C'est la phase de la médiatisation de l'action collective qui est amorcée. Tout travail politique de constitution du collectif et de mobilisation pour l'action repose tout autant sinon plus sur un travail tourné vers la publicisation d'une cause.

2. 2. 3. La « marche », une publicisation de l'action revendicative

Le troisième mot d'ordre de grève, celui du 30 avril 2015 était associé d'une « marche » sur le ministère des enseignements secondaire et supérieur. En exportant la protestation hors du campus, il s'agit, à travers la « marche » dans les rues de la ville de Ouaga, de prendre l'opinion nationale et internationale comme témoin de la lutte : rendre la lutte visible par le public en sortant du campus :

« C'est en ce moment que les gens voient. Quand on commence, on dit y a grève, on reste à la maison, les gens ne savent pas ça ; ils ne sentent rien, quand on parle de sit-in, ils ne sentent rien. Mais quand on commence à marcher, c'est maintenant les gens voient. On ne peut pas se lever directement commencer à marcher » (Dramane).

Cette « marche » a eu pour cible le ministère de tutelle pour remettre la plateforme revendicative au ministre. L'existence d'une cible facilite la formulation des mots d'ordre dans les manifestations de rue. Pour augmenter leurs chances d'atteindre leur but, ces mobilisations

pour la marche doivent bénéficier d'un minimum de soutien dans l'opinion publique. A travers cette « marche », l'Aneb en appelle à la hiérarchie (le ministère) après la série de dialogues infructueux avec l'administration universitaire. La « marche » joue en effet un rôle de signal d'alarme, en attirant l'attention du ministère de tutelle et de la population sur l'existence d'un mécontentement au campus. Il appartient au ministère concerné de mesurer le niveau des concessions ou des réorientations nécessaires, pour désamorcer les revendications.

L'itinéraire de la marche est aussi porteur de sens. Dans la demande d'autorisation d'organisation d'une marche, c'est l'occupation de l'espace qui semble le plus délicat. En rappel, les autorités municipales ont refusé l'itinéraire de la manifestation du collectif syndical Cgt-b organisée le 1er mai 1998. Malgré le refus, les syndicats ont maintenu leur itinéraire initial et la « marche » s'est déroulée sans heurts. Mais le maire de Ouagadougou en a profité pour définir des « zones rouges » interdites à toutes manifestations. Le but est de « protéger les institutions républicaines ». Mais « le respect ou non par les forces sociales de la “zone rouge”, est entièrement fonction des rapports de forces au moment des actions » (Sory, 2012, p. 185). Ces entreprises de mobilisations développent des stratégies d'inscription dans l'espace public qui constituent des formes de contestation de l'ordre établi. La marche du 11 mars 2011 organisée par l'Aneb s'est heurtée au refus catégorique des autorités municipales d'autoriser les manifestants à passer par les « zones rouges », sans doute à cause du caractère sensible et politique de la revendication. En revanche, la marche du 30 avril a emprunté ces « zones rouges » sans aucun heurt.

L'itinéraire de la marche est significatif pour les entrepreneurs de mobilisation : le point de départ et la destination de la « marche », le moment de la journée où a lieu cette « marche », ce que font les manifestants pendant la « marche », etc. La « marche » du 30 avril 2015 organisée par l'Aneb est partie du « terrain DB » au campus de Ouaga et elle s'est ébranlée jusqu'au ministère des enseignements secondaire et supérieur. Les étudiants perçoivent le campus comme leur territoire, leur « chez soi ». Le rassemblement au « terrain DB » revêt à la fois une dimension pratique et symbolique. Au plan pratique, un espace ouvert est plus à même de recevoir des milliers d'étudiants qu'une salle de classe ou un amphi. S'agissant de la dimension symbolique, on s'inscrit dans la tradition de l'Aneb de considérer le « terrain DB » comme un « lieu de mémoire », marquant le début et la fin de la « marche » des étudiants. L'itinéraire de la « marche » apparaît comme un territoire de contestation des étudiants. Il s'agit par exemple du Boulevard Charles De Gaulle, la plus grande artère proche du campus. Cette artère sert de lieux d'expression symbolique du mécontentement des étudiants. Les manifestations

étudiantes ont révélé « des territoires plus ou moins sous l'emprise des étudiants » (Sory, 2012, p. 179).

La marche a eu lieu le matin (rassemblement à partir de 7h suivi de la marche). C'est le début de la journée de travail dans l'administration publique, les différents services ainsi que l'école. C'est une heure de pointe et la circulation est dense dans la ville de Ouagadougou. On a l'impression que tout le monde est dehors. Commencer une marche entre 7h et 8h dans la capitale burkinabè et traverser le Boulevard Charles De Gaulle, est porteur de sens en termes de publicisation de l'action collective. C'est une heure stratégique en termes de médiatisation même si l'on ne doit pas oublier que pour des raisons climatiques il est mieux que la marche se tienne tôt le matin avant la forte chaleur du milieu du jour (plus de 40° la journée du mois d'avril).

On doit souligner en outre que non seulement les étudiants qui manifestent attirent sur eux l'attention de la population, mais ils contribuent par leur « marche » en ce début de journée à ralentir un tant soit peu le rythme des travailleurs allant au travail. Ainsi, la « marche » des étudiants ne craint pas de « provoquer », au risque de soulever des crispations hostiles (Braud, 2011, 377). En effet, les revendications estudiantines n'ont pas toujours une bonne presse aux yeux de tous. Elles ne sont pas toujours appréciées du grand public (Pommerolle, 2007).

2. 2. 4. Des slogans scandés, une pratique dans la marche

De plus, les manifestants chantent et lancent des slogans (*Contre l'application chaotique et sans état d'âme du système Lmd, en avant ! Pour la satisfaction de nos revendications, en avant !*). L'acte de remise officielle du message au ministre est accompagné de l'exécution de l'hymne national burkinabè, le *Ditanyé* (l'hymne de la victoire). Cet acte qui intervient à un moment fort de la manifestation apparaît comme l'expression d'une identité nationale dans laquelle les entrepreneurs de la mobilisation entendent inscrire cette marche comme représentative du monde étudiant. Les manifestants présentent leurs pancartes contenant les motifs de revendications : « *Pour la suspension du système Lmd, en avant ! Pour la satisfaction de notre plate-forme revendicative, en avant ! Suspension du Lmd ! Non à l'assassinat collectif de l'intelligentsia burkinabè !* ». Ces pancartes constituent un outil de communication événementielle. Le slogan « *Non à l'assassinat collectif de l'intelligentsia burkinabè* » peut s'entendre au sens figuré comme au sens propre. Au sens figuré, le slogan vise à dénoncer le système « Lmd » comme « suicidaire » pour les étudiants qui se perçoivent comme les futurs cadres de la nation. Le maintien du « Lmd » dans les conditions actuelles

constitue pour les entrepreneurs de la mobilisation une volonté d' « assassiner collectivement » les futurs intellectuels du pays. Au sens propre, ce slogan rappelle l'assassinat le 19 mai 1990 du militant Aneb, Dabo Boukary, étudiant de 7^{ème} année de médecine, celui du journaliste N. Zongo et tous les élèves et étudiants morts lors des différentes manifestations sévèrement réprimées. En définitive, l'usage des chants, des slogans et des pancartes révèlent que le monde de la marche est à la fois un monde de l'oralité (chants) et de l'écriture (pancartes).

Les étapes de ce processus de la revendication révèlent une publicisation progressive de l'action syndicale et une radicalisation progressive du mouvement étudiant : la revendication se révèle progressivement au grand public en même temps qu'elle gagne en intensité. Tout se passe d'abord à l'intérieur du campus dans une dualité entre étudiants et autorités universitaires, avant d'être exporté dans la rue où l'opinion publique est prise comme témoin.

2. 3. La représentation syndicale, un acte politique

Il y a, selon Bourdieu, possibilité de détournement dans le fait même de la délégation : « L'usurpation est à l'état potentiel dans la délégation [...] le fait de parler pour, c'est-à-dire en faveur et au nom de quelqu'un, implique la propension à parler à sa place » (Bourdieu, 1984, p. 51). Par exemple, dans le contexte d'accaparement des postes de délégués généraux des Ufr par l'Aneb, l'attitude des petits syndicats concurrents qui cherchent à obtenir une parcelle de représentativité dans les instances universitaires et à l'exclusion desquels l'Aneb maintient son monopole, soulève la question du rapport entre la « représentativité syndicale » et la « représentativité étudiante » : un groupe syndical n'étant pas le tout de la communauté étudiante ni l'ensemble des étudiants. La légitimité que l'Aneb accorde à ses délégués élus semble conforter l'idée que toute la population étudiante soit homogène et unie autour du syndicat étudiant. Dans ce cas, les délégués syndicaux ne représentent pas seulement leur groupe syndical, mais se disent aussi, les porte-parole de tous les étudiants. Par exemple, lorsque l'Aneb a mobilisé les étudiants pour la « marche » du 30 avril 2015 sur le ministère des enseignements secondaire et supérieur, cette manifestation a pu imposer l'idée que l'association étudiante était « représentative » de toute la population étudiante en lutte pour la suspension du « Lmd ». Ainsi, par une sorte de « coup de force symbolique », (Champagne, 1984,) les militants syndicaux de l'Aneb et tous les manifestants se perçoivent comme les porte-parole d'une communauté plus large que le groupe qui défile. Il n'est pas rare de lire ou d'entendre dans la presse que « les » étudiants manifestent ou encore « *les étudiants des Universités de Ouagadougou et de Ouaga II étaient en grève. Tous unis pour une suspension du système*

Licence-Master-Doctorat »³². « Tous unis » comme si c'était tous les étudiants et non une catégorie qui appellent à la suspension du « Lmd ». Comment comprendre le « *Tous unis pour une suspension du système Lmd* » alors que des syndicats concurrents comme la Fescibf, le Mefa, l'Unef et le Synadec (syndicat autonome d'enseignants-chercheurs), et d'autres individualités appellent non pas à la suspension du « Lmd » mais à l'amélioration des mesures d'application. Suspendre le système « Lmd » est une chose, et maintenir le système « Lmd » en améliorant les conditions d'étude en est une autre. Comment appréhender alors la représentation syndicale ?

Dans son analyse sur la représentation politique, Bourdieu définit la délégation, comme l'acte par lequel un groupe constitue quelques-uns de ses membres pour « agir en son nom ». Ce mandataire est une partie du groupe syndical et il peut fonctionner en tant que « représentant à la place » de la totalité du groupe (Bourdieu, 1984). C'est de cette manière que sont nés les syndicats étudiants dans la mesure où ces organisations se sont constituées elles-mêmes en vue de « parler pour », « au nom des étudiants » ou de « défendre l'intérêt commun ». C'est la première étape dans le processus de construction de la représentation syndicale. Ce n'est pas l'ensemble des étudiants qui décident de la création du groupe, c'est l'initiative de quelques-uns qui estiment que sans organisation syndicale, la population étudiante aura du mal à se faire entendre par l'administration universitaire. Il faut des représentants des étudiants. Il apparaît donc que cette étape ne suffit pas pour exister en tant que syndicat au campus et parler au nom des étudiants. Pour le moment le groupe syndical n'existe que par lui-même et pour lui-même, il a besoin d'être reconnu pour exister officiellement pour les étudiants.

Par exemple, la Fescibf, constituée depuis 2008, a déposé une demande de reconnaissance auprès du ministère en charge des libertés publiques. Mais il a fallu attendre le 30 avril 2013 pour obtenir l'acte officiel qui l'autorise à exister. L'existence d'un syndicat étudiant dépend de la décision du pouvoir. Dans la longue attente de la Fescibf (5 ans), elle a dû porter des modifications à ses textes fondateurs afin de se conformer aux critères du ministère. On peut avancer ici que la représentation syndicale constitue un « ensemble de droits et prérogatives accordés aux syndicats considérés par l'État comme représentatifs (Nay dir. 2011, p. 488). La représentativité syndicale est définie au Burkina Faso par l'attribution d'un récépissé de reconnaissance qui autorise à mener l'action syndicale selon les objectifs définis. L'obtention du récépissé passe par l'analyse des critères par le ministère de l'administration territoriale et de la sécurité : ces critères sont entre autres la tenue effective d'une assemblée

³² www.lefaso.net/spip.php?article64502

constitutive avec adoption des statuts et règlements intérieurs, l'indépendance à l'égard des partis politiques, le fait de percevoir des cotisations, etc. Autrement dit, c'est l'Etat qui confère la représentativité syndicale et autorise à l'action. C'est la deuxième étape de la représentation. Cette représentativité donnée en quelque sorte reste à être « gagnée » dans le campus. Il s'agit, dans un travail de terrain d'œuvrer à être représentatif des étudiants dans la défense de leurs intérêts.

La troisième étape, c'est la construction de la représentation syndicale dans la manifestation même, c'est-à-dire montrer que l'on agit au nom des étudiants et que l'on parle pour eux. Ici, on peut avancer avec Patrick Champagne que « les médias participent à la production de l'événement et à sa diffusion » (1984). La « marche » comme entreprise de mobilisation fonctionnerait sur un mode dédoublé. L'action se déploie d'abord au premier degré, comme une mobilisation en train de se produire dans la rue; à cela se superpose une action de second degré, orientée vers la mise en scène médiatique de la protestation. Par exemple, la marche des étudiants, conduite par l'Aneb le 30 avril, a eu lieu le matin dans les rues de Ouagadougou (action du premier degré), mais l'événement est passé au journal de 20h de la RTB (Radio-télévision du Burkina) et dans il a relayé dans la presse écrite le lendemain (action du second degré). Ici, les médias, véritables canaux de diffusion des manifestations, participent au prolongement de l'événement. Les entrepreneurs de mobilisations en formant un cordon de sécurité et en appelant les manifestants au calme font un travail de « présentation de soi » et de construction d'une bonne image des manifestants en vue du « passage à la télévision ». Mais ce travail de « présentation de soi » n'a pas pour seule fin de séduire « l'opinion publique » (Champagne, 1984, p. 28). Le groupe qui manifeste se veut représentatif de toute une catégorie sociale, le monde étudiant : « Dans le domaine symbolique, les coups de force se traduisent par des coups de forme » (Bourdieu, 1984, p. 53), dans le travail de la « présentation de soi » comme représentatif des étudiants, comme leur porte-parole.

Toutefois, « en identifiant les mobilisations à leurs actions publiques rendues visibles par les médias, on s'interdit donc de comprendre tout ce qui se transmet, circule et voyage d'un mouvement à l'autre, d'une campagne de mobilisation à l'autre » (Fillieule, 2009, p. 31). On risque aussi de survaloriser le rôle des médias au détriment d'autres entrepreneurs de mobilisations : il convient de « réaffirmer le caractère fondamentalement autocentré, expressif de la manifestation. La manifestation et sa réussite constituent fondamentalement un but en soi, un moyen d'exprimer une opinion, de matérialiser le groupe mobilisé, sans que son impact ou sa médiatisation soient le plus souvent déterminantes dans la motivation des personnes rassemblées » (Neveu, 1999, p. 32).

II. Luites de positionnements et enjeux identitaires

Pour légitimer sa place et le rôle joué pendant ces décennies d'action syndicale, l'Aneb joue de fait sur le registre de l'ancienneté qui, d'après elle, implique « mémoire » et « permanence » (dans le temps et dans l'espace). L'arrivée de la Fescibf semble inviter à une renégociation de cet ordre établi par l'Aneb, à travers l'investissement sur de nouveaux modes d'occupation de l'espace public. En prenant en compte l'ancienneté de l'Aneb et la jeunesse de la Fescibf (2 ans), cette partie ambitionne d'examiner les processus (ou stratégies) d'inscription dans l'espace et dans le temps universitaire. Il s'agit d'analyser comment se joue les modes d'occupation de l'espace universitaire et d'investissement du temps au campus : les modes d'occupation de l'espace comme critère de légitimité et marqueur identitaire du clivage Aneb/Fescibf.

1. Inscription de soi dans l'espace et dans le temps universitaire

Travailler à l'inscription de soi dans l'espace et dans le temps au sein d'une histoire collective n'est pas chose « neutre ».

1. 1. Ancrage historique de l'Aneb comme marqueur de légitimité

Pour l'Aneb, l'inscription de soi dans l'espace et dans le temps universitaire constitue un critère de légitimité. Cela se traduit par la construction d'une « mémoire collective », c'est-à-dire un registre de souvenirs partagés au sein d'une collectivité.

1. 1. 1. Le « terrain Dabo Boukary », un « lieu de mémoire »

Dabo Boukary, étudiant en 7^{ème} année de médecine, est considéré par l'Aneb comme « martyr » de la lutte étudiante, suite à son enlèvement et sa disparition le 19 mai 1990. Cette année-là, le Burkina Faso était sous le régime d'exception du Front populaire du capitaine Compaoré au pouvoir depuis le 15 octobre 1987. A l'université de Ouagadougou, c'est la lutte entre les Comités révolutionnaires (CR) et l'Aneb pour le contrôle du campus. Dans ce contexte de restriction de libertés syndicales pour l'Aneb, s'ajoute une situation liée au système des examens jugé très sélectif par les étudiants. Le conflit éclate à l'institut des sciences de la nature et de développement rural (Isn-idr). Les étudiants, conduits par la corporation Aneb de l'institut,

décident de s'organiser et déposent une plateforme revendicative à la direction de l'institut. Dans la matinée du 15 mai 1990, une assemblée générale a lieu dans un amphi sans l'autorisation ni du CR et ni du directeur. Le soir du même jour, à la radio et à la télévision nationale, un communiqué du ministre des enseignements secondaire et supérieur et de la recherche scientifique, excluait de l'université de Ouagadougou, non seulement la direction de la corporation Aneb de l'institut, mais aussi tout le comité exécutif de l'Aneb-Ouaga. Cette décision est perçue comme une volonté du gouvernement de « décapiter » le syndicat étudiant qui semblait reprendre le monopole dans le contrôle du campus, face aux Comités révolutionnaires. Le lendemain 16 mai, l'association étudiante tient un meeting au sein du campus pour dénoncer la mesure gouvernementale. Ce meeting a été dispersé et réprimé par les forces de l'ordre. Le 19 mai, l'Aneb rebelote avec un autre meeting, comme l'explique Dr Seni Koanda, président de l'Aneb au moment des faits :

« Dans la matinée du 19 mai, nous avons déjoué la vigilance des forces de l'ordre et nous avons pu tenir un meeting sur le campus, en faisant croire aux forces de l'ordre que le meeting devrait se tenir à la bourse du travail. C'était important pour installer une direction provisoire de l'Aneb»³³.

Entre le 16 et le 19 mai, des militants Aneb sont pourchassés jusque dans leur domicile, enlevés et torturés dans les locaux de la Sécurité présidentielle. C'est ce jour-là, 19 mai 1990, que Dabo Boukary a été arrêté au quartier « 1200 logements » chez un militant Aneb. Il disparaît à jamais dans des circonstances non encore élucidées. Ce militant n'était pas membre du comité exécutif du syndicat étudiant, mais il était un élément influent de l'organisation syndicale. Il s'était forgé une carapace d'activiste redoutable lors de ses séjours dans les universités de Niamey (de 1978 à 1983 d'où il sera exclu pour fait de grève) et de Cotonou (de 1983 à 1985). Considéré comme un « martyr » de la lutte syndicale, il constitue de 1990 à nos jours le symbole de la lutte estudiantine. Dans toutes les plateformes ultérieures, figure toujours la revendication adressée au pouvoir, d'indiquer le lieu où repose le corps de Dabo Boukary (Bianchini et Korbeogo, 2008, p. 45).

A cette période, les militants Aneb tenaient leurs réunions sur un terrain de football au campus. C'est là que s'est tenu le dernier meeting le matin du 19 mai 1990, avant l'enlèvement de leur camarade. En hommage à ce dernier, le terrain a été baptisé « terrain Dabo

³³ <http://www.lefaso.net/spip.php?article64826>

Boukary (terrain DB)» par l'Aneb (appellation contestée par les autorités universitaires). L'attribution du nom de Dabo Boukary au terrain qui abrite encore aujourd'hui les meetings de l'Aneb apparaît comme une inscription de soi dans la « mémoire collective » de l'université. Cet investissement de l'espace fait l'objet de réinterprétations diverses, notamment pour l'association étudiante qui la façonne dans un sens qui conforte ses croyances et/ou ses intérêts. « Le terrain DB » devient alors un « lieu de mémoire »³⁴. L'appellation « terrain DB » constitue ainsi un marqueur symbolique qui évoque pour le syndicat étudiant, une réappropriation de la lutte syndicale, une permanence dans la formation et la représentation de l'identité syndicale.

Cette « dénomination toponymique », c'est-à-dire l'acte par lequel un nom propre est donné à un lieu, est bien un acte militant et même un « acte politique » (Boyer, 2008, p. 9). L'acte de nomination de l'espace vise à s'« approprier » ce lieu, à « en faire un territoire » (Akin, 1999, p. 9 ; Boyer, 2008, p. 9). Dans la symbolisation dans/par l'espace, il s'agit de distinguer en nommant. Il y a une importante teneur identitaire dans ce fonctionnement où il importe de distinguer, avec Boyer H., deux registres :

D'abord le registre de la « promotion patrimoniale » : il y a ici une superposition de la nomination localisante et d'une « emblématisation » ou d'une « mythification », c'est-à-dire le recours à un personnage mythifié que l'on constitue comme un « héros » (un personnage exemplaire et modèle) et un « martyr » (un témoin). Il s'agit d'une intervention toponymique qui célèbre un militant Aneb mort. Si l'emblématisation tend à promouvoir l'image exemplaire de Dabo Boukary, « la mythification ajoute à la notoriété et à l'exemplarité la transcendance historique, la sublimation, l'unanimité » (Boyer, 2008, p. 10). Cette inscription de soi dans l'espace contribue à la production et à la réinterprétation de l'événement du 19 mai 1990.

Ensuite le registre de « l'affirmation identitaire » : dans ce cas, indique Boyer, « la fonction identitaire prend ostensiblement le pas sur la fonction de localisation : au-delà de la nomination, il s'agit d'un acte de nature nettement politique » (2008, p. 11). Il est question de revendiquer l'inscription du toponyme dans une communauté universitaire (l'appellation s'est imposée dans les pratiques routinières des étudiants), voire nationale (les journalistes parlent du « terrain DB » comme une réalité partagée au campus). Cette dénomination toponymique faite par l'Aneb, n'est pas reconnue par les autorités universitaires qui, si elles ne la reconnaissent pas ouvertement, n'entreprennent pas non plus des actions pour la contester. Dans ce rapport, il s'agit en définitive de conflits de légitimité qui révèlent les ressorts identitaires du

³⁴ L'expression, initialement attachée à la publication d'un ouvrage collectif (*Les lieux de mémoire*, 3 vol, 1984-1993, dir. R Nora), est aujourd'hui devenue d'usage courant.

syndicat étudiant pour qui le toponyme est bien un enjeu militant et politique (Boyer, 2008, p. 20). Cette inscription de soi s'applique aussi au temps universitaire.

1. 1. 2. « 19 mai » : un événement qui fait date, une date qui devient événement

Sur le registre de la symbolique du temps, la journée du 19 mai, jour anniversaire de la disparition de Dabo Boukary, est commémorée chaque année par toutes les sections locales de l'Ugeb existant au Burkina Faso, comme la « journée de l'étudiant burkinabè ». Cette année, 19 mai 2015, le grand panel organisé pour commémorer le 25^{ème} anniversaire de cet événement³⁵ avait pour titre : « Devoir de mémoire ». Ici, la mémoire s'articule à l'histoire : la journée du 19 mai, comme « mémoire » représente « l'appropriation singulière de la temporalité qui lui donne du sens » (Lamizet, 2011, p. 21.). Il s'agit d'une « dénomination chrononymique » (Cyr et Nagúg Metallic, 1999), c'est-à-dire l'acte par lequel on donne un nom à un jour par exemple ; on vise à désigner les « noms propres de temps ». La volonté affichée par l'Aneb a pour but de rappeler cet événement négligé par la mémoire collective (de la communauté universitaire et nationale), de souligner l'oubli dans lequel le « martyr » de Dabo Boukary a été relégué, et à faire ressortir son importance. L'oubli de cet événement, ou les tentatives de certains discours officiels pour l'effacer, ont pu conduire à assigner une date commémorative à un nom d'évènement. Dans cette commémoration, Dabo Boukary est posé comme modèle de l'étudiant burkinabè dans la lutte pour la liberté d'expression syndicale.

Cet exercice non innocent de désignation des lieux et des temps, constitue une forme de pouvoir symbolique particulièrement importante : « la violence symbolique des institutions s'affirme d'abord en effet à travers le pouvoir de nommer. [...] Ils servent parfois à structurer une pensée, à condenser une représentation » (Bacot, Rémi-Giraud, 2008, p. 132)

Il importe maintenant de chercher à comprendre comment la Fescibf négocie son positionnement face à l'Aneb.

³⁵ Au campus de Ouagadougou les activités suivantes ont été menées : Lundi 18 mai 2015 : Finale du tournoi de football Dabo Boukary à 16 heures sur le terrain Dabo Boukary à l'UO. Mardi 19 mai 2015: Meeting sur le terrain Dabo Boukary à l'UO à 7 heures ; Prestation de la chorale à 10 heures ; Exposition photos et commentaires de tableaux sur la vie de l'UGEB sous le hall des amphithéâtres A600 et C ; Grand panel : « *Evénement du 19 mai 1990 : devoir de mémoire et de lutte pour la vérité et la justice pour Dabo Boukary* ».

1. 2. Négocier son existence syndicale : la Fescibf en quête de légitimité

L'arrivée de la Fescibf au campus suppose une renégociation face à l'ancrage de l'Aneb dans le paysage universitaire. Exister comme syndicat étudiant au campus de Ouagadougou et vouloir se montrer « représentatif » des étudiants requiert tout un travail de « présentation de soi » pour gagner en visibilité.

1. 2. 1. La médiatisation comme canal de légitimation

Face au monopole de l'Aneb dans le campus, la Fescibf affiche l'idée de « changement » et se construit autour de la « différence » : les ressources mobilisées à cette fin sont d'abord la médiatisation de son action revendicative (tenue régulière des conférences de presse au moins une fois par mois et davantage en fonction de l'actualité). La médiatisation, espace permettant d'être vu et d'être connu, constitue un lieu de visibilité pour les militants et pour le jeune syndicat. Après son passage à la TV lors de la lutte dans le cadre de la découverte des « produits périmés » au restaurant universitaire, la fesciste « la Vipère » mesure l'effet des médias sur les militants : « *Aujourd'hui même j'ai un ami de l'Aneb qui m'a appelé [...]. Il dit qu'il m'a vu à la télé pendant les trucs là ; que vraiment c'est bien. Il m'encourage beaucoup* ». Ici la télévision montre les militants syndicaux à l'œuvre et les met en scène. Ainsi, « en acquérant, dans les médias, une visibilité et une notoriété, ces entrepreneurs de mobilisation deviennent de véritables identités par rapport auxquelles il est possible de se situer » (Lamizet, 2011, p. 33). C'est ce dont témoigne le fesciste « le Cerveau » : « *Il faut dire que aujourd'hui [...] à cause du militantisme on est connu, partout. Y a des gens qui saluent « ah ! C'est comment ? » ; tu es là même tu ne vois pas le visage* ». La médiatisation du militantisme devient une source de popularité : « on est connu » parce qu'on est militant.

Ensuite la médiatisation devient un espace de communication syndicale. La Fescibf comme mouvement syndical exprime un double paradigme : celui de la lutte (militant syndical) et celui de l'exemplarité (construction d'un citoyen modèle par l'assainissement de l'espace universitaire comme une mise en scène de soi). Il s'agit de mener à la fois des actions de protestation et de persuasion (Semelin, 1998, p.778). Dans ce « double-jeu », le jeune syndicat se caractérise par une double posture d'affrontement au pouvoir et de construction d'une image du citoyen modèle et exemplaire (balayage d'amphis, attention portée sur l'hygiène au restaurant universitaire) : sur ce registre de l'assainissement, on peut mentionner la découverte de « produits périmés » en mars 2015 au restaurant universitaire. Cette découverte a déclenché

un mot d'ordre de grève sans préavis le 16 mars. Ce fut un prétexte pour actualiser les points de la plateforme revendicative concernant l'hygiène et la qualité des repas servis au restaurant universitaire. Cette lutte, conduite par la Fescibf, a été largement relayée par les médias comme nous avons pu le constater nous-mêmes sur le terrain. Sans doute, le moment était propice à la médiatisation de l'événement au regard du caractère sensible du sujet. Ce problème de « produits périmés » intervenait dans un contexte propice à la médiatisation : en effet, un mois avant, soit le jeudi 19 février 2015, la Police nationale avait fait une importante saisie de produits périmés (des canettes de boissons), qui avait défrayé la chronique et susciter la méfiance des consommateurs et des condamnations tous azimuts.

Dans cette entreprise d'assainissement et de propreté, la Fescibf prend la communauté universitaire à témoin, en tant que tiers. Elle prend aussi l'opinion publique comme témoin. La lutte de la Fescibf se fait par la publicisation de la revendication, en vue de susciter et constituer un « tiers » qui appuie sa cause. C'est pourquoi l'usage des médias est pensé comme une clé du succès de ce type de revendication qui fait exister syndicalement. Pour la Fescibf, il s'agit non seulement des médias classiques (radio, télé) qui ont une audience forte au Burkina Faso, mais aussi des réseaux sociaux (facebook notamment).

1. 2. 2. L'appellation Fescibf comme vecteur de « présentation de soi »

Invoquant les raisons qui ont déterminé le choix du nom de la fédération, le secrétaire général de la Fescibf explique : *« le point sur lequel on n'est pas tombé d'accord, on a discuté pendant des semaines, c'était sur le nom du mouvement »*. Cela veut dire que le nom choisi est le résultat d'un processus de débat autour de quelques postulats : d'abord l'idée d'une « fédération » qui regrouperait diverses structures syndicales (scolaires et étudiantes) était partagée par l'assemblée générale constitutive. C'est ainsi que fut proposée la Fesco (fédération estudiantine et scolaire). Ensuite une autre idée qui est apparue dans les débats fut le mot « intégrité » comme valeur que la nouvelle fédération doit défendre. Certains ont proposé la Fesi (fédération estudiantine et scolaire pour l'intégrité). Mais ce fut la Fescibf qui l'emporta. Si, d'après le secrétaire général de la fédération, ce choix est un fait du « hasard », nous estimons que, loin d'être « neutre », ce nom est révélateur de représentations sociales qu'il faudrait analyser.

La façon de nommer les choses est porteuse de représentations sociales. On nomme les choses, les faits ou le temps de façon référentielle. Si donc s'interroger sur l'acronyme Fescibf peut présenter quelque utilité, ce peut être en cela qu'il nous invite à ne pas considérer que

l'appellation aille de soi du seul fait qu'elle est adoptée en assemblée générale constitutive. Dès lors, notre entreprise de questionnement du nom « Fescibf » constitue une prise de distance par rapport à son utilisation dans le discours des militants et la justification de son choix comme un fait du « hasard ». Ce parti pris repose sur deux postulats : d'abord celui de la dimension stratégique des choix lexicaux opérés par les leaders syndicaux. Ensuite celui de l'effet que ces choix produisent sur ceux qui lisent ou écoutent : donner un nom à une organisation syndicale, c'est faire vivre une entité « repérable comme acteur collectif ». Ainsi les militants fescistes par leur action, lui prêtent un visage et une voix ; ils créditent le syndicat d'une volonté et de prises de positions ; de même, les adversaires syndicaux qui critiquent l'action ou le choix du nom, les étudiants et les journalistes qui commentent les faits et gestes de la fédération estudiantine, « tous contribuent à construire les connotations, positives ou négatives », qui entourent le sigle du jeune syndicat, « lui donnent une présence sur la scène sociale » (Braud, 2011, p. 498).

L'idée de fédération au plan syndical évoque le groupement, en une seule, de plusieurs associations poursuivant un but commun. Dans le cas de la Fescibf, l'ouverture s'étend non seulement aux élèves et aux étudiants du Burkina Faso, mais aussi à l'Afrique. A la différence de l'Aneb dont le cadre relativement homogène est universitaire, la Fescibf, s'appuyant sur le mode de fonctionnement de la Fesci ivoirienne, veut investir la base du système éducatif en impliquant collégiens et lycéens dans l'action syndicale.

Une autre idée qui découle de l'acronyme Fescibf est le mot « intégrité » qui apparaît comme une tautologie : « l'intégrité » au Burkina Faso veut dire l'intégrité au « pays des hommes intègres » (*burkina* en langue nationale *Mooré* signifie « intègre » et *faso* en langue nationale *dioula* veut dire « patrie », « terre »). On peut relever dans l'appellation Fescibf, l'influence de référents identitaires burkinabè à même de décrire comment doit être le militant et le citoyen modèle au sein de la fédération. Ce registre de « l'intégrité » réinterprète la rhétorique sankariste de l'« intégrité » (Burkina Faso est le nom donné au pays par Sankara en 1984). Le mot « intégrité » évoque le caractère irréprochable de la conduite d'une personne. Il en découle que la fédération en tant que structure syndicale n'a pas seulement une posture revendicative ; elle cultive aussi une dimension éthique de son action, qui vise à façonner chez les militants un minimum d'intégrité et de civisme. Participe de cette dynamique la dimension pédagogique de la cotisation comme une forme de « responsabilisation » du militant fesciste, selon les mots du secrétaire générale « *la responsabilité s'apprend dès maintenant* ». Donner sa contribution financière, au-delà de la dimension matérielle, revêt un enjeu symbolique dans la mesure où ce canal permet de faire prendre conscience de son engagement dans le syndicat étudiant. Ce genre de discours est une invitation à voir non pas la matérialité des choses mais

leur dimension symbolique. Il y a derrière cette formule une quête d'autonomie et un refus de la dépendance (économique, sociale). Cotiser devient, pour les acteurs, un acte de résistance face aux tentatives de corruptions pouvant venir des hommes politiques.

1. 2. 3. De la Fesci ivoirienne à la Fescibf : ruptures et continuités

Des 16 militants de la Fescibf que nous avons rencontrés, un profil commun semble se dégager : ils sont tous des étudiants burkinabè nés en Côte d'Ivoire, qui, après le bac, sont rentrés au pays pour les études supérieures. Leurs parents burkinabè résident en Côte d'Ivoire. Pour nombre d'entre eux, l'entrée à l'université met manifestement en jeu une série de changements touchant les différents domaines de la vie étudiante. Nombre d'entre eux sont passés par la Fesci ivoirienne dont la ressemblance avec la Fescibf interroge. Cette « plongée » dans la Fesci ivoirienne est même revendiquée : *« j'ai été donc dans l'antichambre de la Fesci, c'est là qu'on vous forme »* (Brico). Cette revendication de son appartenance à la Fesci ivoirienne sert aussi à légitimer le parcours syndical du militant.

Dans le passage de la Fesci ivoirienne à la Fescibf, il apparaît que, à travers le maintien du nom, il y a affichage d'une continuité avec le passé, voire d'un retour au passé. Ici le mot utilisé (Fesci) peut avoir moins d'importance par lui-même que le fait qu'on le garde. On ne choisit en effet jamais le nom d'une organisation syndicale sans prétendre signifier les caractéristiques qu'on veut lui assigner : dans cette perspective, la dénomination peut alors s'analyser comme un énoncé performatif, partie intégrante du discours (et donc de l'action) syndical (Bacot, 2011, p. 152). On note à la fois une quasi-homophonie (mots différents ayant la même prononciation) et une quasi-homographie (mots ayant la même orthographe) entre l'acronyme principale Fesci et (Fesci)-bf.

L'appellation (Fesci)bf est presque identique à celle de la Fesci ivoirienne (la seule différence étant l'ajout du « bf » pour distinguer le Burkina Faso). Pourtant, malgré le sigle qui les rapproche de la Fesci ivoirienne, nombre de militants de la Fescibf estiment qu'ils s'en distinguent nettement. L'argument porte souvent sur le rapport à la « violence ». En effet, dans l'imaginaire de l'étudiant burkinabè, le nom Fesci évoque la « violence ». Au campus de Ouagadougou, déjà dans les années 90 (année de création de la Fesci), certains étudiants attribuaient l'usage de la violence par l'Aneb à l'arrivée en son sein de militants issus de la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire, qui avaient du mal à comprendre le « pacifisme » de l'Aneb face au pouvoir en place. Un ancien militant Aneb des années 2000 témoigne :

« Nous avons donné la leçon à la Fesci qui était venue prendre part à notre congrès et qui avait dit qu'elle ne comprenait pas, qu'on était trop mou ; les nigériens, l'UESN qui étaient venus aussi, ils nous avaient fait comprendre que eux, si tu crées un autre syndicat sur le campus de l'université du Niamey, c'est un couteau qu'ils vont mettre au feu et puis faire une marque sur ton dos. Ils ont déjà fait ça à plusieurs reprises ».

Face à la Fesci ivoirienne connue pour ses actions spectaculaires, devant l'union des étudiants nigériens exaltant un monopole syndical totalitaire, l'Aneb, tirant sa propre expérience des régimes d'exception au Burkina Faso, semble avoir assumé le pluralisme syndical dans une monopolisation qu'elle contrôle.

Rappelons que c'est dans un contexte de troubles sociopolitiques qu'est née la Fesci ivoirienne le 21 avril 1990 à la paroisse Sainte-Famille de la Riviera à Cocody, l'université étant fermée pour cause de troubles.

« Cette organisation sera combattue par le pouvoir d'alors. Ces membres seront par conséquent brimés, emprisonnés par les forces de l'ordre sur instruction des pouvoirs en place. En réponse à ces brimades, la FESCI s'organise. Sa stratégie consistera alors à défier les forces de l'Etat et du parti au pouvoir. Elle se détourne de son arme de combat initiale (grève et négociation) pour épouser la violence comme arme ultime de revendication et de combat. L'organisation Human Rights Watch (2008) indique elle-même que la FESCI s'est détournée de sa mission initiale. Plutôt que par des grèves en faveur de causes étudiantes, la FESCI est souvent évoquée aujourd'hui pour sa violence à caractère tant politique que criminel (Goin Bi, 2011, p. 139).

Radicale et violente, soutenant au début un seul opposant (Gbagbo) aux régimes d'Houphouët puis de Bédié. Sur ces luttes de la Fesci ivoirienne dans les années 1990, l'un des slogans, expression de la violence, était : « cabri mort n'a pas peur du couteau », qui sonne comme un défi lancé au pouvoir en place. Cette expression est la reprise d'une chanson de Serge Kassi, reggaeman ivoirien³⁶, qui soutient la Fesci et qui reste un proche du Front populaire ivoirien, le parti créé par Gbagbo. L'expression « Cabri mort n'a pas peur du couteau » a été reprise comme slogan des étudiants engagés dans la lutte. Cette formule signifie « on a tout perdu, on n'a plus rien à perdre ; et donc on n'a plus peur de rien, pas même la mort. On sait qu'on est exclu par le pouvoir, donc on a tout à gagner en le renverser, même au prix de notre vie ». Derrière ce

³⁶ Sa sensibilité face aux problèmes des jeunes du Ghetto fait de lui la voix des sans voix. Serge chante la cause du peuple noir, ses détresses, ses interrogations, ses espoirs et ses révoltes. Dès 2002, il s'engage pour revendiquer la souveraineté de la Côte d'Ivoire aux côtés de Charles Blé Goudé.

slogan, c'est l'expression d'une « crise générationnelle » des « cadets sociaux » qui se traduit par une volonté de renverser les hiérarchies sociales et la position des aînés sociaux. On peut aussi l'interpréter comme le mouvement « d'une génération militante, désireuse de s'émanciper de l'autoritarisme politique, des hiérarchies sociales et de toutes les formes de subordination » qui, « sont étroitement liées aux règles de la séniorité et de la notabilité » (Cutolo et Banégas, 2012, p. 24). « Cabri mort n'a pas peur du couteau » révèle que, pour cette jeunesse estudiantine, l'espoir d'occuper des positions semble s'effondrer. Il ne reste plus qu'à renverser l'ordre établi des positions. Ainsi, derrière cette rhétorique, il y a surtout une guerre des positions dans un contexte où l'accès aux positions s'est refermé. (Proteau L., 2005).

De ce qui précède, il ressort que la « violence » s'inscrit dans un rapport de force soit entre dominants et dominés, soit entre des groupes sociaux concurrents. Le caractère violent de la Fesci ivoirienne demande donc à être situé dans le contexte des années 90 (contexte hégémonique du régime d'Houphouët, crises généralisées dans plusieurs universités africaines) puis de la décennie 2000 (crise sociopolitique qui secoue la Côte d'Ivoire). Comme le souligne R. Banégas, ces formes d'engagement violentes qui caractérisent les luttes syndicales estudiantines de la Fesci s'inscrivent aussi dans « une sociabilité urbaine héritée de la culture violente des ghettos » (2010, p. 26). D'autres travaux sur les luttes syndicales de la Fesci face au pouvoir politique (Ibitowa, 1999 ; Konate, 2003) montrent que le passage de la Fesci aux « Jeunes patriotes » ne s'est pas fait sans violence. Vanga A. F. en particulier explore cette problématique de l'implication des syndicats d'étudiants dans la violence politique (2006; 2009).

Cette perception de la Fesci ivoirienne comme portant la marque de la violence est telle que, pour négocier sa présence dans le campus de Ouaga, la Fescibf, consciente de la méfiance nourrie par des étudiants burkinabè au regard de la fédération ivoirienne, tente de s'en démarquer en jouant sur le critère de la non-violence. Dans la « présentation de soi », la Fescibf a tendance à se définir par rapport à la Fesci ivoirienne, en affirmant sa différence sur le registre de la « violence ». D'après le fesciste « le Maréchal » : *« Y a des personnes qui pensent que c'est [la Fescibf] une structure qui est venue pour semer un peu la pagaille. Et ils nous attribuent même le manteau de la barbarie, ils nous attribuent le manteau de la sauvagerie »*. Dans cette lutte contre les représentations sociales, la Fescibf laisse percevoir que pour se légitimer et négocier sa présence au campus, elle doit constamment se (re)définir et se (re)positionner par rapport à la Fesci ivoirienne. Dans cette lutte pour la redéfinition de soi et le repositionnement, la Fescibf laisse du même coup percevoir un transfert de pratiques et de savoirs faire d'une fédération à l'autre.

1. 2. 4. Le « nom syndical », un marqueur identitaire

C'est une pratique pour les militants fescistes que d'avoir un surnom qui devient un « non syndical » : « Emi la légende » pour dire « Emilie la légende » ou encore « le Général brico » pour dire « le secrétaire général Bruno ». Il s'agit de mettre en relief le plus souvent soit une particularité dans le comportement d'une personne (« Besco le silencieux », le camarade « mysterio »), soit une qualité morale (« le cerveau » pour souligner l'intelligence d'un militant) ou encore une action remarquable liée à un nom d'emprunt (« l'empereur Massan Kankan »). Nous avançons ici l'hypothèse que l'attribution du surnom constitue une marque d'identification, c'est-à-dire un processus par lequel le sujet construit son identité, processus qui plonge ses racines dans la socialisation par les pairs. Le surnom comme nom propre, sert à différencier et à identifier. Il s'agit de désigner un militant comme unique et donc de lui donner un nom qui lui sera spécifique et qui apparaîtra comme tel : c'est ce qu'on appelle « l'unicité référentielle » (Bacot, 2011, p. 127). Si cette attribution d'un nom propre peut être imposée par le droit (nom de famille et un prénom pour une personne), elle peut aussi relever d'une pratique plus libre dans le cadre de la socialisation par les pairs. L'existence du surnom est souvent antérieure à l'engagement syndical. Ce qui suppose, en amont, une socialisation par les pairs en milieu scolaire.

Cette pratique du nom syndical n'existe pas dans l'Aneb (dont tous les membres sont appelés « délégués Aneb »). Elle semble une caractéristique de la fédération estudiantine burkinabè, comme une reproduction d'une pratique de la fédération estudiantine ivoirienne. Certains fescistes ont acquis leur surnom depuis leur militantisme au sein de la Fesci ivoirienne. On assiste à un transfert de pratiques d'un syndicat à l'autre, d'un pays à l'autre. Les noms sont souvent puisés dans diverses ressources : anthropologique, historique, militaire, faunique, etc.

« Besco le silencieux », doit son nom syndical aux camarades du lycée. Derrière ce nom, il y a l'idée qu'*« il n'est pas nécessaire de faire du bruit ni de la violence pour résoudre un problème : le silence suffit »*. Ce surnom se dessine comme un chemin de sagesse que le jeune homme se trace. A travers le nom syndical, l'étudiant vise à tempérer ce qu'il peut y avoir d'excessif dans les luttes étudiantes. Ce nom syndical semble aller à l'encontre de l'idée d'une jeunesse indomptable et dissipée.

Delphine « la vipère » exprime la métaphore animale. Le serpent symbolise la « ruse », la « prudence », la « diplomatie »³⁷ ; mais *« c'est quand tu marches sur la vipère que son venin*

³⁷ <http://www.dictionnaire dessymboles.fr/article-le-symbolisme-du-caducee-117924552.html>

peut t'atteindre ». L'action qui consiste à « marcher sur la vipère » symbolise la domination. Par analogie, l'action revendicative naît d'un mécontentement; elle est motivée par une situation de révolte face à ce qui est perçu comme une domination, une force. L'action syndicale est perçue comme une auto-défense. On peut invoquer ici la célèbre formule de Sankara, reprise par des militants fescistes : « L'esclave qui n'est pas capable d'assumer sa révolte ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort [...] Seule la lutte libre ». A travers ce nom syndical, l'étudiante vise à légitimer leur action revendicative.

Le fesciste « le Cerveau » décrit lui aussi l'origine de son nom :

« Le sobriquet « Cerveau », ça vient des amis. Chaque fois que y avait un dilemme, c'est moi j'arrivais à décanter la situation ; donc ils me disaient que moi je suis un « cerveau » [...] ; vous comprenez, entre jeunes, chaque fois qu'on est confronté à des situations, les solutions que j'arrivais à donner, on me proclamait « cerveau », que c'est parce que j'avais une tête pensante que j'arrivais à débloquer ces situations. Donc par extrapolation, les amis m'ont en même temps collé ce surnom là comme une étiquette. Au début les amis prenaient ça comme une raillerie, genre moquerie, mais au finish, c'est resté comme ça, positif quoi ».

Ce militant décrit le passage d'une pratique routinière chez les jeunes hommes à l'expression d'une identité. On est passé d'une pratique perçue comme péjorative à une réalité qui fait sens et valorise le militant. Ce nom exprime la reconnaissance par le groupe des jeunes des qualités (intellectuelles) d'un de ses membres. Ce qui entraîne la reconnaissance par le militant lui-même comme une légitimation de son engagement syndical. Il y a un rapport interactif dans le processus de légitimation du nom syndical. Perçu d'abord comme une attribution par les pairs, ce nom est assumé fièrement par le militant.

Le surnom peut être puisé dans le registre de l'histoire africaine : « L'empereur Massan Kankan » du nom d'un grand empereur du Mali qui a traversé le désert pour se rendre à la Mecque, avec le courage qui a marqué ce périple. Ce surnom est issu d'un processus de mythification d'un personnage historique dont on veut réinterpréter le courage en adoptant le nom.

Le surnom peut aussi provenir du registre de l'armée : le « Maréchal » ou le « Général Brico ». Celui-ci explique :

« J'ai été déjà baptisé Général au sein de la Fesci parce mes frères trouvaient que j'avais une certaine marque d'humilité et de sagesse syndicale. C'est le Général Brico (de Brice) qui m'a formé [...]. Lui était un homme de sagesse, on disait que j'étais le fils du Général Brico ; donc

comme j'ai eu le titre de Général en étant Secrétaire Général, j'ai été investi en tant que Général, donc en ayant le titre de Général ; c'est pourquoi le nom Brico est venu s'ajouter, comme le fils de Brico ».

Le titre de « Général », s'il fait penser spontanément à l'armée, provient d'abord du rôle syndical de « secrétaire général ». Mais cette connotation militaire a aussi sa place que le slogan de combat choisi par le militant contribue à illustrer : « *mieux vaut vivre un jour comme un lion que cent ans comme un mouton* ». Ce recours à la métaphore animale est révélateur de l'aspect guerrier du nom syndical qu'accompagne ce slogan : le lion symbolise la force, de courage et la majesté. Tandis que le mouton représente une personne naïve, qui suit par conformisme. En définitive, le slogan du Général Brico, « *mieux vaut vivre un jour comme un lion que cent ans comme un mouton* », est un appel à la lutte par opposition au suivisme, à la dénonciation par opposition au silence, au courage dans l'action syndicale par opposition au « pacifisme ».

Il convient de souligner que l'usage des surnoms est aussi une pratique du nom classique chez les jeunes hommes et elle touche à la question des cadets sociaux. L'usage de ces noms constituent des supports de mobilisation générationnelle et identitaire particulièrement performants. Il s'agit de souligner ici la dimension générationnelle de cette pratique qui apparaît comme une lutte juvénile pour la reconnaissance (Cutolo et Banégas, 2012, p. 23). En plus de ces marqueurs à fort accent symbolique, le clivage entre l'Aneb et la Fescibf est révélateur d'enjeux identitaires complexes que la suite de notre analyse montrera.

2. Enjeux identitaires du clivage Aneb/Fescibf

Comme nombre de travaux d'anthropologues, d'historiens et de politistes africanistes l'ont montré, les identités ne sont pas des données immanentes et immuables ; elles ne sont pas des « héritages stables qui se transmettraient à l'identique de génération en génération » (Banegas, 2010, p. 223). Les identités ne sont pas exclusives les unes des autres. Non seulement elles sont des construits sociaux mais une même personne peut avoir plusieurs identités qu'elle active selon les situations et les moments (Mayrargue et Toulabor, 2009, p. 110). On est amené alors à appréhender les identités comme des processus, avec leur hétérogénéité et leur fluidité.

2. 1. Le clivage « tenga »/« diaspo », un marqueur identitaire

Le clivage construit autour des deux syndicats, d'après lequel l'Aneb serait constituée d'étudiants burkinabè nés au pays (les « tenga »), tandis que la Fescibf regrouperait des étudiants burkinabè nés en Côte d'Ivoire (les « diaspos »), pose problème. Nous voulons procéder d'abord à l'analyse de la construction sociale du problème lié au mot « diaspo ». L'usage du mot « diaspo » pose problème en ce qu'il paraît désigner un groupe de façon stigmatisante.

2. 1. 1. « Diaspo », une notion perçue comme stigmatisante

L'appellation « tenga » pour désigner les membres de l'Aneb et plus généralement les étudiants burkinabè nés au pays, et le mot « diaspo » pour qualifier les militants de la Fescibf et plus généralement les étudiants burkinabè nés en Côte d'Ivoire, apparaissent comme une généralisation qui fait fi des particularités de chaque groupe syndical. En effet, dans le cadre syndical, cette catégorisation entre l'Aneb et la Fescibf demande à être nuancée au regard de la réalité du terrain qui est beaucoup plus complexe. Nos entretiens ont montré qu'on rencontre des étudiants dits « diaspos » dans l'Aneb (des délégués Aneb comme Konombo, sont des étudiants burkinabè nés en Côte d'Ivoire ; la migration syndicale de certains délégués Aneb vers la Fescibf en est aussi une illustration). De même, parmi les militants fescistes (notamment les élèves), la plupart sont nés au Burkina. Il y a donc dans chaque syndicat des « tenga » et des « diaspos » à des proportions variables certes. On peut parler d'un enchevêtrement des provenances des militants. Notons cependant que ce qui fait surtout problème, c'est l'appellation « diaspo » attribuée aux burkinabè nés en Côte d'Ivoire. Ce nom est une construction sociale élaborée par les « tenga » pour caractériser et différencier les burkinabè nés en Côte d'Ivoire. La catégorie concernée ne se reconnaît pas toujours telle dans cette « étiquette », comme le montre ce discours d'indignation d'un militant de la Fescibf que nous avons rencontré : *« Et puis ils ont mis quelque chose dans la tête de nos différents camarades qui sont nés au Burkina ici ; quand nous, nous arrivons, on nous dit les « diaspo », les « diaspo » ; moi je pense que non, il y a un problème »* (Samba). L'appellation « diaspo » fait donc problème parce qu'elle est un problème.

Le diminutif « diaspo » vient du mot « diaspora » et s'oppose ainsi à *tenga* (en langue nationale « mooré ») qui désigne les natifs. Considérés comme des déracinés, les « diaspos » sont qualifiés aussi de « paweogo » ou de « kosweogo » (deux termes en « moore » pour

désigner ceux qui sont restés ou ceux qui ont « duré » en brousse (« weogo »). Derrière ces formules se profile l'idée selon laquelle le fait de demeurer longtemps à l'étranger entraîne une relative perte d'identité, ou fait qu'on est relativement peu ancré dans ses racines culturelles originelles. Ces formules sont employées en opposition aux natifs, les « tenga ». Ce clivage déborde largement le cadre du campus et atteint dans une moindre mesure la société burkinabè.

Selon le Général « Brico », cette construction sociale d'une catégorie de « diaspos » pose problème au regard même de la sémantique du mot. En effet, « *on dit diaspo quand quelqu'un est à l'extérieur. Maintenant quand il rentre à l'intérieur, il ne peut pas avoir le titre de diaspo [...] Quand on rentre, on devient burkinabè tout court* ». Cette catégorisation est perçue par le militant fesciste comme « *une discrimination entre les fils d'une même nation* ». Notons ici que « si le terme de discrimination laisse *a priori* supposer l'intention de discriminer [...], la discrimination est souvent le résultat de phénomènes partiellement inconscients ou involontaires » (Nay dir. 2011, p. 154). Le mot « diaspo » apparaît aux yeux de certaines personnes concernées comme une négation de leur identité burkinabè dans la mesure où cette appellation semble les situer davantage du côté de leur pays d'accueil (Côte d'Ivoire) que de leur pays d'origine. Or, comme se défend le Général Brico, « *nous ne sommes pas là pour représenter la Côte d'Ivoire* » ; autrement dit, nous ne sommes pas des Ivoiriens au Burkina Faso. Ce malaise apparaît dans cette autre affirmation :

« Nous sommes persécutés des deux côtés [Côte d'Ivoire et Burkina Faso]. On n'est pas de là et là-bas ce n'est pas facile. Au Burkina, on nous considère comme des Burkinabè de Côte d'Ivoire, on nous prend comme si on était Ivoirien, c'est-à-dire qu'on vit à la légère, on ne fait pas attention aux vieux alors que la mentalité burkinabè, c'est très profond, il y a la courtoisie, une écoute fine, on ne vexe jamais quelqu'un » (Bredeloup, 2006, p. 189).

Or, avec l'usage du mot « diaspo », c'est comme si on leur refusait le droit d'être burkinabè à part entière. D'où l'indignation d'un autre fesciste : « *Pourquoi dire, diaspo, diaspo, diaspo ? C'est quand on n'est pas dans son pays. Pour le moment je suis dans mon pays. [...] Même quand on va pour parler, à travers la façon même de s'exprimer, on te détermine déjà* » (Samba). A ce sujet, J. Mazzocchi fournit une lecture anthropologique :

« Cette expression diaspo laisse entrevoir un groupe à part constitué par ces jeunes sur le campus ainsi que la stigmatisation parfois subie. De retour au pays, ce mot en réalité ne devrait plus être porteur de sens. Pourtant les intéressés et les autres l'utilisent fréquemment au point qu'il est

devenu un terme du langage courant. Ces jeunes fascinent et effraient à la fois. Ils sont burkinabè, soit « comme les autres » mais également différents. Différence qu'ils affirment et revendiquent » (2009, p. 109).

On a affaire à des jeunes à la recherche de différence. Tout en se sentant et se revendiquant burkinabè, la plupart de ceux que nous avons rencontrés tiennent à marquer leur différence. On n'est pas simplement différent, on n'est pas simplement né de parents burkinabè vivant en Côte d'Ivoire, mais on a quelque chose en plus. Et ce quelque chose en plus, peut rassembler, créer un univers dont les acteurs se reconnaissent par l'entremise d'un dénominateur commun que représente la Fescibf. La plupart décrivent le sentiment de partager une identité collective qui a pu les encourager à intégrer la Fescibf qu'ils perçoivent comme une « famille ». L'expression « diaspo » participe au renforcement de cette différence mais semble paradoxalement les isoler, voire les stigmatiser.

Pourtant, l'expression « diaspo » n'a pas toujours été mal perçue par les personnes concernées. Autour de la décennie 90, le jeune « diaspo » de retour au pays fascinait par son « look », sa façon de parler, au point d'être perçu comme une source d'inspiration et d'imitation pour les autres jeunes nés au pays. Sans doute le concept d'« ivoirisation » a-t-elle aussi contribué à accentuer négativement cette différence chez les « diaspo » burkinabè en Côte d'Ivoire au point de les situer dans un entre-deux identitaire. On peut donc à juste titre parler d'une évolution de la représentation et de la perception du mot « diaspo » de la part des personnes concernées.

2. 1. 2. Le « diaspo », un entre-deux identitaire

On peut avancer ici l'hypothèse que les étudiants burkinabè de la diaspora vivent des ruptures, en changeant d'environnement familial, universitaire et culturel au sens large. Dans le même temps ces étudiants assument une certaine continuité vis-à-vis de leur culture d'origine, celle de leurs parents, qu'ils ont intégrée dans le cadre de la socialisation familiale. Cet « entre-deux » est vécu comme une expérience paradoxale. L'expérience du retour au pays des étudiants burkinabè de la diaspora, qui est avant tout une expérience existentielle, s'avère donc un passage vers l'émancipation individuelle. On peut penser qu'un tel étudiant en « mobilité » ne construit pas son espace de vie dans un seul pays, mais au moins dans deux. Plutôt que de considérer les étudiants burkinabè de la diaspora comme étrangers de part et

d'autre, une approche transnationale prendrait en compte les différents mondes d'appartenance de ces étudiants dits « diaspos ».

« [Ils ont] une grille d'interprétation du monde qui dépasse celle de la seule société d'origine ou de la société d'accueil : construit dans la circulation, la découverte de l'altérité et l'acquisition de codes sociaux variés, leur système de référence est plus riche ; il élargit le répertoire identitaire et autorise des ancrages multiples » (Schutza cité par Weber, 2010, p. 19).

C'est dans cette dynamique que, au regard du clivage « tenga/diaspo », la Fescibf oppose « un discours rassembleur » ; des fescistes rejettent l'étiquette de « diaspo » qu'on leur colle, de même que l'idée selon laquelle la fédération serait constituée de « diaspos ».

Jacinthe Mazzocchetti fait remarquer que les étudiants dits « diaspos » sont « perdus entre deux pays, entre deux nationalités, deux endroits d'origines, deux manières de vivre. Ils sont nés et ont grandi en Côte d'Ivoire, c'est "leur" pays et ils y sont pourtant considérés comme étrangers. C'est leur pays mais ce n'est pas celui de leurs ancêtres. Le Burkina Faso est la terre de leurs racines mais ils y sont également considérés comme des étrangers » (2009, p. 109-110). Au campus de Ouaga, les étudiants burkinabè issus de la diaspora sont amenés à exister dans un entre-deux, entre une identité revendiquée (burkinabè) et une identité assignée (diaspora). Cette double appartenance les situe dans un double rapport au pays d'origine et au pays d'accueil.

En outre, derrière l'appellation « diaspo » se dissimule une perception en lien avec les mouvements étudiants. Comme nous l'avons souligné plus haut, les étudiants nés au Burkina accusent les étudiants burkinabè de la diaspora d'être à l'initiative de la « violence » lors des mouvements estudiantins et de la diffuser sur le campus (Batenga, 2004). De la sorte, sur le plan syndical, l'action revendicative des « diaspos » évoquerait la « violence ». Les médias contribuent à la diffusion de cette stigmatisation dans la société burkinabè. Ainsi l'hebdomadaire *L'Opinion* n°830 du 18 au 24 septembre 2013 s'interroge-t-il : « *Fesci-bf : une gangrène sur le campus ?* » avant de rapporter les propos attribués à un militant fesciste : « *Le gouvernement aime la violence et nous avons répondu par la violence* (à propos des incendies des véhicules de l'Etat le 1^{er} août 2013 à la cité universitaire de Kossodo) ».

Les entretiens que nous réalisons nous permettent d'énoncer quelques caractéristiques de cette diaspora : d'abord, les discours des militants fescistes manifestent la revendication d'une « identité nationale » ; ils veulent être considérés comme des « Burkinabè » à part entière. Il y a un sentiment d'appartenance à une nation ; il est moins question de l'ethnie à laquelle chaque

militant appartient que de l'appartenance à une nation. Ensuite, les récits des militants montrent l'existence d'organisations associatives (ou syndicales), aussi bien dans le pays d'accueil qu'à leur retour au pays d'origine. Ces cadres favorisent des contacts sous diverses formes, réelles ou imaginaires, avec le pays d'origine ou le pays d'accueil. Enfin, la mémoire joue un rôle important dans la diaspora. La référence au territoire d'origine est particulièrement forte pour les diasporas. Ces caractéristiques feront l'objet d'analyse dans les lignes qui suivent.

2. 2. Exil et construction de « l'identité nationale »

En appréhendant l'exil comme le fait de mener une vie loin de la mère patrie, on voudrait montrer ici comment ce cadre peut constituer un espace de construction d'une identité nationale

2. 2. 1. Une « identité nationale » revendiquée

L'identité nationale évoque une communauté d'éléments fluctuants. Selon le politologue Benedict Andersen, l'identité nationale est une « communauté imaginée ». Dans l'imaginaire des militants fascistes, l'identité nationale apparaît comme une norme de référence, un objet de revendication.

A entendre ces étudiants issus de la diaspora, l'appartenance nationale semble prévaloir sur l'appartenance ethnique. Pour nombre d'entre eux, le premier contact avec le pays d'origine coïncide avec leur arrivée au campus de Ouaga. Lors de la migration de leurs parents vers la Côte d'Ivoire où les différentes appartenances ethniques sont moins connues et moins reconnues, s'est opérée une perte relative de l'identité ethnique (la langue maternelle qui est marqueur d'identité ethnique n'est plus parlée par certains). On peut avancer que pour ces étudiants dits « diaspos » souvent issus de la 2^{ème} ou de la 3^{ème} génération, leur identité en Côte d'Ivoire s'est construite autour d'une appartenance moins ethnique que nationale. Ainsi lorsqu'ils se réfèrent à leurs origines, ces jeunes mentionnent en priorité leur appartenance nationale (ils se disent burkinabè), comme le montre le Général Bricot : « *quand tu me disais burkinabè, je levais la main avec fierté* ». Dans ce cas, l'appartenance ethnique n'intervient qu'entre « gens du milieu ».

Il importe maintenant d'examiner les mécanismes favorisant la construction de l'identité nationale chez ces étudiants burkinabè pendant leur cursus scolaire en Côte d'Ivoire. Pour eux, il s'agissait d'exister comme élèves burkinabè en Côte d'Ivoire dans la perspective du retour au

pays. D'après le récit des militants, ils étaient plus ou moins préparés à rentrer tôt ou tard dans leur pays. Quels ont été alors les dispositifs mis en place pour assurer cette « préparation » ?

D'abord, par le biais de la socialisation familiale : ces jeunes se disent préparés par leur famille, ce qui suppose une socialisation familiale. C'est donc un processus d'apprentissage des normes sociales, d'intégration de valeurs comme le montre le Général Brico : *« moi j'ai un peu grandi auprès d'un tuteur « paix à son âme », Séogo Seydou qui m'a toujours dit de ne pas perdre de vue la réalité, le fait que je suis burkinabè et que tôt ou tard, j'étais appelé à rentrer »*. Deux valeurs que le jeune homme a dû intégrer : d'abord le fait d'être burkinabè (« la réalité »). Ce n'est pas avant tout à l'ethnie « moaga » à laquelle l'étudiant appartient que le tuteur fait référence ; c'est le fait d'être burkinabè, c'est-à-dire l'identité nationale. Ensuite, il s'agissait d'intégrer la perspective du retour. Parce qu'on n'est pas chez soi lorsque l'on est à l'étranger. La terre de ses ancêtres demeure la destination finale. En marge de ce cadre familial, les jeunes eux-mêmes développent des pratiques qui contribuent à renforcer l'intensité d'intégration de l'identité nationale revendiquée : *« Je ne perdais pas de vue le fait que j'étais burkinabè. Y avait même une ceinture, la ceinture que j'ai payée et que je portais, c'était Burkina Faso »* (Brico).

Ensuite, à travers les réseaux de sociabilité comme les associations d'élèves burkinabè en Côte d'Ivoire, s'est renforcé le sentiment d'appartenance à la nation burkinabè. L'expérience acquise par le fesciste « le Cerveau » en est une illustration :

« Vous comprenez que moi j'ai grandi dans le Bas-Sassandra ; donc là-bas, y a une association des élèves burkinabè ; donc dans cette association-là, moi j'ai occupé un poste de responsabilité. On a même eu un récépissé au niveau des autorités (ivoiriennes). En tout cas chaque dimanche on faisait des réunions ; on informait les camarades des nouvelles du pays (Burkina Faso) [...]. C'est depuis là-bas même que j'ai appris à chanter l'hymne national ».

Cette affirmation révèle l'existence de réseaux de sociabilités mis en place par la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire pour rester en contact avec le pays d'origine et entre eux. On y vient en tant que burkinabè et pour se sentir burkinabè parmi les siens. C'est une organisation reconnue comme telle par le pays d'accueil (récépissé des autorités ivoiriennes). C'est un canal de circulation de l'information sur la situation du pays d'origine. Apprendre l'hymne national burkinabè (*Ditanyè* ou l'Hymne de la Victoire, dont le texte a été écrit par

Thomas Sankara et adopté en 1984)³⁸ à des enfants burkinabè nés à l'étranger, participe de la construction d'une identité nationale.

Dans ce même registre, il semble qu'après le coup d'Etat en Côte d'Ivoire en décembre 1999, les Burkinabè de la diaspora installés à Abidjan avaient créé un journal *Solidarité Paalga* (Solidarité nouvelle) à l'attention de leurs membres. L'une des ambitions était de réapprendre aux enfants burkinabè nés en Côte d'Ivoire « les valeurs qui ont fait la dignité du peuple burkinabè : retrouver une nouvelle conscience de ce qui s'impose à l'étranger et retisser du lien avec les « Burkinabè de l'intérieur » (Bredeloup, 2006, p. 189). Cette entreprise constitue un véritable travail de construction identitaire par le biais des réseaux de sociabilité. Ces associations travaillent souvent en réseaux avec les représentations diplomatiques burkinabè en Côte d'Ivoire, comme en témoigne le fesciste « le Cerveau » : « *on était en collaboration même avec le Consul du Burkina et chaque fois il nous donnait les informations* ». Les représentations diplomatiques apparaissent comme des canaux de communication permettant aux Burkinabè de la diaspora de garder le contact avec leur pays. Ainsi, la plupart des étudiants arrivant au campus de Ouaga en provenance de la Côte d'Ivoire, étaient plus ou moins connectés au pays pendant l'exil (étant informés sur la situation au Burkina, ayant appris l'hymne national burkinabè etc.). L'idée de retour au pays apparaissait pour eux à la fois comme une épreuve (l'image d'un pays pauvre, vivre loin des parents restés en Côte d'Ivoire) et une fascination (retour chez soi, la terre de ses ancêtres).

Par ces mécanismes, l'exil contribue à façonner un sentiment d'appartenance, une « identité nationale ». Parce que l'on est considéré comme étranger en Côte d'Ivoire, alors on travaille à développer le sentiment d'être burkinabè en Côte d'Ivoire. Participe de cette construction identitaire l'héroïsation de la figure de Sankara.

³⁸ Ref : Et une seule nuit a rassemblé en elle l'histoire de tout un peuple/Et une seule nuit a déclenché sa marche triomphale/Vers l'horizon du bonheur une seule nuit a réconcilié/Notre peuple, avec tous les peuples du monde/À la conquête de la liberté et du progrès. /La Patrie ou la mort nous vaincrons.

I. Nourris à la source vive de la révolution, /Les engagés volontaires de la liberté et de la paix/Dans l'énergie nocturne et salutaire du 4 août/N'avaient pas que les armes à la main mais aussi et surtout/La flamme au cœur pour légitimement libérer/Le Faso à jamais des fers de tous ceux qui,/Çà et là en polluaient l'âme sacrée /De l'indépendance de la souveraineté

2. 2. 2. Processus de mythification dans la construction de l'identité nationale³⁹

Le processus de mythification offre à la Fescibf la possibilité d'exprimer son identité militante par le recours au personnage mythifié qu'est Thomas Sankara, perçu comme « héros » national. Ce processus de mythification traduit une forme de représentation de soi dans la mesure où l'on se revendique d'un personnage que l'on constitue « héros » de la nation, c'est-à-dire un personnage exemplaire et modèle, pour se légitimer et légitimer sa lutte que l'on perçoit comme celle de toute une nation. L'idée de représentation de soi peut s'entendre ici comme un ensemble de rôles et de valeurs, que la fédération étudiante s'attribue, « évalue parfois positivement et reconnaît comme faisant partie d'elle-même » (Halpern et Ruano Borbalan, 2004, p. 366). Les fescistes réinterprètent la « lutte » de Sankara (« seule la lutte libère ») et se la réapproprient. Sankara incarne pour eux la figure du « résistant » dans une optique anti-impérialiste. Le mot d'ordre nationaliste « Consommons ce que nous produisons et produisons ce que nous consommons », fut un acte de résistance de la révolution sankariste, qui a permis de développer l'agriculture locale et de réduire la dépendance aux importations. En encourageant le port du tissu traditionnel, le *faso dan fani*, la révolution développe l'activité professionnelle dans le tissage en faveur des femmes.

En effet, « héritier de la tradition panafricaine progressiste portée successivement, dans la période précédente, par Nkrumah, Fanon, Cabral ou Nyerere, et du courant internationaliste révolutionnaire, incarné notamment par Che Guevara, il [Sankara] remet en cause avec une fougue et une lucidité étonnantes, les mécanismes économique, politique et culturel qui empêchent les peuples africains de sortir de la dépendance dans laquelle ils se débattent depuis que leurs pays sont considérés comme « indépendants » (Amzat, 2014, p. 252).

L'image de Sankara fascine en partie la jeunesse en ce qu'il a tenté d'élaborer des modèles de développement endogènes en soulignant qu'un pays ne peut pas se faire développer par autrui sans perdre son identité (Amzat, 2014, p. 253). La révolution burkinabé visait d'abord une transformation des mentalités et une construction de la conscience nationale.

Pour la Fescibf, se revendiquer de Sankara, constitue une mise en « mémoire commune », l'affirmation d'une identité collective et fondatrice : « notre père Thomas Sankara », entend-t-on lors des entretiens. Cette réappropriation de la figure de Sankara semble

³⁹ Cf. Note de synthèse sur le mouvement *Balai Citoyen* élaborée dans le cadre du Séminaire « Lutter dans les Afriques », 6 janvier 2015.

exprimer une volonté de faire revivre la mémoire de Sankara que le régime Compaoré a tenté d'effacer pendant 27 ans au pouvoir. Se revendiquer de Sankara, c'est en partie s'opposer au régime Compaoré.

Ce processus d'héroïsation constitue pour la Fescibf une quête de légitimité. La figure de Sankara apparaît comme l'expression d'une identité intégratrice et d'une « mémoire collective » dans laquelle les militants se reconnaissent. Toutefois, en héroïsant Sankara (personnage aussi populaire que controversé), la Fescibf risque de rassembler certains élèves et étudiants tout en excluant d'autres. En effet, sous la révolution sankariste, l'Aneb a été remplacée au campus par les Comités de défense de la révolution, et a dû survivre presque dans la clandestinité. Ainsi au plan idéologique, l'opposition entre la Fescibf et l'Aneb pourrait trouver un début d'explication dans la réappropriation de la figure de Sankara par la Fescibf.

L'héroïsation de Sankara s'accompagne aussi des références à d'autres figures politiques africaines (Kwame Nkrumah, P. Lumumba), ce qui confère une identité panafricaniste à la Fescibf. C'est la preuve que la revendication n'est pas uniquement nationale mais réellement africaine.

2. 2. 3. « Chez nous en Afrique » : une affirmation d'identité

Cette formule « chez nous en Afrique » entendue chez les militants fescistes, constitue une forme de réappropriation du mot d'ordre nationaliste « l'Afrique aux africains ». « Chez nous en Afrique » exprime une affirmation de soi comme africain mais aussi une représentation de soi dans un espace, où l'Afrique (c'est-à-dire « nous ») est situé par rapport au reste du monde. Ainsi transparaît le clivage « nous » (l'Afrique) et les autres. La formule indique aussi que l'Afrique est un lieu et non une idée. On peut alors appréhender le panafricanisme à la fois comme « un mouvement de l'histoire, qui emprunte des pistes multiples pour rejoindre une destination finale, l'Afrique » (Amzat, 2014, p. 6) comme un lieu et un construit social.

Pour la Fescibf, le panafricanisme se veut un mouvement de pensée et d'action. Ce registre panafricaniste se vit en collaboration avec le Cadre « 2h pour nous, 2h pour l'Afrique », un mouvement de conscientisation au panafricanisme qui, chaque jour entre 13h et 15h (soit 2 h) organise au campus un débat sur l'Afrique. D'où le nom « 2h pour nous, 2h pour l'Afrique ». Serge Bayala, étudiant en 3^{ème} année de Lettres Modernes, qui se définit comme activiste panafricain et sympathisant de la Fescibf, est l'initiateur de ce mouvement. L'objectif est de travailler à promouvoir le panafricanisme non pas comme une simple idée mais comme un

mouvement d'action et une façon d'être africain. Le canal de communication utilisé vise à consacrer chaque jour au moins deux heures pour l'Afrique, pour que les étudiants parlent de l'Afrique et des africains. Cette organisation tente de dessiner une image dynamique de l'intérêt des étudiants pour l'identité africaine.

Par ailleurs, la Fescibf marque son empreinte africaine à travers la création de la Confédération estudiantine et scolaire de l'Afrique (Cesa) dont elle est l'un des membres fondateurs. La première rencontre de cette confédération panafricaniste s'est tenue du 26 au 28 février 2015 au campus de Ouaga. Etaient présents à cette rencontre le Mali⁴⁰, le Niger⁴¹, le Bénin⁴², la Côte d'Ivoire⁴³, le Burkina Faso⁴⁴. Mais c'est du 12 au 15 mai 2015 qu'a eu lieu à l'université Félix Houphouët Boigny de Cocody en Côte d'Ivoire, l'assemblée générale constitutive de la « Cesa », parrainée par le président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire, Guillaume Kigbafori Soro (un ancien de la Fesci ivoirienne). L'objectif à terme est de regrouper, au sein de la « Cesa », les 54 pays que compte l'Afrique.

Dans les propos des militants, deux notions sont récurrentes pour dire le panafricanisme. Il est question de la promotion de « l'intégration » et de « l'unité » de l'Afrique à travers une fédération estudiantine et scolaire qui rassemble les élèves et étudiants pour une même lutte. Il y a là un attachement à une nouvelle forme de panafricanisme non plus liée aux indépendances ou à un élan vers l'indépendance, non plus focalisée sur une unité territoriale des Etats, mais centrée sur une unité d'action et de vision. Le discours très africaniste du secrétaire général de la Fescibf, le Général Brico repose sur la conviction que « *l'unité africaine commence d'abord par l'unité nationale* ». Ainsi l'identité nationale (burkinabè) que les fescistes revendiquent amène à distinguer l'intégration de l'assimilation des africains qui pourrait entraîner l'absorption et la déculturation des identités nationales (Halpern et Ruano Borbalan, 2004, p. 365). L'intégration revêt de nombreuses dimensions dans la mesure où elle peut être individuelle par rapport à la société et concerner les groupes sociaux par la nature de leurs relations.

⁴⁰ L'AEEM: Association des élèves et étudiants du Mali.

⁴¹ L'UNEB: Union nationale des étudiants du Bénin.

⁴² L'USN /UENUN: Union des scolaires nigériens / l'Union des étudiants nigériens à l'université de Niamey.

⁴³ La FESCI: Fédération estudiantine et scolaire de la Côte d'Ivoire.

⁴⁴ La FESCIBF: Fédération estudiantine et scolaire pour l'intégrité au Burkina Faso.

CONCLUSION GENERALE

Le discours récurrent sur la suspicion de manipulation politique qui plane sur les entreprises de mobilisations étudiantes nous a amené à un travail d'analyse de la politisation des pratiques protestataires des mouvements étudiants. Notre démarche a cherché à comprendre dans quelle mesure les pratiques protestataires peuvent nous renseigner sur la politisation des mouvements étudiants burkinabè. Cette interrogation nous a amené à formuler l'hypothèse selon laquelle les entreprises de mobilisations étudiantes constituent un cadre d'analyse du politique au Burkina Faso.

1. Les mouvements étudiants, un espace politisé

Sans forcément surcharger les entreprises de mobilisations étudiantes de sens politique, on a essayé de comprendre les processus émergents de politisation au sein de ces dernières. Des pratiques protestataires qui ne sont pas données comme politiques a priori sont cependant orientées vers des cibles plus ou moins politiques ou renvoyant à l'État. L'analyse des pratiques protestataires révèle que les militants syndicaux développent des stratégies de luttes en vue de construire des espaces autonomes, des territoires à eux, en vue d'exprimer une parole de protestation qui leur appartienne. Le concept d'autonomisation politique peut être avancé ici pour décrire la capacité des militants syndicaux à définir et à adopter des structures et des solutions indépendamment des structures sociales et politiques dominantes. Des pratiques protestataires permettent aux syndicats étudiants d'affirmer leur légitimité à protester dans un environnement qu'ils créent. Les luttes étudiantes situent les mouvements étudiants dans un rapport de force avec l'Etat. C'est au travers des luttes qu'ils négocient collectivement des espaces et des pratiques autonomes, dans la mesure où l'autonomisation peut s'entendre comme un processus large et permanent qui participe de la définition de soi. Envisager la question de l'autonomisation politique des luttes étudiantes ne suppose pas de croire résolue la question récurrente de leur instrumentalisation politique. Nos enquêtés révèlent que, sur les entreprises de mobilisations étudiantes plane la hantise de la récupération politique qui pourrait les décrédibiliser. La cristallisation observée autour de l'instrumentalisation politique des mouvements étudiants burkinabè peut s'expliquer par l'idée selon laquelle c'est le « discours politique » qui leur est refusé, et que les étudiants eux-mêmes revendiquent depuis toujours.

La trajectoire socio-historique des mouvements étudiants depuis les indépendances révèle leur implication dans l'évolution sociopolitique du Burkina Faso. Le militantisme

étudiant burkinabè a contribué à élargir l'espace démocratique national au début des années 1990 en prenant part à l'appel au multipartisme. En témoigne la présence de l'Aneb à l'assemblée constituante de 1991. Il s'agit là d'un acte politique porté par une structure syndicale au nom des étudiants. Des prises de positions politiques ont émaillé la vie des syndicats étudiants burkinabè comme l'Aneb et la Fescibf. La publication fréquente de déclarations sur la situation sociopolitique du Burkina Faso constitue une prise de parole publique par des syndicats étudiants qui entendent exprimer une position politique. Cette prise de parole publique se veut autonome, et peut être comprise comme une forme de « discours politique ». Par ce biais, ces syndicats étudiants contribuent à influencer et à forger une certaine opinion publique. La participation au débat politique, qui donne à voir un clivage et des camps, a souvent situé les syndicats étudiants du côté de l'opposition politique burkinabè contre le parti au pouvoir. L'étude de ces deux syndicats révèle que, à la différence de ce que l'on croit, la politisation est inhérente à ces organisations syndicales. Ces mouvements étudiants ont toujours été politisés, quand bien même l'ampleur de cette politisation est relative aux régimes politiques et au pays.

La thèse commode de l'instrumentalisation politique des entreprises de mobilisations étudiantes semble placer les étudiants en particulier et les jeunes de façon générale, dans une situation « d'assignation politique subordonnée » (Havard, 2009). A travers leurs prises de parole publiques et d'autres pratiques protestataires, les militants syndicaux revendiquent une rupture avec le régime d'« assignation politique subordonnée » du régime Compaoré, à l'égard des jeunes et plus généralement des « cadets sociaux ». Ceci montre que les jeunes « ne sont pas encore considérés comme des catégories sociopolitiques significatives et indépendantes, avec leurs propres façons de vivre » (De Boeck et Honwana, 2000, p. 5). Au-delà des manifestations immédiatement politiques ou estudiantines, nous avons mesuré comment ces mouvements étudiants sont engagés dans des dynamiques générationnelles de réécriture du clivage dominants/dominés, dans une confrontation quasi-permanente avec l'Etat, comme cible principale. Bien qu'ils constituent une force potentielle de mobilisation, ce qui semble d'abord caractériser leur rapport au politique, « c'est bien au contraire leur exclusion, leur marginalisation, voire leur instrumentalisation passive par les pouvoirs politiques » (Havard, 2009, p. 316).

2. La publicisation de l'action revendicative, un processus de politisation

Il y a une forme de progression de l'action revendicative. Les étapes de ce processus de la revendication révèlent une publicisation progressive de l'action syndicale et une radicalisation progressive du mouvement étudiant : la revendication se révèle au grand public en même temps qu'elle prend une allure de plus en plus politisante dans la mesure où elle va créer des clivages. Tout se passe d'abord à l'intérieur du campus dans un rapport binaire entre étudiants et autorités universitaires, avant d'être exporté dans la rue à travers des pratiques protestataires aussi variées que significatives. En montrant que les étudiants ont le pouvoir de paralyser le rythme des activités pédagogiques, la grève ou de l'arrêt des cours est un instrument de communication politique. Cette pratique protestataire est un moment symbolique du fait politique, car elle donne aux études une dimension symbolique. D'autres pratiques protestataires comme le *sit-in* font sens par la symbolique des lieux choisis. La présidence de l'université comme symbole du pouvoir en est généralement la cible : y tenir un *sit-in* bloque le fonctionnement de l'administration et confère une visibilité à la mobilisation. Cette forme d'action collective directe vise à mettre la pression sur l'administration universitaire. La « marche » comme pratique protestataire a aussi une dimension symbolique par le choix de la cible (ministère), de l'itinéraire suivi par les manifestants (rues). La manifestation et sa réussite constituent un moyen d'exprimer une opinion.

3. Les « jeux d'alliance » comme vecteur d'action politique

D'après les discours des militants Aneb et fescistes, c'est un rapport d'exclusion vis-à-vis des partis politiques qu'il est donné de voir, une façon de revendiquer leur autonomie politique, et de rejeter la thèse de leur instrumentalisation politique. Cette distanciation est affichée de façon radicale dans le discours des militants même si la réalité doit être nuancée au regard de la participation de l'Aneb auprès des partis politiques et autres organisations de la « société civile » au Collectif de lutte contre l'impunité depuis 1999 à nos jours. A contrario, les luttes étudiantes sont marquées par des stratégies d'alliances avec des syndicats des travailleurs et d'autres organisations de la « société civile » qui donnent plus de visibilité à l'action des étudiants. Ces affiliations ont toujours généré des leaders d'opinion et des hommes politiques.

Les mouvements étudiants développent des « jeux d'alliances » dans les différents rapports extra-universitaires. Les entreprises de mobilisations étudiantes ne fonctionnent pas en

vase clos, ni dans un rapport de force unilatéral face au pouvoir. A des degrés différents, l'Aneb et la Fescibf sont « multipositionnées » et exploitent des réseaux militants construits par elles, pour s'opposer au pouvoir ou pour s'associer en vue de défendre une cause. L'Aneb en particulier, et ce depuis des décennies de luttes, s'inscrit dans une attitude contre-hégémonique, caractérisée par des « jeux d'alliances » avec des syndicats de travailleurs, où l'on retrouve souvent, parmi les fondateurs et les dirigeants, d'anciennes figures du mouvement étudiant. Ce sont des espaces de transfert de compétences et de reconversions de carrières militantes. Par exemple, le Collectif des organisations démocratiques de masses et de partis politiques (Codmpp) dont l'Aneb est membre fondateur, a joué un rôle majeur pendant plus d'une décennie dans le changement politique au Burkina Faso. Par leur engagement dans cette organisation, les militants Aneb se placent au-devant de la scène politique. Le mouvement étudiant s'inscrit ainsi dans un cadre complexe de forces contre-hégémoniques. Il y joue même un rôle crucial puisqu'il contribue par les entreprises des mobilisations étudiantes, à soutenir les forces (syndicales) par un double apport : d'abord un apport direct en tant qu'avant-garde des mobilisations (du Collectif contre l'impunité et de la Coalition contre la vie chère), et un apport indirect en tant que « pépinière du militantisme » de ces forces d'opposition syndicales et politiques (partis politiques d'opposition). Dans ce contexte, le syndicalisme étudiant semble avoir forgé une culture politique de la contestation au point qu'il soit possible d'avancer que la question des mouvements étudiants burkinabè prend un relief politique marqué et constitue une porte d'entrée pour l'analyse du politique au Burkina Faso.

Par son affiliation à de puissantes organisations syndicales, l'Aneb donne à penser autrement les mouvements étudiants burkinabè en les situer comme acteurs dans des réseaux militants où ils négocient le renouvellement de leurs membres, les reconversions des carrières militantes et où s'opère la circulation des compétences.

Cette « multipositionnalité » du mouvement étudiant est le reflet de l'évolution actuelle qui a pour tendance l'élargissement des échelles d'appartenance des individus et des étudiants. En se basant sur ces référents multiples et complexes, les militants syndicaux sont en mesure de dégager des choix politiques propres. Cette « multipositionnalité » confirme la nécessité de renouveler les clés d'interprétation des liens unissant les mouvements étudiants au fait politique. On a remarqué que, dans le cadre des reconversions militantes, d'anciens militants Aneb (Thiombiano, Benaou, Bangou) préfèrent aujourd'hui l'engagement dans des structures dits « apolitiques », à des affiliations relevant du champ politique ou partisan.

Ces multiples réseaux donnent à comprendre que les luttes étudiantes ne sont pas des revendications fermées exclusivement sur le seul cadre universitaire. L'action revendicative des

étudiants n'est pas un phénomène de campus, isolé des préoccupations fondamentales de la société. Les causes des conditions difficiles de vie et d'étude proviennent en partie de la société. L'ensemble du réseau partenarial construit par l'Aneb traduit une façon d'inscrire les luttes étudiantes dans un combat sociopolitique global. Les luttes étudiantes sont un combat pour la représentation syndicale.

4. Représentation syndicale, un acte politique

La problématique de la représentation syndicale est marquée par des luttes de positionnements et donc de représentations dans les instances universitaires. Seul syndicat à la création de l'université en 1974, l'Aneb assure le monopole de la représentation par la désignation de ses membres aux différents postes de gestion des « affaires ». Ce monopole lui est retiré sous les régimes d'exception des années 80, jusqu'à l'ouverture démocratique en 1991, où on assiste à l'émergence du pluralisme syndical organisé autour d'un Collectif des organisations démocratiques des étudiants (Code) qui désigne les représentants des étudiants. L'éclatement de cette organisation pose le problème de la représentation syndicale. Dès lors, la question de la représentation devient une question politique, qui oppose les militants Aneb à la fois aux autorités universitaires et aux syndicats rivaux. L'association étudiante va développer des stratégies de contrôle du système de représentation. En monopolisant les élections et en s'accaparant de tous les postes de représentants, l'Aneb révèle sa capacité à mobiliser les étudiants grâce à l'expérience acquise, mais elle montre par là même sa domination par rapport aux petits syndicats.

Si la question de la représentation constitue un des enjeux majeurs de la vie syndicale universitaire, c'est peut-être parce que l'action syndicale au campus est avant tout une lutte pour savoir qui a le droit de parler et au nom de qui (Champagne, 1984, p. 36), c'est-à-dire une lutte pour la prise de la parole et pour parler pour les étudiants. Ce qui entraîne parfois un chevauchement, voire une confusion entre le groupe syndical qui manifeste au nom des étudiants et l'ensemble de la communauté étudiante que les manifestants entendent représenter.

A cela s'ajoute la question de savoir qui confère la qualité de représentant syndical. On part de l'idée que la représentation syndicale est une « coproduction » des syndicats eux-mêmes, de leurs rapports à l'Etat et aux étudiants. Il faut des représentants des étudiants, certes, mais l'existence d'un groupe syndical n'est pas une entreprise qui engage toute la communauté étudiante et portée par tous les étudiants. Un groupe syndical naît de l'initiative de quelques personnes. A partir de cet acte, ce groupe syndical n'existe d'abord que par lui-même et pour

lui-même ; il a besoin d'être reconnu pour exister officiellement pour les étudiants. C'est l'Etat qui confère la représentativité syndicale et autorise à l'action. L'ambivalence du rapport des syndicats à l'Etat (comme cible) apparaît dans le fait que leur « représentativité syndicale », c'est-à-dire leur statut officiel de syndicat est conféré par l'Etat. Mais avant d'entreprendre une action revendicative, les syndicats étudiants sont en quête de « mandat » pour agir au nom des étudiants, pour parler pour les étudiants. L'assemblée générale apparaît comme l'instance qui habilite les syndicats dans le « passage à l'acte ».

Cette représentativité donnée en quelque sorte reste à être « gagnée » dans un travail de terrain pour être « représentatif » des étudiants. Dans une entreprise de mobilisation, les entrepreneurs de mobilisations et les manifestants qui participent à la manifestation se veulent représentatifs de toute une catégorie sociale, le monde étudiant. Dans ce travail de la présentation de soi comme représentatif des étudiants, comme leur porte-parole, s'opère toujours un « coup de force » symbolique.

Enfin, la politisation des mouvements étudiants demande à être placée dans le cadre même de l'institution universitaire. L'université est un espace où se façonne l'esprit critique. Les différences de perspectives syndicales et politiques concourent à augmenter la réflexivité critique. En effet, la plupart des élites syndicales et/ou politiques ont été formées dans les mouvements estudiantins et dans l'institution universitaire. C'est dans cette logique que les militants syndicaux se perçoivent comme les futurs « cadres » et les futurs dirigeants du pays. Ainsi si la défense des intérêts des étudiants demeure la mission des syndicats étudiants, on peut néanmoins avancer que ceux-ci ont, chacun, un choix de société qui reflète le contenu et la forme de ses revendications fondamentales et de son orientation politique. Le syndicalisme étudiant peut être perçu comme un lieu de transmission d'idéologies politiques, un espace d'apprentissage des leaders politiques et syndicaux.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bibliographie scientifique

ABROUS M., (2002), *Contribution à l'histoire du mouvement étudiant algérien (1962-1982)*, Paris, L'Harmattan, 96p.

ADU BOAHEN A., (1993), « L'histoire de la WASU », in UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Paris, Unesco/L'Harmattan, p. 37-54.

AKE C., (1993), « La WASU au Ghana, au Nigeria et en Sierra Leone », in UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Paris, Unesco/L'Harmattan, p. 55-71.

ALTBACH P.-C., (1989), 'Perspectives on Student Political Activism', *Comparative Education*, Vol. 25, n° 1, p. 97-110.

AMZAT B.-Y., 2014, *Africa Unite ! Une histoire du panafricanisme*, Paris, La Découverte, 317p.

AMUTABI M.-N., (2002), 'Crisis and Student Protest in Universities in Kenya: Examining the Role of Students in National Leadership and the Democratization Process', *African Studies Review*, Vol. 45, n° 2, p. 157-177.

ASIWAJU A. I., (1993), « La WASU : une réévaluation », in UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Paris, Unesco/L'Harmattan, p. 87-98.

BACOT P., (2011), *La construction verbale du politique. Etude de politologie lexicale*, Paris, l'Harmattan, 171p.

BALSVIK R.-R., (1998), 'Protest – University and State in Africa 1960–1995', *Forum for Development Studies*, n° 2, p. 301-325.

BANCEL N., (2003) « 20. Le conflit entre l'UNEF et l'UGEMA et la radicalisation des mouvements étudiants coloniaux (1938-1960) », in BANCEL N., DENIS D., FATES Y. (dir.), *De l'Indochine à l'Algérie*, Paris, La Découverte, p. 249-261.

BANCEL N. et DEVISSE J., (1993), « La presse étudiante noire en France de 1943 à 1960 », in UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Paris, Unesco/L'Harmattan, p. 197-218.

BANÉGAS R., (2010), « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire », *Genèses*, n° 81, p. 25-44.

BAROU J. dir., (2011), *De l'Afrique à la France. D'une génération à l'autre*, Armand Colin, 288p.

BATENGA, M.-W. (2003), *Le milieu universitaire de Ouagadougou : l'insertion des étudiants Burkinabè venant de Côte d'Ivoire*. Conférence internationale interdisciplinaire – Laboratoire « Sociétés en développement dans l'espace et dans le temps » (S.E.D.E.T.), Université Paris 7/Denis Diderot – CNRS (1999).

BATHILY A., (1992), *Mai 68 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie*, Paris, Chaka, 191p.

BAYART J.-F., (1985), « Chapitre VII. Les cadets sociaux dans le régime », in *L'État au Cameroun*, Presses de Sciences Po, p. 233-281.

BENOIST (de) J.-R., (1993), « La FEANF et les autorités coloniales », in UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Paris, Unesco/L'Harmattan, p. 115-127.

BIANCHINI P., (1997), *Crises de la scolarisation, mouvements sociaux et réformes des systèmes d'enseignement en Afrique noire. Le cas du Sénégal et du Burkina Faso*, thèse pour le doctorat de sociologie, Paris VII, vol. 1 et 2, 754p.

ID., (2002), « Entre instrumentalisation et autonomisation. Journalistes et militants dans les luttes scolaires et universitaires au Sénégal et au Burkina Faso (années soixante - quatre-vingt-dix) », *Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°1, p. 151-178.

ID., (2003), « Presse écrite, mouvements sociaux et jeux politiques au Burkina Faso » (avec Salif KOALA, journaliste), *Les Cahiers du Journalisme*, n° 12, p.170-197.

BIANCHINI P. et KORBEOGO G., (2008), « Le syndicalisme étudiant, des origines à nos jours : un acteur permanent dans l'évolution socio-politique du Burkina Faso », *JHEA/RESA*, vol. 6, n° 2-3, p. 33-60.

BLUM F., (2012), « Sénégal 1968: révolte étudiante et grève générale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59 (2), p. 144-177.

BOURDIEU P., « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 52-53, juin 1984. Le travail politique, p. 49-55.

BONNEVAL (de) E., (2011), *Contribution à une sociologie politique de la jeunesse. Jeunes, ordre politique et contestation au Burkina Faso*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Bordeaux IV, 494p, http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/56/40/18/PDF/deBonneval-ThA_se_version_finale2.pdf, consulté le 23 septembre 2014.

BOYER R., CORIDIAN C., ERLICH Va., (2001), « L'entrée dans la vie étudiante. Socialisation et apprentissages », *Revue française de pédagogie*, Volume 136, Entrer, étudier, réussir à l'université. p. 97-105.

BRAUD Ph., (2011), *Sociologie politique*, Paris, Lextenso éditions, LGDJ, 788p.

BREDELOUP S., (2003), « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue Européennes des Migrations Internationales*, vol. 19, n° 2, p. 83-113.

ID., (2006), « Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, n° 217, p. 185-201.

CHAMPAGNE P., (1984) « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 52-53, Le travail politique. p. 19-41.

CHOULI Lila, (2012), *Burkina Faso 2011. Chronique d'un mouvement social*, Toulouse, Editions Tahin party, 315p.

ID., (2009), « La domestication des étudiants du campus de Ouagadougou : la crise de juin 2008 », *JHEA/RESA* Vol. 7, n° 3, p. 1-28.

CLEAVER H., (2014), « 'Becoming a true activist' student activism in Burkina Faso », in *Mouvements étudiants en Afrique francophone des indépendances à nos jours. Pré-Actes du Colloque international*- Paris du 3 au 5 juillet 2014, pp. 167-183. <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr>

CUTOLO A. et BANEGAS R., (2012), « Gouverner par la parole : parlements de la rue, pratiques oratoires et subjectivation politique en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n° 127, p. 21-48.

DE BOECK F. et alii, (2000) « Faire et défaire la société : enfants, jeunes et politique en Afrique », *Politique africaine*, n° 80, p. 5-11.

DIALLO H., (1992), « Le rôle du mouvement étudiant dans l'évolution politique du Burkina Faso de 1960 à 1983 », in D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile, *Les Jeunes en Afrique: la politique et la ville*, tome 2, Paris, L'Harmattan, 526p.

DIAWARA M., (1996), « Mouvement associatif et transformation du champ politique », in OTAYEK R., SAWADOGO F.-M., GUINGANE J.-P., dir., *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993). Ordre politique et changement social en Afrique subsaharienne*, Karthala, Paris, p. 229-246.

DIENG A. A, (2003), *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (1950-1955) : de l'Union française à Bandung*, Paris, L'Harmattan, 376p.

ID., (2009), *Les grands combats de la fédération des étudiants d'Afrique noire : de Bandung aux Indépendances, 1955-1960*, Paris, L'Harmattan, 267 p.

ID, (2011), *Histoire des organisations d'étudiants africains en France (1900-1950)*, Paris, L'Harmattan, 243p.

DURIEZ B., SAWICKI F., (2003), « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, Vol. 16, N°63, p. 17-51.

FILLIEULE O. et MAYER N., (2001), « Devenirs militants. Introduction », *Revue française de science politique*, Vol. 51, p. 19-25.

FILLIEULE O., (2009), « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? » *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1, p. 15-36.

GOIN BI Z.-T., (2011), « Libertés académiques, syndicalisme et politique en Côte d'Ivoire », *JHEA/RESA* Vol. 9, Nos. 1 & 2, p. 133–146.

GUEYE O., (2014), *Mai 68 au Sénégal, Senghor face au mouvement syndical*, University of Amsterdam, Amsterdam Institute of Social Science Research, 286p.

GUIMONT F. (1997), *Les étudiants africains en France (1950-1965)*, Paris, L'Harmattan, 334p.

HALPERN C. et RUANO BORBALAN J.-C. (coord.), 2004, *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Sciences sociales Editions, 391p.

HANNA W.-J., (1971), 'Student Protest in Independent Black Africa', *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 395, p. 171-183.

HAVARD J.-F., (2009), « Tuer les "Pères des indépendances" » ? Comparaison de deux générations politiques post-indépendances au Sénégal et en Côte d'Ivoire », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 16, p. 315-331.

IBITOWA Ph., (1999), *Luttes syndicales étudiantes et pouvoir politique de 1990 à nos jours*, Université de Cocody

KOTCHY B., (1993), « La problématique culturelle de la FEANF », in UNESCO, *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Paris, Unesco/L'Harmattan, p. 101-114.

KONATE Y., (2003), « Les enfants de la balle. De la FESCI aux mouvements patriotiques », *Politique africaine*, n° 89, p. 49-70.

KORBÉOGO G., (2009), « Stratégies sociales et syndicalisation étudiante à l'Université de Ouagadougou », in OUÉDRAOGO Jean-Bernard et Habibou Fofana, *Travail et société au Burkina Faso: Technique, Innovation, Mobilisation*, Paris, L'Harmattan, p. 81-118.

LAMIZET B., (2011), *Le langage politique*, Paris, Ellipses, 255p.

MAKOSSO B., (2006), « La crise de l'enseignement supérieur en Afrique francophone: une analyse pour les cas du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, et de la Côte d'Ivoire », *JHEA/RESA* Vol. 4, N° 1, p. 69–86

MARCELLA S. dir. (2009), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, IRMC-Karthala.

MAYRARGUE C., TOULABOR C., (2009), « L'expression et la participation politiques en Afrique », in GAZIBO M. et THIRIOT C. (dir.), *Le politique en Afrique : état des débats et piste de recherches*, Paris, Karthala, p. 103-131.

MAZZOCCHETTI J., (2006), « Quand les poussins se réunissent, ils font peur à l'épervier: Les étudiants burkinabè en politique », *Politique africaine*, n°101, p. 83-101.

ID., (2009), *Etre étudiant à Ouagadougou. Itinérances, imaginaire et précarité*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 349p.

ID., (2010), « Entre espoirs et désillusions: représentations politiques des étudiants burkinabè », in HILGERS M. et MAZZOCCHETTI J. (dir.), *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala, p. 205-222.

MUXEL Anne, (2002), La participation politique des jeunes soubresauts, fractures et ajustements. In: *Revue française de science politique*, 52e année, n°5-6, p. 521-544.

NAY Olivier, dir., (2011), *Lexique de science politique. Vie et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2^{ème} éd.

SISSAO C., (1992), « L'Association des Etudiants Burkinabè en France (1950-1990) », in D'ALMEIDA-TOPOR H., COQUERY-VIDROVITCH C., GOERG O., (1992), *Les Jeunes en Afrique : la politique et la ville*, tome 2, Paris, L'Harmattan, 526 p.

PASSARD C., (2008), « Une sociologie politique des campus. S.M. Lipset et la contestation étudiante des années 1960 aux États-Unis », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 15, p. 445-461.

PIRET, NIZET, BOURGEOIS, *L'analyse structurale: Une méthode d'analyse de contenu pour les sciences humaines*, De Boeck Université, 2005.

POMMEROLLE M.-E., (2007), « Routines autoritaires et innovations militantes. Le cas d'un mouvement étudiant au Cameroun », *Politique africaine*, n° 108, p. 155-172.

PROTEAU L., (1999), « La Reproduction en question. Ecole, université et mouvements sociaux en Côte d'Ivoire, CURAPP, *Questions sensibles*, PUF, p. 360-375.

RIPOLL F., (2005), « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? », *Noroi*, 195, p. 29-42.

SANDWIDI K., (1996), « Syndicalisme et pouvoir politique. De la répression à la renaissance », in OTAYEK R., SAWADOGO F.-M., GUINGANE J.-P., dir., *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993). Ordre politique et changement social en Afrique subsaharienne*, Karthala, Paris, p. 325-352.

SAWICKI F., SIMEANT J., (2009), *Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français. Sociol. trav.* (Paris).

SIMEANT J., (2013), « Protester/mobiliser/ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée au continent africain », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 20, p. 125-143.

SIMÉANT J., (2014), *Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako*, Paris, Karthala, 258p.

SIMEANT J., (2013), « Protester/mobiliser/ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée au continent africain », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 20, p. 125-143.

SORY I., (2012), « L'Université de Ouagadougou : territoire de la contestation et de la répression des étudiants », *JHEA/RESA* vol. 10, n°1, p. 171–194.

TOULABOR C. M., « L'énonciation du pouvoir et de la richesse chez les jeunes conjonctures de Lomé (Togo) », *Revue Française de Science Politique*, n°35-3, juin 1985, p. 446-458.

TRAÏNI C. et SIMEANT J., (2009), « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause? », in Christophe Traïni, *Émotions... Mobilisation* ! Presses de Sciences Po « Académique », p. 11-34

TRAORE S., (1973), *Responsabilités historiques des étudiants africains*, Paris, Anthropos, 90p.

ID., (1985), *La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF)*, Paris, L'Harmattan, 102 p.

VANGA A.- F. et al, (2006), « La violence à l'école en Côte d'Ivoire : quelle implication des syndicats d'étudiants et élèves ? », Colloque international Education, Violences, Conflits et Perspectives de Paix en Afrique, Yaoundé, 6 au 10 mars 2006, 12 p.

ID., (2009), « La violence scolaire et extra-scolaire en Côte d'Ivoire », in LANOUE Eric, AZOH Joseph et TCHOMBE Thérèse, *Education, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique*, Paris, Kartala, p. 99-112.

ZEILIG L. et FOUCHER V., (2004), « En quête de changement politique : la mobilisation étudiante au Sénégal, 2000-2004 », *Politique africaine*, n° 96, p. 39-58.

ZEILIG L., (2007), *Revolt and protest: student politics and activism in Sub-saharan Africa*, London, coll. « International library of African studies », n° 20, 336 p.

ZEILIG L. and DAWSON M. (2008) 'Introduction: Student Activism, Structural Adjustment and the Democratic Transition in Africa', *JHEA/RESA* 6(2&3), p. 1–31.

ZONGO M., (2003), « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire. Trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *Politique africaine*, n° 90, p. 113-126, Paris.

1. Documentation sectorielle

Comité Ad Hoc de réflexion sur l'université du Burkina Faso, *L'enseignement supérieur au Burkina Faso : diagnostic, défis et normalisation de ses institutions*, septembre 2012, 233p.
http://www.univ-ouaga.bf/img/pdf/_car_rapport_general_final_24102012_1152_.pdf

KAFIMBOU Hervé et alii, 2007, *Enseignement supérieur et développement socio-économique dans les pays d'Afrique de l'ouest : exemple des universités du Burkina Faso*, 32p.
<http://rocare.org/grants/2007/Enseignement%20superieur.pdf>

L'Etudiant burkinabè, n. 38, Spécial 19 mai 2005.

Décret n° 2000 560/PRES/PM/MESSRS/MEF/SECU du 12 décembre 2000.

Statuts et règlements intérieurs de l'Aneb et de la Fescibf

<http://www.dictionnairedessymboles.fr/article-le-symbolisme-du-caducee-117924552.html>

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DE MILITANTS RENCONTRES

Listes des militants et anciens militants Aneb

- Tiendrebéogo Edmond, 25 ans, 3^{ème} année l'UFR/SEA, militant de base, entretien réalisé le 2 mars 2015.
- Nyan Abdoul Dramane, 24 ans, 4^{ème} année de droit, militant de base, entretien réalisé le 2 mars 2015
- Coulibaly Ismaël, 28 ans, 7^{ème} année de Médecine, militant de base, entretien réalisé le 3 mars 2015.
- Bande Ibrahim, 22 ans, 2^{ème} année d'études anglophones, militant de base, entretien réalisé le 3 mars 2015.
- Konombo Maxime, 22 ans, étudiant en 2^{ème} année d'études anglophones, militant de base, entretien réalisé le 4 mars 2015.
- Diamogo Lamoudi Emmanuel, 25ans, 4^{ème} année en Macro-économie et gestion du développement, militant de base, entretien réalisé le 4 mars 2015.
- Patrice Zoeyinga, 27 ans, 7^{ème} année médecine, président de l'Ugeb, entretien réalisé le 5 mars 2015.
- François Bangou, administrateur civil, ancien militant 2001-2005, entretien réalisé le 5 mars 2015.
- Mafama Prosper Thiombiano, magistrat, ancien militant Aneb entre 2001-2005, entretien réalisé le 22 mars 2015.
- Bénao Batibié, avocat, ancien militant Aneb de 2000-2004, entretien réalisé le 22 mars 2015.

Entretiens informels avec d'autres personnes sur l'Aneb

- Inoussa Ouédraogo, direction de publication du journal l'*Eveil-Education* sur le campus de Ouagadougou
- Samuel Béogo, Master 2 en droit, notre guide
- Yvonne Bourgou, maîtrise en droit, notre guide.
- Sylvie Bamogo, maîtrise en droit

Listes des entretiens avec des militants de la Fescibf

- Bruno Yaméogo dit le « National Brico » ou le « Général Brico », 26 ans, 3^{ème} année de communication secrétaire général de la Fescibf, entretien réalisé le 6 mars 2015.

- Noël Togo, 23 ans, 2^{ème} année d'études anglophones, secrétaire national aux finances, entretien réalisé le 6 mars 2015.
- Sawadogo Benoît dit Besco le « Silencieux », 22 ans, 2^{ème} année de Philosophie, secrétaire à l'organisation de la « base » de l'Ufr/sh (sciences humaines), entretien réalisé le 7 mars 2015.
- Coulibaly Salif alias le « National albares », 21 ans, 2^{ème} année philosophie, secrétaire à la finance adjoint, entretien réalisé le 10 mars 2015.
- Birba André, 24 ans, 2^{ème} année d'études anglophones, secrétaire national aux affaires socioculturelles, entretien réalisé le 10 mars 2015.
- Ouédraogo Delphine dit la « Vipère », 22 ans, 2^{ème} année de Lettres Modernes, militante de base, entretien réalisé le 22 mars 2015.
- Doukouré, 23 ans, 2^{ème} année d'études anglophones, militante de base, entretien réalisé le 22 mars 2015.
- Ouédraogo Emeline dit Emi la Légende, 21 ans, 2^{ème} année Lettres Modernes, militante de base, entretien réalisé le 25 mars 2015.
- Ibalala alias FMI, 22ans, 2^{ème} année d'Etudes anglophones, militant de base, entretien réalisé le 25 mars 2015.
- Kindo Boukary dit le « mysterio », 20 ans, 1^{ère} année Philosophie, militant de base, entretien réalisé le 27 mars 2015.
- Bamogo Cheik Malik Abdoul Hassann dit le « Cerveau », 23 ans, 2^{ème} année en Science de la vie, l'UFR/ SVT, secrétaire à l'Organisation, entretien réalisé le 27 mars 2015.
- Ouattara Aboubacar, 23 ans, 2^{ème} année en Science de la terre de de l'UFR/SVT, secrétaire national à l'information, entretien réalisé le 17 mars 2015.
- Palo D. Augustin dit l'empereur Massan Kankan, 23 ans, 2^{ème} année de Science de la terre de l'UFR/SVT, secrétaire national à l'organisation, entretien réalisé le 17 mars 2015.
- Samba le « saodien », 24 ans, 2^{ème} année de philosophie, secrétaire général de la « base » de l'Ufr/SH, entretien réalisé le 21 mars 2015.
- Le Maréchal, 24 ans, 2^{ème} année en Science de la terre de de l'UFR/SVT, entretien réalisé le 23 mars 2015.
- Zèbré Karim dit kèlè manu la Fifa, 21 ans, 2^{ème} année de philosophie, militant de base, entretien réalisé le 28 mars 2015.

ANNEXE 2 : GUIDES D'ENTRETIEN

Guide d'entretien Fescibf

Trajectoire des militants

- Pouvez-vous vous présenter, nom, prénom, ce que vous faites...
- Comment vous êtes arrivé à la Fescibf ? Ce qui vous a motivé à intégrer la Fesci-bf
- Avez-vous été militant auparavant au sein d'une autre association ?
- Etes-vous en lien avec d'autres associations ou mouvements en plus de la fesci-bf ?

Sur la Fescibf :

- Parlez-moi des débuts de la Fesci-bf. Est-elle implantée dans tout le pays ?
- Parlez- moi de vos liens avec la Fesci de la Côte d'Ivoire ?
- Pouvez-vous me parler du caractère panafricain de votre association ?

Les relations de la Fescibf

- Quels sont les rapports de la Fesci-bf avec les autres associations estudiantines au campus ?
- Vos rapports aux syndicats des enseignants-chercheurs...
- Vos rapports aux autorités universitaires...
- Avez-vous des rapports avec d'autres syndicats ou associations en dehors du milieu universitaires ?
- Vos rapports à la presse.
- Quel est votre regard en tant que militant de la Fescibf sur la transition

Vie interne de a Fescibf :

- Quelles sont vos principales revendications de la Fesci-bf?
- Quelles activités avez-vous menées ces dernières semaines et les semaines à venir ?
- Qu'est le rythme des rencontres, des activités. Décrivez-moi par exemple, votre programme d'un mois ou deux mois ; ce que vous faites et où est-ce que vous le faites.
- Avez-vous été associés à l'appel à la grève lancée par l'ANEB les 12 et 13 mars dernier ?
- Comment se fait le recrutement des militants, leur formation ?
- A combien estimez-vous le nombre de militants au Burkina Faso ? Ces militants viennent en général de quelles UFR ?
- Certains qualifient les militants de la Fescibf de « diapos » par rapport aux « tenga » que constitue l'ANEB par exemple : est-ce que vous vous reconnaissez dans cette distinction ?
- Quelles sont les grands leaders de la Fescibf ?
- Comment se fait le financement de la Fescibf ?

- Votre place dans le pays universitaire : êtes-vous associés aux questions les activités pédagogiques, la gestion du restaurant universitaire, du logement, des bourses ?
- Parlez-moi du militantisme féminin dans la Fescibf.
- Revenir sur la libération des étudiants en 2013 et les rapports avec l'Aneb.

Guide d'entretien Aneb

Trajectoire des militants

- Pouvez-vous vous présenter et dire ce que vous faites ?
- Comment êtes-vous entré dans l'Aneb ? Qu'est-ce qui a motivé à intégrer l'Aneb?
- Avez-vous milité auparavant au sein d'une autre association ?
- Etes-vous actuellement en lien avec d'autres associations en plus de l'Aneb ?
- (En quoi l'Aneb vous a-t-elle préparé d'une certaine manière à cette profession ?)

Relations de l'Aneb avec....

- L'Aneb est-elle implantée partout au Burkina, comment se fait la coordination ?
- Votre syndicat est-il implanté dans d'autres pays? comment se fait la coordination ?
- Parlez-moi de la place de l'Aneb au sein de l'Ugeb ? Y-a-t-il concurrence ?
- Quels sont vos rapports avec les autres associations estudiantines au campus ?
- Etes-vous en lien avec d'autres syndicats ou associations en dehors du milieu universitaires :
- Vos rapports aux syndicats des enseignants-chercheurs
- Vos rapports aux autorités universitaires
- Vos rapports à la presse
- Quel est votre regard de militant Aneb sur la transition politique au Burkina

Dans le paysage universitaire :

- Parlez-moi des revendications actuelles de l'Aneb ?
- Quelles activités avez-vous mené ces dernières semaines ? Et les semaines à venir ?
- Comment s'est passé l'appel à la grève du 12 et 13 mars dernier ?
- Comment se fait la mobilisation lorsque vous avez une manif ?
- Comment se fait le recrutement des militants.....leur formation au sein de l'Aneb.
- A combien estimez-vous le nombre de militants au Faso ? Ces militants viennent en général de quelles UFR ?
- Quelles sont les grandes figures de l'Aneb?
- Comment se fait le financement de votre association ?

-Votre place dans le pays universitaire : êtes-vous associés aux questions les activités pédagogiques, à la gestion du restaurant universitaire, la gestion du logement, la question des bourses, etc.

-Parlons maintenant de la participation féminine dans votre association.

-Revenir sur la libération des étudiants en 2013 et les rapports avec la Fescibf

ANNEXE 3 : QUELQUES ENTRETIENS DE MILITANTS ANEB ET FESCISTES

Entretiens avec des militants Aneb

Entretien avec Thiombiano, magistrat, ancien militant Aneb, 22 mars 2015.

-Pouvez-vous vous présenter

-Je suis Mafama Prosper Thiombiano. Voilà je suis magistrat. Actuellement je suis affecté aux fonctions de directeur des relations internationales et de la législation au niveau de la haute autorité de contrôle des armes. Voilà !

-Votre vie professionnelle ça fait déjà combien d'années ?

-Oui, ça fait neuf ans, je suis de la promotion de 2006 de la magistrature ; ça fait neuf ans, je suis au 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon ; voilà, ça fait neuf ans. J'ai d'abord été procureur près le tribunal de grande instance de Ouagadougou ; après j'ai été faire 4ans comme substitut du procureur du Faso près le tribunal de grande instance de Tenkodogo, et c'est de là qu'on m'a rappelé pour ces fonctions.

-Parlez-moi de votre parcours à l'Aneb pendant que vous étiez au campus.

-Oui, (rires), oui, non y a pas de problème ! (rires). J'ai été militant de l'Aneb qui est locale, une section de ouagadougou de l'Ugeb (l'Union générale des étudiants burkinabè); c'est l'association mère en fait ; il y a des sections à Ouaga, bobo, Koudougou et peut-être fada aussi, et maintenant à l'international comme en France, à Dakar etc. Ah bon ! Mais c'est une longue histoire hein, parce que, rires, c'est une longue histoire parce que tout part de fin 98, début 99, avec l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, En Janvier 99, nous avons créé, on a créé la Coordination nationale des élèves et étudiants. Vous allez m'excusez hein, je ne peux plus être très exact dans les dates ; voilà, euh, et, donc je peux dire que c'est fin 98, bon début 99. Puisque fin 98 c'était l'assassinat, c'était le 13 décembre. Bon y a un mouvement qui a été engagé pour quand même demander un peu de justice pour ce compatriote là et ses compagnons ! et donc c'est dans ce mouvement, et comme au niveau national, nous nous avons créé au niveau local à Fada l'Asso des élèves et scolaires du Gulmu (AESG) ; et donc, l'AESG a adhéré à la Coordination nationale des élèves et étudiants du Burkina Faso ; donc depuis 99 déjà nous nous rencontrons au niveau national ; et comme la coordination nationale est dirigée par l'Ugeb, c'est le président de l'Ugeb qui est en même temps le président de la Coordination nationale, donc quand on vient pour les rencontres, etc, etc, c'est parti de là ; je peux même remonter un peu plus loin parce que, quand cette affaire est intervenue, je veux parler de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, en fait au niveau des scolaires à Fada, y avait rien hein ; y avait rien au niveau du lycée Diaba Lompo qui est le plus grand lycée à l'Est disons, il n'y avait que, dans les établissements, il n'y avait que ce qu'on appelle le délégué général d'établissement. En ce temps, c'était le parent Henri Lankoandé qui est aujourd'hui attaché de santé. Mais le problème des comités d'établissement c'est qu'ils n'avaient pas de militants

actifs ; bon c'était une structure un peu administrative, juste passer souvent et organiser des choses qui n'intéressent pas toujours les élèves, des bals, des kermesses peut-être, occasionnellement sinon y a pas de militantisme ; bon il se trouve que nous, nous étions au niveau de la JEC qui avait une vie réelle ; moi j'étais au niveau du bureau diocésain, on est passé par les sections, moi j'ai dirigé la section du LDL, j'ai été auparavant secrétaire à l'information ; et là la JEC avait une vie véritablement réelle ; et donc quand cette affaire est arrivée, on peut dire que l'AESG a été impulsé dès la départ par la structure de la JEC qui était la seule structure à avoir une existence réelle, en termes de militants, voilà ; et donc, finalement, je pense que bon, la JEC c'est un grand mouvement, c'est un peu, on s'est servi de la JEC parce que c'est un grand mouvement qui a du dynamisme ; après on s'est plus occupé des mouvements scolaires que... ben mais on est toujours reconnaissant envers la JEC qui nous a formé, qui nous a... bien voilà comment moi mon cheminement il est parti : de la JEC à la création de l'AESG au niveau de Fada ; la participation de l'AESG à la Coordination nationale des élèves et étudiants Burkinabè ; et donc, quand j'ai eu mon bac, je suis arrivé, j'ai eu le bac en 2001, je suis arrivé en Fac de droit, à l'année académique 2001-2002. Bon comme je dis on se connaissait déjà tous ; on est arrivé, nous, nous avons rapidement, parce que l'Aneb, la section Aneb est subdivisée en corporations ; donc quand nous, nous sommes arrivés, c'est une sorte de cooptation. Donc moi j'ai intégré la corporation ; et au niveau de la corporation, au niveau des UFR, il faut retenir qu'il y a ce qu'on appelle les délégations générales, c'est-à-dire les délégués généraux élus par Fac, qui ne sont pas des structures de l'Aneb en tant que telles, ce sont des structures administratives. Mais comme vous le savez, la vie, la vie c'est.... Y a des enjeux de sorte que des structures syndicales présentent des candidats qui doivent être élus, et là ce n'est pas dans les structures, ce n'est pas une assemblée générale de l'Aneb ou de la corporation de l'Aneb, mais cette fois-ci c'est au niveau de la toute la faculté ; donc évidemment quand on est arrivé, moi j'étais venu avec Karfa Yianou, c'est lui qui était dans la même fac que moi, en réalité nous nous sommes connus dans le cadre de la Coordination, lui était responsable de l'association des élèves et scolaires de Dédougou. On a fait une sorte de deal, lui il est allé comme délégué au niveau de la corporation et moi j'ai été élu comme délégué général de la faculté de droit au niveau de l'Unité de Formation et de Recherche en sciences juridiques et politiques ; j'ai été élu en 2002 ; c'est un mandant de 2ans, donc de 2002 à 2004. Mais les deux structures, une fois élues travaillent ensemble, c'est pourquoi vous allez voir quand on signe les documents, c'est le délégué général de la corporation et le délégué général élu. Et une fois que vous êtes élus, juste avant les élections l'Aneb vous parraine, mais une fois que vous êtes élus vous intégrez la corporation de l'Aneb au sein de l'établissement et vous travaillez ensemble, c'est-à-dire vous menez tout ce qui est revendication, tout ce qui est rencontre, lobbying auprès de l'administration, vous faites tout ensemble. Donc moi, c'est plutôt ce poste là que j'ai occupé jusqu'à mon départ ; et à ce titre j'ai siégé pendant trois ans dans le conseil d'administration de l'université de Ouagadougou, au conseil de gestion de la Munaseb, c'est la mutuelle nationale de santé des étudiants du Burkina, puis j'ai siégé également au conseil de gestion de la faculté, siégé également dans la commission des disciplines e l'Université de Ouaga pendant trois ans, puis siégé également au CFVU, conseil de formation et de la vie universitaire ; tout ça pendant quatre ans, voilà donc ce que je peux dire (rires) en termes de.... Je ne sais pas si je me fais bien comprendre ;

-Oui, tout à fait ! En siégeant au niveau de ces différents conseils, quel était exactement votre rôle en tant que délégué des étudiants ? pouviez-vous faire des propositions au nom des étudiants ?

-Ok, exactement, les structures que j'ai citées, faut comprendre, y a des structures spécialisées, et y a des structures un peu ouvertes hein. Quand vous prenez une structure comme le CFVU (conseil de formation et de vie universitaire) ça regroupe en fait tous les délégués, délégués des syndicats, délégués élus des URF, syndicats des enseignants etc...c'est une assemblée élargie

et on discute de tout ce qui rentre vraiment dans la formation. Bien sûr les étudiants ne participent pas à la formation en termes de formateur ou de proposition de module de formation, mais ils ont leur mot quand même à dire par rapport à la qualité de la formation, ce qui manque, infrastructures etc, donc c'est au niveau de cette instance-là qui est l'instance la plus grande au niveau de l'université surtout de Ouaga que je connais. Mais alors quand vous prenez également le conseil d'administration, bon c'est également une structure représentative de toutes les sensibilités, sauf comme y a des réalités parce que bon, il faut rémunérer les conseillers etc, bon ça fait qu'on demande des représentants ; les syndicats, on dit un représentant, les délégués élus, on peut dire un ou deux représentants, donc j'étais un représentant en son temps et on vous nomme par un décret en conseil de ministre ; et là vous délibérez de tout de ce qui est budget, l'affectation budgétaire ou si y a des apports budgétaires, là c'est principalement ça, le budget, et le budget prévisionnel que vous allez d'abord adopter, et puis communiquer au gouvernement, et ensuite quand il s'agit d'affecter les crédits et de suivre les dépenses, et le tout sous la présence donc du président du conseil d'administration ; c'était donc le professeur Basile Guissou. Voilà donc un peu ça. Donc vous n'êtes pas très nombreux là-bas, mais y a d'autres instances beaucoup plus spécialisées ; quand vous prenez par exemple la mutuelle de santé, là ce n'est vraiment pas tout le monde, on demande peut-être eu égard à certaines expériences, bon, toujours est-il que nous nous représentons des structures d'étudiants on ne peut pas nous exclure même si nous n'avons pas d'expérience particulière. Donc c'est à ce titre que moi j'ai été désigné pour cette structure, avec le monde de la santé, des médecins etc pour suivre la mise en œuvre de la mutuelle, par qu'il était à sa création, donc de voir à quels taux on pouvait prendre en charge la santé des étudiants parce que c'était une revendication du monde étudiant. Quand vous prenez la commission de discipline, c'était lié à mon profil de juriste, parce que des étudiants sont pris pour fraude, ils passent là-bas, c'est une juridiction voilà, et les décisions qui y sont rendues sont susceptibles d'appel par la cour d'appel de Ouaga, donc c'est une juridiction ayant comme président le Dr Bougma qui était le ministre de l'administration du territoire, donc on a siégé ensemble, Pr Koutaba Justin qui est maintenant ambassadeur en Côte d'Ivoire. Donc là-bas c'est une juridiction, de sorte que là-bas il faut avoir quand même de baba même le droit n'est pas forcément seul pour pouvoir bien l'administrer. Donc il faut retenir que, y a des structures un peu plus ouvertes notamment dans les instances de discussion, mais aussi y a des structures beaucoup plus spécialisées. Bon moi j'ai eu la chance des faire les deux à la fois, les structures beaucoup plus ouvertes et les structures spécialisées.

-Comment se faisait la collaboration entre le délégué de la corpo et vous-même en tant que militant de base et délégué général de l'URF ? Le regard des autres étudiants sur vous ?

-En fait dans le monde étudiant, c'est comme un secret de polichinelle. On sait que c'est la même chose et tout le monde admet que c'est la même chose. Et même pour vous raconter l'anecdote, il y a eu avec mon cher ami Bado qui est au niveau des finances, c'est eux qui ont été à la base des candidatures indépendantes, parce que, le constat est que tant que tu n'es pas parrainé par un syndicat, par l'Aneb par que l'Aneb a toujours remporté, tu ne peux pas être élu. Donc il y a eu aussi ce qu'on appelle les candidatures indépendantes ; Au fait officiellement tout le monde part déposer sa candidature au niveau de la présidence de l'Université ; mais on sait que, y a des structures syndicales derrière. Voilà c'est comme les élections au niveau de la magistrature hein ; c'est la même chose au niveau du conseil supérieur de la magistrature. Les élections sont libres mais si vous n'avez pas de syndicat derrière vous... vous être libre de venir vous présenter mais vous n'allez pas passer. Ça c'est de la *realpolitik*. Et quand vous êtes élus, c'est clair, les étudiants ne s'attendent même pas à ce que le délégué élu s'écarte de la position de la corporation. La symbiose est telle que l'esprit militant prime. Ça fait que les décisions sont prises à partir de l'Aneb et quand ça descend ça s'impose à tous. De ce point de vue dans l'exécution des tâches, dans la représentation des étudiants, il n'y a pas de problème.

Bon, mais il peut avoir des problèmes d'ordre personnel entre le délégué général élu et le délégué de la corporation. Mais souvent l'Aneb a cette force que les questions personnelles ne jaillissent pas sur lesmaintenant je ne sais pas ce qu'il y a là-bas mais en son temps en tout cas la rigueur était telle que quand les décisions sont prises, ce n'est pas la personne des délégués qu'on voit mais tout le monde sait que c'est une tâche militante qu'il fait exécuter. Maintenant qu'on a des questions personnelles, tout le monde sait que ça s'est personnel et qu'on ne peut même pas transposer dans la structure.

Maintenant y avait l'autre volet de votre première question-là sur la représentation des étudiants ; oui, il faut aussi, moi je veux être sincère avec vous, c'est vrai euh euh...nous sommes matures, nous sommes quand même des étudiants et nous sommes issus de milieux, bon, il y a quand même des impératifs un peu ; souvent on peut dans une discussion donner des positions personnelles, je pense que c'est qui est ...quand je prends le cas du conseil d'administration, j'étais avec mon cher ami Hébié, je sais que plusieurs fois on a demandé la suspension parce qu'on n'arrivait pas à s'accorder sur un certain nombre de points parce que nos valeurs, les valeurs que nous avons ne sont pas forcément syndicales. Donc souvent sur certains points je ne peux pas dire que le syndicat a dit de venir dire ça ; il faut dire ; mais je dis quand même que quand nous y allons c'est pour défendre le point de vue du syndicat. Quand il s'agit de la représentation dans les instances, c'est l'Ugeb qui vous réunit pour vous donner les instructions ; et là vous partez défendre les choses selon la vision de l'Ugeb. Maintenant je dis, quand on se respecte, on garde un peu de soi-même. Et puis, y a certaines questions quand même on donne les positions ; mais quand on est un militant aguerri ça va m'étonner que les positions personnelles qu'on va donner s'écartent vraiment de la vision de la structure syndicale, surtout qu'on doit se conformer aux principes qui s'y trouvent. Donc vraiment à ce niveau y a pas de problème, y a pas trop de contradiction. Donc j'avais un peu survolé ça.

-Y avait-il à votre époque d'autres structures syndicales en même temps que l'Aneb au campus ? comment se faisait la cohabitation ?

- Oui, y avait l'UNEF (l'union nationale des étudiants du Faso), y avait le MEFA (le Mouvement des étudiants du Faso), ils sont toujours là ! y avait l'Unares. La cohabitation, il faut le dire a été très très difficile, oui, très difficile, mais, c'est moi-même lorsqu'aujourd'hui je vois Guy Léon qui est le directeur adjoint de la Faculté de droit de Ouaga II, bon, on rigole ; mais il y eu un moment où il ne me saluait pas. Il savait pourquoi, parce qu'ils sont allés à la télévision nationale, à la radio nationale dire que non, moi je lui donné des coups devant le professeur Ibriga. Jusqu'aujourd'hui quand on voit Ibriga on se taquine. Mais c'est du mensonge. Ils sont allés dire, en fait ils cherchent le nom qui est un peu connu, là ça a un peu, bon l'auditoire s'y prête. Mais en réalité, au contraire, c'est moi qui suis intervenu pour le sauver quand on m'a appelé, j'ai appris qu'on le tabassait devant la Fac, donc je suis allé rapidement pour régler les choses, même le professeur Ibriga est intervenu entre temps ; quand moi je suis arrivé il était sous le nimier, j'ai séparé. Quand même nous sommes très bien organisé, donc quand j'ai donné seulement de la voix, les délégués Aneb l'on libéré. Là à la télé il est allé dire... bon c'est pour vous raconter, mais comprenait ça parce que y a du politique aussi derrière. S'il part dire un délégué lamda qu'on ne connaît même pas ça ne va pas avoir trop avoir une portée. Donc il est allé citer le nom de Prosper etc., c'est de bonne guerre mais comme il savait qu'il a menti, ça a fait que quand on se voyait on ne se saluait pas ; un jour j'ai du même l'interpeler, il est venu quand moi j'étais en DESS, il est rentré, il a fait le tour, il m'a sauté pour aller saluer tout le monde, et je me suis dit, c'est pas garçon. Mais de façon générale, on distinguait au niveau du mouvement, entre les militants matures, politiquement assis, etc, et les sympathisants ou les militants qui sont venus sans formation et qui sont tombés dans le mouvement comme ça. Souvent ils n'ont pas les éléments pour supporter la contradiction, le débat, de sorte que quand ils sont contrariés alors que bon ils sont dans une grande structure qui se fait écouter, qui se fait respecter, mais quand vous vous retrouver dans des débats entre

choses, il faut convaincre. Bon y en a qui n'avait pas souvent assez d'arguments. Mais quand tu es délégué aguerri, on connaissait tes convictions, généralement on sait faire la part des choses entre les positions militantes et les positions sociales. Bon moi j'ai gardé des amis un peu partout. J'ai cité actuellement les Bado, les Guy Léon qui sont là ; on est resté des amis et puis y a pas de problème. En tout cas je ne connais pas aujourd'hui de difficulté de relation avec quelqu'un du fait de mon militantisme, de mon syndicalisme.

-C'était plutôt le débat idéologique

-Oui, c'était plutôt le débat idéologique. Et comme nous on est arrivé déjà aguerri, c'était l'avantage qu'on avait par rapport aux autres, on est arrivé à supporter les contradictions.

-Qui dit vie syndicale, dit formation, formation des militants. De votre expérience syndicale que pouvez-vous en dire ? Que vous a apporté l'Aneb ?

-Ah ! (rires) c'est des questions suffisamment, ah ! Il faut y être préparé hein ! Mais c'est vrai déjà, j'aime à citer Méda qui est actuellement au Canada, il étudie la médecine actuellement, j'aime le citer, quand souvent je donne des cours ; il y a une formule, et ça je me rappelle. Quand nous nous sommes arrivés en 2002, moi j'étais délégué. Quand je suis arrivé immédiatement, j'ai été délégué de ma promotion, dès que nous sommes arrivés j'ai été délégué de ma classe. Nous, nous avons été la première promotion, après l'invalidation de l'année et il y a eu le processus de refondation. Donc, ils n'ont pas pu appliquer ça en 2000-2001. C'est 2001-2002, qu'ils ont appliqué le système modulaire. Je ne sais pas si vous avez fait vos recherches dans ce sens. Le système modulaire si vous avez validé 3/3 des crédits, vous passez avec 1/3, en fait c'est le système LMD mal réfléchi quoi, qu'ils avaient essayé de ... vous savez surtout dans nos pays où tout est toujours mal préparé, il y a toujours la peur quoi, la peur de nouvelles réformes. Nous avons engagé une lutte autour du système LMD; conséquence, c'est en avril qu'on n'a pu trouver un terrain d'entente avec l'administration, et il fallait maintenant reprendre les cours. Donc vous voyez en avril et en ce moment c'était les sessions de juin ; donc et pour l'administration, c'était pour sauver la session de juin pour éviter la situation dans laquelle l'université était, où il n'y a plus d'année académique ; Donc, il fallait composer. Vous voyez nous nous avons passé le temps dans des réunions, dans les trucs, et souvent même, vous rentrez chez vous à 2h du matin ; si déjà vous devez faire votre rapport etc, et en son temps Bertrand était président de l'Aneb, on nous a réuni spécialement, ceux qui avaient mené la lutte. Bertrand nous a dit ceci (avec un air sérieux et grave) : « pas de pression ! Vous avez subi une pression depuis octobre ; octobre au mois d'avril, bon on était en fin mars, ça faisait quand même 6 mois. Il a dit une demi-année durant, vous avez subi de la pression. On vient de remporter une victoire partielle. L'année académique là compte deux sessions. Et les examens là, lui il n'a jamais vu un papier où on a primé un examen par rapport à l'autre ? Ne vous mettez plus une seconde pression. Allez-y bosser librement. Si vous n'êtes pas appelés en juin, vous serez appelés en septembre ». J'aime à répéter ça parce que ça a orienté pas mal de choses. Et nous sommes allés bosser. Moi je ne voulais même pas attendre les résultats. Je suis de Piélà, je suis de Tangaye. Je n'étais même pas au village, j'étais à Fada. Donc quand j'ai fini de composer, rapidement je suis rentré pour aller me recréer un peu dans la préparation de la session de septembre. Je me rappelle que j'étais sur un arbre, j'avais un truc là.., je cueillais des raisins, on m'a appelé, on m'a dit que, on était 152 à être admis sur les 970. Et je faisais partie de la première session (rires). C'est sûr que si vous faites vos investigations à l'université, beaucoup vous diront, parce que ça a toujours un slogan qui a été repris par l'ANEb, « n'est pas militant, dirigeant de l'Aneb quiconque », mais c'est forcément une fausse perception. Pour être dirigeant, il faut, bon parce que c'est des gens qui passent le temps... et quand ils sortent ils ne chôment pas.

-J'ai effectivement noté cela dans lors des entretiens que j'ai réalisé au campus. Comment expliquez-vous cela ?

-C'est ce message de vérité là, en réalité qu'on donne au gens. Tu quittes une réunion de l'Aneb, généralement les réunions de l'Aneb, y a ceux qui pensent que y a de la dictature, moi je ne pense pas, mais y a certains aspects que moi-même je dénonce ; mais y a des débats à l'Aneb, si tu ne sais pas ce que tu es venu faire, tu ne peux pas être dans les instances de décisions de l'Aneb. On prévoit une réunion et même dans nos textes on dit qu'une réunion ne doit pas dépasser plus de 2h ; mais quand vous vous retrouvez au CODE pour faire une réunion, la réunion commence à 19h vous ne pouvez jamais quitter là-bas avant 23h -24h. Vous arrivez à la maison le lendemain il faut bien aller au cours. Pendant les cours vous devez passer dans les amphis donner les informations. Les professeurs ne vont pas arrêter parce que vous faites ce qu'on appelle « les passages ». C'est-à-dire vous passer le temps à donner les informations et tous les jours... Donc, vous êtes obligé de recopier le cours après, et quand vous êtes en retard. J'ai mon ami Robert qui me dit que souvent il a pitié de moi : je peux avoir un devoir le lendemain, vers 22h-23h je quitte une réunion de l'Aneb, je passe chez lui, il écrivait vraiment très bien, je prends certains de nos militants, je prends les cours et on cherche un coin pour photocopier. Et je m'en vais bosser, et le lendemain, ça donne le résultat que ça a donné. Mais y a cette force morale qu'on donne et vous ne désespérez jamais (avec un air sérieux). Et je trouve que ça, moi je capitalise ça. Aujourd'hui ça m'aide toujours quand je suis en retard par rapport à un truc, je me dis je ne dois pas subir une seconde pression.

Bon ensuite juste après l'Aneb, moi je suis allé au niveau du MBDHP (mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des peuples). J'ai fait deux mandats de trois ans donc j'y ai passé six ans, de 2007 à 2013. Aujourd'hui je suis dans le syndicat des magistrats, le SBM (syndicat burkinabè des magistrats) parce que, y a trois syndicats dans la magistrature. On continue de faire ce qu'on peut. Mais de façon générale ce que je retiens, bon, c'est que ça a quand même formé ma personnalité. Et si on arrive à communiquer c'est parce que là-bas aussi y a une formation en matière de communication. Voilà y a l'écoute, et puis bon, ça forme vraiment un tout. Et puis vraiment le combat quoi. Et surtout moi je dis ça a forgé en moi un certain nombre de valeurs : surtout les questions d'injustice, d'impunité, surtout dans le contexte comme le nôtre. Il y a un certain nombre de choses à dénoncer. On ne doit pas se taire sur l'impunité au prix le plus fort. Et ça c'est des valeurs pour moi. Et déjà comme je vous ai dit nous nous sommes de la JEC (Jeunesse étudiante catholique) ; il y a certains sujets qui faisaient déjà des thèmes nationaux et objet de débat lors des rencontres JEC. Ça a formé en tout cas ma personne. Et même si dans le fonctionnement des structures, si on disait de dire ce qui va ce qui ne va pas, je dirai aussi ce qui ne va pas. Mais je ne le regrette pas. Et je ne sais si je n'avais pas été de l'Aneb, ou de l'Ugeb, c'est sûr que quelque chose m'aurait manqué. Peut-être que j'ai pu compenser ça par la suite de militantisme au niveau de la JEC (jeunesse étudiante catholique). Mais après mon militantisme à ce niveau-là (JEC) a pris un coup. Mais j'ai apprécié ça.

-Pouvez-vous me dire que sont devenus vos anciens camarades de lutte dans l'Aneb, ce qu'ils sont devenus au plan professionnel et syndical ?

-De ma génération seulement, je sais que plus de 90% sont dans les... il faut peut-être séparer, dans la vie professionnel d'abord : généralement le chômage ça n'épargne personne, mais les anciens militants et surtout délégués s'en sortent quand même. Et comme je vous ai dit, y a cette force de combat, si bien qu'aujourd'hui, je ne connais pas de ma promotion ou même de ma génération qui soit vraiment dans une situation assez difficile. Mais si c'est du point de vue militantisme, je dirais que plus de 90% sont dans les structures de combats, voilà, au niveau de la CITB, y en a plein, au niveau je vous ai parlé du MBDHP, je ne suis plus là-bas mais beaucoup d'anciens camarades y sont, et je continue d'être militant du MBDHP ; au niveau de mon syndicat à la magistrature, y a Karfa Yianu que je vous ai cité, c'est lui qui a été notre secrétaire général ainsi de suite. Mais il y en a aussi qui sont allés dans les partis politiques, mais je voudrais vous dire une chose : quand on fait vraiment l'Ugeb ou l'Aneb, avec conviction, et que ces convictions n'ont pas encore varié, ça va être difficile de faire la politique

politicienne telle qu'on constate ici. Pour peu qu'on se respecte, ça ne passe pas. Aujourd'hui les structures de la société civile ont encore plus d'idéal, ils se battent pour de petits changements qui sont là, mais qui vont nous permettre après de faire vraiment de la politique dans intérêt général, même si c'est toujours relatif, mais au moins, la politique morale, la politique pour défendre l'intérêt général, de sorte que avant ce combat, il va être difficile pour un bon et vrai militant de l'Ugeb d'aller dans les partis politiques.

-Peut-être pour espérer transformer de l'intérieur les partis politiques ?

-Exactement, c'est la formule. Et aujourd'hui nous avons des camarades, parce que c'est toujours le débat, nous nous avons des camarades qui sont allés créer ce qu'on appelle le CADRE ; les Dulcom qui sont là-bas, quand nous sommes venus de Fada, c'était le premier à nous recevoir à la Fac au nom de l'Aneb, les Tahirou c'était mon compagnon de jour et de nuit, il était délégué général de notre corpo ; donc il sont allés avec les difficultés qu'ils ont, aujourd'hui, ils sont tous dans le MPP (Mouvement du peuple pour le progrès), ils sont dans un bureau, un poste, je n'ai rien contre le MPP, je n'ai rien contre, c'est un parti que je respecte ; maintenant fondamentalement si on devait prendre leurs anciens discours et les transposer à celui d'aujourd'hui, je ne pense pas qu'il y ait eu vraiment de changement véritable dans le sens que je l'aurais souhaité. Donc c'est ça qui fait que... bon, mais les gens, comme je dis, y a le Pr Moctar Tall qui aime nous dire ça : quand moi je suis arrivé en première année, il vient au cours, il dit : lui il est au CDP, en ce temps il était au CDP, je lui rend toujours visite hein ; il disait donc : lui il est au CDP, mais il dit aux nouveaux étudiants là, ils n'ont qu'à aller à l'Aneb se former et quitter après (rires). Il dit non que de laisser, et puis il cite, il dit l'Unef, le Mefa que vous voyez, si vous partez là-bas, vous n'avez rien, que allez-y à l'Aneb on va vous donner la formation ; maintenant vous savez ce que vous voulez et vous quitter. C'est pour vous dire que.... Aujourd'hui, quand même la grande majorité hein, mais la vie elle-même n'est pas facile ; parce que quand vous êtes étudiants et puis après quand vous êtes dans la vie active, ce n'est pas simple. On comprend que des gens se font piéger, et partent ; c'est difficile mais c'est ce que je dis, quand on respecte les valeurs qu'on défendait, y a certaines choses aujourd'hui qu'on ne peut pas faire. Donc, il y a certaines structures où on ne peut pas aller ; mais les gens continue de se battre comme ils peuvent.

-Dernière question donc, avec le recul que vous avez maintenant par rapport aux luttes de l'Aneb, quelles relectures faites-vous ?

-Oui, y a forcément des choses à améliorer. Peut-être que la situation aujourd'hui est tellement compliqué que c'est parce que y a tellement de revendications ; dans le monde universitaire y a tellement de réalités que proposer qu'il y ait moins de luttes au profit des études etc., ça ne sera pas très conséquent. Ça sera l'appréciation de quelqu'un qui se trouve au dehors. Sinon, j'aurais proposé que les revendications, en son temps y avait les plateformes d'action, et y a les plateformes revendicatives, la différence était nette : la plateforme d'action, c'est un certain nombre de préoccupations dont la résolution peut quand même s'étaler sur un certain temps ; vous-mêmes vous en avez conscience, mais vous énumérez les points pour que l'autorité ait ça et sache que c'est une préoccupation. Vous-mêmes vous êtes conscients que tout ça ne peut pas être résolu en un certain temps. Et donc vous allez sortir maintenant une plateforme revendicative ; la plateforme revendicative va synthétiser les préoccupations actuelles pressantes qu'il faut résoudre sinon y a un blocage. Mais aujourd'hui y a plus de plateforme d'action, de plateforme revendicative. Tout est tellement urgent. Et puis bon, dans le fonctionnement des structures, il faut écouter, il faut beaucoup écouter. Même face à une minorité, il faut écouter parce que parfois y a des vérités qui sortent. Souvent on a la grosse masse, mais il faut écouter les minorités, les prendre au sérieux, les respecter, et puis faire jouer le jeu démocratique. C'est peut-être des éléments comme ça, mais qui me semble, parce que quand on est un mouvement, c'est pendant qu'on est fort qu'on doit penser au plus faibles, pour que le jour où on va se retrouver dans cette situation on puisse être traité comme ça. C'est peut-

être un certain nombre d'élément comme ça, mais je ne suis plus militant de base. Et puis bon, la formation, il faut vraiment reprendre la formation. Aujourd'hui, je pense que le problème des structures syndicales, c'est le manque de formation. Les gens ne savent même pas ce qu'ils revendiquent, les gens ne comprennent pas assez très bien ; les gens font des confusions, donc je pense qu'il faut reprendre la formation. Parce que quand on arrivait, l'Ugeb faisait ce qu'on appelle l'accueil, pendant l'accueil on vient on explique avec les textes statutaires, les textes fondamentaux de l'association, parce que ce sont des structures qui ont des orientations politiques. On explique tout ça et on invite l'étudiant à lire un certain nombre de documents pour comprendre un peu les choses ; mais aujourd'hui, les arrivent, ils rentrent, et donc c'est ça qui crée souvent la violence. Parce que quand quelqu'un est dans une structure dans laquelle il se sent protégé, il se croit permis de faire un certain nombre de choses. Quand il n'a pas d'argument pour convaincre l'interlocuteur, il utilise la violence, parce que selon lui, il est couvert par une structure syndicale. Je pense qu'il faut que les gens soient mieux formés, mieux outillés pour défendre leur syndicat et leurs revendications ; et donc ils peuvent se passer des actes de violences. Je ne maîtrise pas trop bien la réalité aujourd'hui.

-Avez-vous des contacts avec les délégués Aneb actuellement au campus ? Etes-vous souvent invités à certaines activités ?

-Oui, y a les conseils syndicaux, y a les congrès, ils nous invitent, mais ma dernière participation date de 2012. Parce que bon, souvent au regard de l'exercice de certaines fonctions sensibles on ne peut plus trop se mêler de certaines choses. Sinon, le contact est toujours là ; je vous parlais de Méda, il était au Canada, il est rentré pour son mariage récemment, on se fréquente quand y a les événements sociaux, on est toujours là ; ils font aussi le 31 décembre, il font ça aussi ensemble, ; personnellement je n'ai pas encore participé, mais la plupart des camarades se retrouvent ; on se retrouve assez souvent, tous les événements sociaux, on se retrouve toujours, on se retrouve toujours ; et de ce point de vue y a pas de problème.

-Je vous remercie beaucoup

-C'est moi qui vous remercie parce que y a tellement à dire qu'on veut toucher à tout, de sorte qu'on peut rater l'essentiel.

-Rassurez-vous l'entretien est riche et je vous remercie pour votre disponibilité en m'accueillant dans votre bureau.

-Je vous encourage, surtout que c'est quand même un peu spécial hein, que quelqu'un vienne, parce que l'Aneb, c'est pas évident ! Si vous touchez certains de nos camarades, ils vont vous mettre dans un formalisme pour se tirer et surtout quand vous touchez à certains sujets ils vont vous tourner ; y a peut-être tout ça.

-Oui ! ça fait une année que j'ai commencé la recherche. En août dernier j'ai eu à rencontrer le président de l'Ugeb, Patrice Zoyinga pour discuter de mon projet avec lui et obtenir les textes fondamentaux de votre structure syndicale. Je dois reconnaître que cette rencontre a permis de préparer le terrain, de sorte que par rapport à mon projet, j'ai eu plus d'adhésion que de réticence.

-Quand vous parlez de solidarité, par exemple, Zoyinga qui ne m'a pas connu sur le campus, mais actuellement, j'ai une marâtre qui est souffrante, mais c'est Zoyinga qui la suit. Il m'a même appelé hier nuit pour me dire que son prochain rendez-vous c'est le 30. C'est Bonzi qui la suivait, c'est l'ex-secretaire général de l'Ugeb. C'est lui que Zoyinga a remplacé ; Bonzi a eu la bourse et il est parti à Dakar pour faire une spécialisation en neurologie. Et donc, quand la marâtre venait, quand Bonzi n'est pas libre, il la refère à Zoyinga Patrice. Comme lui, il s'est absenté c'est maintenant Patrice qui s'occupe d'elle. Donc c'est pour vous dire voilà, moi je n'ai pas besoin d'aller là-bas. Je fais on la conduit, et même on s'est retrouver au siège du MBDHP la fois passée, avant-hier ou y a trois jours-là. On s'est retrouvé là-bas, où il recherchait les documents médicaux de la malades dans son sac qu'il ne trouvait pas, il dit il va, bon, c'est pour vous dire c'est une forme de solidarité. Lui il ne m'a pas connu sur le campus, mais il a

été élu président de l'Ugeb, bon, il suffit d'entendre le nom de quelqu'un et puis tout de suite c'est débloqué. Bon voilà ! *Merci encore et meilleure santé à la malade !*

Entretien avec Tiendrébéogo, 25 ans, militant Aneb, 2 mars 2015

-On va commencer, si vous le voulez par une présentation.

-Ok. Moi je me nomme Tiendrébéogo Edmond. Je suis militant de l'Aneb depuis 2011. Je suis militant au même titre que tous les autres militants et on travaille de façon résolue à l'amélioration des conditions de vie et d'études en fait de l'ensemble des étudiants au niveau de l'université de Ouagadougou.

-Vous êtes militant Aneb depuis 2011, ce qui vous 4 ans de....

-Ça fait effectivement 4 ans que je suis militant de la structure.

-Aviez-vous une expérience syndicale avant d'adhérer à l'Aneb ?

-Oui, au lycée, j'ai même été le responsable des élèves de mon établissement et à l'époque c'était le 3^{ème} lycée le plus grand du Burkina, notamment le lycée Yamwaya de Ouahigouya. Là, l'association d'élèves-là, c'était pas un cadre syndical. C'était pas un cadre syndical, c'est juste organiser des activités socioculturelles pour permettre l'épanouissement plus ou moins des élèves au cours de l'année scolaire. Mais dans l'association toujours, on a constaté aussi un certain nombre d'irrégularité au niveau de la gestion même de l'établissement et on a commencé à faire des revendications, on nous a interpellé, nous faisant comprendre que, en fait, cela ne relève de la prérogative du bureau des élèves, qu'il faille travailler à créer un syndicat. Autrement de se contenter du bureau des élèves et travailler à défendre les intérêts de ces élèves-là. Voilà donc c'était un peu ça.

-Dès votre arrivée au campus, qu'est-ce qui a motivé à adhérer à l'Aneb. Comment ça s'est passé ?

-Qu'est-ce qui m'a motivé ? c'est d'abord le constat d'énormes difficultés que les étudiants vivent de façon générale au niveau de l'UO, qui étant étudiants en fait dans la promotion et au regard des difficultés qu'on rencontrait là, en fait de façon individuelle les uns et les autres essaient d'apporter leur contribution dans le sens de la résolution de ces problèmes. Euh, au début en fait c'était pas facile parce que je n'ai pas commencé en étant délégué Aneb. Et j'ai même en fait combattu les délégués Aneb au tout début. Parce que par moment en fait personnellement j'estimais que la façon de faire au regard du problème qui est posé, bon on aurait dû faire autrement que d'aller en fait dans ce sens. Mais par la suite en fait j'ai cherché à comprendre à savoir en réalité pourquoi eux aussi ils réagissent ainsi et cela m'a permis en réalité de comprendre que c'est à travers l'organisation en fait de la lutte-là qui pourra aboutir à des solutions qui puissent permettre aux uns et aux autres de s'en sortir. Et comme exemple, en fait il y a eu un moment donné où on a fini les évaluations, on a attendu pratiquement pendant 3 mois sans avoir nos résultats. Et on s'est levé, d'un mouvement spontané on est venu on a même cassé le jour-là les vitres du bureau du directeur, et séance tenante ils ont fait sortir les résultats. Et quand ils ont fait sortir les résultats, plus de 60% des étudiants n'avaient aucune note.

-Ce retard était donc lié à ce contexte. Et que s'est-il passé ?

-Bien, y avait pas les notes en fait, les notes n'étaient pas rentrées. Maintenant qui n'a pas remis les notes, qu'est-ce que l'administration a fait par rapport à tout ça, nous on n'a pas compris, on n'a pas cherché à comprendre. Nous on voulait nos résultats. Ils ont affiché les résultats mais est-ce qu'on avait les résultats ? Non ! c'est là qu'on s'est rendu compte en fait que c'est vrai, c'est même nécessaire en fait de revendiquer, mais est-ce que si on revendique de cette manière-là ça va résoudre le problème ? Parce que quand on a fait sortir les notes, sans avoir relevé y a beaucoup qui ont eu du mal à retrouver leur copie pour pouvoir réclamer en fait pour qu'on

corrige le 0 qu'on a affiché devant leur nom en lieu et place de la note qu'ils ont eu et qu'ils ont mérité en fait, qui malheureusement n'avait pas été relevée. Donc ces étudiants ont été obligés de reprendre parce qu'ils n'ont pas pu retrouver leur copie pour réclamer. Et ça bon, vous voyez que c'est pas facile. Et à un moment donné, avec les explications aussi des camarades de l'Aneb-là, ils nous ont fait comprendre en fait qu'il est nécessaire qu'on travaille en fait de façon organisée, qu'on essaie de faire les revendications de façon progressive et en fonction des réalités qui se posent sur le terrain pour éviter qu'à travers nos revendications-là, on crée d'autres problèmes. Donc c'est un peu ça ; et avec le conseil aussi des aînés aidant, on s'est retrouvé dans la structure. Et on s'est engagé en fait à partir de, je pense c'était mai 2011.

-Je voudrais que vous reveniez sur les difficultés qui sont à l'origine de votre lutte. Quelles sont les principales difficultés en ce moment ?

-En termes de difficultés je pense que c'est à l'échelle même nationale, c'est pratiquement les mêmes difficultés parce que ce sont en fait les conditions sociales qui font défaut. Là quand vous regardez en fait la situation de l'étudiant burkinabè du point de vue sociale, vous regardez en fait la situation du citoyen burkinabè qui est malade et qui se retrouve à l'hôpital Yalgado Ouédraogo, vous vous rendrez compte en réalité que c'est pas à l'université de Ouagadougou seulement qu'il y a des problèmes. Mais heureusement qu'à l'UO les étudiants en fait arrivent à se mobiliser et à s'organiser dans des cadres pour essayer de se battre pour que ces problèmes-là soient résolus plus ou moins en fait. Au niveau de l'UO j'ai parlé de la question sociale, et c'est notamment la question des bourses, où à l'heure où nous sommes en fait l'étudiant boursier, c'est j'aurais dit, pas comme Darwin mais, c'est une espèce en voie de disparition, parce que les étudiants boursiers, tu peux passer les journées à l'UFR ici, peut-être si tu rencontres 5 étudiants boursiers, ce serait trop. Ce serait trop.

-Comment se fait l'attribution de ces bourses ? Êtes-vous associés en tant syndicat ?

-Oh non, en fait les syndicats ne sont pas associés à l'attribution des bourses et c'est même une revendication de l'Aneb qui revendique à ce que les étudiants soient associés au niveau des instances où se discute et de se décide leur sort. Parce que nous estimons incongrue au niveau de l'Aneb qu'on décide en fait de quelque chose allant dans le sens de l'intérêt des étudiants sans l'associer. Et sur cette base la revendication a été faite, et actuellement on est en train de battre campagne pour l'élection de ces DGE (délégué général élu). Et selon l'administration, c'est que ce sont des candidats qui doivent être indépendants.

-Vous voulez dire des candidats qui ne soient pas issus d'une structure syndicale ?

-Oui qui ne soit pas dans un syndicat ; ce doit être des candidats indépendants. Bien nous à notre niveau, d'abord le souci est que les étudiants soient représentés au niveau de ses instances-là ; et si y a un étudiant qui est représenté alors c'est déjà un acquis. Le second aspect c'est que effectivement l'étudiant qui va représenter l'ensemble des étudiants-là soit déterminé effectivement et voué à la cause qui est de défendre les intérêts des étudiants. Et sur cette base, les candidats sont indépendants mais l'Aneb à son niveau travaille en fait à soutenir des étudiants qu'elle estime conscients et suffisamment mûrs pour défendre effectivement les intérêts des étudiants lors de ces instances-là.

-En tant que structure organisée l'appui d'une candidature par l'Aneb peut être significatif ?

-Effectivement ! donc pour revenir aux difficultés, il y a la question des infrastructures qui font défaut. Depuis pratiquement 2005 il n'y a pas eu une plateforme revendicative dans laquelle on n'a pas revendiqué la construction et l'équipement des infrastructures, les amphithéâtres, les salles de cours, les salles de TD, et même les salles de DP et leur équipement surtout. Parce qu'on a des laboratoires où par moment, pour avoir même un indicateur coloré pour mener, suivre l'évolution de mélange-là, on a du mal en fait à s'en sortir. Par moment on est obligé de sortir d'un labo et aller dans un autre labo pour demander l'indicateur coloré, si on la chance qu'ils en ont et qu'ils acceptent donner, pour venir en fait continuer la manipulation ici. Donc

nous pensons quand même que c'est pas intéressant, et les responsables doivent se soucier de la formation qu'ils donnent en fait à ces futures cadres de demain.

-En parlant d'infrastructures vous incluez aussi les cités universitaires ?

-Oui, effectivement quand on parle d'infrastructures il y a les cités, y a les restaurants, même les infirmeries en fait. Parce que on manque d'infirmerie et on manque de plateau technique au niveau des infirmeries qui existent.

-Je voudrais qu'on revienne sur l'attribution des chambres au niveau de cités. Etes-vous associés en tant que syndicat à cette gestion ? Comment ça se passe ?

-Je disais que la revendication était qu'il faut des étudiants au niveau de ces instances-là. Et ça a été un acquis depuis 1994 où effectivement l'élection des DGE s'organisait en fait au niveau des différentes UFR. Mais ce qu'on a constaté sur le terrain c'est qu'à partir de la dernière élection en date remonte 2009. Et de 2009 à aujourd'hui, il n'y a pas eu une autre élection pour permettre le renouvellement de ces personnes-là. Et quand on regarde 2009 jusqu'à aujourd'hui, quand même pour l'étudiant, c'est sûr que celui qui était au niveau de ces instances-là, celui qui était délégué des étudiants-là, il a fini au moins un cycle. Et la réalité est telle que quand on finit un cycle à l'UO, à défaut, en tout cas si c'est pas par exploit, c'est pas évident que tu vas rester. C'est pas évident, et actuellement ce qu'on constate sur le terrain, c'est que, en temps normal, ceux qui devaient représenter les étudiants, qui ont mandat d'une année, leur mandat qui devrait être épuisé en fait en 2010, jusqu'à aujourd'hui ça n'a pas été renouvelé. Ils ont fini leur cycle, ils sont appelés à d'autres activités et ils n'arrivent plus à être présents au niveau de ces instances. Donc dernièrement y a eu beaucoup d'instances où les étudiants n'ont pas été représentés. Sinon que dans le comité de gestion du CENOU, la commission d'attribution des chambres en cités, y a des étudiants qui sont représentés. Mais ce qu'il faut noter à ce niveau c'est que, d'abord en fait ils n'ont pas de voix délibérative. Ils n'ont pas de voix délibérative. Et deuxièmement, c'est que à chaque fois que ces instances sont organisées, ils sont tout au plus deux étudiants qui représentent l'ensemble des étudiants au niveau de ces instances-là ; alors en fait c'est comme s'ils viennent pour prendre une information parce que quel qu'en soit la pertinence de leur argumentaire allant dans le sens de défendre les intérêts des étudiants, c'est pas évident que devant l'administration cela puisse passer ; d'autant plus que quand on regarde le comportement de nos administrateurs, on a l'impression qu'ils viennent avec ce qui est déjà établi, et travaillent maintenant à ce que ce soit exécuté sur le terrain. Mais l'avantage qu'on a, c'est que lorsque ces étudiants sortent en fait de ces instances, relevant en fait de structure qui se bat pour défendre les intérêts des étudiants, ils avisent immédiatement la structure dont ils relèvent et cette structure-là maintenant qui travaille à mobiliser les étudiants et mettre la pression sur l'administration pour qu'elle revienne sur un certain nombre de décisions.

-J'ai lu dans les journaux qu'il y a eu une manifestation au campus les 12 et 13 mars derniers. Que s'est-il passé ?

-C'était le 12 et le 13 il y avait un mot d'ordre de 48h qui avait été ponctué par un sit-in à la présidence de l'UO, qui a eu lieu le 12 mars. C'était suite en fait aux revendications concernant la plateforme revendicative que vous soyez affichée (au mur du bâtiment où se trouve la permanence de l'UFR/SEA). Puisque c'était le 25 et le 26 février d'abord, il y a eu un mot d'ordre de 48h de grève. Et après ce mot d'ordre-là on a constaté de la part de l'administration, rien que du mépris, parce qu'ils n'ont manifesté aucune attention au regard des revendications des étudiants, au regard même du comportement notamment le mot d'ordre-là c'était pour faire comprendre à l'administration qu'on n'est pas d'accord avec les éléments de réponses qu'ils ont apportés à la plateforme revendicative. Et quand on a essayé de faire le point, on s'est dit que non en fait c'est vrai qu'on a tenté de leur faire comprendre qu'on n'est pas d'accord, mais sûrement c'est la façon de faire comprendre qu'on n'est pas d'accord-là qui n'est pas, bon, ils estiment que c'est trop faible quoi, le niveau est trop faible ; donc on a décidé d'aller encore à

un niveau supérieur ; ce qui a fait qu'on a décrété un mot d'ordre de 48h mais ponctué en fait d'un sit-in qui s'est tenu à la présidence et que vous avez vu effectivement que cela a été relayé par les presses. Voilà, c'est comme ça, ça s'est passé. Je pense que le jour du meeting même le comité exécutif a été contacté par la présidence pour des discussions mais personnellement je n'ai pas le point de ce qui ressort en fait de ces discussions-là.

-Donc concrètement après ces manifestations, aucune suite n'a été donnée à vos revendications...

-Par rapport aux revendications, la suite au niveau du comité exécutif, rien n'a été dégagé pour le moment mais nous attendons en fait de pied ferme le comité exécutif par rapport à ces questions-là. Donc je pense que incessamment le comité exécutif pourra convoquer les camarades délégués Aneb pour faire le point de ce qui ressort de ces entretiens.

-Je voudrais qu'on parle du recrutement des militants au sein de votre corpo. Comment ça se passe ?

-L'organisation de la mobilisation, alors on travaille à rentrer en contact avec les étudiants et d'ores et déjà nous passons en fait dans toutes les salles où les étudiants doivent se retrouver pour de cours pour faire des « passages » en fait, d'installation de délégués. Et le passage d'installation de délégués, c'est-à-dire que on vient dans la salle, on essaie de discuter avec les étudiants tout en présentant la structure en montrant en fait ce que la structure fait comme activités sur le terrain, en montrant les insuffisances des activités que la structure a eu à mener sur le terrain, en montrant ce qui reste aussi à faire, et en essayant aussi d'interpeller les uns et les autres sur leur part de contribution pour la réussite de ces différents points de revendications. Et ce qu'on demande en fait pour être militant de l'Aneb, c'est d'abord être honnête envers sa propre personne, être honnête envers sa propre personne, être courageux et être vraiment disposé à se battre pour la cause générale qui est la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants. Et séance tenante si vous estimez que vous vous reconnaissez à travers tout qu'on a dit, on fait circuler des listes, vous écrivez votre nom, notre numéro de téléphone, et on organise des activités notamment des rencontres tous les mardis à l'UFR et on va vous contacter, vous donner toutes les informations par rapport à la structure, comment elle fonctionne, quel doit être votre rôle en tant que militant au sein de la structure ; et on travaille aussi à élever le niveau de conscience de nos camarades à travers des séminaires de formations, à travers des comités de suivi des nouveaux délégués qu'on vient d'installer, qui vont travailler à leur donner toutes les informations et tout ce qu'il leur faut pour être techniquement compétents, politiquement conscients, et être socialement utiles en fait par rapport à la cause qui est la défense des intérêts des étudiants de façon générale.

-Est-ce que entre les différentes corpo il y a aussi des cadres de formations ?

-Au fait les différentes corpo sont intimement liées parce que chaque semaine on se retrouve en rencontre avec le comité exécutif de l'Aneb, et cette rencontre c'est le lieu où toutes les différentes corpo viennent faire le point de ce qui s'est passé durant la semaine et en présence de l'ensemble des camarades des différentes corporations de l'UO. Chaque semaine, ces rencontres ont lieu tous les mardis à partir de 19h. et au cours de ces rencontres-là toutes les différentes corpos se retrouvent au niveau du CODE pour faire le point des activités qui se sont déroulées durant toute la semaine au niveau de leur UFR respectives et les difficultés qu'ils ont rencontrées, par rapport au déroulement de ces activités, et ensemble on dégage des perspectives, et ces délégués Aneb repartent au sein de leur corporation, et ce qu'ils peuvent mener pour la résolution de ces problèmes là ils le font, et si par moment ils ont besoin de soutien des corporations sœurs, ils les invitent et séance tenante, on travaille à donner l'information aux camarades et on se mobilise en fait pour aller soutenir notre corpo sœur pour la revendication et pour la lutte pour l'amélioration des conditions de vie et d'études.

-Si je prends une semaine donnée, quelles peuvent être les activités au sein de votre corporation ?

-Bon en une semaine qu'est-ce qu'on peut faire comme activités, en fait cela dépend du contexte. Ça dépend du contexte. Quand on commence, chaque semaine pratiquement on se retrouve tous les jours, on est à la permanence, et les camarades viennent ils font le point de ce qui se passe dans leur promotion. Et chaque 1 mercredi sur 2, on se retrouve en rencontre, où, au niveau de la corpo je parle toujours, où les camarades viennent et ils font le point de la situation durant la semaine dans leur promotion. Et s'il y a des difficultés qui ont été soulignées, on essaie de rentrer en contact avec l'administration pour poser ces problèmes de façon ponctuelle et insister sur la résolution de ces problèmes. Et au-delà de ça on demande des audiences au niveau de la direction même de l'UFR notamment la direction même de l'UFR ou son adjoint, on essaie de discuter des difficultés que les étudiants rencontrent et on exige de leur part la résolution de ces problèmes-là. Et lorsqu'à un moment donné on constate que les problèmes qu'on pose ne sont pas résolus, on passe à une autre étape. Et je pense que à partir du 2 février, l'UFR/SEA ici on est en lutte autour d'un certain nombre de points de revendications, qui est entre autres, l'amélioration des conditions de vie et d'études de façon générale, mais quand on regarde dans l'amélioration des conditions de vie et d'études, il y a la question de la remise des copies et des corrigés aux étudiants ; il y a la question du respect des arrêtés qui sont un certain nombre d'engagements que l'administration a pris vis-à-vis des étudiants qui malheureusement au niveau interne les enseignants y compris l'administration ne respectent pas au fait, ces arrêtés-là ; il y a une autre difficulté qui est que, au niveau de l'UFR on a constaté en fait certaines irrégularités, parce que il y a eu un ensemble de cours qui ont été exécutés pour une promotion, en même temps une autre promotion était en cours et, y avait des étudiants en fait en cours dans la promotion suivante-là, qui étaient concernés par les activités académiques qui se déroulaient dans l'autre promotion. Donc on exige à ce que l'administration reprenne les cours et les TD pour ces étudiants qui n'ont pas pu suivre. Quand je dis ça, c'est que y a une promotion en S3, ils étaient en train de faire les cours, les TD et les évaluations du semestre 3 et ils n'avaient pas fini en fait, puisque ils devaient avoir leurs résultats du semestre 3 pour pouvoir se situer s'ils vont reprendre le semestre ou pas. Vous comprenez ! Et en même temps y avait une autre promotion qui était en arrière-là qui avait commencé les cours de S3, alors que ceux qui sont en S3 et qui attendent leurs résultats, s'ils sont situés, normalement et obligatoirement en fait ils doivent reprendre avec la promotion qui est en train de faire cours. Et pendant que eux ils ne sont pas situés sur leur position, la promotion est en train de finir en fait les cours et les TD ; et lorsqu'ils ont eu leurs résultats, on a pensé à notre niveau quand même qu'il est nécessaire que l'administration travaille à réorganiser les activités académiques à l'endroit de ces étudiants, d'autant plus que lorsqu'un étudiant reprend, on pense quand même qu'il y a un certain nombre d'informations par rapport au cours qu'il n'a pas compris ; et si effectivement c'est le cas, il est nécessaire effectivement pour cet étudiant s'il veut, si le souci de pouvoir s'en sortir est là, qu'il recommence à suivre les cours, qu'il fasse les TD, et être évalué convenablement. Et sur cette base on exige de l'administration la reprise des cours, la reprise des TD pour permettre à ces étudiants-là d'être à jour, et pouvoir composer dans les mêmes conditions que les autres étudiants. C'est un peu les points de revendications. Et pour cela on a fait d'abord un meeting ; on avait convoqué une assemblée générale et l'administration avait refusé de nous accorder la salle pour l'AG. Et on a été obligé de tenir un meeting, le jour de l'AG ; et lors du meeting on a décidé de transmettre une lettre de protestation à l'administration. Et à l'issue de la lettre de protestation, on est allé le 9 je pense ; parce que à l'issue de la lettre de protestation, on est allé en sit-in de 48h, et on a déposé une plateforme minimale d'action ; et on observe l'évolution de la situation sur le terrain, mais quand on regarde y a un certain nombre de points de revendications qui ont été résolus ; même si cela n'est pas satisfaisant ; mais y a d'autres points qui n'ont pas été résolus, notamment la question de la reprise en fait des activités académiques-là, notamment les TD pour les étudiants qui n'étaient pas disposés pour faire en fait les TD à ce moment-là ; ce point

est toujours en suspension, nous sommes en train de travailler au niveau de la direction de la corporation pour voir dans quelle mesure on va dégager des perspectives par rapport à ce point-là.

-Pouvez-vous me donner une estimation du nombre de militants au sein de votre corporation ?

-Au niveau de la corporation Aneb, l'effectif des délégués actuellement ça tourne autour de 70 mais on n'arrive pas à réunir tous les 70 en même temps. Mais il arrive des fois où effectivement on n'a pas moins de 50 délégués Aneb sur le terrain pour l'exécution d'une tâche.

-Il y a autant de corporations que d'UFR ?

-Oui, dans chaque UFR il y a une corporation. Et c'est par souci d'efficacité que le comité exécutif a dégagé l'idée de mettre en place des corporations qui seront permanentes au niveau des différentes UFR et qui vont travailler à remonter le point de ce qui se passe dans les différentes UFR au niveau du comité exécutif.

-Je voudrais qu'on parle de vos rapports avec les autres syndicats existant dans le campus. Comment ça se passe ?

-D'abord quand je parlais des DGE, j'ai dit que notre souci premier est que les étudiants soient représentés au niveau des instances. Pourvu qu'il y ait un étudiant d'abord ; et ce serait intéressant pour nous si l'étudiant relève de notre structure. C'est dire que au niveau général à l'UO, on n'a pas de raison pour empêcher une autre structure dans le cadre syndical de défendre les intérêts matériels et moraux des étudiants. On n'a pas d'objection à cela. Mais, ce qu'on exige en fait c'est que cette structure défende réellement les intérêts des étudiants. Alors personnellement, des informations que j'ai reçues, de la part des structures qui ont existé en même temps que l'Aneb à l'UO, il y a eu des moments où ces structures ont collaboré avec l'Aneb dans le sens de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants. Il y a eu des moments où des structures sont nées, ont été mises en place au campus pour combattre l'Aneb ; et jusqu'à présent y a ces structures-là. Y a des structures qui tentent des rapprochements vers l'Aneb, qui par moment échouent. Parce qu'on n'a pas la même façon de voir la situation. Tout dernièrement il y a eu les états généraux des enseignements supérieurs ; alors y a eu un certain nombre de perspectives qui ont été proposées par l'autorité qui étaient entre autres l'augmentation des frais d'inscription de 15 000 à 50 000fcfa, et de l'augmentation du prix de la carte CENOU de 100 fcfa à 100 000fcfa, l'augmentation du prix du ticket du RU 100 à 250 fcfa. Alors il y a des structures d'étudiants qui étaient d'accord pour cela. Alors l'Aneb s'est opposée à cela. Bien au sortir de ces instances, ces mêmes structures là se sont rapprochées de l'Aneb, pour qu'on aille en lutte ensemble ; d'ores et déjà on n'a pas besoin d'aller loin pour comprendre que c'est pas possible. Nous on lutte pour qu'on baisse les prix des frais d'inscription, et eux ils luttent pour qu'on augmente les prix des frais d'inscription. D'office vous voyez qu'il y a une contradiction flagrante qui fait que sur le terrain on ne peut pas lutter ensemble. Mais si y a des étudiants qui organisent des luttes à travers leur structure, si la lutte est objective, de façon individuelle, les camarades délégués Aneb ils sont concernés, et ils s'en vont soutenir cette lutte. Mais si la lutte elle n'est pas objective, parce que, y a beaucoup de personnes qui sont tellement intelligents à la limite du Machiavel, qu'ils vont passer par des intentions nobles pour assouvir leur dessein inavouable. Et quand je parle de ça, avant hier, un certain nombre de structures ont formé une coalition qui sont en train de se battre autour des questions de restauration parce qu'ils estiment que les produits qu'on sert aux étudiants là sont de qualité douteuse. Mais au niveau de ces organisations y a déjà une contradiction, parce que y a une partie qui n'est pas d'accord pour qu'on boycotte les activités académiques et y a une frange qui, en même temps que l'autre dit non, il ne faut pas boycotter les activités académiques, eux ils tournent pour boycotter les activités académiques. Pendant qu'ils ont lancé le même mot d'ordre, ils sont en train de se battre ensemble autour d'un même point. Y a ça qui est là. De façon générale, ça c'est un point de vue personnelle, quand je fais la lecture de la situation, j'ai l'impression en fait que le burkinabè de façon générale et l'étudiant même-là, ils ont un

problème de leadership. Parce que personnellement quand je regarde les organisations d'étudiants, qui se réclament et qui semblent sincères dans la défense des intérêts des étudiants-là, en fait c'est peut-être parce que quand ils viendront à l'Aneb, c'est pas évident qu'ils seront les présidents de l'Aneb, c'est ça en fait qui fait qu'ils préfèrent créer leur structure et être président de leur structure que de venir à l'Aneb et de contribuer à ce que la structure puisse avancer. Personnellement, c'est un point de vue personnel, ce qui fait que ces structures n'ont pas une durée de vie longue au campus. Parce que quand on regarde de 1990 à aujourd'hui, y a pratiquement plus d'une vingtaine d'associations d'étudiants qui sont nées au campus, et celles qui ont pu résister sont celles qui ont pu faire à peine 5, 6 ans au plus ; et actuellement, ils sont au nombre de 2, c'est peut-être le MEFA et l'UNEF. C'est le MEFA et l'UNEF sinon toutes les autres structures qui sont nées en même temps qu'eux, le premier bureau qui était là quitte le campus-là, la structure –là meurt en même temps.

-Combien d'associations d'étudiants coexistent actuellement au campus de Ouagadougou ?

-Actuellement, je pense qu'il y en a, ça tourne autour de 9, et c'est des coalitions en fait. Ils font des coalitions, ils se retrouvent entre eux. Et, bon, dans le fond ils luttent, dans le fond, ils luttent contre l'Aneb en réalité. Mais dans la forme ils se réclament lutter pour la défense des intérêts des étudiants.

-Je voudrais qu'on revienne sur les produits de qualité douteuse saisis au RU. Quelle est la position de l'Aneb sur cette question ?

-Jusqu'à présent au niveau de l'Aneb y a pas eu une déclaration. Les camarades, quand ils ont été approchés par la presse, la réponse qu'ils ont donnée était qu'ils observent ; ils vont attendre en fait les résultats avant de faire des commentaires par rapport à cette situation. Voilà ils sont en train d'observer parce que si on se base les propos des groupes d'étudiants-là, c'est pas suffisant. Parce qu'ils ont estimé en fait que les produits sont de qualité douteuse, et je pense que c'est leur droit d'estimer que les produits sont de qualité douteuse, maintenant ce que j'aurais aimé c'est qu'ils apportent des preuves au vu et au su de tout le monde pour qu'on puisse effectivement reconnaître ;

-Vous voulez dire qu'on n'a pas procédé à des prélèvements pour analyse dans un laboratoire ?

-Malheureusement ça n'a pas été le cas. Et la preuve qu'ils ont pu présenter à l'ensemble des étudiants c'était un sac vide qui devrait contenir du lait. Maintenant, le sac, peut-être que le sac a été vidé y a très longtemps, ça c'est peut-être !ou bien peut-être même qu'il a été vidé aujourd'hui. Mais même si le sac a été vidé aujourd'hui, si on a dit que ça se périmait le 3 janvier 2015, et y a une autre information sur le sac, qui prolonge la date de péremption du produit à janvier 2016 ; c'est clair que sur cette base-là vous pouvez douter de la qualité du produit servi, mais maintenant il reste à prouver maintenant qu'elle est de qualité douteuse. Et le sac à lui seul ne suffit pas pour prouver en fait ; parce qu'il y a un certain nombre de labo qui sont là et vus pouvez amener des échantillons, demander aux laboratoires de faire des analyses et de vous montrer que le produit est périmé. Et sur cette base-là si ça a été fait y a pas de problème. Sinon c'est bien se soucier de la qualité des produits, c'est même nécessaire, mais si on court au hasard on risque en fin de compte de se fatiguer, tomber. Le problème ne fait que continuer.

-Y a-t-il eu une prise de position au niveau des autorités universitaires sur le sujet ?

-Au niveau des autorités universitaires, c'est ce matin j'écoutais le directeur général du CENOU, lui il a dit clairement que les informations qui ressortent des propos des étudiants sont insuffisantes pour conclure que les produits-là sont de qualité douteuse. Ce n'est que ce matin je l'écoutais de conférence de presse, c'est sur une des radios locales.

-Parlez-moi de l'activité qui a été menée suite à la découverte de ces produits périmés. Même si je sais que votre structure n'y a pas pris part.

-En fait ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont exigé en fait, l'arrêt pur et simple des services au niveau du RU et jusqu'à aujourd'hui le RU central est toujours fermé. Donc y a plus de services là-bas. Mais ce qui d'autant plus surprenant c'est qu'en fait c'est le même prestataire qui sert

en fait dans les autres restaurants universitaires ; et personnellement, je pense que si on estime que la qualité était douteuse-là, d'autant plus que l'on sait que c'est le même camion qui ravitaille en fait tous les restaurants, on ne peut pas décider de suspendre la cuisine dans un seul restaurant et puis laisser les autres restaurants. On est au courant ; tout le monde sait que c'est le même prestataire et on estime qu'au restaurant central les produits sont de qualité douteuse ; et on sait que ce sont les mêmes produits –là, le camion vient il descend une partie du stock ici il continue dans l'autre restaurant et puis il dépose l'autre partie du stock. Mais on estime que c'est ici que c'est pas bon, si c'est pas fermé, ça veut dire que là-bas c'est plus bon quand même qu'ici. Et bon c'est ce qu'on constate sur le terrain. Mais objectivement si y a un problème, c'est que c'est un problème qui est général en fait et non un problème particulier. Donc sur cette base ça ne devrait pas fermer les RU central uniquement mais tous les autres RU. Et malheureusement ce qu'on constate sur le terrain c'est que ce n'est pas le cas. Et peut-être mon analyse personnelle, c'est que c'est un groupe d'étudiants qui sont en manque de popularité et ils cherchent en fait des voies et moyens pour se rendre populaire en fait sur le terrain. Ça c'est mon constat personnel.

-Revenons à la structure Aneb proprement dite. Si je dis aujourd'hui l'Aneb-Ouaga, quels sont vos lieux symboliques, de permanence ou de lutte, des lieux qui portent les traces de l'histoire de la structure ?

-Alors je pense que les lieux symboliques sur le campus, c'est tout d'abord le terrain de l'UO que, à notre niveau on a décidé de baptiser le terrain « Dabo Boukary ».

-D'accord, est-ce que ce nom de baptême a été validé par l'UO ?

-Non, le nom de baptême jusqu'à présent n'est pas validé par l'université mais nous à notre niveau on l'appelle le terrain Dabo Boukary. Et on travaille à ce que cela soit inscrit dans le patrimoine même de l'université, d'autant plus que quand on mène même des activités sur le terrain on est obligé de demander à l'administration une autorisation ; et par moment y a des débats qui se mènent parce que nous, on écrit sur la demande-là « terrain DB » et eux ils disent qu'ils ne savent pas où ça se trouve. Et nous d'accord, de toutes les façons, vous accordez notre demande, nous on sait où se trouve le terrain. Et on a tellement insisté que, même eux quand ils interviennent-là ils disent « terrain DB ». Mais en réalité, jusque-là, ce nom de baptême n'est pas validé par l'administration. Et nous travaillons en fait à ce que cela soit validé par l'administration. Il y a aussi en fait la journée qu'on a baptisé la « journée de l'étudiant burkinabè ». Et cette journée, c'est chaque 19 mai où nous commémorons l'assassinat de notre camarade Dabo Boukary qui a été enlevé le 19 mai 1990 et torturé dans les locaux du Conseil jusqu'à ce que mort s'ensuive. Donc cette journée c'est la « journée de l'étudiant burkinabè » et on commémore en fait l'assassinat de notre camarade ; et dans toutes les sections où l'Ugeb est représentée. Je dis bien dans toutes les sections où l'Ugeb est représentée, notamment y a l'association des étudiants burkinabè en France et l'association des étudiants burkinabè à Dakar ; en plus des sections qui sont au BF, notamment l'Aneb-Fada, l'Aneb-Bobo, l'Aneb-Koudougou, l'Aneb-Ouahigouya et l'Aneb-Dédougou.

-Donc pratiquement dans toutes les universités publiques du pays...

-Exactement ! Et dans toutes ces universités le 19 mai c'est un jour férié. Nous sommes en train de travailler parce que le 19 mai les activités académiques sont suspendues à l'université de Ouagadougou. Maintenant le travail est que cette date-là aussi soit inscrite dans les annales de l'université pour que les uns et les autres sachent que cette journée, elle est à l'honneur des étudiants, elle est à l'honneur des combattants valeureux qui ont sacrifié leur vie pour l'amélioration des conditions de vie et d'étude des étudiants. C'est un peu ça. Et il y a aussi comme lieux symboliques, les différentes « permanences » pour les différentes directions de corporation. Parce que chaque corpo a sa permanence et les permanences-là sont disposées de façon stratégique pour permettre une vue plus ou moins élargie de l'espace même de l'UFR mais aussi du positionnement des autres corpo. Parce que quand on est assis ici, il suffit de jeter

un coup d'œil, regarder à gauche, c'est la corpo SEG qui est assise là-bas, et quand on regarde à droite y a la corpo LAC et SH qui est assise de l'autre côté. Ça fait que immédiatement quand il y a quelque chose qui se passe en corpo SEA ici, même si vous n'envoyez pas un message-là, à vue d'œil les camarades peuvent se rendre compte et immédiatement descendre si il est nécessaire effectivement qu'ils descendent en fait au niveau de la corpo. Donc c'est un peu ça. Et on se bat de façon organisée, et c'est ce qui fait que jusqu'à présent on arrive effectivement à résister.

-Pouvez- vous dire quelques mots sur le CODE ?

-Sur le CODE. Je pense que le CODE, des informations que j'ai pu avoir, notamment à travers les lectures mais aussi à travers les indications des aînés, c'est que le CODE, il est né de la lutte du Collectif des Organisations Démocratique des Etudiants (CODE). Parce que au sortir des régimes d'exception, à la suite de l'adoption de la constitution de juin 1991, alors il y a eu une ouverture démocratique, et cette ouverture démocratique a permis la naissance et l'expression ouverte des structures d'étudiants qui se réclament défendre les intérêts matériels et moraux des étudiants. Et ces structures-là sont allées en lutte ensemble. Et le CODE fait partie d'une de leurs revendications, qu'il faut que les étudiants à travers leurs organisations démocratiques, aient un siège. Et c'est cette revendication qui a conduit à l'ouverture du CODE. Et je pense que y a un CODE à Ouaga, y a un à Bobo, y a un à Koudougou aussi. Maintenant les autres universités qui sont en train de voir le jour, pour le moment il n'y a pas de siège. Et les organisations qui faisaient partie, qui étaient membres en fait du CODE au tout début-là, ce sont ces organisations en fait qui représentaient les étudiants au niveau des instances. Mais c'est en 93 il y a eu un certain nombre de malentendus au niveau du CODE : y a d'abord des organisations qui étaient là et qui sont mortes, y a ceux qui restaient aussi qui voulaient s'imposer de force ; et ça a conduit à l'éclatement du CODE. Et les organisations d'étudiants, puisque l'administration a estimé que elle, elle ne peut pas décider de quelle organisation est représentative sur le terrain pour représenter les étudiants au niveau des instances. Et c'est pour cela qu'ils ont organisé en fait les élections des DGE pour pouvoir représenter maintenant les étudiants. Sinon jusqu'à présent, je sais qu'il y a d'autres organisations qui sont au CODE en plus de l'Aneb : il y a le MEFA, et puis il y a l'UNEF qui ont leurs locaux aussi là-bas. A Bobo, je sais aussi que c'est pareil, ils ont organisé de façon à ce que le CODE soit peut-être occupé par l'Unef tel jour, par l'Aneb tel jour, par le Mefa tel jour.

-Je voudrais qu'on parle maintenant du financement de votre structure. Comment sont financées vos activités en corpo et au sein de la structure dans son ensemble ?

-D'accord à l'échelle des corporations, c'est d'abord les cotisations, parce que l'autonomie financière est nécessaire, si vous voulez mener des luttes objectives sur le terrain ; et sur cette base en fait, c'est les camarades délégués Aneb qui cotisent pour le fonctionnement de la corporation. En même temps les camarades cotisent pour le fonctionnement de l'Aneb. Donc y a une cotisation spécifiquement pour l'Aneb, y a une cotisation pour la corporation. Et c'est les cotisations à l'interne au niveau de la corporation qui permettent à la corpo de mener ses activités. Et si par moment l'activité est d'une envergure que les cotisations ne permettent pas de réaliser sur le terrain, on demande en fait du soutien. On demande du soutien à l'endroit des personnes physiques, mais aussi des personnes morales. Et par moment ces soutiens sont accordés, par moment aussi la plupart du temps, on n'est pas soutenu. Et au-delà des cotisations de l'ensemble des camarades délégués Aneb, il y a en fait, la structure, l'Aneb qui lance en fait des cotisation au niveau de l'université, et ce qu'on demande aux étudiants, c'est de contribuer à hauteur de 100fcfa par mois, pour permettre à l'Aneb d'être autonome financièrement et pouvoir se battre comme il se doit. Mais malheureusement, malheureusement, au regard des conditions de vie très très précaires, beaucoup d'étudiants n'arrivent pas à répondre à cette cotisation-là. Mais on se bat et on essaie de se donner à fond pour pouvoir arriver à bout de nos activités.

-Je voudrais savoir s'il y a des partenariats ou des espaces de dialogue entre votre structure et les syndicats d'enseignants au sein du campus.

-A ce niveau ; il y a actuellement, je pense hein, deux syndicats d'enseignants au niveau de l'OU. Y a le SYNADEC (le syndicat autonome des enseignants-chercheurs) et il y a la F-SYNTER (la Fédération des syndicats des travailleurs de l'éducation et de la recherche). Cette fédération regroupe d'autres syndicats qui œuvrent dans le domaine de l'éducation notamment le SYNATER, et puis le syndicat du primaire, syndicat du lycée et aussi le syndicat des enseignants chercheurs à l'université. Et à ce niveau nous sommes à tout moment soutenus par la F-Synter. Sinon que, au niveau du Synadec, on est combattu ; on est combattu parce que quand l'Aneb a un problème avec un enseignant, c'est que c'est un militant du Synadec (silence). C'est que c'est un militant du Synadec. Et ce qui fait que on a des problèmes avec ces enseignants, c'est peut-être par moment, personnellement j'estime que, c'est l'honnêteté intellectuelle en fait qui manque à ces individus-là, parce que moi je trouve que c'est très déplacé en fait qu'un enseignant se donne en fait, la liberté de rentrer dans une salle de cours et se mettre en fait à dénigrer un étudiant militant de la structure. Nous pensons que c'est quand même déplorable de la part d'un éducateur ; d'abord qui se met à dénigrer quelqu'un qu'il est chargé d'éduquer. Ça c'est le premier aspect. Et deuxièmement l'éducateur il est responsable en fait d'une structure syndicale et je pense que c'est tomber très bas de sa part que de rentrer dans la salle et se mettre à dénigrer en fait un militant d'une structure estudiantine. Donc en fait c'est ce que je pense. Et c'est malheureux parce que c'est ce qui s'est passé en 2012 qui a conduit à l'exclusion de nos camarades à Koudougou. Parce que y a un enseignant, le tristement célèbre Oubda Mahamady qui était le SG, je pense hein du Synadec, il était le SG de la section locale du Synadec, qui s'est retrouvé en confrontation avec notre camarade, où il a tenu en fait un certain nombre de propos, et le camarade a demandé en fait à ce qu'il s'explique ; et c'est pour cela ils ont été exclus. Et le camarade en question a été exclu définitivement des universités privé et public du burkina, parce qu'il a demandé à l'enseignant qui a tenu un certain nombre de propos à son endroit de s'expliquer. Donc c'est un peu ça. La F-Synter en tout cas, à tout moment, lorsque les étudiants sont en lutte, fait sortir des déclarations soutenant les étudiants ; je pense que y a eu des moments où la F-Synter même a demandé une unité de lutte d'autant plus que les étudiants et les enseignants vivent pratiquement la même situation au niveau de l'université de Ouagadougou. Et le Synadec à son niveau estime que c'est pas possible, qu'il y ait une unité de lutte entre les enseignants et les étudiants, d'autant plus qu'ils n'ont pas le même statut. Ce qu'on constate malheureusement c'est qu'il n'y a pas d'unité de lutte même entre la F-Synter et le Synadec parce qu'ils n'ont pas la même façon de voir. Ils n'ont pas les mêmes façons de regarder les situations.

-Est-ce ce partenariat avec la F-Synter peut être élargi à d'autres syndicats ou mouvements hors du paysage universitaire ?

-Bon, nous travaillons avec les syndicats, nous travaillons avec d'autres organisations de la société civile. Et à chaque fois qu'on a une activité publique au campus, les syndicats d'enseignants sont invités, les étudiants dans l'ensemble sont tous invités pour prendre part à ces activités ; et par moment quand on a des conférences publiques, même lors de nos instances-là, on invite les syndicats, la F-Synter, le Synadec qui est tout le temps représenté par son SG notamment le Pr Magloire Somé, qui vient les représenter et il prend la parole au nom du syndicat, il dit ce qu'il pense. En dehors de ces enseignants-là, nous travaillons régulièrement avec le MBDHP, il y a aussi l'ODJ, l'Organisation Démocratique de la Jeunesse ; nous travaillons en collaboration, lorsque le peuple est en lutte, au sein de la CCVC où notre union (Ugeb) est partie intégrante de cette coalition, et elle fait partie même des membres fondateurs de la coalition ; il y a aussi le Collectif des Organisations le CODMPP, qui est né en 99 je pense, 99-2000 autour des questions de l'assassinat du journaliste N. Zongo, pour revendiquer vérité et justice ; et nous sommes membres fondateurs aussi de cette organisation et on se bat ensemble

pour revendiquer la vérité, toute la lumière en fait autour de cet assassinat. C'est dire qu'on est en collaboration avec pas mal d'organisations ; et dernièrement on a été invité par une organisation d'étudiant en Côte d'Ivoire pour leur Congrès et on a envoyé un camarade pour prendre part ; et dans l'histoire de l'Ugeb aussi, j'ai eu des photos même où en fait, la Fescibf, la Fesci plutôt de la Côte d'Ivoire, a pris part à un certain moment donné à nos instances que nous organisons à travers Guillaume Soro, quand il était étudiant, je pense en 2005, lors d'un congrès de l'Ugeb, c'est Guillaume Soro qui a représenté en fait leur structure lors du congrès ici. Donc y a des liens avec des organisations d'étudiants des pays de la sous-région.

-Est-ce que votre structure a pris part seule ou avec d'autres organisations aux événements des 30 et 31 octobre qu'a connu notre pays ?

-D'accord ; en fait en tant que syndicat, l'Aneb a condamné fermement en fait, les vellétés de modification de l'article 37 dès le début. Et les organisations avec lesquelles l'Aneb est en partenariat, ont à leur niveau condamné effectivement ces vellétés-là, et on l'a dénoncé clairement. Mais ce qu'il faut noter c'est que, en fait on n'a pas pris part à la lutte qui a été menée par les partis politiques et d'autres organisations de la société civile, en tant que structure ; mais quand on regarde la plateforme de l'union-là qui est de soutenir les luttes des masses populaires les camarades de façon individuelle ont pris part à ces activités-là ; en tant que citoyen ils ont pris part à ces activités mais non en tant que militant Aneb. Et lorsque les événements du 30 et 31 se sont passés, et au sein de nos rang même il y a eu mort d'homme. Il y a eu mort d'homme parce qu'il y a eu cinq camarades qui ont été tués par balles. Mais on n'était pas avec l'opposition et ses partenaires-là, non ; on n'a pas mené la lutte avec ces organisations parce que de par l'expérience qu'on a et quand on fait lecture, parce que la question politique, il faut avoir une lecture suffisamment pertinente de la situation, parce que y a un conflit en fait d'intérêt. Les uns et les autres sont en train de lutter pour conquérir le pouvoir d'Etat ; et vous vous êtes en train de lutter pour l'amélioration de vos conditions, et sur cette base-là si vous vous retrouvez avec ces individus, vous serez à un moment donné condamnés à subir un certain nombre d'actions de leur part. et quand vous regardez actuellement toutes les organisations qui étaient dans la lutte pour que l'article 37 ne soit pas modifié là, ils sont obligés de se taire et de cautionner en fait les agissement du gouvernement de la transition. Et c'est seules les structures qui ouvertement, dès le début n'était pas avec ces structures-là qui arrivent à dénoncer les insuffisances, qui arrivent à critiquer objectivement le comportement de ce gouvernement. En fait c'est ce qui a fait qu'on a évité de mener la lutte avec ces personnes-là parce qu'on sait qu'à un moment donné on sera obligé de prendre nos responsabilités et de dire réellement ce qui ne va pas. Et malheureusement ces structures aujourd'hui, même s'ils constatent que ça ne va pas, ils ne peuvent pas dire ouvertement comme nous on le dit que ça ne va pas. Parce qu'ils sont complices en fait de cette situation. Donc c'est ce qui a fait que on ne s'est pas engagé avec ces structures-là, pour mener la lutte ; sinon qu'on a mené la lutte sur le terrain, on a dénoncé clairement, on a été même sur le terrain de façon active, dans ce combat-là.

-Je voudrais qu'on parle maintenant du militantisme féminin dans votre structure. Que pouvez-vous en dire ?

-Au niveau de la structure, l'engagement féminin, n'est pas d'un niveau assez élevé ; d'abord au niveau de la corporation, c'est pas pour justifier le fait qu'il n'y ait pas beaucoup de filles, mais à l'UFR même de façon générale, il n'y a pas d filles ; de façon générale à l'UFR il n'y a pas de filles. Et on n'arrive à mobiliser difficilement les filles. Je pense qu'au niveau de la corporation actuellement, des filles qui sont engagées on n'en a trois ; et l'autre aspect, c'est que de façon générale en fait quand on regarde le regard que la société a à l'endroit du sexe féminin-là, et sa résignation aussi vis-à-vis de ces regards-là, ça fait que c'est très difficile en fait que les filles s'engagent de façon résolue au niveau des organisations qui luttent réellement. C'est surtout peut-être ces difficultés-là qu'on a ; mais on travaille toujours à mobiliser, on

discute avec les filles, on les invite à prendre part à nos activités, et par moment si elles sont disponibles, elles sont là. Sinon que si y a une activité et ça trouve qu'elles sont sur place aussi elles prennent part. Mais, être comme les camarades garçons qui sont là, c'est pas évident.

-Il y a les pesanteurs sociales qui jouent aussi

-Exactement ! Avec les pesanteurs sociales, c'est clair, c'est pas facile en fait. Mais ce que nous pensons c'est que c'est nécessaire que la femme se libère, comprenne son rôle pour le développement de notre société ; il faut qu'elle prenne conscience de la nécessité de sa participation, pour une société meilleure.

-Pour vous personnellement qu'est-ce que le militantisme dans l'Aneb vous a apporté de 2011 à maintenant ?

-Bien en fait à mon niveau je pense que l'Aneb m'a suffisamment apporté. J'ai l'habitude de dire aux camarades que si effectivement, moi je n'étais pas militant de l'Aneb personnellement je suis convaincu que je n'allais pas être au campus jusqu'à présent. Parce que je suis venu, dans mon programme, j'allais faire trois ans au campus, et de 2010 à 2013 je devrais finir avec ma licence et aller ailleurs, mais on est en 2015. Jusqu'à présent je n'ai pas fini avec la licence. Mais je suis toujours là. Parce que tout simplement j'ai eu la chance de me retrouver dans une structure qui se bat en fait pour que on puisse avoir ne serait-ce qu'une licence au campus. Et quand j'ai regardé. Si peut-être je pouvais abandonner, parce que, à un moment donné, j'ai été contacté par des structures où on m'a proposé des bourses d'études qui allaient me permettre de quitter le campus. D'abord j'ai hésité parce que ces structures-là, ils m'ont contacté parce qu'ils avaient besoin de militant qui pouvait en faire le travail sur le terrain et ils ont vu en moi en fait cette personne-là ; ça c'était la première raison. Et deuxièmement, y a d'autres structures là c'est dans la cadre social notamment en province que je les ai rencontré, et ils m'ont proposé une bourse pour faire l'ENSP, l'école nationale de santé publique ; et j'ai refusé aussi cette bourse-là ; je suis toujours là parce que je me suis engagé avec une structure qui se bat et personnellement aujourd'hui en fait je suis fier parce que quand je regarde ce qu'on a fait depuis 2011 jusqu'à aujourd'hui-là, y a énormément qu'on a fait qui permettent d'avancer à l'UO même si en fait pour quelqu'un qui ne comprend pas la situation, n'arrive pas à le voir de visu. Sinon y a énormément de choses qu'on a faites ; c'est une fierté pour moi ; et l'autre aspect c'est que c'est une structure qui se bat sérieusement de façon résolu. Il y a d'abord, les notions d'honnêteté, de sincérité, c'est un ensemble de valeurs morales que si la société dans sa grande majorité arrive à acquérir ces valeurs-là, y a un certain nombre de difficultés que nous allons pouvoir éviter. Et personnellement à travers l'Aneb, l'Ugeb, moi je me suis dit, je ne vais pas aller pour faire un travail sur le terrain et ne pas le faire en fait comme il se doit. Parce qu'aujourd'hui quand vous regardez les revendications, on exige du sérieux, de la rigueur de la part de l'administration, du sérieux et de la rigueur de la part des enseignants, du sérieux et de la rigueur à l'endroit de l'ensemble de tous les acteurs du système éducatif. Et si demain je me retrouve dans un secteur donné, d'autant plus que j'ai passé tout mon temps à exiger du sérieux et de la rigueur-là, en fait c'est pas possible que moi je me comporte e façon à ce que quelqu'un m'interpelle que je dois être sérieux ou rigoureux, dans mon travail.

-Donc y a un aspect formateur...

-Y a un aspect suffisamment formateur, c'est pour dire que l'Aneb c'est vraiment, vraiment une école. C'est vraiment une école parce qu'on apprend à vivre, on apprend à devenir utile dans le sens propre du terme, à sa société.

-On voit là que pour vous il ne s'agit pas de venir au campus, recevoir une instruction, un enseignement et partir. Vous avez une vision globale qui prend en compte la construction même de la personne. Peut-être avez-vous quelque chose d'autres à ajouter, vous pouvez continuer.

-Au fait c'est juste ajouter que, on travaille avec toutes les échelles du système éducatif, notamment les élèves et puis les lycées, même au niveau des écoles primaires. Nous travaillons ensemble à travers la coordination des élèves et étudiants burkinabè (CEEb) qui regroupe en

fait les élèves et les étudiants et tout cela par souci d'efficacité pour mener la lutte sur le terrain. Il y a ce que vous avez dit par rapport à la mobilisation, par rapport aux aspects éducatifs, si vous regardez bien, en fait, c'est mon point de vue personnelle, c'est le volet éducatif est un secteur qui m'intéresse beaucoup. Je prends suffisamment d'informations par rapport à ce point, il m'arrive même de faire des expériences sur le terrain par rapport à ces aspects-là. Ce qui ressort, c'est que, d'abord en fait, l'éducation ici je trouve que c'est pas une éducation en fait, parce que c'est tout simplement une instruction qu'on donne et on vous prépare à exécuter demain ; et ce que j'ai pu retenir de ça c'est que on forme tout simplement des sujets. Or de mon point de vue l'éducation devrait concourir à la formation du citoyen. Et c'est l'Ugeb qui m'a permis de découvrir cela. C'est un ; et quand je vois les pesanteurs sociales c'est difficile en fait parce que il va falloir s'échapper de cette toile, avoir un regard plus ou moins élevé, pour pouvoir comprendre la situation en fait. Nous peut-être on a compris, mais moi personnellement quand je discute avec mon papa, on a du mal en fait à se comprendre ; parce que les paramètres que moi je prends en compte-là, lui il n'a pas ces paramètres-là, et il n'arrive pas à me comprendre. Et de façon générale même avec les étudiants, quand on discute c'est toujours en fait les mêmes problèmes. Mais nous pensons qu'il est nécessaire à notre niveau on travaille toujours à faire comprendre qu'en réalité la voie qu'on a prise n'est pas la bonne et qu'il faut qu'on s'organise pour retrouver la bonne voie. (Interruption de l'entretien)

(Reprise) : accepter de s'engager dans la lutte de façon responsable et assumer les actes que l'on pose. Beaucoup ont peur de dire ce qu'ils ont au fond d'eux, peur de dire ce qu'ils pensent, alors ils subissent le système. Par moment c'est dû au manque d'information. Je trouve qu'ils sont pessimistes, et moi ma conception du pessimisme c'est quelqu'un qui est en manque d'informations. S'il arrive à avoir les informations nécessaires il va sortir de son pessimisme. Donc on fait des activités, sensibiliser, sensibiliser ; malgré tout c'est vrai qu'on trouve toujours des moyens pour nuire aux délégués Aneb tout simplement parce qu'ils sont délégués Aneb. Voilà ça (il me tend un journal) c'est une résolution qu'on a prise ensemble, c'est l'ODJ. En fait l'ODJ est née en 2001 et c'était en fait autour de la lutte pour qu'il y ait vérité justice et réconciliation après l'assassinat de N. Zongo. Puisque au sein du Collectif-là, on a constaté que les jeunes étaient présents, même les jeunes étaient en fait à tout moment au-devant même de cette lutte mais que les jeunes n'étaient pas regroupés au sein d'une organisation. Parce qu'il y avait la CGTB, les partis politiques, y avait l'Aneb, mais l'Aneb n'était pas étendue à l'ensemble des jeunes. Et c'est en observant ce manque-là de cadre d'organisation des jeunes sur le terrain que l'idée est venue de créer une structure qui va regrouper tous les jeunes en fait ; et l'ODJ en fait est née pour cela. Ça fait que quand vous regardez l'ODJ, à ouaga, peut-être dans la ville comme ça quand vous regardez l'ODJ, vous avez l'impression en fait que c'est l'Aneb. Vous avez l'impression que c'est l'Aneb. Parce que pratiquement ce sont les camarades qui sont à l'ODJ et qui sont à l'Aneb ici. Si vous tournez ici au campus vous allez voir, peut-être ceux qui ont portés les T-shirt Aneb ils sont moins nombreux que ceux qui ont porté les T-shirt ODJ. Mais bon là où y a pas l'Aneb, l'ODJ est là, et pratiquement quand on regarde les points de revendications-là, ça se rejoint, ça se rejoint. C'est vrai que pour nous c'est un cadre qui est restreint, l'Aneb ne concerne que les étudiants, mais l'ODJ est encore plus large mais prend en compte les revendications de l'Aneb. Le siège de l'ODJ est actuellement à Ouaga (à Karpala). L'actuellement président de l'ODJ, André Tibiri est un ancien de l'Aneb, il a été président de l'Ugeb dans les années 98-2000.

Le journal ne paraît pas de façon régulière à cause du manque de moyens. La conception du journal coûte environ 1200fcfa mais il est vendu à moins cher à 100fcfa aux militants. L'objectif n'est pas de se faire de l'argent, mais la formation, travailler à donner l'information.

-Est-ce que vous utilisez aussi les réseaux sociaux pour atteindre vos militants et pour vous faire connaître ?

-on utilise les réseaux sociaux, même l'Ugeb, nous aussi on a notre journal *L'Etudiant burkinabè*, ça c'est le tout premier numéro de *l'Etudiant burkinabè*, c'était en 1982, c'était *l'Etudiant voltaïque*. Je pense qu'il doit avoir une page facebook pour l'ODJ, mais une page pour l'Aneb non ; mais les camarades ont leurs pages facebook et ils interagissent. Parce que les réseaux sociaux, c'est à dessein en fait, ce qui sont suffisamment avisés savent que les réseaux sociaux sont fait à dessein. Et rien ne peut passer par les réseaux sociaux qui ne soient dans l'intérêt de celui qui l'a mis en place. Sur cette base-là si vous voulez utiliser les réseaux sociaux, pour lutter contre ceux qui ont mis en place les réseaux sociaux, vous voyez bien déjà que c'est sûr que ça ne va pas passer. Deuxièmement, c'est que les réseaux sociaux ne sont pas toujours à la portée de tout le monde. Quand vous prenez l'UO vous n'avez pas de wifi. Maintenant si vous avez un téléphone qui vous permet de vous connecter, vous allez faire comment. Donc y a tous ces paramètres-là. On essaie de voir dans quelle mesure on va travailler à être sur les réseaux sociaux. Sinon que on a même crée un site. On a conçu un site, le problème qu'on a c'est que, on n'a pas suffisamment de moyens pour l'hébergeur-là.

Entretien avec Ibrahim Bandé, 22 ans, militant Aneb, 3 mars 2015

-Pouvez-vous vous présenter ?

-Ok ! Moi je me nomme Bande Ibrahim. Je suis au département d'études anglophones, 2^{ème} année.

-Depuis combien de temps êtes-vous membre de l'Aneb ? comment ça s'est passé ?

-Effectivement, dès mon arrivée ; il faut dire que avant de mettre pied sur le campus, je n'avais pas connaissance de l'Aneb. J'étais dans une province où j'entendais parler moins de l'Aneb. Dès que je suis arrivé à l'université, mon premier jour, c'était le jour de notre rentrée, quand je suis arrivé, bizarrement je me suis retrouvé dans un coin où des étudiant était assis, je me suis assis avec eux sans les saluer même. Je me suis assis, bon, j'écoutais leurs causeries, je me dis bon, comme je suis nouveau, je ne peux pas me mêler dans leur truc. Entre temps y a un des leurs qui dit que, apparemment la 1^{ère} année d'anglais effectue sa rentrée aujourd'hui et que c'est à l'amphi D. Moi aussi j'étais là, je ne savais même pas où se trouve l'amphi D. Je voulais demander mais comme je suis nouveau, et comme ils ont commencé à parler de ça j'ai profité en même temps demander s'ils pouvaient m'indiquer l'amphi D. Effectivement deux personnes m'ont accompagné sur les lieux. Je suis arrivé, c'était une prise de contact avec les enseignants. Et quand on est sorti, ils m'ont parlé de l'Aneb. Ils m'ont expliqué. Effectivement, le coin où j'étais assis c'était la permanence de la corporation de l'UFR/LAC, donc, depuis ce jour moi, je suis au niveau de l'Aneb, et c'est comme ça que je continue là-bas.

-Avez-vous milité dans d'autres associations avant d'arriver au campus ?

-Non, avant d'arriver sur le campus je n'ai pas milité dans d'autres structures.

-Alors qu'est-ce qui vous a motivé à intégrer l'Aneb et pas l'Unef ou le Mefa ?

-Effectivement, quand les deux jeunes m'ont expliqué ce que c'est que l'Aneb, ils m'ont dit à l'Aneb, c'est une école qui forme les gens. Je dis bon, pas de problème. Ils disent également que l'Aneb c'est le lieu où on se bat pour la défense des intérêts des étudiants. Et ils m'ont pris quelques exemples ; effectivement j'ai constaté ; ils m'ont dit que sur le campus rien ne s'est offert gratuitement comme ça. C'était à travers les luttes, et sous la bannière de l'Aneb. J'ai dit mais si c'est ce cas, moi aussi je vais apporter ma contribution pour que moi aussi quand je vais sortir du campus, on puisse aussi « voici ce que nos aînés ont fait ». Donc c'est dans ce sens que je suis motivé pour aller à l'Aneb, mais je ne peux pas savoir si l'Unef et consorts, mais sur le terrain j'ai constaté que effectivement c'est l'Aneb qui pose des actions, voilà ! Sinon avant d'y arriver, je ne savais pas que l'Unef faisait ou ne faisait pas quelque chose. Mais sur

le terrain j'ai constaté que effectivement au niveau du campus, c'est l'Aneb qui pose des actions et ça m'a réconforté d'avantage à militer et à redoubler d'ardeur dans le militantisme.

-Au cours de ces années de militantisme à l'Aneb, quelles expériences tirez-vous ?

-Effectivement sur certains points surtout les analyses sur la situation au niveau du campus, je peux dire que c'est au niveau de l'Aneb que j'ai appris à mener certaines analyses dans la profondeur. Parce que y a des problèmes sur le campus, et quand tu n'es pas vraiment informé de la source du problème-là, tu risques de pavaner, tu ne sais pas pourquoi, voilà pourquoi, tu vas voir certains, souvent ils se lèvent ils disent, ils s'en prennent au personnel souvent ; mais au niveau de l'Aneb j'ai compris que c'est pas une question de personnel, mais c'est le système même en tant que tel qui est dur, donc si on se bat, on se bat, non seulement pour que les problèmes que vous posez là soient résolus ; et n'allez pas vous en prendre à un individu croyant que c'est lui la cause de votre malheur. Donc j'ai compris ça. Au niveau de la situation politique également, j'ai compris beaucoup de choses ; j'ai compris grâce à certaines analyses, avec les documents qu'on lit, que la structure fournit, et on lit, j'ai compris l'histoire politique du pays. Je sais qui a fait quoi et qui peut faire quoi. Donc à ce niveau-là, ça m'a apporté beaucoup d'éléments pour que je me charge de relire pour mener les débats.

-Quels sont les moyens utilisés par l'Aneb pour que vous bénéficiiez de la formation politique par exemple ? Comment ça se passe en plus des lectures dont vous venez de parler ?

-Effectivement, les démarches que la structure utilise, y a des séminaires de formation ; ils peuvent prendre un thème donné pour qu'on fasse un exposé dessus, permettre aux militants de pouvoir comprendre beaucoup de choses sur l'Etat. Il y a également, l'Ugeb a un organe d'information dénommé l'*Etudiant burkinabè* (l'EB) ; voilà ça aussi c'est l'outil d'information de l'Ugeb. Cet outil traite du campus et des questions liées à la vie nationale ; donc ça permet aux militants de se former. Même à travers les déclarations quand on fait une analyse sur les problèmes, en tant que militant si tu lis, tu engranges encore d'autres informations qui te permettent de t'aguerrir en termes de connaissance. Donc c'est un certain nombre d'approches que la structure utilise pour que les militants soient formés.

-Nous allons parler maintenant du recrutement des nouveaux membres. Comment ça se passe au niveau de votre corporation ?

-Effectivement bon, à ce niveau, pour ceux qui viennent d'arriver, le corpo LAC, effectue des passages avec la direction de la corpo, des passages dans les promotions, ceux qui viennent d'effectuer la rentrée et leur présenter la structure, montre ce qu'elle fait, ce qu'elle a fait, et ce qu'elle envisage faire ; et sur cette base inviter ceux qui sont intéressés à y adhérer. Et on fait circuler des listes dans la salle. On ne se cache pas pour appeler quelqu'un, on fait circuler des listes dans la salle, celui qui se sent intéressé, on dit seulement, ils suffisent d'être courageux, et d'avoir la volonté ; tu inscries ton nom, ton numéro de téléphone, pour qu'en cas de besoin on puisse te joindre ; On les invite maintenant à fréquenter la permanence qui est le QG comme certains l'appellent ; c'est ça les stratégies d'approches pour les nouveaux. Maintenant pour les anciens également, par exemple, moi je fais un travail, personnellement je peux approcher mes amis, donc c'est des actions comme ça qu'on peut mener pour mobiliser les anciens dans le campus. On a vu des gens qui sont venus à leur première année, ils n'ont pas milité, en 2^{ème} année ils n'ont pas milité ; c'est jusqu'en 3^{ème} année qu'ils commencent à s'intéresser. Donc, c'est ça aussi les approches personnelles et individuelles.

-Vous venez de parler de ceux qui prennent du temps avant d'intégrer le mouvement. Est-ce qu'il y en a d'autres qui abandonnent votre structure pendant leur parcours ?

-A ce niveau, c'est vrai, il y a des difficultés, non seulement sur certaines questions notamment des questions liées à la famille ; parce que y a certains parents qui ne tolèrent pas, si tu dis que tu es venu au campus et que tu es en train de militer, ils vont dire que non, c'est vous les grévistes là, faut pas aller là-bas ; donc il vont t'intimider, souvent même c'est pas facile hein, ils tentent même de couper le minimum d'aide que tu peux avoir, mais c'est des difficultés qu'il

faut surmonter, s'il y a lieu d'expliquer aux parents en profondeur. Y a d'autres également, sur le campus on connaît des difficultés, les conditions de vie et d'études sont tellement difficiles que beaucoup n'arrivent pas à tenir. Voilà, ça fait que, ils sont rares au campus, et une fois que tu es rare au campus tout le militantisme là ça régresse. Donc c'est des difficultés entre autres qui peuvent faire que le militant peut commencer avec assez de volonté mais entre-temps baisser la garde.

-Pour ce qui vous concerne personnellement, avez-vous eu des résistances au niveau de la famille ?

-Bon personnellement, puisque je suis en cité, donc, je n'ai pas de compte à rendre à un parent. Ils sont en province, et honnêtement je ne leur ai pas dit que je milite, puisque pour leur dire même, pour qu'ils comprennent c'est un peu difficile, parce que c'est des paysans, donc pour leur faire comprendre certaines choses c'est difficile ; moi je leur dis je suis à l'université, et je fréquente, c'est tout, voilà ! Maintenant, comme ils ne sont pas à ougadougou, ils ne peuvent pas savoir ce que je fais.

-En plus de l'Aneb, appartenez-vous à d'autres structures syndicales ou d'autres mouvements associatifs ?

-A ce niveau, en dehors de l'université il y a l'organisation démocratique de la jeunesse (l'ODJ) ; C'est la seule structure à laquelle je m'attache en dehors du campus.

-Est-ce que vous retrouvez dans l'ODJ des valeurs que vous défendez dans l'Aneb ?

-Oui, effectivement, c'est à peu près les mêmes valeurs, c'est les mêmes valeurs. Maintenant au niveau de l'ODJ, c'est encore plus large, vous vous retrouver y a des étudiants, y a des élèves, y a des jeunes ouvriers, y a des jeunes paysans. Donc à ce niveau c'est encore plus large et ça te permet d'avoir encore plus d'expérience. A fait que tu te frottes aux autres couches de la jeunesse là, ça te permet encore d'acquérir plus d'expérience et de partager ce que tu as eu à l'Ugeb, avec d'autres personnes qui n'en ont pas. Je pense que c'est des expériences comme ça.

-J'ai vu que dans les Statuts l'Ugeb se dit solidaire et partie prenante de la toute la jeunesse patriotique burkinabè. Or on sait que cette jeunesse n'est pas seulement universitaire mais qu'elle existe aussi hors de l'université. Donc on peut comprendre que l'ODJ constitue une sorte de prolongement de l'action de l'Ugeb lui permettant ainsi de d'atteindre les autres composantes de la jeunesse burkinabè qui existe en dehors du campus.

-Effectivement, cela est vrai, c'est parfait !

-Je voudrais revenir sur l'implication de votre structure syndicale sur l'attribution des chambres par exemple. Comment êtes-vous associés à cela ?

-A ce niveau, il n'y a pas une organisation ; au niveau de l'Aneb on ne s'ingère pas dans la gestion de la commission d'attribution des chambres dans les cités. Mais dans cette commission il y a des étudiants qui y siègent. Ça a été l'objet de débat même puisque avant les années 83, c'est l'Aneb en tant que seule structure syndicale des étudiants qui y siégeait. Mais autour des années 83 il y a eu le CNR (Conseil National de la Révolution), et le CNR a fait remplacer les structures syndicales par les CDR (Comité de défense de la révolution). Les CDR ont joué ce rôle jusqu'à un moment donné. Après le coup d'Etat de 87 y a eu le Front populaire ; le Front populaire n'a pas également mieux fait ; il a remplacé les CDR par les CR (comité révolutionnaires). Ceux-là aussi ont joué ce rôle dans ces instances-là. C'est en 91 avec l'ouverture démocratique, on peut dire ainsi, que la question s'est posée puisque le CR ne pouvait plus siéger dans ces instances-là. Puisque y a des textes qui déjà l'interdisaient. Donc on a dit encore aux structures syndicales de se reconstituer. C'est à ce moment que l'Aneb s'est coalisée avec d'autres structures syndicales sur le campus, c'était environ une trentaine comme ça pour former ce qu'on appelle le Collectifs des Organisations démocratiques d'Etudiants, le CODE ; voilà c'est le CODE en ce moment, entre 91 et 93 qui siégeait dans ces instances-là. C'est en 94 maintenant que, puisque le CODE a un moment donné à volé à l'éclat en 93, donc,

les autres structures là se sont cherché encore, et l'Aneb aussi est restées de son côté. Donc ça fait que le recteur de l'université à l'époque, Alfred Traoré, y a un problème parce qu'ils ne peuvent pas savoir c'est quelle structure qui est plus représentée au niveau du campus. Donc, il a dit qu'il va organiser des élections de délégués généraux élus des UFR. Qui vont aller représenter les étudiants dans ces instances. Donc en 94 quand ils instauré ça l'Aneb a dit y a pas de problème ; nous, puisqu'ils ont dit que c'est pas aux structures de présenter des candidats que les candidats doivent être indépendants. L'Aneb a dit y a pas de problème, on va soutenir des listes. Les candidats vont déposer indépendamment mais nous on sait qui soutenir ; donc, au niveau de l'Aneb on les a soutenu depuis 94 ; et les candidats qu'on soutient, au départ n'ont pas remporté tous les postes dans les toutes les UFR, mais avec l'évolution les étudiants ont compris, et ont accordé leur confiance à l'Aneb. Tout de suite le jeudi dernier, ces élections se sont tenues, voilà le 19 mars au niveau de l'université de Ouagadougou. Donc comme je l'ai dit, dans toutes les UFR les étudiants ont porté leur confiance pour les listes que l'Aneb a soutenu, donc de l'UFR/LAC à l'IBAM en passant par SH, SEA, SJP, SDS, ce sont des candidats soutenus par l'Aneb. Donc ce sont ces gens-là qui maintenant siègent dans les instances comme la commission d'attribution des chambres en cité ; voilà, ils sont là, pas pour distribuer à leurs amis, mais pour veiller à ce que la distribution des chambres là soit de façon transparente et équitable. Voilà c'est leur rôle là-bas, avec d'autres composantes du paysage universitaire.

-Peut-on dire aussi qu'avant 83, avant l'arrivée des CDR au campus, l'Aneb était impliquée dans les gestions des bourses par exemple ?

-Oui, effectivement ! Dans toutes les instances où se discutait et se décidait le sort des étudiants, l'Aneb était représentée. Mais maintenant c'est les délégués généraux élus qui représentent les étudiants là-bas : commission d'attribution des bourses, comité directeur du FONER, conseil sur la formation et la vie universitaire (CFVU), le conseil d'administration, le conseil de discipline, c'est les instances comme ça.

-Vous avez parlé tantôt d'autres structures syndicales au sein du campus. Je voudrais savoir comment l'Aneb se positionne par rapport à elle et comment elles appréhendent l'action de l'Aneb. Comment se jouent les rapports ?

-Pour le moment je n'ai pas constaté de rapprochement comme ça. Puisque sur le terrain, on constate que les revendications là, si l'Aneb pose des revendications, les autres structures comme vous l'avez dit, automatiquement s'opposent ; par exemple, actuellement, le 22 janvier dernier, on a arrêté une plateforme revendicative sur laquelle y a au moins 30 points de revendications, et les étudiants l'ont approuvé lors d'une assemblée générale, ils l'ont adopté. Et quand on est sorti, sur le terrain lorsqu'on mène des actions, ces structures-là se mettent de côté et disent que non, elles ne sont pas concernées, que c'est des revendications de l'Aneb. Mais ce qui est intéressant, c'est que les étudiants savent juger, ils savent où se trouvent vraiment les points qui les intéressent. Donc, c'est eux qui s'opposent, ils ne proposent pas quelque chose de Mais au niveau de l'Aneb, ce qui est dit c'est que, on n'a pas le monopole de la lutte. Si quelqu'un d'autre estime qu'il peut faire mieux, qu'il fasse parce que nous, notre souci c'est que les problèmes que les étudiants vivent là soient résolus. Donc si quelqu'un peut le faire là, c'est la bienvenue. Voilà pourquoi, vous ne verrez pas que l'Aneb s'oppose à la création d'une structure sur le campus.

-Prenons l'exemple du mot d'ordre de grève que l'Aneb a lancé les 12 et 13 mars dernier. Est-ce les autres syndicats d'étudiants se sont désolidarisées de cette lutte ?

-Effectivement, il n'y a pas eu de note pour dire qu'ils vont y participer ; et on les vu dans leur différents coins, ils sont assis ; donc, ils ne sentent pas concernés quoi. Mais le 12 et le 13 mars là c'était un mot d'ordre de 48h, ponctué d'un sit-in à la présidence le 12 matin. Mais les étudiants sont sortis massivement.

-J'ai effectivement pu voir à la TV quelques images de ce sit-in. Quand vous, au niveau de l'Aneb, vous voulez lancer un mot d'ordre de ce genre, est-ce que vous vous adressez d'abord aux autres structures syndicales ou bien vous lancez directement l'appel à tous les étudiants ?

-Nous nous adressons directement à tous les étudiants. On ne s'adresse pas à quelqu'un en tant que structure. Mais il y a certaines de nos activités, où le comité exécutif les invite ; par exemple au conseil syndical d'août passé, on a invité des structures comme la FESCI-BF, et l'UNEF. Ils étaient là, pour participer au conseil syndical. Mais nous on ne sait pas s'ils ne mènent pas des activités ou bien s'ils mènent. En tout cas pour le moment je n'ai pas connaissance de leur invitation faite à l'Aneb. Sinon l'Aneb les invite.

-Autre fait récent au campus, c'est l'affaire des « produits dits périmés » au RU. Il semblerait que les actions menées par les étudiants autour de cette affaire soient l'initiative d'autres structures syndicales que l'Aneb ? Qu'en est-il ?

-Pour le moment l'Aneb ne s'est pas prononcée officiellement. On est en train de chercher des informations. Puisque ceux-là même qui dirigent le mouvement là, quand on leur demande de fournir les preuves, ils ont du mal à s'en sortir. Donc l'Aneb est en train de chercher des informations pour que si les produits sont véritablement périmés, on puisse savoir ce qu'il faut faire. Voilà on est à ce stade là pour le moment.

-Je voudrais maintenant qu'on parle des rapports entre l'Aneb et les autorités universitaires. Comment les appréciez-vous ?

-De mon expérience, en tout cas, les deux ans que j'ai fait là, le constat que l'on puisse faire, c'est que vraiment l'Aneb a toujours eu des difficultés avec les autorités universitaires. Les autorités universitaires ont toujours eu une haine vis-à-vis de la structure. Souvent quand nos représentants partent dans les différentes audiences, ils entendent toutes d'injures, toutes sortes de menaces, mais comme il faut persévérer, on continue la lutte. Sinon à ce niveau, il n'y a pas vraiment jusqu'à présent, les autorités n'ont pas fait preuve de faciliter la tâche à l'Aneb. Par exemple, les derniers événements au niveau de l'UFR/LAC, on était en lutte puisque la direction de l'UFR disait que, il y a par exemple une promotion 2012-2013 qui a été blanchie l'année passée en 2013 ; voilà on a reporté leur année en 2013-2014, donc ils ont évolué et ils ont terminé leur année 2013-2014, donc ils ont fait leur 2^{ème} année 2013-2014. Donc ceux qui étaient en 1^{ère} année de 2012-2013 n'ont pas été blanchis. Eux aussi ils ont évolué pour arriver en 2^{ème} année 2013-2014. Ceux-là maintenant qui ont fini là évidemment y a des gens qui reprennent ; voilà ceux qui reprennent maintenant cette année la direction dit que ils ne peuvent pas reprendre avec ceux qui viennent de commencer leur 2^{ème} année, qu'ils doivent attendre ceux-là qui viennent de commencer la 1^{ère} année pour reprendre. Donc ça leur fera deux ans d'attente supplémentaire. Donc l'Aneb a dit non, ce n'est pas les étudiants qui ont demandé le blanchiment technique, donc ce n'est pas à eux de récolter les pots cassés. Il faut leur permettre de composer. Donc on était dans cette démarche-là, la direction, l'administration a tenu tête et a programmé les devoirs tout en disant que ceux qui reprennent-là ne vont pas composer. Bon, au niveau de l'Aneb, quand la discussion, le fil du dialogue est rompu, on a procédé à d'autres étapes ; donc on a demandé aux étudiants de surchoir à leur évaluation. Donc ils n'ont pas composé les devoirs ; donc à plusieurs reprises, au troisième devoir, nous nous sommes allés demander aux étudiants de surchoir, et la direction adjoint de l'UFR/LAC qui est venu dire aux étudiants de s'asseoir et de composer. Donc vous voyez l'attitude qu'un administrateur a : dire aux étudiants de s'asseoir et de composer, que ceux qui reprennent-là ne vont pas composer. Donc nous on a dit qu'il explique pourquoi, en quoi cela est possible. Bon il n'avait pas assez d'arguments, et quand les étudiants lui demandent, lui il dit non, il a demandé à l'Aneb de fournir la liste des étudiants qui reprenaient. Vous comprenez à ce niveau le ridicule déjà ; les étudiants ont dit que non, eux ils ne connaissent pas l'Aneb en tant que administration. C'est la scolarité qui est chargé de fournir la liste, et même le directeur de l'UFR là, on lui a donné la liste là bien avant ça, il a refusé de signer, la liste de ceux qui reprenait et il a refusé de signer ;

donc c'est compliqué. Donc sincèrement, les rapports que l'Aneb entretient avec les autorités là, sincèrement c'est pas du tout facile ; mais avec la compréhension des étudiants, puisque on arrive à se comprendre.

-Pensez-vous que cette attitude des autorités universitaires soit liée au fait qu'elles ne sont pas élues par la communauté universitaire mais nommées par l'Etat ?

-Bon effectivement ça peut être ça. C'est même ça hein. Puisque quand tu regardes la présidence de l'université et les autres là, ce n'est qu'une caisse à résonance du pouvoir. Donc véritablement ils ne peuvent pas entreprendre des actions de façon indépendante. Donc ils répondent toujours à leur ministre de tutelle, voire même au président de la République. Donc ça, ça peut être un élément de réponse qui explique la difficulté.

- Voudriez-vous insister sur tel ou tel élément ?

-Je trouve que, on a parcouru l'essentiel, étant donné que vous avez eu à toucher d'autres camarades aussi. Donc je tiens vraiment, le dernier mot c'est que, en tant que aîné aussi il faut encourager, nous encourager les jeunes, et encourager d'autres personnes que vous allez croiser, vraiment de s'intéresser au militantisme. Voilà c'est tout ce que j'avais à dire. Si tu arrives vraiment à tenir au niveau de l'Aneb, c'est que sur le terrain-là ce qui va se poser comme difficulté, tu es en mesure de pouvoir réfléchir et trouver des solutions. Il y a l'esprit de sacrifice.

Entretiens avec des militants de la Fescibf

Entretien avec le Général Brico, 26 ans, secrétaire général de la Fescibf, 6 mars 2015

-Je vais vous demander de vous présenter d'abord : qui vous êtes et ce que vous faites.

-Je suis Bruno Yaméogo ; bon au niveau syndical on m'appelle « National Brico » ; je suis le secrétaire général national de la Fescibf. Donc, parlant de mon parcours syndical, j'ai commencé à militer dans le Bas-Sassandra (en Côte d'Ivoire), en tant que militant actif, dans le lycée (Molen Nabué) de San Pedro ; ensuite j'ai été responsabilisé en tant que secrétaire à l'éducation, à l'époque le BEN de la Fesci comportait des jumeaux, c'est que à l'époque fallait commencer par le dernier du bureau, tu étais militant actif, ensuite, j'ai été donc dans l'antichambre de la Fesci, ce qu'on appelle APC, c'est là qu'on vous forme. C'est donc après avoir reçu ma formation syndicale, que j'ai été responsabilisé en tant que responsable au sein de la Fesci ivoirienne, occupant donc le dernier du bureau en tant que secrétaire aux affaires socioculturelles ; de la section « Base Navale » du lycée San Peguri de Nayero. Donc après j'ai occupé des postes des responsabilités, et après c'était à l'organisation de cette même base là, d'où j'ai été appelé à Abidjan courant 2004 ; j'ai donc été appelé à Abidjan, après Abidjan, je suis revenu à San Pedro, puisque j'ai poursuivi ma formation syndicale dans la cité « la Nouvelle Jérusalem » de Willams'ville au niveau donc d'Abidjan ; c'est une cité universitaire qu'ils ont nommé la cité de « Willams'ville » mais les étudiants surnommaient toujours les endroits publics, donc ils ont surnommé ça la cité « la nouvelle Jérusalem » de willams'ville. Donc j'ai poursuivi ma formation syndicale là-bas, à Abidjan et je suis revenu en 2005, à San Pedro, d'où j'ai été secrétaire général du collège moderne « Christ-Roi » de San Pedro ; et après je suis aussi reparti à Abidjan, j'ai été premier vice-coordonnateur de la formation d'Abidjan Nord ; ensuite coordonnateur de la formation d'Abidjan Nord ; et après j'ai occupé des postes de responsabilité au niveau de la cité où j'ai été formé en tant que secrétaire à l'information de cette cité-là qui était dirigé par les Brice, alias Gral Brico, et c'est là aussi que j'ai eu mon nom de baptême : Gral Brico parce que j'étais secrétaire général du lycée moderne « le Flambeau » de Willams'ville : donc secrétaire général, coordonnateur de la formation d'Abidjan Nord et secrétaire à l'information de la cité « La Nouvelle Jérusalem ». Et

en 2010, j'ai quitté la Fesci pour rejoindre donc le Burkina Faso, après avoir participé à la construction de certains mouvements dans la sous-région comme la Fesb (du Bénin) ; j'ai participé à plusieurs mandats au Soudan du Sud, j'ai été aussi au Mali, au sein donc de l'AEEM, en ce moment en tant que responsable de la Fesci ; donc 2010, j'ai déposé mes valises au Burkina Faso. Et on a créé le syndicat national des élèves et étudiants, par suite on a créé le FESAF (fédération estudiantine et scolaire pour l'action au Faso), et c'est après maintenant que nous avons créé le grand bloc qui est la fédération estudiantine et scolaire pour l'intégrité au Burkina Faso, en abrégé la Fescibf.

-Un parcours syndical qui a commencé au lycée, en Côte d'Ivoire. De la Fesci ivoirienne, vous êtes devenu l'un des membres fondateurs de la Fescibf au campus de Ouagadougou. Pour vous est-ce une continuité, de la Fesci à la Fescibf ?

-Bon, c'est un fait de hasard ! Au fait, c'est un fait de hasard parce que quand nous sommes rentrés donc en assemblée générale constitutive, pour chercher donc le nom du mouvement, qui allait donc représenter, parce que pour nous on dit que le choix du nom du mouvement, c'est-à-dire qu'on a fini les textes. Mais le point sur lequel on n'est pas tombé d'accord, on a discuté pendant des semaines, c'était sur le nom du mouvement. Parce que d'autres ont demandé de privilégier la Fédération, puisqu'on devait regrouper d'autres mouvements. Donc déjà on ne pouvait pas aller créer une union, non c'était fédération puisqu'on devait fédérer les énergies. Alors donc y avait des propositions comme FESCO (fédération estudiantine et scolaire), c'est-à-dire que y avait toujours des noms ; par exemple ici on avait trouvé FESI (fédération estudiantine et scolaire pour l'intégrité) mais les gens ont estimé que ça ne sonnait pas bien. C'est un fait de hasard. Mais quand on explique, peut-être que moi, j'ai été responsable de la Fesci ivoirienne, j'ai occupé de très hauts postes de responsabilité, donc certaines personnes pensent que c'est une continuité. En réalité c'est pas une continuité, on pouvait même disposer les lettres et ne pas trouver Fescibf, mais c'est un fait de hasard ; puisque comme on a trouvé FESI, on a trouvé que ça ne sonnait pas bien ; et quand on a consulté sur le Net, y avait un mouvement qui existe, qui s'appelle FESI, ça doit être une société, un truc comme ça qui s'appelle FESI ; donc, on a dit que comme nous on allait beaucoup de concentrer sur la question des scolaires, on s'est dit que si on veut avoir un étudiant responsable demain, un étudiant qui porte l'aspiration d'une nation construite, d'une nation bâtie sur nos fondements que nous voulons défendre, il va falloir commencer depuis la base. Et cette base-là constitue le milieu scolaire. Et donc nous allons concentrer nos énergies et nos forces à former nos petits frères du scolaire. Donc quand on a fait la composition vous voyez que, par fait de hasard, « scolaire » fait « S et C » ; et nous avons dit que le mot intègre là devait donc faire partie des valeurs que nous défendons. Donc par le fait de hasard, on a trouvé Fescibf. Maintenant certaines personnes ont trouvé que, même on a longtemps discuté, certaines personnes disent que bon ça va être une continuité, d'autres qui disent que allons-y, de toutes les façons même si on trouve un autre nom les gens vont trouver de quoi dire ; voilà comment on a maintenu le nom Fescibf ; mais les gens, par moment on a toujours du mal à expliquer à certaines personnes pour qu'ils comprennent, certains pensent que c'est sciemment fait. Moi je pense que c'est le fait de l'histoire.

-En tant que membre fondateur de la Fescibf, quelles sont les valeurs principales que vous défendez et vous motivent personnellement ?

-Ce qui me motive dans mon engagement c'est quand je regarde que depuis la nuit des temps, l'ensemble des élèves et étudiants se sont battus ; vous voyez, même la question de l'indépendance, c'est toujours les élèves. Mais une fois que les hommes politiques accèdent au pouvoir d'Etat, ces jeunes-là qui se sont battus hier, ces jeunes-là même qui ont sacrifié leur avenir, y a certains qui n'ont pas fait cours et qui presque toute l'année étaient dans les rues pour mobiliser leur camarades, ils sont généralement les oubliés de la nation. Ou bien ils sont relégués au second plan. Aujourd'hui par exemple, quand tu regardes la question de l'éducation,

nos devanciers, hier ils ont bénéficié de tous les moyens de l'Etat pour aller à l'école. Ils ont été pris en charge, ils sont allés à l'école cadeau ; Mais aujourd'hui ce que nous leur demandons, c'est un minimum de conditions de vie et d'études. Et là encore y a problème. Donc pour nous aujourd'hui, c'est l'espoir d'une nouvelle génération que nous voulons incarner ; c'est qui me motive davantage et j'ai foi en ce combat que nous sommes en train de mener. J'ai foi parce que je me dis, même si le soleil n'est plus il y a au moins les étoiles qui apparaissent ; et même si les étoiles ne sont plus là, ça veut dire que c'est le jour, il y a le soleil. Tout compte fait y a toujours la lumière qui nous guide. Moi aussi j'ai foi en Dieu ; j'ai foi que véritablement un combat noble se mène, en tant militants de la vérité. Donc, étant donné que c'est Dieu qui connaît nos cœurs, le plus architecte du monde maîtrisant le cœur des êtres humains, il sait que nous menons un combat juste, un combat pour l'amélioration des conditions de vie et d'études, un combat pour que l'élève et l'étudiant ivoirien, africain, burkinabè puisse avoir la parole pour s'exprimer librement, et ne plus être inquiété par rapport à ses opinions, et par rapport à sa vision des choses. Voilà tant de motivations. L'avenir promet davantage.

-Si je comprends bien votre lutte déborde largement le cadre du campus et même du Burkina puisque une ambition panafricaniste se dégage nettement de ce que vous venez de dire. Dans cette vision panafricaniste, qui sont vos sources d'inspiration, vos héros en quelque sorte ?

-Plusieurs fois j'ai des photos de Thomas Sankara, et quand je suis presque désespéré, j'ai beaucoup de ses vidéos et quand j'écoute, je regarde, je me dis que si lui il l'a accepté en tant que président, de donner sa vie pour la continuité du combat, y a pas de raison que moi qui suis un simple étudiant ne puisse pas faire de même. Y a de grands hommes, quand je regarde la vidéo, de Nelson Mandela, intitulé « un long combat vers la liberté », ça me donne encore l'avantage, parce que pour lui, qui a fait 25 ans en prison, qui s'est privé de liberté de voir, de regarder, d'observer, puisqu'il disait que la liberté en réalité, c'est pas le fait de circuler librement, mais la liberté est déjà psychologique. Il a combattu de façon véritablement psychologique pendant 25 ans, ça veut dire que les enfants qui étaient nés, les femmes mêmes enceinte quand ils portaient en prison, ils étaient devenus des garçons et ils se sont mariés et ils ont eu des enfants. Et lui il a fait 25 ans en prison, pour permettre au peuple sud-africain d'avoir les mêmes droits, de repenser, de retracer l'avenir avec les noirs et les blancs. Pour moi ça me donne encore l'envie d'aller de l'avant. Quand je regarde kwame Nkruma qui lui aussi, a accepté quitter donc la tête du pays ghanéen, qui a résisté farouchement avec le panafricanisme qu'il a eu jusqu'au sang, il est mort avec, ça me donne l'envie d'aller de l'avant. Quand j'ai vu le courage et le zèle de Thomas Sankara, de Patick Lumumba, tous ce sont donc de grandes figures pour moi, de l'Afrique et ça me reconforte dans ma vision que l'Afrique a eu de grands hommes ; l'Afrique va continuer d'avoir de grands hommes qui vont incarner l'intégration, l'image de l'Afrique vraie, l'Afrique responsable que nous voulons.

-Au nom des valeurs panafricanistes dont vous venez de parler, est-ce que vous avez des partenariats avec d'autres structures syndicales ou mouvements de la société civile ?

-Parce que nous nous sommes dit que l'unité c'est d'abord les actes. Du 23 au 28 février dernier, nous avons regroupé pas mal de structures syndicales au Burkina Faso. et on n'a même créé une confédération, vous le vérifiez sur le Net, une Confédération Estudiantine et Scolaire de l'Afrique, qu'on a appelé CESA ; donc, au nom donc de cette confédération, le siège, pour une fois est allé au Mali ; donc nous allons nous permettre de construire au nom de l'ensemble des élèves et étudiants de l'Afrique, un siège au nom de l'ensemble de nos camarades. Parce que voyez-vous, quand on parle de l'étudiant, on voit rien que la misère, quand on parle de l'étudiant on ne voit pas un homme responsable, quand on parle de l'étudiant on ne voit pas l'image rayonnant. Nous nous sommes dit que si l'UA se permet d'avoir un siège respecté et respectable, si lui au moins qui regroupe les pays ait un siège respecté et respectable, y a pas de raison que l'ensemble des élèves et étudiants regroupés au sein d'une confédération de 4 pays ne puissent pas avoir un siège, et quand quelqu'un nous voit même de loin, il dit vraiment,

les enfants ils ont de l'ambition. Nous rêvons, nous rêvons jusqu'à un certain moment on se pose la question « est-ce que c'est réalisable, notre rêve ? » Mais comme je le dis, quand la lutte est noble, seuls Dieu et le temps sont les alliés. Quand Dieu est ton allié, quand le temps est ton allié, c'est que quel qu'en soit la durée du combat, tu es sûr d'être le grand vainqueur. Donc pour nous, nous avons regroupé ces différentes structures ici à Ouagadougou pendant quelques jours : l'AEEM était là, le Mali, la Fesci était là, la Côte d'Ivoire, et le Bénin qui est l'UNEB, tous représentés à Ouaga. Y avait 17 pays qui devraient être là, mais au regard de nos moyens, l'administration ne nous a pas accompagné, il était difficile donc de délayer tous ces 17 pays-là. Donc pour certains on a communiqué par vidéo conférence, on a communiqué sur le Net et c'est donc au nom de ces 17 pays-là, qu'on a créé cette confédération. Déjà le 20 au 25 avril, en Côte d'Ivoire, toute la nouvelle génération estudiantine va se retrouver autour de 27 pays environ, et ces 27 pays sont statuer sur comment est-ce que chacun va apporter sa pierre pour que nous puissions construire notre siège au Mali. Ce sont les activités que nous avons et au-delà donc de cette confédération, j'ai été nommé en tant que secrétaire continental à l'organisation. Le premier responsable revient à la Fesci ivoirienne, pour un mandat de 2 ans.

-Donc en 2 ans d'existence, on peut dire que l'ambition panafricaniste portée par la Fescibf est en train de devenir une réalité déjà au niveau de la sous-région ?

-L'objectif même c'est de regrouper les 54 pays que compte l'Afrique. C'est pas seulement au niveau sous régional, c'est de réunir les 54 pays ; et on est déjà même sorti hors de notre cadre sous régional puisque y a l'Afrique du Sud qui nous a rejoint. On est en contact avec le Soudan du Sud, les deux Soudans, donc est sorti de notre cadre régional, on est entré dans les pays anglophones.

-J'avais justement une question à laquelle vous avez déjà répondu par votre présentation. Dans les années 50 la FEANF s'intéressait à l'espace francophone de l'Afrique puisque la WASU, qui regroupait déjà les pays africains anglophones. Je vois que dès le début, vous avez voulu supprimé ces barrières linguistiques pour vous adresser à l'étudiant africain tout court.

-Sur ce point je voudrais souligner que ce sont des gens qui autour d'une table, en mangeant ont une carte de l'Afrique et ont passé des crayons, et des intellectuels africains prennent ça comme un laissé pour compte, comme un débat véritable. Comme je le disais dans un discours au Mali, là où le ministre même de l'enseignement secondaire et supérieur était présent, j'ai dit que le nationalisme là n'est pas un débat intellectuel, parce que pour quelqu'un qui a un minimum de grade comme le Bac, ne peut pas taper sa poitrine pour dire je suis burkinabè, parce que ça ne représente rien. Quand quelqu'un dit, il est ivoirien, ça ne représente absolument rien, parce que c'est des gens qui se sont permis de tracer et de mettre des frontières. Quand vous traverser la frontière vers la Côte d'Ivoire, tant qu'on ne vous a pas dit, tant que c'est pas des actes inhumains qui sont posés par nos soldats soit de la Côte d'Ivoire, soit du Burkina, soit du Mali, soit du Niger, vous ne savez pas que vous êtes à la frontière. Y a pas de mur qui sépare, vous comprenez, en dehors des contrôles-là, vous ne savez même pas que vous êtes en train de quitter la Côte d'Ivoire pour rentrer au Burkina, ou bien vous quitter le Burkina pour aller au Niger. Alors soyons sérieux. Partant de ce fait, je pense que nous ne devons pas donner raison à ceux qui nous ont divisé, à ceux qui ont mis les frontières entre nous parce que les frontières ne sont pas établies jusqu'à dans nos cœurs ; il faut nous l'acceptations et que nous comprenions que y a des gens qui ont migré ; mais le Burkinabè si on veut retracer l'histoire, on peut dire qu'il est tchadien, y a certains on dira qu'il est ghanéen, chacun a ses descendants, donc moi je vois que chez nous en Afrique c'est un faux débat ; je regardais la télé ivoirienne la fois passée où les krumens se revendiquaient de l'Egypte parce qu'ils ont migré de l'Egypte vers la Côte d'Ivoire. Donc ça veut dire que, en venant en Côte d'Ivoire là, ils ont laissé une partie de leur famille en Egypte. Alors quand ivoiriens et égyptiens se mettent à se bagarrer ! Il va arriver que des frères de même sang vont se tuer sans se rendre compte. Donc pour nous les seules frontières que Dieu a tracé quand vous prenez la carte de l'Afrique, c'est l'eau qui a séparé

l'Afrique des autres continents. Ça au moins personne ne peut le nier. Pour moi si ce n'est que les frontières tracées à la main, il faut que nous arrivions à dépasser cela. Et à se dire qu'il faut que l'Afrique se parle. La nouvelle génération qui va diriger il faut que cette génération apprennent à se parler demain.

-Dans la ligne de ce combat, avez-vous des partenaires dans l'espace universitaire, des syndicats qui partagent votre vision ou bien y a-t-il divergence de vue.

-Le problème de l'Afrique, c'est que les gens mettent du temps à accepter, soit ils mettent du temps à comprendre. Mais nous laissons le temps à ceux qui veulent comprendre de comprendre. L'unité africaine commence d'abord par l'unité nationale. Nous avons donc amener des rapprochements pour dire que c'est pas la peine que nous semions donc la différence, parce que, quoi qu'on dise là, vous voyez le sac de riz, c'est les grains qui viennent d'un peu partout. Dans le sac les grains de riz cohabitent parce qu'ils peuvent avoir le même sort, ils vont peut-être passer par la même casserole, et être mangés par des individus différents. Pour nous aujourd'hui la question de l'unité est une question préoccupante ; nous avons rencontré toutes les autres structures existant sur le campus, et nos ambitions c'est que les gens se parlent, qu'ils essaient d'enlever les barrières. Mais comme je dis la question de l'Afrique c'est une question d'opportunité. Pourquoi nos différents dirigeants africains n'ont pas surmonté véritablement leur instinct égoïste ; par moment c'est des questions d'intérêts personnels. C'est une nouvelle génération et nous avons foi, que les uns et les autres comprendront ; mais c'est d'abord des actes ; pour nous il ne faut pas que nous nous en tenions à la parole. Peut-être que certaines personnes, et j'espère, prendront le train en marche mais en ce qui nous concerne nous avons déjà créé la confédération ; nous avons eu une activité à l'université de Ouagadougou, toutes les structures syndicales étaient représentées, c'était une conférence publique sur le thème « contribution de la jeunesse estudiantine et scolaire pour une Afrique unie et prospère », qui a été animée à l'UO à l'amphi C 300 suivi de l'installation du SG continental de la CESA.

-Je voudrais qu'on parle du recrutement des militants. Comment ça se passe ?

-Il faut dire qu'à l'université nous avons fini toutes les représentations ; dans les UFR la Fescibf est maintenant représentée. Maintenant en ce qui concerne les établissements secondaires, l'approche c'est d'abord apporter l'information. Mais il faut dire nous suscitons l'envie parce que aujourd'hui, nous incarnons une révolution estudiantine et scolaire. Mais cette révolution n'est pas une révolution avec les armes à la main. C'est une révolution de mentalité ; c'est une révolution de façon de faire, c'est une révolution de dire à cette jeunesse qu'il y a lieu de s'unir, il y a lieu de remplir nos devoirs régaliens qui est donc de revendiquer de meilleures conditions d'études et de vie. Si nous avons des devoirs, c'est que nous aussi nous avons des droits. Et les droits nous les revendiquons en ce sens que il est un devoir pour l'Etat burkinabè, l'Etat ivoirien, tous les Etats de nous garantir les droits élémentaires. Ces droits élémentaires sont notre droit à la santé, le droit au logement, le droit à l'éducation. Ce sont des principes non négociables. L'Etat nous doit le droit à la protection. Il doit nous permettre de grandir dans un environnement serein, dans un environnement où chaque élève et chaque étudiant pourra s'épanouir. Parce que nous autres nous n'avons pas décidé de naître enfant de pauvre ; mais c'est du devoir de l'Etat puisque nos parents s'acquittent de leur devoir de payer les impôts. Donc pour nous la phase de l'initiation est privilégiée, il s'agit d'apporter l'information aux camarades et leur dire que leur frustration est entendue ; malgré la misère et la désolation qu'ils ont vécu, il est maintenant temps qu'ils adhèrent à une structure responsable qui peut porter leurs aspirations pour un avenir meilleur. Au regard donc de ce message, la plupart des différents camarades créent donc les bases et les sections, chaque section est autonome, que nous installons et ils prennent donc les préoccupations des étudiants qu'ils font remonter à la structure centrale. Ils nous reversent seulement les dossiers d'ordre national ; il peut arriver qu'un mot d'ordre national soit lancé, en ce moment on informe les différentes bases pour dire qu'ils doivent marquer un temps d'arrêt

pour qu'on puisse revendiquer ça. Jusqu'à preuve de contraire ça n'a jamais été le cas, nous privilégions donc le dialogue au niveau national.

-Quelle estimation faites-vous du nombre de militants au Burkina ?

-Si nous veux estimer, je crois qu'on n'est pas loin de 3 à 4 000 militants. Parce que je suis sûr qu'au niveau de Bobo y a une coordination, à Gaoua y a une coordination, Koudougou y a une coordination, Ougadougou déjà même y a une coordination. Si vous avez regardé la RTB hier ou si vous avez des amis qui ont regardé la RTB hier, puisque y a eu une mobilisation que nous avons faite au niveau des RU, pour pouvoir exercer une certaine pression par notre capacité à mobilisation, parce que pour nous la mobilisation compte beaucoup, le nombre aussi, la masse compte beaucoup dans tout ça, pour montrer à l'opinion national et international que nous sommes assez grands ; et donc nous devons faire une estimation, nous ne sommes pas à moins de 3 000 à 4 000.

-Parlant de cette mobilisation d'hier au niveau des RU, pouvez-vous dire quelles ont les méthodes utilisées pour faire converger tant d'étudiants. Qu'avez-vous fait ?

-Nous avons demandé à chaque SG d'informer parce que dans toutes les UFR, chaque UFR a son SG ; par exemple à l'UFR il va demander à ce qu'ils arrêtent les cours ; maintenant les cours ne s'arrêtent pas de façon violente ; tu arrives les étudiants sont en cours. Tu demandes le micro, la permission au professeur pour expliquer les raisons de la demande d'arrêt des cours. Généralement les étudiants comprennent parce qu'ils savent que la Fscibf est un mouvement crédible, un mouvement responsable, un mouvement qui sait prendre des engagements et qui sait les faire respecter. Généralement sans résistances les étudiants comprennent.

-La mobilisation des étudiants exige des militants dynamiques et surtout formés comme votre parcours syndical le montre. Comment se fait la formation des militants fescistes ?

-Chaque semaine, par exemple, la semaine passée, nous avons pris un thème que nous avons développé. Généralement les samedis soirs, nous sommes toujours ensemble ; à moins que tous les jours en tout cas sauf les dimanches, même là, dimanche passé nous étions ensemble. Pour nous la formation est pratique. Je peux par exemple décider d'envoyer un élément à Bobo, par exemple la semaine un exemple palpable : j'ai envoyé une délégation à Bobo sans leur donner le transport : je leur dis bon, les camarades vous ont appelé à venir, je leur ai donné une lettre de mission, et leur demande d'aller à Bobo, parce que pour nous l'art oratoire est très important. Donc tu vas à la gare, tu te présentes, on t'a donné une mission pour aller à Bobo mais malheureusement pas de moyens de transport. On ne t'a pas demandé de monter dans le car de façon violente. On te demande de convaincre, de convaincre donc le responsable de la gare de telle sorte que lui-même là, c'est pas de l'escroquerie hein, de telle sorte que lui-même là, de son propre gré, qu'il te donne un ticket pour que tu montes comme les autres passagers pour aller là où tu vas. Donc pour nous c'est des questions pratiques que nous faisons. Donc sur le terrain, il y a donc des séances de travail où on met quelqu'un devant et on lui demande de convaincre tous les autres. On peut déposer un plat de riz et on lui demande de convaincre tout le monde que c'est nécessaire de manger ; et si tu arrives à convaincre tout le monde que c'est nécessaire de manger le riz ; il faut surtout motiver ; tu peux décider de ne pas venir à une réunion, mais nous on ne te sanctionne pas, on te demande que tu viennes en public, que tu motives les raisons valables de telle sorte que même ton ennemi n'ait pas d'autres raisons que d'adhérer à ce que tu as dit. Pour nous la question de la formation est assez pratique.

-Donc au-delà des séances de formation théorique, il y a un vivre ensemble où... (il me coupe)

-Il y a un élan de famille parce que pour nous, le syndicalisme est une famille, y a pas de génération spontanée, les gens évolue ensemble, à telle enseigne que demain si lui il devient responsable, et qu'il a besoin de quelqu'un pour faire un travail, il va tout de suite penser à l'ami avec qui il a passé tous ces moments. Parce que nous passons la plupart de notre temps ensemble. C'est-à-dire quand on a une journée qui fait 24h, c'est qu'au moins les 20h nous les passons ensemble, au moins que ce soit un militant avec un militant.

-Au-delà de ce vivre ensemble, pouvez-vous me dire en un mois donné votre programme d'activités soit en UFR ou au niveau du BEN. Je sais aussi ce programme peut être lié aux événements.

-Tous les jours, même les dimanches, du matin jusqu'au soir, nous avons un QG, nous sommes toujours ensemble. Quelqu'un il a un devoir, il se lève il va faire ce qu'il veut et il revient. Si on a besoin d'envoyer quelqu'un, en tout cas y a toujours une disponibilité, on a créé une base qui fait que les gens sont toujours ensemble.

-En plus de ces rencontres je dirai permanentes, avez-vous d'autres moyens de contact entre militants ?

-On a une page facebook sur laquelle on communique, quand par exemple on a une base à créer. Nous communiquons quand il y a des grands événements même des petits événements ; quand quelqu'un il est malade on tient informés les différents camarades, nous allons donc lui rendre visite ? En tout cas on a des moyens de communication. Puisque nous sommes en famille, puisque nous évoluons en famille et que le malheur de l'un affecte tout le monde et que le bonheur de l'autre affecte aussi tout le monde. C'est comme ça que nous partageons nos peines et nos joies et qu'on est toujours ensemble quoi.

-Vous avez parlé tantôt des bases de la Fescibf au sein des UFR. Est-ce qu'il existe de représentants de votre structure au sein des cités universitaires ?

-Euh ...la cité universitaire, on est en pleine discussion, puisque les franchises universitaires interdisent, mais on a des responsables qui dorment dans les cités. Quand il y a une information c'est à eux que nous nous adressons ; Mais maintenant, pour mettre officiellement une base qui prend les différentes préoccupations des étudiants au sein de cités, jusqu'à preuve de contraire nous sommes en pleine discussion pour revoir les franchises universitaires parce que nous disons que c'est contre la démocratie. Parce qu'il faut permettre que les gens s'organisent quand ils vivent ensemble, qu'ils se constituent en groupe pour pouvoir défendre aussi leurs intérêts. Mais nous sommes un mouvement legaliste, pour parler en termes de droit, donc on se conforme au droit, et puis on espère que d'ici là on va faire une révision de ces franchises universitaires là, et officiellement on va installer les bases. Mais au niveau des cités, il y a nos différents responsables qui y résident, quand y a un problème, ils transmettent donc aux bases les plus compétentes ; par exemple, ces question où y a pas de bases-là on a créé un comité d'organisation et de sécurité qui est là qu'on a appelé la FesciCOS qui gère donc ces questions-là. Par exemple y a un problème en cité, on reverse à cette structure-là qui est chargée donc de traiter la question.

-Comment en tant que syndicat, êtes-vous associé à la vie universitaire comme l'attribution des chambres, les bourses, le Foner ou l'aide...comment ça se passe, avez-vous votre mot à dire, ou êtes consultés pour ces questions ?

-En tout cas en tout honnêteté nous ne sommes pas associés parce que dans un premier temps, le régime qui est parti, était un régime, vous le savez très bien hostile aux différents mouvements ; puisque quand tu n'es pas apprécié, la plupart des structures qui ont été créées avaient l'onction du régime en place. Mais nous sommes arrivés, nous disons que nous en voulons pas l'inféodation avec les partis politiques. Parce que notre autonomie est la seule chose la plus chère que nous revendiquons. Quand on est une structure syndicale et qu'on doit être téléguidé par un homme politique ou par un parti politique, on risque donc de sortir de ses cadres, de ses objectifs que nous avons fixés au départ. La base sur laquelle nous ne transigeons pas est que nous ne pouvons pas nous inféoder à un parti politique, nous ne pouvons collaborer de façon directe et indirecte avec un parti politique. Parce que nous n'avons pas les mêmes aspirations. Les partis politiques cherchent toujours à recruter et nous cherchons à militer en faveur du bien-être de l'ensemble des élèves et étudiants du Burkina Faso. Nous n'avons pas les mêmes missions, et donc nous nous positionnons par rapport à un syndicat du Burkina. Donc les questions des cités universitaires, nous n'y sommes pas associés. Pire même quand les gens

savent que ce sont nos éléments, généralement, les demandes-là, puisque souvent y a plus de mille étudiants qui demandent, et peut-être c'est 500 qu'on recrute ou 400 ou 300 ; donc, quand tu as la malchance qu'on sait que tu fais partie de notre structure, tu as moins de chance donc d'être admis dans cette cité-là. Voilà la question des cités universitaires, nous n'y sommes pas associés. Et pour preuve, c'est que nous même quand nous avons voulu organiser notre événement, le CENOU nous avait promis de nous donner des hébergements, mais à la dernière minute, il a fait faux bon, le CENOU a fait faux bon, on était donc obligé de loger nos hôtes dans les hôtels malgré nos maigres ressources. Donc dans la gestion des cités, dans la gestion des bourses, parce que nous nous disons que la sincérité et l'intégrité doivent prévaloir donc dans nos actions. Si nous disons militer en faveur des étudiants burkinabè, et derrière eux on cherche donc à s'enrichir, derrière eux on veut envoyer nos hauts responsables en Europe par les façons les plus frauduleuses si on arrive à avoir des compromis avec l'administration, on ne sera pas libre pour défendre nos idées parce qu'en ce moment, d'une part on s'est déjà sali les mains. Donc par rapport à ces questions-là nous nous ne nous positionnons pas.

-Si je comprends bien, l'administration ne vous y associe pas d'une part, et d'autre part, par conviction et fidélité à votre vision, vous ne désirez pas vous y mêler non plus.

-Voilà, c'est ça. Par rapport à notre conviction parce que c'est ce qui fait notre crédibilité hein. Hier par exemple, y a eu une question de la mauvaise restauration. Tout de suite nous avons arrêté les cours ; mais si on avait eu des liens, si on avait participé à des structures qui participent de ce fait-là à la mauvaise qualité même de la restauration, si tu as déjà les mains sales quelque part, tu ne peux plus revendiquer quoi que ce soit. Nous nous sommes positionnés par rapport à ces questions pour dire que si nous voulons mettre la pression, être un mouvement d'éveil de conscience, un mouvement de pression, il va falloir que nous restions à un moment donné en distance avec l'administration. Chacun a son rôle ; le rôle de l'administration c'est de réguler et de permettre que l'ensemble des étudiants vivent dans de bonnes conditions, soient logés dans de bonnes conditions ; et pour nous c'est toujours interpeller l'administration sur ces missions régaliennes. Et nous avons notre mission régalienne qui est toujours de mettre la pression pour qu'ils puissent mettre le maximum possible pour permettre à nos camarades d'étudier dans de bonnes conditions, de dormir dans de bonnes conditions. Voilà notre mission ; donc nous ne voulons pas nous tromper de combat, nous ne voulons pas nous salir les mains au risque de nous détourner de notre mission.

-Vous avez parlé tantôt du faux bon qu'a fait le CENOU en dernière minute, ce qui vous a obligé à loger vos hôtes dans à l'hôtel. Cela occasionne bien évidemment des frais, ce qui m'amène à poser la question de savoir comment la Fescibf finance ses activités ?

-Vous posez une très bonne question. Chez nous, c'est privilégier la cotisation des membres parce que on se dit qu'on est des étudiants, mais un étudiant n'est pas aussi misérable que ça. Y a des gens qui sont soutenus par leurs parents. Quand on a une activité, on appelle tous les responsables et on leur donne l'ordre que y a telles activités vous vous débrouillez pour mettre 5 000, 10 000 fcfa ; grouillez pour que ça rentre parce que la responsabilité s'apprend dès maintenant. Donc c'est par la cotisation de nos membres que nous arrivons à régler les problèmes les plus urgents. Quand nous sommes ensemble, on doit payer cinq plats, on demande à chacun toi tu as combien, toi tu as combien, et par finir on complète. Ceux qui n'ont pas l'argent aujourd'hui et ceux ont un peu les moyens font faire manger ceux qui n'ont pas les moyens et puis bon, demain c'est vice-versa quoi. Pour nous c'est des valeurs d'intégrité, il ne suffit d'avoir de l'argent, et si tu as de l'argent et tu dis que tu n'en as pas, bon, on va te demander de rendre des compte quoi. C'est vrai qu'on ne te force pas mais, il faudrait pas qu'il y ait de l'hypocrisie. Donc c'est des gens responsables, puisque c'est de futurs cadres, nous avons foi que c'est de futurs cadres que nous sommes en train de former, des futurs ministres, des futurs directeurs généraux, en tout nous savons que c'est des futurs cadres. Donc faudrait qu'ils gardent toujours les bonnes images, les bonnes pratiques que nous avons apprises.

Malheureusement on n'est pas soutenu par rapport à notre activité. Quand on a voulu inviter les différents responsables, on a adressé des demandes à pas mal d'ambassades mais tous reviennent avec les mêmes propos : « on a reçu votre demande d'aide, malheureusement on n'a pas les moyens pour vous soutenir », voilà des contraintes budgétaires. Tous on dirait ils ont le même dossier là-bas, ils réceptionnent, ils changent de non d'ambassades et puis ils ramènent quoi. La plupart, même notre administration, ce sont des réponses de ce genre-là que nous avons ici. C'est que pour réussir de tels objectifs, il va falloir payer le prix, et le prix à payer c'est de sacrifier ce que nous avons. Et c'est ce que nous avons fait et tout s'est passé dans de bonnes conditions.

-Au plan social, d'où viennent la plupart des militants fescistes ? Sont-ils issus de famille aisée ? Ou

-Pour nous la question, on a déjà même un secrétaire chargé des questions sociales. C'est lui qui est là avec moi. Pour nous que tu viennes donc d'une famille riche ou d'une famille pauvre, peu importe. Le plus important, c'est d'être de bonne moralité, et cultiver des valeurs comme l'intégrité, il faut avoir un sens dévoué au bien être des autres d'abord. Parce que lutter pour les intérêts des autres, c'est pas donner à tout le monde ; donc si tu n'as pas ce sens-là, épris de paix, épris de justice, avoir une longueur d'avance sur les événements, tant que tu remplis ces conditions-là, nous les autres questions-là nous ne regardons pas. Il peut arriver que tu aies des difficultés financières et que si les autres peuvent t'aider ou nous envoyer la question au niveau à notre niveau pour soutenir notre camarade. Quant à savoir si nos militants sont issus de famille à revenus moyens ou faibles, ben on y trouve du tout.

-Au regard des différentes UFR, avez-vous l'impression que l'une ou l'autre UFR soit plus représentative que d'autres au sein de la Fescibf ?

-Concernant les UFR, c'est une question. Déjà même dans le militantisme là, c'est une question de... bon on a responsabilisé des gens. C'est une question de concurrence, on a une assemblée générale, le SG de l'UFR/SVT veut prouver que lui il a plus d'hommes, celui de l'UFR/JP veut prouver qu'il est maître des lieux, ça fait que chacun arrive à mobiliser. Peut-être qu'aujourd'hui l'un a plus, et l'autre prend ça comme un défi à relever. Ça ne fait que monter les côtes de popularité du mouvement, et les gens s'imprègnent des conditions d'organisation. Parce que nous sommes un mouvement très bien structuré ; la hiérarchie est respectée, les mots d'ordre ne sont pas discutés. Ils sont donc exécutés ; on est vraiment hiérarchisé, structuré, discipliné et ordonné.

-Toujours dans le paysage universitaire, avez-vous des rapports avec l'un ou l'autre syndicat d'enseignants ?

-Presque toutes nos activités dans l'année on fait l'effort de faire des visites de courtoisie, de demande d'audience ou on se rencontre, on discute, parce que nous les deux membres du corps universitaires : y a le corps enseignant et le corps enseigné. Nous vivons donc la vie universitaire ensemble, les mêmes difficultés quoi qu'on dise, si y a pas d'enseignants, il n'y aura pas d'étudiants. Ils vont venir et ils vont repartir à la maison. S'il n'y a pas d'étudiants, l'enseignant aussi viendra en classe, mais il sera obligé de repartir à la maison. Donc quoi qu'on dise on est obligé de cohabiter ensemble. Quand des humains cohabitent ensemble, il est important, surtout nous nous rencontrons chaque fois, faire le point donc des grandes situations. Par exemple y a une situation universitaire où y a une cité des étudiants qui a été confisquée et qui a été réhabilitée pour bureaux pour enseignants. La politique, les hommes politiques à l'époque ont voulu mettre la bagarre, semer l'incompréhension entre les étudiants et les professeurs. Parce que, en déshabillant Paul pour habiller Pierre, on veut mettre les deux-là en palabre. Nous nous sommes rencontrés à plusieurs occasions et nous nous sommes expliqués. Par rapport à des questions donc qui touchent la vie universitaire, et par moment où y a des mots d'ordre de grève qui ont été lancés, si nous trouvons que les mots d'ordre de grève sont pertinents, nous appelons par voie de presse pour faire des déclarations à nos militants de sortir et de soutenir les

enseignants, qu'ils soient du secondaires et du primaires. Y a pas de différence quoi. On a de très bons rapports avec eux.

-Parlez-moi de vos rapports avec d'autres syndicats, des travailleurs par exemple ou des organisations de la société civile.

-Je me souviens que par rapport au 30 et 31 octobre qu'a connu notre pays, les mouvements de la société civile ont fait coalition, ils ont fait bloc. Par rapport à cette situation de cohabitation là nous sommes même dans une commission pour la surveillance de la transition. Il y a des réunions que nous faisons les samedis, chaque deux samedis du mois, qui est dirigé même par Siaka Coulibaly. Donc nous n'avons pas de problème avec les mouvements de la société civile. Plusieurs fois on a eu des audiences avec des mouvements comme le Tocsin, le Balai citoyen, et autres quoi ; parce que nous nous disons que nous sommes tous les enfants d'une seule nation et ya pas de raison à ce que nous ne communiquions pas.

-Vous avez parlé tantôt de la coalition pour la surveillance de la transition à laquelle vous participez, je voudrais savoir si en amont des événements des 30 et 31 octobre il y a une telle interaction entre votre structure et des organisations de la société civile ?

-Je crois que nous avons travaillé en étroite collaboration avec le mouvement balai citoyen. Maintenant après ça en ce qui concerne les 30 et 31 octobre, y a des activités ou nous leur avons prêté main forte ; y a eu même une caravane, c'était le 29 si ne je ne me pas, où nous avons prêté main forte, et nos éléments ont participé beaucoup à cette caravane, à la réussite d'ailleurs même de cette caravane. Mais après en ce qui nous concerne les 30 et 31 octobre, nous n'avons pas participé à l'organisation même de cette insurrection-là mais nous avons participé aux différentes marches, nous avons appelé aussi les différents responsables suivre parce qu'il y allait même de l'avenir de notre nation. Et comme nos textes le disent, c'est que nous prenons position sur tout ce qui touche à la vie de la nation et qui peut répercuter en même sur l'ensemble des élèves et étudiants. Et la question de cette modification de l'article 37 touchait à la vie des élèves et étudiants de notre pays. La preuve c'est que, je crois que c'est le 27 ou le 26, le gouvernement a fait sortir une note qui a arrêté les cours ; ça c'est pas nous qui avons arrêté les cours. Ça veut dire que le gouvernement d'une manière ou d'une autre nous impliquait déjà à cette manifestation. Auquel cas, si le gouvernement a voulu véritablement nous associer à ce combat ; voilà pourquoi nous avons appelé l'ensemble de nos différents camarades à rejoindre leur parents dans la rue et les soutenir dans le combat noble qui est donc de repenser l'avenir de notre pays après 27 ans de dictature, de désolations.

-Je voudrais qu'on parle de vos rapports avec les organes de presse. Avez-vous des partenariats avec certains organes ou des difficultés d'accès à d'autres ?

- La quasi majorité des journalistes ont un œil regardant sur les étudiants. Parce que il faut dire que beaucoup de ces journalistes-là sont sortis des moules, es entraves donc de l'université de Ouagadougou ; ils ont vécu les mêmes difficultés que nous ; donc ce qui touche à l'étudiant burkinabè ou à l'élève burkinabè les touche directement. Donc pour cette question-là généralement les journalistes sont mobilisés ; et déjà au vu du travail que nous sommes en train d'abattre sur le terrain, ils savent que nous sommes en activité, nous bougeons beaucoup, nous nous prononçons toujours sur la question du système éducatif au Burkina Faso et nous prenons les bonnes positions. Ils n'ont jamais trouvé d'inconvénients à nous écouter, à nous interviewer, puisque la voie que nous donnons là est la voie qui incarne l'aspiration de l'ensemble des élèves et étudiants de notre pays, et partant de l'Afrique, parce que nous prenons toujours position sur les événements qui se déroulent en Afrique, donc nous pensons que notre voix peut véritablement compter. Pour ce faire les journalistes ne se privent pas quand il s'agit de venir nous écouter.

-Si je dis aujourd'hui la Fescibf, qui en sont les leaders, en plus de votre parcours et de votre personnalité qui, je le constate, traverse le mouvement ?

- Quand on dit Fescibf, y a des noms qui apparaissent : Sawadogo Ousmane, Palo Augustin, Ouattara Aboubacar, Hassane, Birba André, Togo Noël ; des gens qui véritablement incarnent la Fesci dans leur différentes promotions, qui portent la voix des différents étudiants et qui sont toujours sur le terrain comme nous on aime le dire ; qui sont véritablement en maillot et qui mouillent le maillot quand il s'agit donc de défendre les couleurs des étudiants ; donc c'est des noms connus donc de l'ensemble des étudiants et qui ont toujours été au rendez-vous. Même au plan national parce que ce sont véritablement, parce que c'est avec ceux-là, quand il s'agit de rencontrer la presse, d'aller en mission à l'intérieur comme à l'extérieur du Burkina Faso.

Comment appréciez-vous le militantisme féminin au sein de la Fescibf : est-il fort, moyen ou faible et pourquoi ?

-Déjà nous avons notre secrétaire à l'information qui est une fille. On est peut-être l'une des structures syndicale à avoir une fille à ce poste. On a l'UFR/LAC qui est gérée même par les filles, on a le secrétariat aux finances ou y a une fille. Pour nous le travail de recrutement et de formation de la jeune fille paraît tellement important parce que la question de l'émancipation c'est de commencer à donner les même armes aussi bien aux filles qu'aux hommes. Nous pensons que de ce point de vue y aura pas émancipation si y a déséquilibre. Si l'un pèse 50 et l'autre pèse 40, le choix est déjà vite fait. Les gens oublient généralement cette question de genre qu'ils disent qu'il faut privilégier la femme quels que soient ses défauts. Pour nous c'est pas ça. Quand par exemple un homme doit « compétir » avec un garçon il faut qu'elle ait les mêmes chances que le garçon, il faut que véritablement elle ait les mêmes armes. Pour nous aujourd'hui c'est de redonner la parole à la femme, d'apprendre à la femme à affronter le grand public, à avoir l'art oratoire, à faire les mêmes analyses que les hommes, c'est-à-dire, à suivre donc les mêmes formations que les hommes. Et c'est ce que nous faisons. c'est cette élite féminine que nous sommes en train de chercher. Mais comme les femmes sont assez hésitantes, au sujet de l'engagement ; donc ça prend assez de temps pour convaincre. Surtout que la femme et l'homme n'ont pas les mêmes possibilités de gérer leurs émotions ; c'est ce qui fait que le travail est assez difficile. Si on était soutenu par le ministère en charge de la promotion de la femme, ç'allait être mieux. Mais nous faisons avec les moyens de bord et on ne peut pas se targuer de rassembler 80% des filles de l'université. Mais je pense en tout cas, avec le risque de se tromper que, dans la sincérité, dans la vérité, nous sommes donc l'un des mouvements au niveau de l'université qui le plus représentation féminine.

-J'ai lu dans un journal une description de la Fescibf comme une structure constitué des gens de la diaspora, qui serait opposée à l'Aneb constituée plutôt d'autochtones. Que pensez-vous de cette catégorisation ? est-ce que vous vous y reconnaissez ?

-Non. On ne se reconnaît pas, puisque aujourd'hui nous avons installé les bases comme le Zinda, comme LTAC ; et donc quand on parle par exemple des scolaire, mais c'est pas des diaspo ; y a des gens qui n'ont jamais traversé la frontière. C'est pourquoi nous interpellons nos autorités, vous voyez, c'est pas bien de vouloir toujours voir la discrimination entre les mêmes fils d'une seule nation ; parce que les risques de guerres que nous avons eu en Centrafrique, que nous voyons au Mali, que nous voyons en côte d'Ivoire, que nous avons vu en Sierra Leone, que nous avons vu au Libéria, c'est des question e discrimination entre ceux qui sont allés à l'extérieur, c'est-à-dire la diaspora, entre musulmans et chrétiens, faut que nous étions cela. C'est pourquoi moi mon discours est un discours rassembleur, y a pas de discrimination possible. Vous par exemple, vous êtes né au BF, actuellement vous êtes en Europe, si par exemple vous avez des enfants ici au Burkina, on ne peut pas leur reprocher d'être burkinabè parce que vous êtes allé en Europe. Donc il y a de choses touchantes pour lesquelles, quand on dit que tu n'es pas, par exemple pour le burkinabè, pour le mossi que je suis, quand on dit que tu n'es pas mossi, que tu n'es pas l'enfant de ton père, ça veut dire que on t'a déshonoré, on t'a enlevé de toute dignité, et ça peut amener l'homme à se révolter ; et quand on se révolte là on sait ce qui vient après. C'est pourquoi nous disons à nos différentes autorités, au lieu de régler

les questions que nous posons sur la table, c'est pas des questions de divisions, les questions que nous posons là, c'est es questions de l'amélioration des conditions de vie et d'études de l'ensemble des élèves et étudiants du BF d'abord. Nous ne changeons pas de champ d'activité, nous ne sommes pas là pour représenter la Côte d'Ivoire. Peut-être que mon papa est allé en Côte d'Ivoire pour aller se chercher, mais rien n'exclut que quand nous serons au congrès que c'est pas quelqu'un qui est né ici qui sera secrétaire général de la Fescibf. C'est pourquoi, pour moi, cette analyse là ne tient pas en ce sens que nous avons des bases à Gaoua et la plupart des SG n'ont jamais traversé la frontière, nous avons une base à Bobo qui est gérée par un coordonnateur qui ne connaît même pas la route de la Côte d'Ivoire ; à Koudougou, même dans le BEN, un de nos responsables, SG à l'éducation Zakaria qui est resté là, il n'a jamais traversé la frontière. Donc quand on tient des arguments que c'est les « tengi », c'est les « diaspo », moi je pense que c'est des thèmes qui divisent. Il faut que nous arrivions donc à nous rassembler ; et donc éviter de sombrer dans la bassesse humaine, en recopiant ce que les autres ont recopié et ce ne les a pas arrangé ; la Côte d'Ivoire, cette histoire d' « ivoirité » a fait une crise de 10 ans et dont les séquelles sont toujours là ; qu'est-ce que ça a apporté à la CI ? Si véritablement on n'avait pas utilisé ces thèmes de discrimination là, la CI aura pu être un pays de paix, aurait dû éviter tout ce qu'elle a vécu. Y a eu combien de milliers de morts, parce que certaines personnes revendiquaient ne serait-ce que leur appartenance à le CI. On a vu ce qui s'est passé au Libéria qui après des années de conflits tarde à se reconstruire. Pour moi, ce sont des discriminations qui détériorent même l'intégrité burkinabè parce que Thomas Sankara allait au-delà de la question du burkinabè, et prônait l'intégration africaine. Et si nous nous prônons l'intégration africaine, il va falloir qu'au plan national là nous évitions certains thèmes. On est intellectuel : on dit diaspo quand quelqu'un il est à l'extérieur, maintenant quand il rentre à l'intérieur, il ne peut pas avoir le titre de diaspo. Donc au moins que les autres ont d'autres dictionnaires, sinon le dictionnaire avec lequel nous sommes allés à l'école là, on dit que la diaspo burkinabè existe en CI, et quand on rentre on devient burkinabè tout court.

-Quel regard votre famille porte sur votre engagement syndical depuis la CI jusqu'à ici ?

-Bon très honnêtement je n'ai jamais été préparé à cette vie syndicale au niveau de ma famille. Moi je crois plutôt au destin, parce qu'en famille jusqu'à preuve de contraire, y a certains membres de ma famille qui n'ont jamais accepté le fait que je sois syndicaliste. Parce que pour eux si ce n'était pas à cause du syndicalisme, y a longtemps que je travaillais, et resté avec le statut d'étudiant, toujours à prôner le bien être des autres, ne fait que me mettre en retard. C'est l'argument de certains. Pour moi en famille, que ce soit par ma grande sœur, par mon vieux, par ma maman, franchement je n'ai jamais été préparé à cette vie syndicale, au contraire eux ils sont plus loin de la vie publique, de la vie politique, de la vie syndicale. Tout ce qu'ils veulent c'est que je finisse vite le campus, et que je trouve un boulot pour me caser. Bon le reste on verra ; peut-être la fierté de savoir que son fils qui a un boulot, qui travaille au sein de l'Etat ; c'est tout. Pour moi, je vois la vie sous un autre angle, ça fait que par moment c'est assez difficile, on fait des crises, moi avec le papa, qui difficilement ne comprend pas, difficilement n'accepte pas, il ne cautionne pas ; bon je me dis qu'il finira par comprendre.

-Je voudrais, pour terminer que l'on revienne que votre sobriquet, National Bruco. Comment expliquez-vous cela ?

-Bon, j'ai été déjà baptisé général au sein de la Fesci parce mes frères trouvaient que j'avais un certaine marque d'humilité et de sagesse syndicale. C'est le général brico (de Brice) qui m'a formé, qui était donc le secrétaire général de la cité « La Nouvelle Jérusalem ». Lui était un homme de sagesse, on disait que j'étais le fils du Grl Brico ; donc comme j'ai eu le titre e général en étant SG , j'ai été investi en tant que Grl donc en ayant le titre de Grl ; c'est pourquoi le non brico est venu s'ajouter, comme le fils de Brico , lui est venu m'installer, qui m'a formé, qui m'a logé dès mes premières heures de vie syndicale puisque j'étais déjà à San Pedro, et que je suis revenu au niveau d'Abidjan ; voilà comment lui il m'a donné le sobriquet de Brico et il

m'a dit que tu es un homme de victoire, voilà pourquoi il m' a donné 19 matchs, 19 victoires, 0 défaite. Ça veut dire que dans la vie je ne vais pas échouer, je vais faire tous les matchs que je vais jouer te je vais passer. Pour la sagesse, il dit que je suis parrain de la paix et de la guerre. Ça veut dire que dans tous les milieux je saurai véritablement m'orienter par rapport donc à la situation qui est devant moi. Voilà la définition de Brico ; ç veut dire c'est la victoire : 19 matchs, 19 victoires, 0 défaite, le parrain de la paix et de la guerre.

-Pouvez-vous me décrire le rite qu'il y a eu lors d ce baptême ?

-On vous installe en tant que SG. Après l'installation, on vous demande quel est le slogan que vous voulez utiliser. Moi le slogan que j'ai utilisé à l'époque c'est « mieux vaut vivre un jour comme un lion que cent ans comme un mouton ». J'ai donc été installé SG après moi y a eu d'autres SG. A l'époque les textes de la Fesci ne permettaient pas qu'un étranger soit SG de section, tu peux être adjoint, mais les postes de responsabilité, pour être responsable d'une base u d'une section, il fallait avoir la nationalité ivoirienne. Donc les chefs du village, le chef même de San Pedro, m'avait promis la nationalité ivoirienne ; mais je ne sais pas puisque moi j'ai u peu grandi auprès d'un tuteur « paix à son âme », Séogo Seydou qui m'a toujours dit de ne pas perdre de vue la réalité, le fait que je suis burkinabè et que tôt ou tard, j'étais appelé à rentrer. Et pour moi y 'avait de raison de perdre et cette identité puisque j'étais franchement intégré, intégré de sorte que même au commissariat de San Pedro, les différents CB aimaient tellement mon affaire que tous les différents responsables voulaient que je devienne ivoirien ; mais à chaque fois y a d'autres qui étaient impressionnés par le fait que malgré le statut-là, je ne perdais pas de vue le fait que j'étais burkinabè. Y avait même une ceinture, la ceinture que j'ai payé et que je portais, c'était Burkina Faso. Donc la plupart des SG même les militants de bases qui étaient avec moi, ils étaient burkinabè, maliens, y en a qui refusaient quand tu leur disais maliens. Mais quand tu me disais burkinabè, je levais la main avec fierté. Donc beaucoup de personnes étaient véritablement impressionnées par ce fait et qui demandaient à ce que je sois naturalisé. Même le premier responsable du collège Christ Roi de San Pedro m'a dit qu'il allait me donner la nationalité. Je me souviens qu'au moment des audiences foraines, il a envoyé son chauffeur venir me chercher pour demander d'aller m'enrôler pour avoir la nationalité, puisqu'à l'époque lui il allait témoigner pour que je suis son fils, et que j'ai perdu mes papiers ; c'était en 2009 les audiences foraines ; et ceux-là même qui inscrivaient c'étaient des anciens fescistes. Puisque la CENI à l'époque avait recruté la plupart des fesciste au niveau du Bas Sassandra ; donc il suffisait seulement que je donne mon ok, les gens allaient m'inscrire et je choisisais le nom ivoirien que je voulais et ils allaient m'envoyer la carte nationale d'identité ivoirienne. Et j'ai refusé parce que voyant les mêmes difficultés qu'Alassane avait, je me disais que ç'allait être e l'hypocrisie pour ma part ; puisque j'ai grandi avec les petits Bakoué, les petits bété, j'ai tout fait avec eux, j'ai été logé par leur chef. Alors ils m'ont connu Yaméogo, né Yaméogo, on a grandi ensemble, et demain on me voit avec un nom Blé, ça va être un peu quand même bizarre. Voilà pourquoi, j'ai refusé jusqu'à la dernière minute. Voilà en 2010, avant les élections (en CI) je suis rentré au Burkina parce que je savais que ça n'allait pas être facile pour la CI.

-Merci pour votre disponibilité

-C'est moi qui au nom du BEN vous remercie,

Entretien avec B. Cheik Malik Abdoul Hassann, dit le « Cerveau », 23 ans, 27 mars 2015

-Je vais commencer par vous demandé de vous présenter.

-Moi je suis le camarade Bamogo Cheik Malik Abdoul Hassann, connu sous le sobriquet du camarade « Cerveau ». Je suis le secrétaire à l'Organisation « plein temps plein pouvoir » à la Fescicos, c'est-à-dire Comité d'Organisation et de Sécurité.

-Expliquez-moi votre sobriquet « Cerveau ».

-Le sobriquet « Cerveau », ça vient des amis. Chaque fois que y avait un dilemme, c'est moi j'arrivais à décanter la situation ; donc ils me disaient que moi je suis un « cerveau » donc les gens parlaient « tu es un cerveau, tu es un cerveau » et puis c'est resté quoi ;

-C'est en quelque sorte un surnom donné par vos camarades avant même votre adhésion à la Fescibf.

-Oui, effectivement ! Parce que bon à chaque fois, vous comprenez, entre jeunes, chaque fois qu'on est confronté à des situations, les solutions que j'arrivais à donner, on me proclamait que c'est parce que j'avais une tête pensante que j'arrivais à débloquer ces situations. Donc par extrapolation, les amis m'ont en même temps collé ce surnom là comme une étiquette en même temps. Au début les amis prenaient ça comme une raillerie, genre moquerie, mais au finish, c'est resté comme ça positif quoi.

-Parlez-moi de vos études s'il vous plaît !

-Je suis à l'UFR/ SVT. Je suis en 2^{ème} année. Je fais SV, science de la vie.

-Depuis quand êtes-vous à la Fescibf ?

-Puisque d'abord la Fescibf, je ne sais pas si le Gral Brico vous l'a dit, c'est depuis 2008 qu'ils ont introduit les textes ; une demande de récépissé au niveau de la MATDS (Ministère de l'administration du Territoire, de la décentralisation et de la Sécurité). Donc depuis 2008, c'est en 2013 qu'on a eu le récépissé. C'est-à-dire que l'administration même quelque part ne voulait pas que.... On sent que, y a problème à quelque part. Un récépissé demandé en 2008 et c'est 2013 qu'on le reçoit ; ceux –même qui ont été les pionniers, ceux-là même qui ont écrit les textes, beaucoup ont fini au campus. Depuis 2008, beaucoup ont fini, d'autres sont partis. Bon on a eu le récépissé ; c'est à partir du récépissé qu'on a eu que nous on a convergé maintenant à la Fescibf.

-Par rapport au poste que vous occupez, quel rôle avez-vous joué dans les récentes activités de la Fescibf ?

-Il faut dire que lors de la mise en place de la Confédération pour l'unité africaine (CESA), en fin février, mon poste c'est-à-dire le comité d'organisation et de sécurité, c'est nous qui étions chargés d'organiser la sécurité de nos hôtes qui sont venus du Bénin, qui sont venus du Niger, du Mali, de la Côte d'Ivoire. C'est nous qui étions chargé de les convoier ; tout ce qui était comme sécurité, c'est nous on garantissait leur sécurité. Il faut dire aussi souvent, quand y a des mouvements de grève, par exemple quand y a un mot d'ordre qui est lancé, c'est le COS qui est chargé de faire appliquer le mot d'ordre sur le campus.

-Quelles sont les difficultés que vous pouvez rentrer dans l'accomplissement de cette mission ?

-Il faut dire que, souvent on rencontre des difficultés, mais avec le dialogue on finit par résoudre tout. Vous pouvez même convenir avec moi que au campus, nous on a nos militants mais il y a des militants qui ne partagent pas notre point de vue, et ils peuvent peut-être résister souvent mais avec la compréhension et ils peuvent comprendre que c'est pour la même cause qu'on se bat et s'il y a gain de cause, c'est pas nous seulement qui allons profiter ; c'est tout le monde. Ils finissent par comprendre quoi.

-Avez-vous eu une expérience syndicale avant votre adhésion à la Fescibf ?

-Il faut dire que moi j'ai milité mais je n'ai pas eu la chance d'occuper des postes de responsabilités. Communément on nous appelait les suivistes. C'est nous on est là, c'est nous on animait les mouvements; voilà ! Mais occuper un poste comme ça, j'ai pas eu cette chance-là. Et bon, y aussi, j'ai milité dans une association. Vous comprenez que moi j'ai grandi dans le Bas-Sassandra ; donc là-bas y a une association des élèves burkinabé ; donc dans cette association-là moi j'ai occupé un poste de responsabilité. On a même eu un récépissé au niveau des autorités, en tout cas chaque dimanche on faisait des réunions ; on informait les camarades des nouvelles du pays ; en tout cas vraiment c'était bien quand même. C'est depuis là-bas même que j'ai appris à chanter l'hymne nationale ; c'est dans cette association que j'ai milité. En ce temps, mon grand frère l'aîné, c'est lui qui était le président.

-En militant dans cette association votre projet était déjà de rentrer au Burkina ?

-Effectivement ! Puisque tout ce qu'on parlait en fait on ne voulait pas que arrivé au pays on soit dépaycé. On nous envoyait déjà les informations du pays déjà la-bas. Puisque y a, on était en collaboration même avec le Consul du Burkina et chaque fois il nous donnait les informations. En tout ça a fait que bon, quand je suis arrivé ici, j'étais pas trop... en tout j'étais déjà au courant de beaucoup de chose, avant d'arriver ici. Il restait maintenant la pratique. C'est comme ça.

-Merci. Je voudrais qu'on parle de la Fescibf. Que représente pour vous la Fescibf?

-La Fescibf, il faut dire que c'est plus qu'une famille, parce que vous avez eu le temps de constater, tout le temps quand on n'a pas cours, tout le monde on se retrouve, on cause, on parle de tout et de rien. En tout on sympathise, le problème que chacun a il explique, si on peut l'aider dans la mesure du possible, n l'aide ; et puis bon c'est comme ça. Je peux dire aussi que c'est une formation : par exemple, je connais plein d'étudiants qui sont venus à la Fescibf, parce que pour la simple présentation même, il ne pouvait pas prendre la parole et se présenter. Ils titubaient, mais aujourd'hui, tout le monde est aguerri hein, voilà. Même devant les autorités les gens prennent la parole, sans tituber, je pense que déjà c'est un plus. C'est une formation. Il faut dire que aujourd'hui aussi, quand par exemple, vous prenez l'UFR/SVT comme ça, à cause du militantisme on est connu, partout. Y a des gens qui saluent « ah ! C'est comment ? » Tu es là même tu ne vois pas le visage, mais à cause du syndicalisme. Même aujourd'hui on est allé dans notre département, y a un même qui est venu me saluer, « chef, c'est comment ! On dit quoi ? » Moi aussi je joue le jeu ; ouais ça va ; parce que bon, on ne peut pas connaître tout le monde !

-Tout à fait !

-Mais tout ça c'est le syndicalisme quoi.

-Est-ce qu'au niveau de votre poste, au comité d'organisation et de sécurité, il vous arrive d'avoir des rapports avec d'autres structures syndicales en vue d'organiser une activité ?

-Voilà si, en tout cas, on est en collaboration avec d'autres structures. Y a pas de problème. On n'a pas de problème. Maintenant le problème c'est que, c'est le point de vue idéologique, c'est ce qui pose un peu le problème. D'autres se disent que d'autres sont carrément la gauche de la gauche, par exemple nous nous sommes un mouvement révolutionnaire de gauche, y a d'autres aussi qui ont tendance à être de droite, donc pour grouper tout cela c'est pas facile. Mais on travaille à créer cette atmosphère-là. J'ai foi que dans les années à venir, on pourra même fusionner tous les syndicats au niveau du campus. Sinon en tout cas nous au niveau de la Fescibf, on a la volonté. Maintenant si les autres structures aussi ont cette volonté là, ça va aller.

-Comment appréciez-vous l'action de la Fescibf dans le campus : est-ce que la mobilisation est réelle ? On vous écoute ?

-Bon pour moi, y a toujours, c'est les défis. Il faut toujours relever les défis. Même si par le passé vous avez eu des acquis, les acquis ne sont pas... je veux dire que l'étudiant c'est quelqu'un qui oublie vite, voilà l'étudiant c'est quelqu'un qui oublie vite. Hier vous vous êtes levés défendre sa cause, il était content, il vous applaudi ; mais si vous mettez du temps encore à réagir, il se dira que, déjà il vous oublie hein ; donc moi je trouve que bon, on doit relever beaucoup de défis. Chaque fois quand un défi se présente à nous, il faut relever ce défi là pour gagner encore la confiance de l'ensemble des camarades étudiants.

-Si je vous donnais la parole pour un dernier mot, que diriez-vous ?

-La Fescibf, nous sommes venus dans l'optique d'apporter un plus, un plus quant à l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants. Mais il faut dire qu'au départ, c'était pas facile, parce que nous Fescibf, d'autres voyaient ça un peu, un truc ivoirien, alors que c'est par coïncidence. Ma conclusion c'est de ne jamais juger, de ne jamais vendre la peau de l'ours sans l'avoir tué. J'appelle l'ensemble de tous les camarades à regagner les rangs de

la Fescibf ; parce que si nous sommes là, si nous avons décidé de lutter, c'est parce que y a trop d dégâts, et de dérives dans ce campus ; et une seule structure ne peut pas relever tous ces défis. Donc autant d'autres structures attaquent le gouvernement sur ce chantier-là, nous on attaque, on peut attaquer le gouvernement aussi sur d'autres chantiers ; par exemple, la cité Zogona a été retirée aux étudiants depuis 2008, mais nous dès notre création, l'une de nos revendications prioritaires, c'est la restauration de cette cité-là. Chaque fois on met la pression sur le gouvernement, il faut qu'on nous restaure cette cité-là. Par contre d'autres aussi se battent sur le système LMD, d'autres syndicats demandent la suspension du système LMD. Notre priorité aussi c'est qu'on nous redonne notre cité, par aujourd'hui y a pas, moins de 5% des étudiants burkinabè sont logés en cité. Et vous confisquez une cité alors que les étudiants n'ont pas de logement. Donc faut leur restituer ça, voilà ! Je pense que si on se comprend comme ça, y aura pas de problème.

-Merci pour votre disponibilité.

Entretien avec Ibala, 22 ans, 25 mars 2015

-Pouvez-vous vous présenter ?

-C'est la camarade Ibala Escéma alias FMI, secrétaire général adjoint 1 à l'organisation. Donc mon parcours au sein de la Fescibf, il faut dire c'est en 2012-2013 que moi je suis arrivé ici au campus. Et je suis pour le moment en L2 à l'UFR/LAC, précisément en Etudes anglophones. Maintenant pour ce qui concerne la Fescibf, j'ai été contacté par des amis qui faisaient la même classe que moi ; chaque fois ils me parlaient de ce sujet, de venir que c'est beau. Au fait je doutais, puisque je n'avais pas encore choisi de structure, j'avais cette idée-là de militer mais je ne savais pas au fait dans quelle structure entrer puisque y avait beaucoup de structures et je ne savais pas quelle structure qui pouvait m'arranger, à laquelle j'aspirais militer et qui pouvait prendre en compte mes aspirations. Et c'est là après un bon moment de réflexion je me suis engagé au sein de la Fescibf.

-Est-ce qu'avant d'entrer dans la Fescibf vous avez milité dans un autre syndicat au lycée par exemple ?

-Bon pour mes études mêmes, j'ai pratiquement fait mes études en Côte d'Ivoire. C'est-à-dire de la 6^{ème} jusqu'en Terminal, dans la région du haut-Sassandra. La-bas je n'ai pas milité avant ; mais j'ai été délégué de ma classe, j'ai été chairmann du club d'anglais, et j'étais à l'organisation de ce club Unesco.

-Que pense votre famille de votre engagement syndical ?

-Au fait les parents même ne voulaient pas qu'on milite dans ces genres de structures là. Chaque fois qu'ils m'appellent, l'idée qu'ils se font de moi c'est de savoir comment vont mes études. En tout cas je n'ai jamais dit à un parent que je milite dans une structure syndicale ; quand tu veux t'engager il va falloir faire fi de certaines choses.

-Qu'est-ce qui vous a motivé à adhérer à la Fescibf et pas à l'Aneb ou autres ?

-Voilà, dès mon arrivée, il faut dire l'intégration ici n'était pas facile, et j'habitais chez un tuteur en plus ; et puis un bon matin, ça faisait pitié, c'était pitoyable quoi ; et ce jour-là il m'a mis dehors. Il m'a dit comme ça que maintenant lui il ne peut plus me supporter puisque c'est un illettré, il n'est pas allé à l'école ; que chaque fois quand je sortais, quand je partais au campus, je me lève à 4h du matin puisque je n'avais pas d'engin ; voilà pour me rentre au campus je me levais à 4h et quand je rentrait aussi je rentrait tard, le tuteur pensait que je partais vagabonder, voilà ; donc il m'a dit : voilà c'est tes parents qui t'ont envoyé mais moi je ne peux pas te supporter ; je viens trouver mes affaires dehors et le portail est verrouillé ; et j'ai interpellé, j'interpellé ; sa fille qui était là, Je ne savais pas que faire ; ce jour-là j'ai coulé les larmes même, je suis allé dormir chez un camarade en cité. C'est depuis ce jour j'ai pris mon

engagement en main. Il va falloir qu'on mette fin à tout ça. Sinon en fait l'intégration n'est pas facile, même au sein du campus même, quand tu arrives et que tu ne parles pas, même dans la ville, quand tu ne parles pas la langue mooré là, on ne t'accueille pas comme ça quoi. Souvent il peut arriver qu'on aille dans un endroit pour acheter quelque chose comme tu ne parles pas la langue... et c'est ce qu'on a constaté même au sein du campus. Ceux qui ont quitté l'extérieur pour venir ici l'intégration est difficile. Au regard de tout ça, c'est tout ce qui m'a motivé même à m'engager.

-Actuellement vous logez où depuis que votre tuteur vous a dit de quitter sa maison ?

-Pour le logement, j'ai entamé des procédures ; c'est une longue procédure ; je remercie pour ça même l'ex DR... j'ai oublié son nom même ; c'est lui-même qui m'a trouvé un logement à la cité chinoise. Donc c'est là-bas je suis présentement.

-Est-ce que au sein de la Fecibf vous avez un organe qui regarde cette question de logement ?

-Oui, oui ! y en a, y a une structure pour ça ; souvent même y a certains de nos frères qui après avoir eu leur Bac, ils nous contact pour voir comment avoir un logement ; s'ils veulent venir il peuvent envoyer leur dossier pour fasse leur inscription à leur place et quand ils vont arriver il vont trouver leur place ; s'ils veulent louer une maison on peut chercher des logements ; même en cité c'est pareil.

-Je voudrais qu'on parle des bourses. Est-ce que en tant que syndicat vous êtes associés à la gestion des bourses ?

-Non, non, au fait nous sommes en train de réfléchir à cela. Je pense que d'ici là y aura un consensus.

Parlez-moi de vos rapports avec les autres syndicats au niveau du campus ?

-Les syndicats qui existent au campus, le F-synter. Si non au niveau du campus, les structures syndicales qu'on connaît, y a chose, comment on appelle ça, l'Aneb qui est là, y a l'Unef, ce sont ces syndicat on travaille en communion ; peut-être ce qui est un peu bizarre, c'est du côté de l'Aneb ; parce que l'Aneb c'est une structure que nous avons trouvé en place ; mais quand on veut mener une lutte et qu'on ne les avise pas, ils ne se mêlent pas. Ils ne se mêlent pas. Même tout récemment, vous avez vu lors de... euh les produits périmés qu'on a saisi au niveau du RU, l'Aneb n' pas voulu se mêler de ça simplement parce qu'ils n'ont pas été contact ; alors que c'est une question poignante qui touche les étudiants. Si vraiment c'est vraiment c'est une structure qui prend en compte la situation des étudiants là, quand ils ne devaient pas se mettre e côté ; mais l'Aneb n'a pas voulu se mêler. Au-delà des structures syndicales, nous avons « Deux heures pour nous, deux heures pour l'Afrique », mais là c'est pas une structure syndicale. Je ne sais pas si on peut le classer même dans les associations civiles et autres. En tout cas avec « Deux heures pour nous, deux heures pour l'Afrique », on est en partenariat.

-C'est quoi, c'est un cadre de réflexion ?

-Oui, un cadre de réflexion, de conscientisation ; les activités on les mène ensemble. Même tout récemment on a fait notre conseil syndical, ils étaient invités. Et même leur leader même était là, c'est lui-même qui a dirigé la conférence. Donc vraiment on travaille en communion ; y a pas de problème.

-Avec ce groupe-là, il y a la cause africaine que vous partagez...

-Oui, en fait on prône la même idéologie, il prône le panafricanisme, nous aussi nous sommes des panafricanistes. Donc c'est la même idéologie.

-Qui sont vos modèles ou des héros dans cette voie panafricaniste ?

-Au niveau national, il y a pas de doute, voilà c'est une figure emblématique, tout le monde reconnaît, y a, même s'il n'est pas en vie, y a Thomas Sankara qui était là. Y avait Patrice Lumumba. Si vous soulez je peux même ajouter Laurent Gbagbo actuellement à la Haye. Pour moi c'était des leaders même.

-Je voudrai qu'on parle du rôle joué par la Fescibf dans les événements des 30 et 31 octobre au Burkina Faso.

-Au fait quand nous voyons un problème qui se pose, nous faisons rapidement, nous organisons rapidement une conférence de presse pour donner notre position. Même avant le départ de Blaise, nous avons organisé une conférence de presse, parce que ls étudiants ne voulaient pas de lui. Et quand vous voyez l'université, quand on parle de l'université à l'extérieur, alors que quand tu viens tu vis les réalités là c'est pas facile ; voilà quand y a un problème qui ne va pas, on dénonce. Et s'il faut aller en synergie d'action aussi, on va ensemble pour la lutte ; même les 30 e 31 octobre passé là, je peux même vous confirmer que j'étais là, j'ai même lutté, j'ai participé à la lutte.

(Photo: Burkina24) 30 avril 2015 lors d'une marche des étudiants



Les étudiants en sit-in à la présidence de l'Université de Ouagadougou le 12 mars 2015 | © Burkina24



TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	3
1. Un environnement historiquement contestataire.....	4
1. 1. Sur la ligne idéologique et politique de la Feanf.....	4
1. 2. Lutter sous un régime monopartisan.....	6
1. 3. Reconquérir la liberté d'expression syndicale	7
1. 4. D'une génération à l'autre : évolution des thématiques des luttes étudiantes.....	9
2. Revue de la littérature sur les mouvements étudiants en Afrique.....	10
2. 1. Emergence des mouvements étudiants et luttes anticolonialistes.....	10
2. 2. Déplacement des luttes étudiantes de la métropole vers les Etats indépendants.....	11
2. 3. Luttes étudiantes entre plans d'ajustement structurel et transitions démocratiques.....	12
3. Mouvement de « retour » des étudiants burkinabè de la diaspora.....	13
4. Situation de l'université à Ouagadougou.....	16
5. Postulats de la recherche.....	18
5. 1. Les mouvements sociaux comme objet d'étude.....	18
5. 2. Reconnecter entreprises de mobilisations étudiantes et ordre politique.....	19
5. 3. Entre autonomisation et instrumentalisation politique.....	20
5. 4. Les pratiques protestataires comme analyseur du politique.....	21
6. Choix méthodologiques.....	22
6. 1. Méthodes d'enquête.....	23
6. 2. Méthodes d'analyse des données du corpus.....	24
6. 3. Justification de la démarche méthodologique	24
 Première Partie : Devenirs militants et stratégies d'extraversion des syndicats étudiants	
I. Processus d'adhésion, dispositifs de recrutement et de fidélisation.....	26
1. Des configurations favorisant l'engagement syndical	26
1. 1. Des foyers de mécontentements comme ressources potentielles à l'engagement.....	27
1. 2. Socialisation associative et/ou syndicale antérieure au campus.....	30
1. 3. La migration syndicale comme modalité de réengagement.....	32
1. 4. Réseaux informels de sociabilité et entrée(s) en syndicalisme.....	33
1. 5. Origines sociales et engagement syndical.....	35
1. 6. Contextes de défection et motifs de désengagement.....	37
2. Modalités de recrutement et fidélisation syndicale.....	39

2. 1. Les « passages » comme canaux de recrutement.....	39
2. 2. Extension du syndicalisme étudiant en milieu scolaire : quelles stratégies ?.....	41
2. 3. Dispositif organisationnel de fidélisation syndicale.....	42
2. 3. 1. La « permanence » : cadre d'appartenance syndicale et marqueur identitaire.....	42
2. 3. 2. « Corporations » ou « bases » comme modes de contrôle du campus.....	45
II. Clivages syndicaux et stratégies d'extraversion.....	47
1. Rivalités et oppositions dans le paysage syndical universitaire.....	47
1. 1. Monopolisation de l'Aneb dans un contexte de pluralisme syndical.....	47
1. 2. Construction des clivages syndicaux.....	50
1. 3. La crise universitaire d'août 2013 comme révélateur du clivage Aneb/Fescibf.....	52
2. Jeux d'alliances et stratégies de « reconversions » militantes.....	54
2. 1. Canaux de reconversions militantes et d'extension de l'action syndicale.....	55
2. 1. 1. L'Aneb historiquement positionnée du côté des organisations syndicales	55
2. 1. 2. L'assassinat de N. Zongo, un tournant dans la lutte syndicale de l'Aneb.....	57
2. 2. La Fescibf : un réseau militant en construction.....	62
2. 3. Participer à l'insurrection populaire comme citoyen et non comme militant syndical.....	64
2. 4. L'apolitisme syndical, une neutralité absolue ?.....	66

Deuxième Partie : Agir « pour les étudiants », parler « au nom des étudiants »

I. Jeux de représentations comme moyen d'exister syndicalement	68
1. Lutttes pour le contrôle des instances universitaires.....	68
1. 1. Stratégies de contrôle du système de représentation.....	69
1. 2. Des candidatures indépendantes : une catégorie aux contours flous.....	70
1. 3. Se conformer au système pour ensuite le détourner	71
1. 4. Revendiquer son refus de participer aux instances : un acte malgré soi ?.....	73
2. Représentation syndicale et rôle des étudiants dans le processus de revendication.....	75
2. 1. De la construction sociale de « ce qui fait problème » à l'amorce de dialogue.....	75
2. 1. 1. Définir le « malaise ».....	75
2. 1. 2. Le « mandat » de l'assemblée générale des étudiants pour le « passage l'acte ».....	77
2. 2. La grève, une radicalisation de l'action revendicative.....	78
2. 2. 1. Piquets de grève, une mesure coercitive.....	78
2. 2. 2. Le <i>Sit-in</i> , moyen de pression directe.....	79
2. 2. 3. La « marche », une publicisation de l'action revendicative.....	79
2. 2. 4. Des slogans scandés, une pratique dans la marche.....	81

2. 3. La représentation syndicale, un acte politique.....	82
II. Luites de positionnements et enjeux identitaires.....	85
1. Inscription de soi dans l'espace et dans le temps universitaire	85
1. 1. Ancrage historique de l'Aneb comme marqueur de légitimité.....	85
1. 1. 1. Le « terrain Dabo Boukary », un « lieu de mémoire ».....	85
1. 1. 2. « 19 mai » : un événement qui fait date, une date qui devient événement.....	88
1. 2. Négocier son existence syndicale : la Fescibf en quête de légitimité.....	89
1. 2. 1. La médiatisation comme canal de légitimation.....	89
1. 2. 2. L'appellation Fescibf comme vecteur de « présentation de soi ».....	90
1. 2. 3. De la Fesci ivoirienne à la Fescibf : ruptures et continuités.....	92
1. 2. 4. Le « nom syndical », un marqueur identitaire.....	95
2. Enjeux identitaires du clivage Aneb/Fescibf	97
2. 1. Le clivage « <i>tenga</i> »/« diaspo », un marqueur identitaires.....	98
2. 1. 1. « Diaspo », une notion perçue comme stigmatisante.....	98
2. 1. 2. Le « diaspo », un entre-deux identitaire	100
2. 2. Exil et construction de « l'identité nationale ».....	102
2. 2. 1. Une « identité nationale » revendiquée.....	102
2. 2. 2. Processus de mythification dans la construction de l'identité nationale.....	105
2. 2. 3. « Chez nous en Afrique » : une affirmation d'identité.....	106
Conclusion générale.....	108
1. Les mouvements étudiants, un espace politisé.....	108
2. La publicisation de l'action revendicative, un processus de politisation.....	110
3. Les « jeux d'alliance » comme vecteur d'action politique.....	110
4. Représentation syndicale, un acte politique.....	112
Bibliographie.....	114
Annexes.....	121
Table des matières.....	170